

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

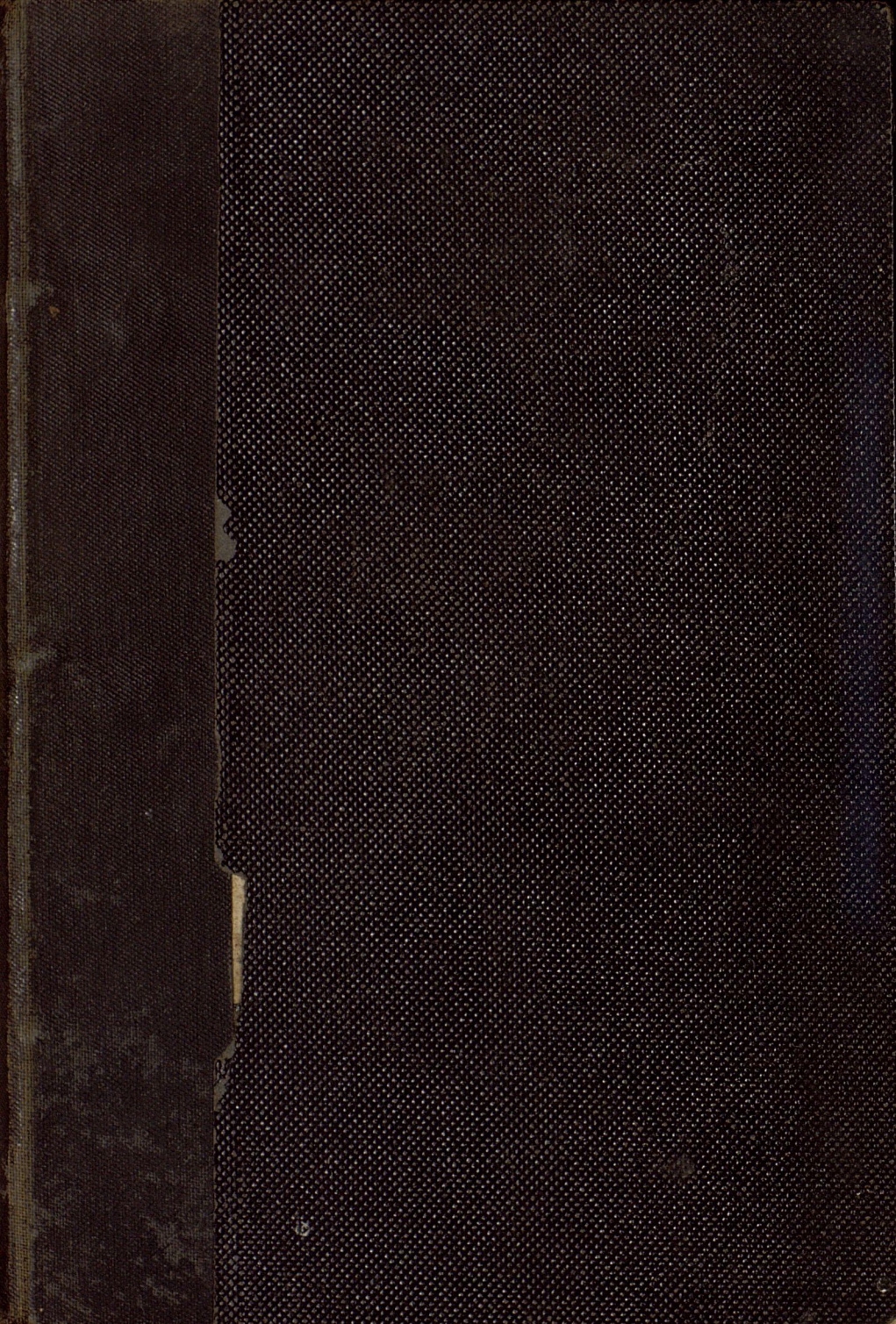
Almanach de l'Université de Gand, Gand, 1901.

En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

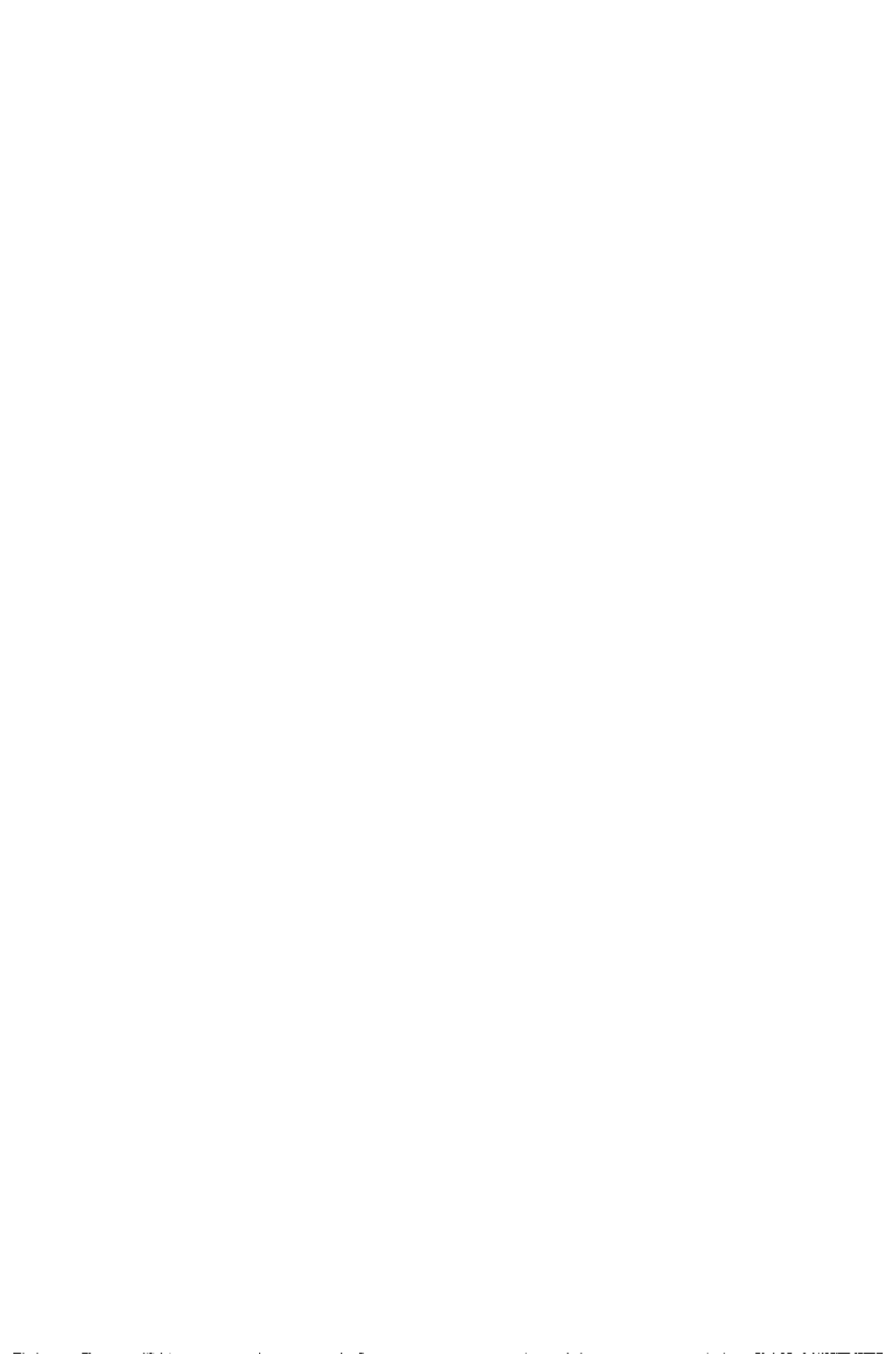
Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

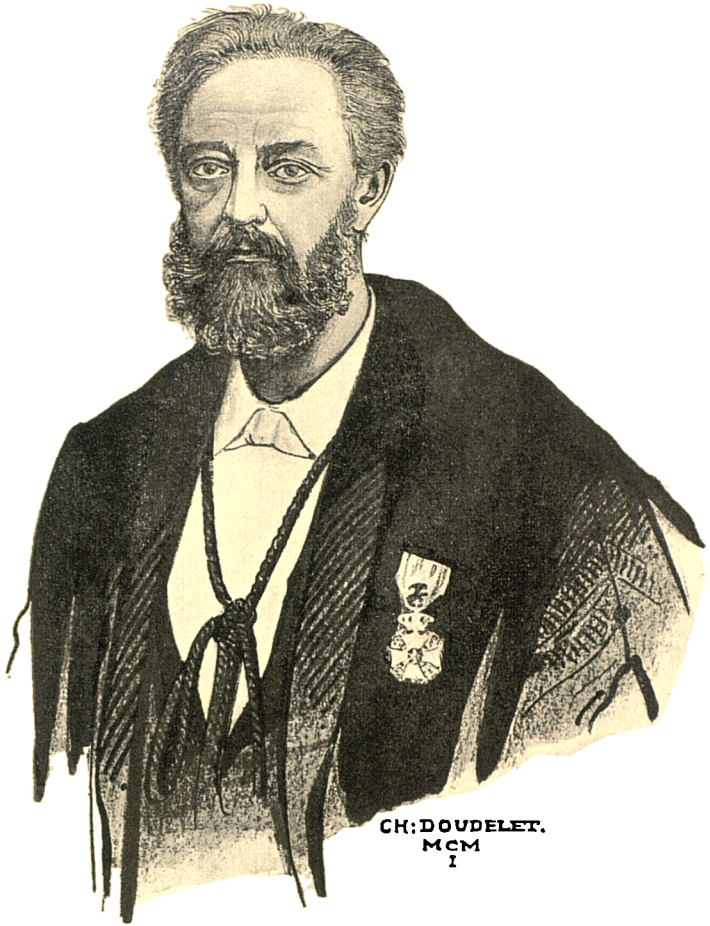
L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>





ALMANACH
DE L'UNIVERSITE
DE GAND 1901





CH: DOUDELET.
MCM
I

Acquis au
Cercle Littéraire
1908.

ALMANACH
DE
L'UNIVERSITÉ DE GAND

TOUS DROITS RÉSERVÉS .

Carte Littéraire

1901

ALMANACH
DE
L'UNIVERSITÉ DE GAND

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX

(17^me ANNÉE)



BRUXELLES

F. AVONdstOND, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

Rue Notre-Dame de Grâces, 16.

À Messieurs

H. SCHOENTJES

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE GAND

ET

LOUIS STRAUSS

PRÉSIDENT

DE L'UNION DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'INSTITUT SUPÉRIEUR

DE COMMERCE D'ANVERS.

Les Étudiants libéraux de Gand.



AVANT-PROPOS.

C'est avec une entière confiance que nous présentons au public qui encourage notre œuvre, ce tome nouveau de l'Almanach de l'Université de Gand. Ceux qui nous lisent ont toujours montré trop de bienveillance à la jeunesse universitaire pour exiger de nous une œuvre parfaite. C'est à notre effort plutôt qu'à notre réussite qu'ils réservent leurs sympathies et cette considération a dissipé l'appréhension avec laquelle nous avons repris la tâche de nos prédécesseurs pour la remettre en dépositaires fidèles à ceux qui nous suivront.

Nos almanachs, d'année en année, allongent la chaîne qui unit les générations estudiantines et c'est ainsi que lentement s'élabore une tradition qui doit nous être précieuse : car le passé est gros du présent et pour connaître celui-ci il faut que nous puissions nous reporter à celui-là.

Il se fait malheureusement que beaucoup de nos institutions, de nos usages estudiantins

remontent à une époque éloignée déjà, où l'on abandonnait les événements de la vie universitaire à la mémoire de chacun. Or la tradition, lorsqu'elle n'a d'autre support que la mémoire, a devant elle une tâche si infinie qu'elle ne saurait la réaliser : avec le renouvellement continu des générations, c'est chaque fois un nouvel échelon qu'il lui faut gravir plus péniblement, car ses forces la trahissent aussi vite que se disséminent et se fondent dans le grand corps social ceux qu'un caprice du Destin réunit un instant sur les bancs de l'université. Les souvenirs se meurent lentement et sans même qu'on s'en aperçoive : c'est l'écroulement de cet espoir secret que caressent toutes les générations estudiantines d'intéresser... un peu et de servir, de leur expérience, celles à venir !

C'est ainsi que nous-mêmes, en beaucoup de matières, nous suivons par inertie la voie que nous ont tracée nos prédécesseurs : sous la poussée de circonstances spéciales, sous l'influence de certaines idées qui sont devenues lettre-morte pour nous, ils furent amenés à prendre telles mesures, à faire telles choses qui sont peut être surannées sur l'heure, car par delà les ans nous poursuivons leur œuvre, sans trop savoir si les raisons qui la déterminèrent persistent encore.

Notre Almanach, relatant pas à pas les modifications et les tendances qui surgissent dans la vie estudiantine, les groupements nouveaux qui se forment et le but qu'ils poursuivent, prévient par

l'avenir ces héritages aveugles qu'imposent parfois le passé ; il n'est plus de mode que les mythes influencent notre conduite et il serait particulièrement sot qu'une jeunesse turbulente et curieuse comme elle doit l'être, s'en laissât imposer par l'aurole dont l'imagination souvent enjolive les événements du passé.

Il nous faut une tradition, mais une tradition nette et certaine, et l'Almanach doit nous l'assurer.

C'est pourquoi nous nous sommes efforcés de donner plus d'importance et plus de vie à la partie académique de notre publication : nous avons demandé à nos différents cercles estudiantins de nous envoyer des procès-verbaux de leur activité annuelle, plus complets et plus gais.

D'autre part, nous avons remis en vigueur l'usage de traiter dans notre Almanach des questions d'intérêt universitaire. Et par ce moyen nous avons voulu parer, dans la mesure de ce qui nous est possible, à l'ignorance que trahissent les étudiants en ce qui touche les sciences sociales et politiques, par suite notamment de l'organisation déplorable de ces cours dans les universités d'État.

Des personnalités de haute valeur nous ayant assuré leur concours avec une grâce à laquelle nous rendons ici hommage, nous publions plusieurs articles qui constitueront pour nous un enseignement précieux.

Quant à la partie littéraire de notre Almanach,

nous lui avons consacré des soins jaloux, mais bien compréhensibles. N'est-ce pas elle, en effet, qui, à côté des renseignements officiels et utilitaires du début, vient mettre cette note de fraîcheur, cette expansion qui sied si bien à une œuvre de jeunesse comme la nôtre.

Mais elle permet aussi une communion de sentiments plus intime et plus touchante entre camarades des différentes périodes universitaires, elle mitige cette tristesse naturelle qui nous envahit lorsque nous songeons que tant de générations estudiantines ont vécu ayant nous cette existence universitaire, brillante et rapide comme un rêve, et qu'il ne nous est pas resté un vestige du drame que la vie a déroulé dans le for intérieur de tous ces disparus !

Les impressions de jeunesse méritent pourtant un sort meilleur. Ne vous semble-t-il pas, ô camarades, que nous tous qui nous pressons vers le combat de la vie, nous soyons capables de grands desseins, nous puissions revendiquer les faveurs de la destinée en cette heure splendide de notre existence où — heureux et ratés de plus tard — tous encore nous sommes confondus dans une même possibilité de succès, dans une même fraternité d'espairs ?

Avant que la réalité ne vienne jeter entre nous sa démarcation fatale, nous venons vous demander de conter quelque chose de vos rêves, vos joies et vos chagrins !... Et combien ainsi ont goûté dans

notre Almanach le plaisir si doux de la première impression, qui, bientôt accaparés par les soucis amers du « struggle for life », n'écriront plus jamais peut-être une seule page d'impressions !

Ce « never-more » qui menace ceux d'entre nous qui laissent à l'Almanach, comme en passant, cette infime partie d'eux-mêmes, tous ces débuts qui sans doute n'auront jamais de suite... c'est tout cela qui crée à cette œuvre de la jeunesse universitaire le charme particulier dont elle se réclame humblement.

Aussi quel plaisir n'avons-nous pas à constater que les sympathies, rencontrées autrefois par notre œuvre, nous ont été généreusement continuées cette année !

Merci au corps professoral dont l'appui nous est si précieux; en publiant le portrait de M. Schoentjes, l'un de nos professeurs les plus aimés, nous présentons au personnel enseignant tout entier le témoignage de notre vive reconnaissance.

Merci à M. Strauss et à nos brillants écrivains belges, qui, en patronant notre œuvre, ont compris que cette manifestation politique et littéraire de la jeunesse universitaire de Gand avait plus qu'une portée locale !

Enfin merci à tous ceux qui nous ont aidés dans notre tâche : à MM. Doudelet et Teirlinck qui se sont chargés de l'ornementation artistique de l'Almanach ; à nos amis des Universités étrangères qui ont oint leurs collaborations

aux nôtres ; et à nos souscripteurs, dont la générosité nous laisse une dette de reconnaissance qui nous est chère.

Le Comité de Publication :

Secrétaire : Honoré BOLLE.

Membres : R. BILLIARD, L. HEYSE,
A. MOLITOR, A. SERESIA, E. SOUDAN, J. TEDESCO,
Edg. VAN VOLSOM, Eug. VOETS.

Les Correspondants pour

Anvers :	GRELL.
Bruxelles :	{ BRÉBART.
	{ DEVÈZE.
Gembloux :	PROUMEN.
Liège :	A. DE CALONNE.
Mons :	PHILIPPOT.





UNIVERSITÉ DE GAND

I. ADMINISTRATION

Administrateur-Inspecteur de l'Université, Directeur des Écoles spéciales : M. G. WOLTERS.

Recteur pour les années 1901-1903 : M. G. VAN DER MENSBRUGGHE.

Secrétaire du Conseil académique pour l'année 1900-1901 :
M. ERN. DISCAILLES.

Collège des assesseurs pour l'année 1900-1901 : MM. G. VAN
DER MENSBRUGGHE ; F. CUMONT ; A. ROLIN ; E. VAN
AUBEL ; V. DENEFFE ; E. DISCAILLES.

Inspecteurs des études : MM. P. MANSION ; L. DEPERMENTIER.

Commissaires pour les affaires de la bibliothèque : MM. J.
BIDEZ ; R. DERIDDER ; A. DEMOULIN ; H. LÉBOUCQ.

Secrétaire de l'Administrateur-Inspecteur : M. A. VERSCHAFFELT,
rue de Courtrai, 219.

Receveur du Conseil académique pour l'année 1900-1901 :
M. A. VERSCHAFFELT.

Commis-rédacteur : M. L. HOMBRECHT, rue des Foulons, 22.

Conservateur-général des bâtiments et du mobilier : M. C. VAN
HAMME, rue Van Hulthem, 49.

Appariteurs : MM. L. WILLEMS, boulevard Lousbergs, 46 ;
J. LADON, rue de la Concorde, 63.

II. PERSONNEL ENSEIGNANT

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

MM.
 MOTTE, quai des Moines, 1.
 THOMAS, rue Plateau, 41.
 FREDERICQ, r. Boutiques, 9.
 DISCAILLES, r. Flandre, 35.
 HOFFMANN, b^d Hospices, 216.
 DECEULENEER, rue Confrérie, 5.
 PIRENNE, rue neuve Saint-Pierre, 132.
 HULIN, pl. de l'Evêché, 3.
 VAN BIERVLIET, r. Metdenpenninghen, 5.
 VERCOULLIE, r. aux Draps, 21

MM.
 BLEY, rue d'Egmont, 8.
 LOGEMAN, r. Baguettes, 153.
 CUMONT, r. des Vanniers, 37.
 DE LA VALLÉE - POUSSIN, boulevard du Parc, 13.
 VANDER HAEGHEN, V., rue de la Colline, 77.
 PREUD'HOMME, r. Nassau, 4.
 BIDEZ, boulev. Léopold, 59.
 ROERSCH, r. de l'Avenir, 87.
 DE VREESE, b^d Béguinage, 95
 VAN ORTROY, q. Moines, 37.

FACULTÉ DE DROIT

MM.
 * VAN WETTER, b^d du Jardin Zoologique, 48.
 NOSSENT, rue Haute, 23.
 DE BRABANDERE, rue neuve St-Pierre, 80.
 x DE RIDDER, ch. Courtrai, 77.
 r MONTIGNY, rue neuve St-Pierre, 118.
 r ROLIN, rue Savaen, 11.
 SERBSIA, r. des Foulons, 21.
 D'HONDT, r. Sœurs noires, 11

MM.
 *E. DAUGE, rue Guinard, 18.
 DUBOIS, quai de l'Ecole, 26.
 PYFFEROEN, rue nouveau Bois, 4.
 OBRIE, remp. des Chaudronniers, 44.
 G. CLAEYS, Bruges.
 NICOLAÏ, chaussée de Charleroi, 82, à Bruxelles.
 HALLEUX, rue Savaen, 56.

FACULTÉS DES SCIENCES & ÉCOLES SPÉCIALES

MM.
 VANDER MENSBRUGGHE, Coupure, 131.
 -SWARTS T., b^d Citadelle, 127
 MANSION, q. Dominicains, 6.
 -PLATEAU, ch. Courtrai, 152.

MM.
 G. WOLTERS, r. Avenir, 47.
 DEPERMENTIER, chaussée Courtrai, 115.
 SCHOENTJES, b^d du Fort, 17.
 J. BOULVIN, b^d du Fort, 18.

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>MM.</p> <ul style="list-style-type: none"> - MASSAU, rue Marnix, 22. - VAN RYSSSELBERGHE, rue de la Sauge, 34. NELISSEN, rue Van Hulthem, 64. - HAERENS, b^d Frère-Orban, 11 - SERVAIS, Coupure, 153. - FOULON, Coupure, 104. - MAC LEOD, r. du Héron, 3. - RENARD, b^d Léopold, 45. CLOQUET, rue St-Pierre, 2. VAN AUBEL, ch. de Courtrai, 136. DUSAUSOY, ch. Courtrai, 107. - DELACRE, b^d du Fort, 16. VANDERLINDEN, Cour du Prince, 27. - DE LA ROYÈRE, rue de la Concorde, 71. | <p>MM.</p> <ul style="list-style-type: none"> - FLAMACHE, rue Philippe le Bon, 88, Bruxelles MERTEN, rue digue de Brabant, 83. BRÉDA, rue de l'Eglise, 32, Koekelberg. - F. WOLTERS, r. Jardin. 55. - DEMOULIN, rue du Bas-Poldre, 20. FAGNART, r. Nieuwpoort, 7. - COLARD, rue du Châssis, 27. STEENACKERS, Scheut-Bruxelles, ch. de Ninove. TAITSCH, rue Louise, 16, Anvers. - STÖBER, b^d Léopold, 45. - KEELHOFF, ch. de Courtrai, 132. - DE BRUYNE, b^d du Fort, 19. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

FACULTÉ DE MÉDECINE

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>MM.</p> <ul style="list-style-type: none"> BODDAERT, Coupure, 46. DENEFFE, r. de la Station, 64. VAN CAUWENBERGHE, nouv. rue du Casino, 5. BOUQUÉ, rue des Selliers, 3. LEBOUCQ, Coupure, 145. DE COCK, rue St-Jean, 12. VERSTRAETEN, pl. Van Artevelde, 16. VAN ERMENGHEM, ch. de Courtrai, 137. | <p>MM.</p> <ul style="list-style-type: none"> EEMAN, q. des Récollets, 8. LAHOUSSE, Coupure, 27. HEYMANS, b^d Citadelle, 35. GILSON, b^d du Château, 539. VAN DUYSE, rue basse des Champs, 65. VAN IMSCHOOT, rue de la Monnaie, 8. VANDER STRICHT, marché au Lin, 11. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

PROFESSEURS ÉMÉRITES

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>MM.</p> <ul style="list-style-type: none"> BURGGRAEVE, b^d Léopold, 60. SOPART, r. n. St-Pierre, 67. DUGNIOLLE, Coupure 45. | <p>MM.</p> <ul style="list-style-type: none"> FUERISON, r. du Poivre, 37. VAN BAMBEKE, r. Haute, 7. CALLIER, ch. de Courtrai, 96. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

PROFESSEUR ÉMÉRITE DE L'ÉCOLE
DU GÉNIE CIVIL

M. ROTTHIER, rue des Baguettes, 54.

Répétiteurs :

MM.	MM.
H. VAN HYFTE, bd Fort, 10.	G. DE VOLDERE, ch. de Courtrai, 158.
N. VANDE VYVER, rue St-Amand, 14.	G. VAN ENGELEN, r. courte du Jour, 16.
F. SWARTS, boul. du Jardin zoologique, 46.	C. WASTEELS, rue d'Akker-gem, 17.
A. ROBELUS, r. Guil. Tell, 46.	O. STEELS, b. de Bruxelles, 10 b.
E. MORTIER, quai des Augustins, 1.	
A. CLAEYS, rue Mertens, 34, à Mont-St-Amand.	

*Conducteurs des ponts et chaussées détachés à l'École
du génie civil comme maîtres de topographie :*

MM.

- F. CRULS, boulevard de l'Horticulture, 8.
D. TOEFFAERT, ancien ch. de Bruxelles, Gentbrugge.
E. SIMONIS, rue de l'École, 68.

Maîtres de dessin :

MM.

- A. ROBELUS, rue Guillaume Tell, 46.
J. DE WAELE, boulevard de la Citadelle, 59.
E. MORTIER, quai des Augustins, 1.

III. RENSEIGNEMENTS DIVERS

Par arrêté royal du 22 décembre 1899, M. Albert CALLIER, professeur ordinaire à la faculté de droit, a été, sur sa demande, déclaré émérite.

DISTINCTIONS SCIENTIFIQUES

M. F. VANDER HAEGHEN, bibliothécaire en chef de l'Université de Gand, a été élu membre de l'Institut de France.

M. P. FREDERICQ, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres, a été élu directeur pour l'année 1901 de la classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique.

MM. DE CEULENEER, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres, et MAC LEOD, professeur ordinaire à la faculté des sciences, ont été élus respectivement membre effectif et membre correspondant de l'Académie flamande.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Par arrêté royal du 22 novembre 1899 :

M. R. BODDAERT, professeur ordinaire à la faculté de médecine, a été promu au grade de commandeur de l'ordre de Léopold ;

MM. L. MONTIGNY et J. NOSSENT, professeurs ordinaires à la faculté de droit, ont été promus au grade d'officier du même ordre ;

MM. H. PIRENNE et P. HOFFMANN, professeurs ordinaires à la faculté de philosophie et lettres, A. Seresia et E. LAHOUSSE, professeurs ordinaires respectivement aux facultés de droit et de médecine, ont été nommés chevaliers de l'ordre de Léopold.

Par arrêté royal du 23 décembre 1899, la croix civique de 1^{re} classe a été accordée, pour plus de 35 années de services, à MM. C. VAN BAMBEKE, professeur émérite à la faculté de médecine ; F. MERTEN, chargé de cours à la

faculté de droit et aux Ecoles spéciales du génie civil et des arts et manufactures, et A. VERSCHAFFELT, secrétaire de l'administrateur-inspecteur de l'Université de Gand.

La médaille civique de 1^{re} classe a été accordée, pour plus de 25 années de services, à M. J. NOSSENT, professeur ordinaire à la faculté de droit.

PROGRAMME DES COURS ET DES EXAMENS

Un arrêté royal du 20 février 1900 a institué, dans les facultés des sciences des Universités de l'Etat, les grades et diplômes scientifiques de candidat, de licencié et de docteur en géographie, en vue de compléter l'enseignement dans ces facultés par un programme d'études supérieures conduisant à la connaissance des sciences géographiques. Il sera procédé aux examens pour la collation de ces grades et la délivrance de ces diplômes conformément aux prescriptions de l'arrêté royal du 29 juillet 1869.

Les cours de la candidature en géographie figurent au programme de l'année académique 1900-1901 ; la licence en géographie sera organisée ultérieurement.

Par dépêche du 9 janvier 1900, M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique a approuvé la modification proposée par la faculté de droit, consistant à transférer de la première à la seconde épreuve de l'examen de docteur en droit « les titres VI à XVII et XX du livre III du Code civil », et à reporter de la deuxième à la première épreuve du même examen les « éléments du droit des gens ».

POPULATION

Le nombre des étudiants inscrits au rôle est de 757. Ce chiffre présente une différence de 14 en plus avec celui de l'année dernière.

Les inscriptions se répartissent comme suit :

Faculté de philosophie et lettres : 63. — Faculté de droit : 128. — Faculté de médecine 163. — Faculté des sciences : 66. — Ecole du génie civil : 213. — Ecole des arts et manufactures : 124.

EXAMENS

Pendant les sessions d'octobre 1899 et de juillet 1900, 565 inscriptions ont été prises pour des examens académiques à subir à l'Université de Gand ; 535 récipiendaires se sont présentés aux examens ; 30 ont fait défaut ou ont été empêchés pour motifs légitimes. De ces 535 récipiendaires, 371 ont été admis, savoir : 20 avec la plus grande distinction ; 43 avec grande distinction ; 88 avec distinction ; 220 d'une manière satisfaisante. Le nombre des admissions, pour les récipiendaires qui ont été soumis aux diverses épreuves, dépasse donc la proportion de 69 % ; l'année dernière elle était de 71 %.

Aux Ecoles du génie civil et des arts et manufactures 385 récipiendaires se sont fait inscrire pour subir les examens ; 255 ont satisfait aux épreuves exigées par les réglemens. Parmi ces derniers, 10 ont obtenu de 800 à 900 points sur 1000 ou la *grande distinction* ; 46 ont obtenu de 700 à 800 sur 1000 ou la *distinction*.

Il a été également conféré 22 diplômes ou certificats scientifiques dont 3 avec *grande distinction* et 4 avec *distinction*.

CONCOURS UNIVERSITAIRE

M. MEES, Jules-Louis, d'Hingene, a été proclamé premier en histoire, et M. VAN DURME, Paul-Léon, de Gand, premier en sciences anatomo-physiologiques ou

biologiques, *ex aequo* avec un concurrent. Le jury a proposé l'impression, aux frais de l'Etat, du mémoire rédigé à domicile par chacun d'eux.

Depuis l'institution du concours universitaire en 1841, il a été conféré un total de 172 médailles. Sur ce nombre, l'Université de Gand en a recueilli 75 ; celle de Liège suit avec 52 médailles ; les Universités de Louvain et de Bruxelles en ont obtenu respectivement 24 et 21, pas même le tiers de celles qui nous sont échues. La supériorité de notre Université est d'autant plus significative qu'elle est la moins peuplée ; en tenant compte de la population, l'Université de Louvain, pour être sur la même ligne, devrait compter *huit* fois plus de lauréats qu'elle n'en a réellement.

Si l'on embrasse la période qui a suivi la réorganisation du concours universitaire en 1877, c'est la faculté de médecine de Gand qui tient la tête avec 10 médailles ; celles de Louvain, de Liège et de Bruxelles en obtiennent respectivement 9, 6 et 5.

CONCOURS POUR LES BOURSES DE VOYAGE

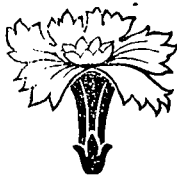
M. MEURICE, Joseph, d'Arlon, ancien élève de l'Université de Gand, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, a obtenu l'une des bourses de 4000 fr. prévues par l'article 55 de la loi du 10 avril 1890.

CONCOURS POUR LES FONCTIONS D'INGÉNIEUR

Pendant l'année académique écoulée, sept anciens élèves de notre Ecole du génie civil se sont présentés aux concours pour les fonctions d'ingénieur de l'Etat. Tous ont été admis, savoir deux à l'administration des ponts et chaussées et cinq à celle du chemin de fer.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque s'est accrue pendant l'année 1899, de 7254 volumes. Il a été communiqué 15641 volumes, et 3150 ouvrages ont été donnés en prêt à domicile. — Le nombre des lecteurs ayant signé sur le registre d'entrée s'est élevé à 12,500.



A LA MÉMOIRE
DE
M. GASTON DE RUYTER

Candidat-Ingénieur

décédé à Gand, le 26 octobre 1900, à l'âge
de 22 ans.

Notre camarade DE RUYTER s'était distingué au concours général de l'enseignement moyen et continuait à la section des constructions civiles de notre Université la série de ses succès.

Excellent cœur, modeste, franc, d'une complaisance rare, DE RUYTER s'était fait des amis de tous ceux qui l'approchaient.



UNION DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE GAND

Nous nous bornerons à donner quelques renseignements nécessaires sur l'*Union des Anciens*, à laquelle s'est affiliée, du reste, en séance du 15 juin 1898, la *Société générale des Étudiants libéraux*.

Les membres de l'Association se réunissent chaque année en assemblée générale ordinaire le troisième dimanche de novembre.

Chaque membre paie une cotisation annuelle de cinq francs au moins.

Le comité pourra admettre, en qualité de membres protecteurs, tous ceux qui, alors même qu'ils n'auraient jamais été inscrits à l'Université de Gand, déclarent adhérer aux statuts et s'engagent à payer, à titre de rétribution annuelle, la somme de vingt-cinq francs au moins.

L'Association se propose de nouer et de resserrer, entre les anciens étudiants, des liens de fraternité et de solidarité et de contribuer, dans la mesure de ses ressources, à la prospérité de l'Université.

Composition du comité pour l'année académique 1900-1901.

MM. E. BRAUN, bourgmestre de Gand, *président*

V. DENEFVE et L. MONTIGNY, professeurs à l'Université, *vice-présidents*.

H. LEBOUcq, prof. à l'Université, *secrétaire-trésorier*.

H. BODDAERT, avocat à Gand, *secrétaire-adjoint*.

MM. O. AMELOT, notaire à Gand. — FIERENS, avoué près la Cour d'Appel à Gand. — VANDENBOSSCHE, juge de paix du canton d'Oost-Roosebeke. — L. HALLET, avocat près la Cour d'Appel à Gand. — Ch. GEVAERT, docteur en médecine à Gand. — Ch. SERIACOP, docteur en médecine à Gand. — DERAIVE, docteur en médecine à Gand. — I. RONSSSE, docteur en médecine à Gand. — SIMONIS, conducteur des ponts et chaussées à Gand. — L. DEPERMENTIER, professeur à l'Université de Gand, ingénieur principal des ponts et chaussées. — J. B. MÉNART, ingénieur à Liège et J. MASSAU, professeur à l'Université de Gand, *membres*.



CERCLES UNIVERSITAIRES

I. Société générale des Etudiants libéraux

(Fondée le 17 décembre 1875)

ANNÉE ACADEMIQUE 1900-1901

COMMISSION

MM.

DE GEYNST M., *président.*

BOLLE H., *vice-président.*

SERESIA A., *secrétaire.*

BEYAERT P., *secrétaire-adjoint.*

COLINET J., *trésorier.*

BEGAUX V., *trésorier-adjoint.*

DELHAYE A., *bibliothécaire.*

SLAVOFF, *bibliothécaire-adjoint.*

BYL A., *porte drapeau.*

BRAUN E., *commissaire.*

WALIN G., *commissaire.*

REGNART J., *commissaire.*

LEROUCQ G., *commissaire.*

LISTE DES MEMBRES

I. MEMBRES D'HONNEUR

MM.

Biddaer, E., ingénieur.

Bruneel, I., ingénieur.

Callier, A., prof. à l'Univ.

Carmen, L., lieut. d'art.

MM.

Claus, A., médecin.

Crombé, A., avocat.

De Geynst, M., étudiant.

Delepaulle, H., ingénieur.

MM.

De Paepe, C. conseiller. honor.
Cour de cassation.
Discailles, E., prof. à l'Univ.
Dupureux, A., médecin,
Falmagne, E., ingénieur.
Février, E., ingénieur.
Gaspar J., ingénieur.
Gevaert, H., industriel.
Heyvaert, avocat.
Lamborelle, P., médecin.
Limbourg, G., ingénieur.
Marinus, E., ingénieur.

MM.

Montfort, artiste-lyrique.
Neelemans, L., médecin.
Pineur, O., ingénieur.
Poissonnier, A., médecin.
Ruwet, M., chef de station.
Soum, M., artiste-lyrique.
Suetens, V., ingénieur.
Thooris, A., avocat.
Van Wetter, P., prof. à l'Un.
Waxweiler, E., ingénieur.
Willequet, E., avocat, ancien
représentant.

II. MEMBRES HONORAIRES

MM.

Adam, A., ingénieur.
Adam, L., docteur en médec.
Aelterman, C., ingénieur.
Albo, étudiant.
Anglade, D.
Arendt, P., médecin.
Balieux, E.
Baloux, E.
Baré, F., avocat.
Bauters, B.
Bayens, E., négociant.
Behaeghel, Th., médecin.
Bedinghaus, E.
Biot, Ach., ingénieur.
Boddaert, H., avocat.
Boddaert, E., médecin
Boen, E., médecin.
Bultot, J.
Burgraeve, P., avocat.

MM.

Buysen, pharmacien.
Caramin, G.
Carbannelle, L., avocat.
Carpentier, V., ingénieur.
Choquet, E., ingénieur.
Christophe, G., avocat.
Colot, G., ingénieur.
Conard, J., ingénieur.
Coolen, avocat.
Cottignies, R., brasseur.
Coune, G., ingénieur
Courtois, A., conducteur des
ponts et chaussées.
Crombez.
Crusener, avocat.
de Baere, J.
De Block, médecin.
De Cavel, O.
De Clercq, C.

MM.

De Cock, J.-B., cand -not.
De Coninck, O., ingénieur.
De Cosseaux, avocat.
De Croly, médecin.
De Heem, ing. en chef, directeur des ponts et chaussées.
De Heem, F., avocat.
De Heem, P., ingénieur.
De Keghel.
De Keulenaere, A., cand.-not.
De Lanotte, G., pharm.
De Lattre, J., ingénieur.
De Meulemeester, A., avocat.
Derbaudenghien. A.
De Ridder, C., ingénieur.
De Ridder, J., avocat.
De Rudder, O., avocat.
De Saegher, R., avocat.
De Schryver, C., avocat.
Deschpins, F., pharmacien.
De Vigne F., ingénieur.
De Waele, L., ingénieur.
Deuninck, A., avocat.
De Weirdt, O., cand. not.
Doignies, A.
Dryepondt, C., pharmacien.
Duez, G.
Du Bois, A.
Dumont, P., ingénieur.
Dumortier.
Ephremidi, A.
Eleutheriade, J. C.
Everaert, E., avocat.
Faber, E.,

MM.

Fanard, F., conducteur des ponts et chaussées.
Fontaine, J., avocat.
Fontaine L., avocat.
Frings.
Frison, J., cand.-notaire.
Ganshof, A., avocat.
Gevaert, C., médecin.
Goemaere. G., avocat.
Gongora, V., ingénieur.
Hallet, L., avocat.
Hambursin, F., lieutenant.
Hannikenne, G., ingénieur.
Haenecour R., ingénieur.
Heine, G., ingénieur.
Houtsagher, L.
Ide, F.
Jacques, ingénieur.
Janssens, E., médecin.
Jouret, E., avocat.
Jouret, brasseur.
Kremer, H., ingénieur.
Lambert, G.
Lamborelle, A., médecin.
Lampens, G., avocat.
Leblanc, E., ingénieur
Lescrinier.
Le Preux, J., cand.-notaire.
Lippens, M., avocat.
Liefmans, C., avocat.
Lorent, H., professeur,
Lossent, Josse.
Macq, ingénieur.
Maistriau, V., avocat.
Marichal, O., médecin.

MM.	MM.
Marquet, F., avocat.	Teirlinck, G.
Masquelier, L., ingénieur.	Thiers, G., cand.-not.
Menten, C., ingénieur.	Thiry, C.
Merget, N., conducteur des ponts et chaussées.	Thooris, P., médecin.
Mertens, B., ingénieur.	Thyon, C.
Mombel, G., ingénieur.	Toen, A., médecin.
Neelemans, J., ingénieur.	Tontlinger, conducteur des ponts et chaussées.
Noël, Ch., médecin.	Trillé, A., pharmacien.
Notebaert, notaire.	Van Damme, A., ingénieur.
Pauloff, S.	Vanden Bogaerde, A.
Pede, O.	Vander Meersch, P.
Pennart, M.	Vander Ougstraeten, A., av ^t .
Philippart, médecin.	Vander Stegen, A., ingén.
Poll, J., avocat.	Van der Stegen, G., ingén.
Poll, M., avocat.	Vander Stricht, O., médecin.
Ramlot, R., ingénieur.	Vandevelde, A., assist ^t à l'Un.
Ragenu.	Vandevelde, G., avocat.
Roland, V.	Van Dooren, O.
Ronsse, A., médecin.	Van Engelen, G., ingénieur.
Ronsse, Ch., médecin.	Van Graeve, H., avocat.
Ronsse, I., médecin.	Van Hove.
Ruyssen, pharmacien.	Van Impe, avocat.
Saffre, G., ingénieur.	Vandevelde, D., médecin.
Sapin, E.	Van Overschelde, J.
Sabbe, professeur.	Van Sieleghem, W., avocat.
Saroléa, J., ingénieur.	Van Schoote, E., cand.-not.
Seriacop, médecin.	Varlez, L., avocat.
Sinave, L., ingénieur.	Varlez, P., avocat.
Snoeck, A.	Verdeyen, Ch., ingénieur.
Stadler, ingénieur.	Verdeyen, J., ingénieur.
Stas, J., médecin.	Verbeke, J., avocat.
Stas, O., candidat-notaire.	Versavel, industriel.
Steels, O.	Walton, F., avocat.
Steenhauter.	Würth, G., avocat.
Story, A., avocat.	

MEMBRES EFFECTIFS (*)

MM.		MM.	
Amar, b ^d Frère Orban.	c. c.	Cambier, S., pl. Laurent, 15.	M.
André, E., r. basse des Champs,	c. c.	Capel, Fl., r. Agneau, 20.	c. c.
17.	C. C.	Carbonelle, E., r. Flandre, 70.	
Angenot, A., r. Conscience, 7.	G. C.		A. M.
Balieux, H., r. de la Vallée, 5.	P. L.	Carlier, J., r. Femmes, 106.	c. c.
Begaux, V., r. Agneau, 14.	A. M.	Cavenaille, J., b ^d Léopold, 25.	M.
Berger, M., b ^d Parc, 14.	C. C.	Claes, E., r. Ch. Quint, 73.	D.
Beyaert, P., r. Conscience, 9.	A. M.	Cnapelinckx, E., r. digue Brabant	
Beyaert, G., r. Conscience, 9.	A. M.	36.	G. C.
Billiard, R., r. Biloque, 3.	C. C.	Colinet, J., r. Flandre, 35.	G. C.
Menin.		Collignon, C., r. Guillaume Tell,	
Biervliet, r. Cornet de Poste, 104.		27.	S. C.
Ledeberg.	G. C.	Colson, R., r. St-Michel, 4.	M.
Blondeel, J., b ^d Citadelle, 15.	M.	Cox, P., r. du Ponton, 7.	C. C.
Boddaert, F., r. Baguettes, 140.			
	C. C.	De Backer, J. P., Gavere.	D.
Bolle, H., r. Hainaut, 16.	D.	De Backer, M., b ^d Gazomètre.	
Bolsée, H., r. Avenir, 47.	G. C.		A. M.
Bonnet, L., ch. Courtrai, 32.	C. C.	De Beil G., r. Savaen, 14.	P. L.
Bousin, G., r. courte Violettes, 21.		De Beil, J., r. Savaen, 14.	D.
	C. C.	De Blicck, W., r. Corne, 6.	C. C.
Braun, E., pl. Commerce, 3.	A. M.	De Block, P., r. Guillaume Tell,	
Bracq, r. Abattoir. 10.	C. C.	33.	PH.
Buysse, M., Wetteren.	A. M.	De Clercq, r. Conscience.	C. C.
Byl, A., r. digue Brabant, 7.	A. M.	De Decker, J., pl. Calandre, 7.	
			P. L.
Callebaut, r. Thierry Martens,		De Geynst, M., r. Ledeganck, 4.	
Alost.	A. M.		A. M.

(*) Légende : P L = philosophie et lettres ; D = droit ; N. = notariat ; M. = médecine ; SC. = sciences ; PH. = pharmacie ; C. C. = constructions civiles ; G. C. = génie civil ; A M = arts et manufactures ; S. C. = sciences commerciales ; S. P. — sciences politiques.

r. — rue ; b^d boulevard ; q — quai ; p. — place.

- MM.
- De Kerchove, ch. Courtrai, 12. A. M.
- Delhaye, A., r. Forge, 27. A. M.
- Delille, F., av. St Jean, 14. M.
- De Mars, C., r. Chanoines, 56. M.
- Demece, J., r. Femmes, 81. P. L.
- Deppe, A., b^d Citadelle, 116. A. M.
- De Poortere R., r. long-Verger, 3. P. L.
- De Thieu L., r. Femmes, 106. C. C.
- De Tilloux, G., Selzaete. A. M.
- De Vigne A., b^d Zoologique, 19. A. M.
- De Vrees, r. N^{ve} St-Pierre, 109.
- De Waele H., b^d Citadelle, 59. G. C.
- De Werpe, p^t r. BelleVue, 106. A. M.
- De Wier, G., r. Arnold, 4. M.
- De Welf, A. M.
- D'Hollander, E., r. Baguettes, D. 13.
- Discry, A., r. digue Brabant, 74. A. M.
- Dickmann, E. r. Omelette, 7. C. C.
- Djodjonoff, H. b^d Citadelle, 125. M.
- Doclot, A., r. Agneau, 20.
- Douroff, N., r. Van Monckhoven, 28. D.
- Dumont O., r. Courtrai, G. C.
- Dupont L., r. Bruxelles, 35. C. C.
- Eggen, r. Guinard, 20. D.
- Estienne, H., b^d Citadelle, 19. C. C.
- MM.
- Feys, P., r. Guinard, 4. C. C.
- Fontaine, R., r. Van Hulthem, 53. M.
- François, G., r. Jordaens, 15, A. M.
- Gay, M., pl. Laurent. A. M.
- Gilbert, R., r. Guillaume Tell, 52. A. M.
- Glitschka, Ch., r. Flandre, 82. M.
- Glaudot, P., b^d Château, 5. C. C.
- Gobbe, O., r. Guinard, 2. A. M.
- Goffart, G., r. Vallée, 46. A. M.
- Graveline, E., r. Foulons, 6. A. M.
- Hargot, G., r. d. Brabant, 38. G. C.
- Hapiot, Bruges. D.
- Hebbelynck, A., vieux rempart, 30. A. M.
- Henrion, A., r. Guillaume Tell, 7. D.
- Heyse, L., r. digue Brabant, 71, C. C.
- Hiroux, L., r. Brabant, 15, C. C.
- Hoste, A., fossé St-Elisabeth, 14. C. C.
- Houzé, F., r. Foulons, 6. G. C.
- Hranoff
- Humblet, F., pl. St-Michel, 3. G. C.
- Jacobson, A., r. Plateau, 3. C. C.
- Joye, A., r. Concorde, 42. D.

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| MM. | MM. |
| Keon , R , r. Chaudronniers, 46. A. M. | Muller , H., r. Servantes, 16. A. M. |
| Kinart , F , r. St-Amand, 36. C. C. | Nakoff , P., r. Van Monckhoven. G. C. |
| Koïtcheff , P., r. Guillaume Tell. G. C. | Neiryneck , R., Coupure, 2. M. |
| 38. G. C. | Nonne , H., b ^d Béguinage, 24. A. M. |
| Lallemand , F., r. Savaen, 56. A. M. | Ohrem , A., r. Flandre, 50. A. M. |
| Laurent , J., r. basse-Champs, D. | Oungre , L., r. Miroir, 2. P. L. |
| 58. D. | Païcoss , r. Arnold, 4. G. C. |
| Leboucq , G., Coupure, 145. M. | Penneman , G., b ^d Lousbergs, 37. M. |
| Lebrun , b ^d Zoologique, 59. A. M. | Penneman , M., Coupure, 129. D. |
| Leclercq , r. Flandre, 37. A. M. | Pinoy , r. N ^o du Casino, 26. M. |
| Lefèvre J , r. Femmes, 38. A. M. | Pire , Edg., r. du Bac, 11. A. M. |
| Lemaire , A., r. Ecole Normale, A. M. | Poudeff , D., r. basse des Champs, G. C. |
| 32. A. M. | 58. G. C. |
| Lequeux E , b ^d Citadelle, 25 A. M. | Pons , Ch., r. Station, 7. M. |
| Lesaffre , N., r. Vallée. P. L. | Poppoff , A., r. Flandre, 68. G. C. |
| Lesseliers , r. Baguettes, 145. M. | Pourbaix , E., pl. Calandre, 7. C. C. |
| Mahy , G , Meulestede, 29. A. M. | Prevost , V., r. Agneau, 5. C. C. |
| Marchal , E., b ^d Léopold, 2. M. | Prisse , r. C ^{te} Violettes, 6. G. C. |
| Masereel , G , r. Verspeyen, 24. C. C. | Prisse , r. C ^{te} Violettes, 6. P. L. |
| Masui , M., b ^d Escaut, 40. C. C. | Predhom , b ^d Zoologique, 97. M. |
| Molitor , A., r. Sœurs Noires, 3. M. | Rapsaet , M., b ^d Château, 437. P. L. |
| Molitor , A., r. Vallée, 57. D. | Rapailerie , H., nouv. Marché M. |
| Monard , J., r. Femmes, 38. G. C. | au Bétail, 26. M. |
| Montigny , L., r. N ^o St-Pierre, A. M. | Ravaillon , J., remp. de la Biloque G. C. |
| 28. A. M. | 325. G. C. |
| Mouzin , Ch., b ^d St-Liévin, 87. A. M. | Regnard , F., q. Evêché, 14. A. M. |
| Mühlen , M. r. Josaphat, Bruxelles C. C. | |

- MM.**
 Regnart, L., q. Evêché, 14. c. c.
 Reychler, C., r. Hainaut, 19. D.
 Reyntjes, Courtrai. A. M.
 Rigidiotti, V., r. Léopold, 51,
 Anvers. P. L.
 Ritter, F., r. digue Brabant, 38.
 A. M.
 Ronsse, A., r. Van Hulthem, 72.
 G. C.
 Roque de Pinho Alv., r. Flandre,
 39. G. C.
 Roumen, P., r. Bréderode, 5. c. c.

Schoenfeld, r. Haut Port, 34. M.
 Schoep, A., r. Prairie, 60. PH.
 Schlugleit, r. Flandre, 52. G. C.
 Seresia, Alf., r. Foulons. P. L.
 Seresia, Ad., r. Foulons. C. C.
 Slavoff, N., r. Biloque, 28. G. C.
 Snoeck, L., r. Neuve St-Jacques,
 30. P. L.
 Stantcheff, b^d Léopold, 35. G. C.
 Stapelle, r. Van Hulthem, 66. A. M.
 Stephanoff, r. Plateau, 5. G. C.
 Soudan, E., r. Miroir, 2. P. L.
 Symays, r. Marnix. D.

Tedesco, J., r. longue Marais, 24.
 D.
 Temmerman, P., Lierre. C. C.
 Theodoroff, G., rue Blandin, 11.
 A. M.

Urbach, G., r. Conscience, 7. A. M.

Van Cauwenberghe, A., n^{elle} r.
 du Casino, 5. M.
- MM.**
 Van Damme, G., Lokeren. M.
 Van den Abeele, G., Termonde. M.
 Vande Mergel, J., r. des Champs,
 33. N.
 Vandemaele, F., r. Pont Madou.
 Vandenberghe, G., b^d Léopold, 14.
 A. M.
 Vandenhaute, C., r. du Renard, 2.
 P. L.
 Vanderstuyft, Ch., ch. d'Hun-
 delgem, 30. A. M.
 Van Eerenbrugh, Th., r. C^{te} Mon-
 naie, 13. C. C.
 Van Hool, r. des Foulons. A. M.
 Van Heddegherincq, r. Mertens,
 79. A. M.
 Van Imschoot, r. de la Forge, 27.
 A. M.
 Van Houtte, F., remp. Biloque,
 324. S. P.
 Van Ryswyck, Ch., r. Ch^s Quint,
 73. G. C.
 Vande Velde, G., Courtai.
 Van Volsom, E., r. d'Assaut. C. C.
 Van Waefelgem, r. basse des
 Champs, 17. C. C.
 Van Wetter, P., b^d zoologique,
 48. A. M.
 Van Wetter, A., b^d zoologique,
 48. C. C.
 Velghe, K., r. de l'Hôpital, 101. A. M.
 Verbrugge, J., r. des Baguettes,
 10. M.
 Verstraete, A., b^d Plaisance, 191.
 A. M.

MM.		MM.	
Verstraeten, V., pl. Calandre, 7.		Walin, G., Coupure. 26.	D.
	c. c.	Wellens, r. de la Forge, 27.	
Voets, E., r. du Jardin, 26.	D.	Williame, r. Ecole normale, 4.	
Votquenne, r. Plateau, 89.	c. c.		
Van Wetter, r. Baguettes, 27.			

II. Maison des Étudiants

L'institution d'une Maison des Etudiants répond-elle à une nécessité de la vie estudiantine? Telle est la question à laquelle nous n'hésitons pas à répondre affirmativement.

Au moment où, dans d'autres villes, à Bruxelles et à Liège notamment, il est question d'établir un organisme tel que nous sommes seuls, pour le moment, à posséder en Belgique, il ne paraîtra peut-être pas déplacé de poser ici les arguments que nous faisons valoir en faveur de notre opinion.

Certes nous ne voulons pas prétendre que la Maison des Etudiants soit également nécessaire à tous, car on nous objecterait immédiatement que les jeunes gens qui habitent en famille la ville où ils font leurs études supérieures, n'y trouvent qu'une utilité secondaire. Mais ce qui est certain c'est que même ceux là ne doivent pas rester indifférents à la question.

Voyons en effet ce qui se passe dans les pays étrangers où les étudiants sont parvenus à posséder des locaux immenses et splendidement aménagés. Les Anglais, les Allemands, les Français, pour ne parler que de ceux-là, ont parfaitement compris l'utilité qu'il y avait pour eux à localiser leurs Associations et à leur donner ainsi une existence qui, sans Maison, ne sera jamais que virtuelle.

Le groupement des divers cercles en un local unique ne peut que développer les sentiments de fraternité existant entre tous les étudiants ayant mêmes tendances, quel que soit leur lieu d'origine ou la carrière à laquelle ils se destinent. Il résultera forcément de cet état de choses une camaraderie plus réelle : les étudiants apprennent plus facilement à se connaître et à s'apprécier. Leurs connaissances elles-mêmes deviennent plus vastes puisqu'elles résultent d'un commerce plus étendu.

Voilà pour la question purement intellectuelle.

Laissant de côté, en outre, la satisfaction intime que chacun éprouve à se sentir chez soi, c'est à dire à ne dépendre de personne si ce n'est de soi-même, nous ajouterons que la Maison des Etudiants fournit à tous des avantages matériels considérables.

Mais pour qu'il en soit ainsi, il faut que chacun comprenne qu'en agissant dans l'intérêt de la Maison il agit dans le sien propre, et qu'il prenne à cœur la prospérité de notre institution.

Les étudiants se plaignent parfois du petit nombre d'entre eux qui fréquentent la Maison. Mais à qui la faute, si ce n'est à ceux qui la dédaignent et, lui préférant les cafés et restaurants de la ville, entraînent leurs camarades à leur suite.

Les étudiants qui nous ont précédé à Gand ont déployé une énergie considérable pour l'établissement de la Maison : l'Union des Anciens Etudiants nous prête encore une aide puissante et nous n'aurions même plus la force nécessaire pour maintenir une œuvre à laquelle jusqu'ici tout le monde s'était intéressé !

Espérons qu'il se produira sous peu un revirement complet dans la vie estudiantine et que notre local de la rue des

Vanniers sera bientôt trop petit pour contenir les fidèles de notre Fédération.

Le Comité d'administration pour 1900-1901 se compose comme suit :

Administrateur : A. MOLITOR.

Economes : J. BLONDEEL, A. BYL, A. DEVIGNE.



III. CERCLES FÉDÉRÉS

--

ANNÉE ACADÉMIQUE 1899-1900

—

I. Société générale des Etudiants libéraux

Rapport de fin d'année par un anonyme. ()*

Malgré l'affluence sans cesse plus considérable des cléricaux à notre Université, la situation de la Générale pendant 1899-1900 n'en a pas moins été prospère.

Les nouveaux se sont fait inscrire en grand nombre et

(*) Le Comité de publication n'a pu obtenir le rapport de fin d'année du secrétaire en fonction. BOLLE a fini par trouver un camarade assez poire pour consentir à lui faire rapidement quelque chose qui ressemblât à un rapport. Ce camarade c'est moi, l'anonyme d'en haut. Forcé de créer de toutes pièces, sans le moindre document et sur le champ, un rapport sur une année aux événements de laquelle je n'ai pas assisté, j'ai payé d'audace et j'ai fait œuvre d'imagination. En foi de quoi on me pardonnera, je l'espère, l'incohérence du susdit rapport.

leur jeune enthousiasme a triomphé du scepticisme passif et de l'indolence des plus anciens.

Mais si en toutes choses l'enthousiasme est d'un grand secours, il ne suffit malheureusement pas pour arriver. Malgré notre ardent désir de faire quelque chose d'utile, nos efforts sont restés stériles ; nous avons piétiné sur place.

Sans doute nous avons organisé quelques conférences de tout premier ordre : celle de M. le professeur Discailles d'abord qui, toujours également dévoué et bon, nous a tenu sous le charme de sa vibrante éloquence et de son excellente diction ; puis c'est M. Léon Errera, professeur à l'Université de Bruxelles qui, avec une clarté et une précision scientifiques, nous a exposé la question juive et a fait justice des arguments calomnieux et intolérants des antisémites ; c'est aussi M. Urbain Gohier qui a prononcé un réquisitoire écrasant contre le *Sabre et le Goupillon* ; M. Emile Vandervelde qui a bien voulu nous exposer dans ses grandes lignes le programme de son parti ; enfin le général Kraus qui nous a entretenu de la question militaire en Belgique. Mais pouvons-nous dire, en songeant qu'à cela seul s'est bornée notre activité : la tâche qu'il fallait remplir nous l'avons accomplie ?

Certains diront : oui ; je n'hésite pas à leur répondre : non.

En effet, quel est le devoir de l'étudiant libéral en matière politique ? Comment doit-il chercher à se rendre utile à sa cause pendant les années qu'il passe sur les bancs de l'Université ?

Je me permettrai de donner ici mon humble avis.

Parmi nous les opinions sont fort partagées ; les uns, pris d'une trop bouillante impatience, voudraient d'ores et déjà

se jeter dans la mêlée des partis, faire les meetinguistes, haranguer le peuple, etc., etc. Malheureusement, ces politiciens idéalistes souvent n'ont même pas les notions les plus élémentaires du programme qu'ils voudraient défendre. Libéraux par enthousiasme, atavisme, ou éducation, par foi puisqu'il faut le dire, ils s'imaginent convertir le monde par quelques mots grisants prononcés avec emphase. Ils semblent ignorer que la politique est une science, la plus délicate de toutes parce qu'elle les comprend toutes et qu'elle demande un travail souvent ardu et pénible. Ils ne songent pas qu'avant d'affronter cette lutte, il faut non seulement posséder des armes solides, mais encore savoir les manier avec dextérité et une prestesse que l'usage et une longue étude seuls peuvent donner. Du reste, il faut avant tout bien connaître la langue du peuple, en imposer plus par l'âge et par l'expérience, disposer d'un temps considérable et d'une liberté complètes, toutes choses qui nous manquent trop pour que nous puissions songer un seul instant à aborder la politique militante.

D'autres sont partisans du tape-à-l'œil. *Se montrer beaucoup* : voilà leur devise. D'après eux, notre unique but doit être d'affirmer notre vitalité aux yeux du public par toutes sortes d'exhibitions de drapeaux, de cortèges, par des conférences de toute nature, qui souvent n'ont rien à voir avec le libéralisme. C'est sous l'impulsion donnée par ce parti de la montre que nous envoyons des délégations avec bannières à des enterrements, à des fêtes libérales ; que nous organisons des causeries artistiques et autres.

Non seulement ce système est puéril et vain, mais il est dangereux parce qu'il nous donne l'illusion d'une activité toute factice et improductive.

D'autres enfin estiment que l'étudiant, en dehors de ses heures de cours et de celles (peu nombreuses, ô combien) qu'il consacre à les étudier, ne doit songer qu'à se divertir : la Générale doit donc être une société de pur amusement.

On conçoit que sous l'influence d'opinions si diverses et si incompatibles, nos efforts se perdent sans aucun fruit en de multiples directions, et que l'énergie des uns s'enlise dans l'inertie ou la mauvaise volonté des autres. — Qu'y a-t-il à faire dans l'occurrence ?

Je crois que nous devrions d'abord nous entendre sur le but que nous nous proposons : ce but ne doit pas être de faire de la politique active pour laquelle nous ne sommes pas mûrs, ni de promener en hurlant nos drapeaux par les rues paisibles de la ville, ni uniquement de nous amuser.

L'étudiant libéral, quoi qu'on ait dit, a un devoir à remplir. Ce devoir, pour être effacé, n'en est pas moins de la plus grande utilité. L'étudiant doit semer aujourd'hui ce qu'il récoltera plus tard. Il doit se préparer aux luttes futures par une étude consciencieuse des sciences politiques et sociales, s'accoutumer à parler en public, se perfectionner dans la langue du peuple, étudier les divers programmes, surtout ceux de ses adversaires, chercher leurs points faibles, ceux qui prêtent à l'attaque. En un mot, il faudrait que, pendant les quatre, cinq ou six années d'université, il acquit les connaissances théoriques nécessaires pour pouvoir se lancer dans la vie, s'occuper avec fruit de politique militante. La Générale devrait être l'école qui formerait des apôtres fervents et énergiques de la liberté, du progrès, en un mot du Libéralisme, comme les séminaires sont les écoles qui forment les soldats de l'armée active du parti clérical.

Depuis bien longtemps on déplore l'indolence du parti libéral, son inaction, la léthargie dans laquelle il semble plongé ; on se plaît à lui opposer l'activité des cléricaux.

Une des raisons de cette activité, c'est qu'ils possèdent un organisme complet, une véritable administration de propagande ; ils façonnent les cerveaux dès la plus tendre enfance dans leurs collèges ; leur éducation laisse une empreinte indélébile sur les intelligences qui leur sont confiées, tend uniquement à en faire de bons combattants pour la foi. Mais c'est dans les séminaires surtout qu'ils forment leurs agents électoraux ; les prêtres et les évêques qui en sortent exercent leur action jusque dans la moindre des communes ; ils s'adressent quotidiennement au peuple et, à l'époque des élections, leurs prêches ressemblent plus à des harangues politiques qu'à des sermons sur l'Évangile.

Quels sont les soldats que, logiquement, nous devons opposer à cette milice ? Ce sont ceux qui, sortis de nos universités, ont joui d'une culture intellectuelle étendue, ont ainsi les capacités voulues, les talents, la justesse de raisonnement, l'éloquence nécessaires pour la combattre. Entrés dans la carrière libérale, ils ont ainsi une liberté, une indépendance beaucoup plus grande et ils en imposent plus de par la position sociale qu'ils occupent. Si dans chaque localité un intellectuel libéral, prêchant régulièrement nos doctrines, se dressait en face du prêtre, peut-être les résultats seraient-ils meilleurs.

Au lieu de cela, que se passe-t-il ? L'étudiant libéral, entré dans la vie active, devient presque toujours un bon bourgeois indolent que la politique occupe fort peu et qui croit s'être acquitté de tous ses devoirs envers son parti quand il a voté aux élections au dessus du nom du candidat libéral.

Et quelle est la raison de cette indolence ? Je crois qu'il n'est pas difficile de la démêler. En effet, les années universitaires sont l'époque la plus propice, la plus favorable pour recevoir une instruction politique théorique : la mémoire est encore assez vive pour garder une trace profonde de ce qu'elle apprend, la raison d'autre part, est déjà en pleine maturité et opère sur les éléments que la mémoire enregistre une action analogue à celle de la sève, au printemps, sur les bourgeons qu'elle fait grandir et s'épanouir subitement en feuilles et en fleurs. C'est la période de l'existence où les idées s'ancrent le plus profondément et ce sont surtout les idées acquises alors qui nous dirigent dans notre vie d'homme, qui l'influencent, qui en constituent en quelque sorte le *leitmotiv*.

Mais ce n'est pas seulement l'époque la plus propice, c'est aussi, pour la plupart d'entre nous, la seule pendant laquelle nous puissions recevoir cet enseignement ; car, une fois les études terminées, le jeune homme, tout entier au *struggle for life*, n'a guère le temps ni l'envie de s'occuper d'autre chose que de se créer une position.

Et plus tard, quand il y sera parvenu, le temps d'apprendre sera passé pour lui, sa mémoire ne sera plus assez plastique pour acquérir des connaissances dans un domaine tout nouveau. Entrée dans sa période de production, son intelligence ne fera fructifier que les idées qu'il se sera intimement assimilées pendant sa jeunesse. Si les idées politiques sont de ce nombre, il deviendra dans l'âge mûr un libéral militant, sinon il sera à tout jamais perdu en tant que force active pour son parti.

Or, pendant ces années d'Université, nous ne nous occupons point de politique soit manque d'entente, soit manque d'initiative de notre part, nous ne faisons aucun

effort sérieux pour fonder une œuvre utile et solide. D'autre part, les anciens et les chefs du parti libéral, que nous ne sollicitons du reste pas, nous abandonnent complètement à nous-mêmes

Il serait temps cependant de prendre une fois pour toutes une résolution énergique. Mais que faire ?

Voici les mesures qui seraient utiles, ce me semble, pour arriver à une solution :

I. Réunir les anciens qui nous sont restés dévoués et arrêter avec eux le programme d'un cours méthodique et progressif de politique théorique.

II. Leur demander de nous donner ce cours une fois par semaine par exemple, le soir. Peu à peu les étudiants les plus âgés dirigés et formés par eux s'essayeraient, à leur tour, à cet enseignement. Au bout de quelques années nous serions à même de nous tirer d'affaire tout seuls.

Tout le monde y aurait gagné ; les anciens se seraient perfectionnés dans l'éloquence politique, et se seraient fait des adhérents prêts à les soutenir plus tard ; nous nous serions préparés pour les luttes futures ; enfin le parti aurait ainsi à la main une élite dévouée de propagandistes qui, sitôt entrés dans la vie, lui seraient du plus grand secours.

Puisse le nouveau comité entendre ce pressant appel, et tenter énergiquement une réforme qui s'est déjà trop fait attendre.

II. Cercle des Etudiants Wallons Libéraux

Sous la présidence d'honneur de M. le professeur J. MASSAU
(Fondé en 1868)

Avant que de dire un dernier adieu à cette année académique écoulée, étudiants wallons libéraux, faisons ensemble un pèlerinage à travers les mille péripéties qui, pour la plupart, ont illustré notre société. Ce n'est pas sans une pensée d'amer regret, ni sans jeter un regard en arrière, que l'on dit adieu à une année aussi bien remplie que le fut celle qui, vaincue et épuisée, vient de disparaître dans la mystérieuse éternité, emportant avec elle nos bonnes ripailles, nos vieilles chansons, nos lazzi, nos quolibets, notre franc rire, enfin nos immortelles vadrouilles.

O toi, ô Déesse adorée, Déesse aux seins forts, aux hanches larges, au galbe provocant, Déesse qui, drapée dans un manteau bleu, a présidé aux destinées de la « Wallonne » durant ces 365 fois 24 heures, Immortelle Vadrouille, dressée sur ton piédestal de Triple, d'Audenarde, de Munich, de Bock et « tutti quanti », sois bénie mille fois et aujourd'hui, aide-nous à remonter le Calvaire d'iniquités que tu nous a fait commettre !...

La rigolade bat son plein. Après le souhait de bienvenue du président, on se gorge de multiples bouteilles d'Audenarde. Un rire inextinguible nous secoue tous. Les anciens vont tour à tour au piano débiter leurs chansons belles et honnêtes, car à la Wallonne tout le monde chante, tout le monde boit, comme tout le monde a la traditionnelle feuille de choux et l'affreuse bouffarde.

Enfin voici les nouveaux, on les baptise : ce n'est ni le baptême d'eau, ni le baptême de sang, mais le baptême d'Audenarde, qui doit laver chez eux le péché originel des timidités féminines et qui doit les préparer aux multiples assauts de la vie estudiantine. Avec quelle admiration on a vu le camarade VAN HOUTTE, à crasseuse mais glorieuse casquette, dans son œuvre gambrinusienne !... N'avez-vous pas eu le cœur en émoi, les jeunes ? lorsque le camarade LEQUEUX s'assit d'un coup, grâce à la profondeur incommensurable de son gosier assoiffé, sur l'éphémère divan des cornifères !... Combien de fois dans ces soirées charmantes, n'interrompit-on pas le camarade DE BLIECK dans sa scie « O là pauvre enfant, c'était pour sa mère », afin d'assister avec plus d'attention aux exercices de somnambulisme et de magie noire présentés avec tant d'ingénuité par certains d'entre nous, que les portraits des anciens et les bustes des professeurs s'en voilaient la face !

Mais trêve de bons mots, de conversations animées, de paris impossibles (DE WIER en sait quelque chose, hein GUST ?) et de refrains repris en chœur ; un cri résonne dans la salle sur l'air des lampions : « Une vadrouille ?... une vadrouille ?... » La séance est levée et bras dessus bras dessous, suivis et précédés d'un piquet de « pinnes », on vadrouille. Quel entrain ! Que de vadrouilles nocturnes à travers les rues qui retentissent de nos chansons ! Que d'intempestives visites aux modernes gynécées, à banquettes de velours, aux glaces rares redisant les frimousses scandaleusement fardées des vierges aux multicolores peignoirs. Ici des madones plates comme nos bourses jettent dans l'atmosphère écœurante leurs nombreux jurons devant les avalanches de verres s'affalant sur le parquet, en un concert délicieusement superbe. Ohé ! la

casse, crie un loustic simulant d'en retenir quelques uns afin d'en briser plusieurs autres encore. Là, d'autres madones, plus minces encore, cure-dents mobiles, échalas en mouvement, se montrent très gentilles, d'une gentillesse intéressée, n'aimant pas la flanelle, mais encore moins la casse. En ont-elles vu pourtant des flanelles !... Et de toutes les couleurs ! Que d'arpenteurs ces nuits là ! Combien d'entre nous se sont mirés au dessus des rigoles, rêvant de la puérilité des choses humaines, l'esprit vacillant sur des jambes balançantes pour dég...uster une dernière fois le nectar qu'ils avaient absorbé.

Nous passerons sous silence la rentrée au pigeonnier ; mais le lendemain il n'était pas rare de voir au coin des rues, des commérages entre patrons et patronnes, laquais et femmes de chambre, parlant d'une manifestation en masse pour protester contre les choses diverses, que l'aurore aux doigts de rose leur avait exhibées dans les chambres mi-closes et débordant de parfums de toutes sortes, musc et peau... d'Espagne.

Parmi ces soirées mémorables de l'an dernier, citons le tonneau des professeurs. Oh ma pauvre tête... Ce fut un jour terrible, que le jour du tonneau offert par nos membres d'honneur, MM. MASSAU, DE PERMENTIER et DENEFFE. La franche gaieté wallonne s'y était donné rendez-vous, je vous l'assure. Les amateurs de belles ripailles avaient sonné le hallali, les gorges sèches avaient entendu l'appel et ces zigues dont la casquette pourrait s'orner à juste titre d'une branche de houblon, étaient accourus des mille et un coins de la cité de la triple et des Artevelde pour venir savouer le breuvage ambré qu'on leur offrait à l'œil. On but, on siffla, et on n'a pas oublié la bonne chanson du camarade BLONDEEL, celle qui

déchaîna l'enthousiasme et prépara définitivement la soirée. L'effet fut sublime ; MASSAU emballé entonne la réponse à gorge déployée, DENEFFE s'esclaffe, DE PERMENTIER sent sa face s'illuminer. Ce fut encore l'occasion d'une sortie superbe sous l'œil plutôt « bienveillant » de dame police. Ce qui n'a pas empêché de procéder à une visite domiciliaire dans tous les lieux suspects afin de faire comprendre à des brebis égarées — et l'on en a vu — que la vertu est la mère du bien, dont les étudiants sont les cousins... par alliance !

S'en est-on payé des tranches... car la caisse était bien fournie : on en profita pour faire une proposition extraordinaire. Figurez-vous qu'une nouvelle hampe de drapeau était devenue nécessaire, le lion wallon surmontant l'ancienne se trouvant être trop lourd. Mais voyons, était-ce bien sérieux ? Comment, nous qui prétendons avoir de la poigne à défaut de pognon, comment avons-nous pu supporter l'injure de cette impuissance incroyable ?

Parmi nous tous qui avons le sang bouillant des méridionaux et le poing solide des athlètes, parmi nous qui ne reculons pas devant les gourdins ennemis qui aux heures d'orage se dressent menaçants, parmi nous donc ne pouvait-il s'en trouver un seul capable de dompter ce lion trop lourd !... Nous avons montré lors de la réception de la gent louvaniste, que nos bras savaient manier la canne et nous avons cané devant un malheureux bronze. O contradiction humaine !...

Ceci du reste ne nous a pas empêchés d'assister aux fêtes de Bruxelles. Les camarades ANDRÉ et LEQUEUX s'en souviennent... et le drapeau aussi. Ces messieurs ont vu la capitale... proficiat... on dit même qu'ils ont fait très ample connaissance avec les vitriers... Notre baudrier

lâchant nos compatriotes aima mieux partir pour Gembloux, sans qu'on n'en entendit jamais plus parler. Nous lui adressons un dernier adieu et un mot très sec pour le punir de son attitude de baudrier oublieux. La hampe, elle (la vieille naturellement), prévoyant notre ingratitude, ou par un de ces caprices qui n'appartient qu'aux hampes, s'en fut à la recherche de la fortune. Bruxelles ne lui seyait pas, sans doute, avec son bruit, ses lambics, ses cocottes, car elle prit la détermination subite de visiter la province. Et commença pour elle un voyage autour de la Belgique. Sa lubie passée, elle s'en revint, fourbue, anéantie, crottée comme une vagabonde, serrant la queue, portant bas l'oreille, craignant la fessée, au local où l'attendait notre anxiété. Mais on lui pardonna, quand on sut que les trains qui la transportaient, conduits par le R. P. Boom, avaient eux aussi battu la campagne !...

En délégation encore, les camarades X et Y, qui veinards, devaient nous représenter chez les Parisiens. Ils étaient officiels ceux-là, d'un officiel sévère et diplomatique. Aussi avait-on choisi les gens les plus sérieux de la collection. Non content de cela, craignant une surprise, un dévoué comprenant l'importance de la mission, et escomptant l'air respectable de sa magnifique barbe noire, se sacrifia pour escorter les autres, pour les tenir dans le chemin de l'officiel et pour les empêcher de se jeter à corps perdu dans l'orgie et les potins..., ces voies néfastes qui conduisent au... bloc. MOUZIN, puisqu'il faut l'appeler par son nom, revêtit ce caractère officiel. Il ceignit son écharpe (25 sous chez la modiste du coin) embrassa ses amis et... amies, fit une visite à son notaire et à son curé, et partit... Sa surveillance était nécessaire, aussi fit-il respecter ses amis. Demandez-le plutôt à ce haut person-

nage de St-Germain qui put entendre rouler au dessus de sa tête, comme le tonnerre, les périodes accumulées du « surveilleur » emballé... grâce surtout au champagne de nos bons Français. Comment se comportèrent les autres, l'histoire est muette sur ce chapitre. A peine avons-nous entendu dire que lorsque les Parisiens entendaient quelque chambard de ci de là, ils murmuraient entre eux : ce sont les Gantois. Mais ce n'est guère croyable. Le fait est que MOUZIN ne les approuva guère. Il rougit d'être de leur nationalité et devint Turc... et prince. Ah mince !... Passe encore Turc, mais prince ! L'exposition eut l'honneur de le saluer comme tel... On eut bien été étonné cependant si l'on avait vu ce prince, le soir venu, regagner mélancoliquement le haut d'un faubourg, où il partageait une modeste chambre avec un sien ami qu'il aida, paraît-il, de ses conseils prudents quand il lui fallut perdre ce qu'il avait de plus précieux et de plus cher !... Longtemps on parlera à Paris de ce jeune homme de lignée princière qui surveillait les officiels belges, étant lui même d'un officiel sévère et diplomatique.

Tous ces évènements se passaient sous la haute surveillance des différents comités. D'abord notre vaillant président Kiki-le-Grand donna sa démission pour des raisons tout à fait personnelles... och ma chère !!! Entre nous je crois que les jours de séance, il y avait quelque Junon ou quelque Iris qui, dans son b...oudoir paradisiaque, attendait avec trop d'impatience l'heure d'aller rejoindre son nouveau Jupiter. Et dame ! c'était peut-être long. Sous la présidence DELHAYE, rien de particulier. Ah j'oubliais... car c'est grâce à lui que Maître BOBÈCHE eut l'insigne honneur de prendre nos « balles » en photographie...

Ce fut la dernière sortie de la Société. Elle couronna

une année déjà si bien remplie par tant de faits illustres, qui, n'en doutons pas, donneront à la Wallonne un chevron de plus. Année académico-estudiantine, adieu ! Tu nous a procuré des plaisirs, merci ! Maintenant tu n'es plus qu'une brume diffuse qui bientôt sera dissipée par l'aquilon de l'oubli, nous te saluons encore. Tu as montré, une fois de plus, quel esprit de camaraderie vraiment sincère existe à la Wallonne : la gaité y règne en maîtresse et dissipe en quelques heures les déboires et les ennuis des études.

Et maintenant, ingrats peut-être, nous nous tournons vers ta sœur plus jeune, qui nous arrive les seins gonflés de mystères. Salut à elle et qu'elle soit la bienvenue, qu'elle soit ce que fut son aînée et nous la bénirons à son tour !

Quant aux étudiants wallons, ils continueront toujours leur marche en avant. Que tous viennent se ranger en rangs compacts autour de l'étendard qui crie nos volontés ! Qu'aux jours gais comme aux jours tristes, qu'aux jours de victoires comme aux jours de défaites, ils soient les vaillants rejets de la wallonnie libérale ! Enfin que chacun ait à cœur de faire progresser notre société. Ainsi nous élargirons le cercle qui nous enclôt, et nous travaillerons tous la main dans la main, pour la grandeur de notre race et le développement de nos idées.

La lutte d'ailleurs s'annonce belle. De nombreux adhérents promettent déjà de s'inscrire l'an prochain. Espérons que cette année saluera le centième membre...

AUG. LEMAIRE.

Voici la composition du Comité de cette année :

Président : ANDRÉ. — *Vice-Président* : COLINET. — *Secrétaire* : LEMAIRE. — *Trésorier* : G. BEYAERT. — *Porte-Drapeau* : REGNART. — *Bibliothécaire* : BEGAUX. — *Cornifère* : LEQUEUX.

III. Cercle Littéraire

Sous la présidence d'honneur de M. E. DISCAILLES

(Fondé le 2 février 1880).

L'ouverture de l'année 1899-1900 ne fut à la Littéraire qu'une formalité sans grande importance : les trois membres présents, après avoir tari la source de leur conversation, se mirent à douter de la perfection que la sagesse des nations attribue aux collèges à trois : ils bail- lèrent donc, s'étirèrent et votèrent la clôture de la séance et nous n'exhumerions pas du passé ce début qui manque de solennité, si cette réunion n'avait été marquée d'un incident qui passa inaperçu pour lors par suite de sa modestie apparente. Or, il est constant que les actes réputés bénins et insignifiants dans l'esprit des générations contemporaines, mettent un plaisir malin à se venger de cette opinion désobligeante, par les conséquences considérables qu'ils s'attachent dans l'avenir.

TÉDESCO avait pillé les rangées de livres qui s'étagent *molitorieusement* en notre bibliothèque et avait échafaudé patiemment une pile de volumes lorsque son président BIBI lui dénia — de ce ton plutôt... mielleux qu'on lui connaît — le droit d'ajouter un tome XIII^e à la collection qu'il voulait emporter. Le pauvre TÉDÉ croula donc sous la constatation que la pitoyable réalité, genèse des droits parmi les hommes, en avait même créé pour les Littéraires : car TÉ savait, en sa philosophie, que les droits sont des œillères à nous mises pour que point ne nous écartions de cette voie qu'il est commode à nos voisins de nous voir suivre ; aussi nos droits s'inspirant avant tout des goûts

et des besoins des autres sont une fâcheuse calamité et de méchants instruments de servitude !

TÉ pour lors fit crouler devant lui son tas de livres, cependant que croulaient ses rêves et, plein d'amertume, refusa pour l'avenir les services d'une bibliothèque que la volonté de ses bons camarades rendait tracassière et chiche de ses trésors : et c'est ainsi que toutes choses, bonnes bêtes en elles-mêmes, deviennent exécrables, parce que les hommes, les possèdent et leur impriment leur caractère.

Ce fut dans ces circonstances effacées que naquit à la Littéraire la question de la bibliothèque qui donna et donnera lieu encore à des débats mémorables : comme il est prudent d'idéaliser les meilleures causes par l'image d'un martyr, nous avons cru rendre service au grand parti de la liberté dans l'emprunt du livre en mettant en lumière cet holocauste resté trop inconnu.

... Mais dépêchons le plaisir de remuer de notre plume la multitude des petits faits, petits comptes-rendus, petites conférences et bonnes petites histoires dont regorge cette année de la Littéraire.

Et d'abord, ohé les bonnes petites histoires !

La Littéraire, pensez donc, faillit un jour devenir un cercle de théosophie ? L'énigme de la métaphysique avait hanté ses méninges et elle s'était lancée dans l'étude des plans physique, astral et mental ; elle s'enivra d'enthousiasme à l'idée de cette perfection mystérieuse qui couronne les multiples avatars révolus dans les plans précités et voilà-t-il pas, qu'elle voulut hâter le pas et s'élancer comme une petite folle vers ce lointain nirvâna ? Ainsi décida-t-elle un essai d'agape végétarienne car le dogme théosophique enseigne qu'à manger des légumes on se

rapproche notablement de la pureté idéale !... Or, le rijspap, les épinards, le céleri particulièrement, les pruneaux et les poires... ça l'a dégoûtée : ce qui signifie qu'un abîme sépare la gente théorie de la pratique grossière et que les aspirations idéales de la bonne Littéraire s'évanouirent par leur compromission imprudente en une bouffonnerie matérielle.

Une chute en amène une autre : c'est pourquoi les Littérariens devinrent d'affreux vadrouilleurs et c'est en leurs pérégrinations nocturnes qu'ils découvrirent cette vierge incontestable qui devint l'illustre Madame de la Littéraire. L'anoblissement de la jeune personne fut motivé sous tous les points de vue (?)... puisque, d'abord, ses traits renouvelaient la simplicité noble de la statuaire antique et qu'ensuite sa nature vigoureuse s'était accommodée de la flanelle chère aux Littérariens et de l'esprit effrayant qui les infecte. Une belle émulation anima TÊDÉ, Maître JULES, LUDWIG BARBATUS et BIBI — qui, soit dit entre parenthèse, se prévalait malhonnêtement de son titre présidentiel — et ce fut une cour charmante de ces frères érotiques aux pieds de la déesse nouvelle : et celle-ci laissait couler sur eux la lente caresse des longs regards de ses gros yeux et elle plissait ses bajoues marmoréennes en un sourire d'intelligence lorsqu'il arrivait qu'un sens daignait se dégager pour elle du langage fleuri de ses adorateurs.

Le soir du baptême de Madame de la Littéraire doit rester à jamais inoubliable !

La beauté — comme nous savons tous — est une force qui dirige le monde et son pouvoir inspire des actions héroïques. La Littéraire ayant trouvé sa Dame, pouvait répéter dorénavant les exploits des preux d'un autre âge.

Ce fut donc d'une âme impavide qu'elle pénétra dans ce local qu'on a dénommé *l'Olympe* dans une intention bien visible de dérision : de même que les chevaliers antiques n'hésitaient point à pénétrer dans les cavernes répugnantes où voletaient de toute part chauves-souris, corbeaux et hiboux pour y combattre le Génie du Mal gardé par des monstres hideux — de même les Littérariens s'engouffrèrent dans cette boîte à musique où planaient dans le chœur lugubre des notes fausses, les fades odeurs des parfums démocratiques et les senteurs non équivoques d'une clientèle louche... Ils allaient honnir bravement les laideurs physiques et morales qui sont vautrées dans les bras des sous-officiers et des maquignons... et ils se rangèrent en bataille autour du poêle. Alors l'un d'eux réunissant tout son courage, ramassa furtivement une orange pourrie qu'une nymphe avec un geste de dégoût, venait de jeter dans le bac au charbon ;... et puis, louchant de tous côtés pour s'assurer de l'absence bien réelle des regards indiscrets, le brave,... après mille hésitations... lança le fruit des Hespérides au plein milieu d'une blonde toison... dont la propriétaire furieuse se retourna en sacrant et chercha du regard le champion héroïque de la bourgeoise Vertu dont elle avait reçu cet anathème juteux. Or, celui-ci ayant pris une attitude indifférente, enlevait gravement quelques points anatomiques de poussière qui souillaient l'habit de son voisin... Et cependant la Gorgone dépêchait son inspection des visages, miroirs des consciences, et quand ses yeux tombèrent sur la frimousse de TÈ qui la narguait de son insolence coutumière, sans plus tarder, le pauvre reçut le fruit d'or à la tête ! Sur ce, l'action s'engage. TÈ, en fureur, pince ses lèvres blanches et ses petits yeux ronds font des efforts inouïs pour bondir hors

de leurs orbites profondes : lui-même plie l'échine et ses doigts crochus cherchent à terre le projectile et puis... vlan, l'orange réduite en bouillie par ses voyages trop répétés, vole et s'aplatit sur le masque de la jeune hétaïre qui beugle... se précipite... cherche des ustensiles destructeurs tout en lâchant pour notre ami les plus jolis noms des oiseaux. Ce fut encore ce bac au charbon malencontreux qui fournit l'instrument du pugilat : car il s'y prélassait un tisonnier gigantesque sur lequel notre amazone se jeta avec un cri de triomphe et une décision telle que les plus braves frémirent ; — cette façon d'épée tournoie dans le vide et ce sont des cris, des menaces, des protestations indignées ! TÉ clame son état de légitime défense et prend des mesures conservatoires de sa personne ; il accroît la distance qui le sépare de son adversaire par un rempart de chaises et de tables, mais le fer crochu gagne du terrain... : pan ! touché à la lèvre ! Une gouttelette pourpre sourd sous trois poils de moustache et la vue du sang fait entrer le conflit dans une phase nouvelle : On se forme en carré... VAN VOL tâte son six coups... les bras se lèvent... les pouces rentrent dans les poings... on hurle et les femelles poussent des cris suraigus,... des figures pâles sous des casquettes trop grandes surgissent de tous les coins. Alors la retraite commence glorieusement, face à l'ennemi qui nous déborde !

Devant le Vice ameuté bavant ses souillures les plus ignobles par l'organe de chipies poudrées et hystériques, Ceux de la Littéraire s'en furent lentement, dignement... mais sous une pluie de coups de tisonnier ; or, la conscience du devoir accompli les rendait stoïques car les horions et les coups sont légers aux âmes sereines !

Mais tandis que nous en sommes à redire les prouesses accomplies par la Littéraire dans ses sorties et à rire en nous-même au souvenir de ces folles équipées, voici que nous assaille la mémoire d'évènements hors de pair ! Que BIBI nous pardonne, ce ne sont malheureusement pas ses concerts sous les becs de gaz que nous visons par cette épithète annonciatrice, non plus que nous veuillons parler des marches de la Littéraire aux bals de la Générale : car enfin, il faut savoir se borner !

... Or donc, de très longue date déjà, il s'était agi d'organiser à la Littéraire des fêtes pour célébrer le mérite incontestable que nous avons d'avoir eu des prédécesseurs pendant vingt ans ! La chose eût pu paraître simple à concevoir comme à réaliser dans tout milieu moins habitué que le nôtre à s'appesantir longuement sur les causes et les effets des phénomènes. Pour trancher la question on dut convenir d'essayer prudemment des fêtes pour voir... comment ça se pratique et pour s'assurer aussi que le plaisir qu'on en retire vaut bien la peine qu'on en organise. Pour que notre expérience ait quelque valeur, force nous fut d'en faire de toutes les façons et voici, en espérant que cela puisse t'être de quelque utilité, mon vieux lapin de lecteur — deux modes de récréation que nous sommes en mesure de préconiser — après expérience faite :

1^o Sache qu'il est d'une gaieté toujours nouvelle de jouer garde-civique ! Ecoute, grison bedonnant et rhumatisant et meurs d'envie si cela peut t'être agréable !... Les bons Littérariens s'étaient métamorphosés en une phalange guerrière qui hurlait en répandant dans la rue sombre du Cornet de Poste une file d'épouvantables soldats :... en tête gigotait le grand Polèmarque dont le chef

était aurolé d'une blanche corolle de madapolam ;... derrière lui se ruaient des janissaires, la mine féroce sous leur fez, des lévites armés des queues de notre billiard..., Bibi-le-highlander qui avait passé ses pans par dessus sa culotte... et puis des madhistes échevelés qui déchiraient les ténèbres de leurs grands gestes démesurés ; enfin même — horresco referens — un pioupiou de l'armée belge ! C'est par le plus heureux des miracles que cette explosion de militarisme se termina sans chambarquement général et nous félicitons de grand cœur les braves gens qui échappèrent aux morsures venimeuses de nos spécimens particulièrement dangereux : les BIBI, les VAN VOL, les TÉDÉ, ayant en serre-file le maître JULES (rien pourtant du délicieux nationaliste !)

Mais il est un autre amusement bien plus recommandable encore : c'est ce que nous appellerons, si vous le voulez bien, le coup de l'inviolabilité du domicile.

TÉ ayant en cet échantillon de fêtes, abondamment mangé et bu énormément — sources d'éternelles jouissances dont on nous dispensera de parler — avait perdu avec sa soif et sa faim, l'humeur mauvaise qui le dévore de coutume, lui, si famélique déjà ! Il riait pour des choses innocentes et nous trouvait extrêmement aimables : et comme il se peut qu'il ait dans les veines du sang de gentilhomme — probabilité qu'il caresse avec l'amour de la certitude — il voulut se montrer magnifique : il nous pria de finir en ses salons cette soirée unique dans nos annales et nous convia à un thé prétendument exquis ; Nous n'en étions pas précisément à cette heure convenue où le high life prise ce breuvage ; mais nos libres esprits et nos estomacs éprouvés pouvaient s'accomoder du three comme du five o' clock, fut-ce même à un tour d'horloge près.

... A la lumière de quelques allumettes, nous nous glissâmes un à un, sous l'huis de TÉDÉ et, ce fut d'abord un défilé étrange entre deux rangées de supports en haut desquels papillonnaient avec grâce des chapeaux féminins : nous pénétrions ainsi dans l'antre enchanté d'une modiste. Puis nous nous engouffrâmes dans un escalier tire-bouchonnant et dans le silence qu'observaient nos fantômes montants, le bruit sourd des pas cadencés se répandait en pleine valeur et l'épouvante de cette ascension se trouvait relevée de ci, de là par le craquement sinistre d'une marche ou le raclage bref d'un pied qui trébuche et s'effondre...

Une lampe s'alluma : en un clin d'œil ce fut une prise de possession en règle des fauteuils, canapés, lits, édredons, matelas ! et dans cette ruade vers les sièges moelleux, il se produisait des chutes, des écrasements au milieu desquels fusaient d'énormes éclats de rire. Certains évincés revenaient à l'assaut, tentaient d'escalader le lit, arrachaient un oreiller, une couverture, un édredon, un traversin : ensuite, dans l'ombre des coins, c'était sous la protection tutélaire de chaises renversées, un vautrement triomphal d'où partaient de joyeuses apostrophes de défi...

Or, il était un citoyen que ce tapage infernal ennuyait et qui s'en alla requérir un gros brigadier de « pine » ; le proprio et son digne acolyte vinrent donc frapper à notre porte : c'était un toc-toc discret, qui demande en grâce qu'on l'écoute et, par compassion pure, nous entr'ouvrîmes : le baas et le pine plongèrent des regards effrayés dans la chambre chambardée et comme ce spectacle semblait les intéresser fort, ils manifestèrent l'humble désir de voir d'un peu plus près ? Mais un concert de protestations indignées les fit reculer aussitôt et GUST dit éloquentement :

—« Pine, weet-je, art. 10 van de constitutie!... Le domicile est inviolable : aucune visite domiciliaire ne peut avoir lieu que dans les cas prévus par la loi et dans la forme qu'elle prescrit ! Eh bien, weet-je, la loi n'a pas prévu le cas où nous viendrions à 3 heures du matin prendre le thé chez un camarade de mœurs honnêtes et nous disputer ses couvertures et ses coussins !... alleie... oust, buiten ! »

La porte se referma violemment et la retraite de l'autorité fut accompagnée d'une symphonie de rires.

Pendant ces graves évènements, le thé se préparait avec une sage lenteur par dessus la flamme de la lampe et l'on se relayait pour tenir le poëllon par la queue : le maître de céans doucement pochard, dirigeait les péripéties de l'infusion avec une gravité souriante et la bande continuait de se tordre : les uns avaient décroché des fleurets et brandissant leur arme gueulaient comme des cadets de Gascogne.., d'autres avaient ajusté des masques ou des gantelets d'escrime..., d'autres encore s'étaient improvisé des toges romaines dans l'ampleur des draps de lit... et tous s'abimaient en une mascarade insensée et dans la sarabande on voyait parfois passer la table de nuit, polkant aux bras vigoureux d'Oscar !

Quatre heures du matin : Le flot des Littérariens s'est écoulé fort heureusement par les voies naturelles que les hommes ont créé à cette fin et les draps de lit, vieux compagnons des délogements à la cloche de bois, pendent inutilisés à l'appui de la fenêtre.

Enfin Té-le-Misérable rentre seul en son quartier : les allumettes avaient flambé et la lampe disparu, par un enchantement macabre, ce qui fait que l'ombre était épaisse. Et soudain le proprio se heurte à des obstacles inattendus : il s'arrête... réfléchit prudemment... et plus il

s'oriente sûrement et plus ses prévisions sont trompées !

Hélas, où diable s'en furent sa table de nuit, sa lampe dont les lueurs auraient l'occasion si rare cependant d'éclairer un cataclysme ? Et puis, quoi ? Un seau sur son lit..?

...Et dans ce seau un œil qui trahit sa présence non point au feu de son regard... mais plutôt à de caractéristiques senteurs !

...Et les matelas, traversins, draps, couvertures, tous, les lâches, se sont évadés dans la nuit ! Et Tê tourna très longtemps à leur poursuite et comme il s'était harassé de fatigue dans cette exploration ingrate, il s'en retourna tristement à sa couche dépouillée, déplaça en lui demandant la permission grande, le receptacle nauséabond et fermant les yeux s'endormit sur ce lit de misère en murmurant : « Oh les cochons... quels cochons... chons, ch chch... ch... : son rêve commençait.

*
* *

A présent que nous rompons définitivement avec ces bonnes petites histoires de la Littéraire, nous avouons que le plaisir avec lequel nous nous y sommes complu si longuement, avait sa raison d'être ! En vérité, quelle meilleure entrée en matière, pour relater les occupations de graves intellectuels, que ce tableau avant coureur de leurs mœurs ? Car enfin, vous auriez été épouvanté si, d'emblée nous avions analysé très sérieusement et très méthodiquement le moral et les tendances de la Littéraire ; si nous vous avions dit, sans vous rassurer au préalable sur notre mentalité qu'on trouve parmi ces Littéraires, que vous venez de voir goûtant innocemment les joies de la vadrouille et de la gaudriole, des adeptes acharnés de toutes les catégories en ique et en iste : ...des logiques

avec eux-mêmes .. d'autres s'accommodant du système moins présomptueux et plus humain des résolutions contradictoires... ; les uns sont idéalistes, les autres sceptiques et mystiques... d'autres encore, idéalistes déçus, sont ancrés dans un affreux pessimisme et nient en dépit de tous les referendum que l'homme ait le droit de se reproduire ! On a compté des rationalistes, des optimistes zolaciens, mais l'espèce s'en fait rare ; on a vu des accouplements imprévus : un pessimiste farouche et logique épousa l'anatolienne et souriante théorie ; ensuite on dut écouter des individualités macabres qui élevaient l'autogobisme et le gâtisme à la hauteur d'un système philosophique... et nous sommes convaincu que nous n'épuiserions pas de longtemps cette énumération des théories prônées si, dépassant les grandes lignes, nous voulions mentionner les variations infinies qu'elles subissent au contact des divers tempéraments. Car nous avons la collection la plus remarquable de pointus, d'acides, de grincheux, de bilieux, de rogneux, de mordants, d'autoritaires, d'apathiques, de grossiers, de souriants, de jmenfichistes, de pleines lunes, de sanguins, lymphatiques, névropathes, etc... etc...

Il s'en suit qu'en débutant par nos bonnes petites histoires nous avons voulu prévenir humblement en notre faveur, en signalant tout d'abord les résultats splendides qu'obtient la Littéraire. Elle draine ces étudiants singuliers qui agitent en leur cervelle des idées bizarres, osant à cette époque de démocratie triomphante et de pullulement à l'infini, se complaire en des idées générales et rechercher des connaissances variées, au lieu de piocher en bons ouvriers les quelques branches qu'on leur enseigne ! La Littéraire rassemble donc ces éléments morbides et les fondant dans son creuset magique, métamorphose les

tempéraments les plus rebelles :... ils arrivent avec ces rêves fous que suscite l'orgueil de quelques lectures comprises ; ils clament contre les philistins, veulent des rébellions, sont tout flamme quand soudain ils aperçoivent des sourires et le lourd éteignoir de la vieille Littéraire désabusée s'appesantit sur eux : c'est la flamme mauvaise qui s'éteint. Amours propres, susceptibilités féroces des jeunes plunitifs sont garantis matés en cinq secs du moment qu'on franchit le seuil du cercle et, qu'on n'omet pas de payer sa cotisation : car ceci — on le comprendra aisément — est la condition « sine qua non » du perfectionnement moral que nous offrons.

Voilà, c'est notre façon à nous de rendre service à la société humaine à laquelle nous sommes si honorés, d'ailleurs, d'appartenir ! Les jeunes perdent chez nous leurs instincts subversifs ; ils entrent bientôt dans le concert rigolo des anciens, s'amuse et s'assourdissent avec eux, à grand renfort de paradoxes et de discussions abracadabrantes : ils soutiennent trente-six systèmes à la file, pensent blanc puis noir et s'habituent aux complexus intellectuels les plus kaléidoscopiques. Et cette fois c'est un signalé service qu'on leur rend à eux-mêmes en les obligeant à supporter chez autrui, comme en eux, les opinions les plus bizarres !

Enfin, après cette introduction dont on nous pardonnera la longueur disproportionnée, pour nos intentions excellentes, à n'en pas douter, voici la nomenclature des causeries et comptes-rendus de livres donnés cette année à la Littéraire.

Mentionnons d'abord d'une façon spéciale la conférence que M. Doudelet, l'artiste gantois bien connu, a donné au Cercle Littéraire : il a développé la question si intéressante du symbolisme dans la peinture et a obtenu parmi nous un succès bien légitime.

CONFÉRENCES : *L'idée de corps dans Taine ; La Bohême ; De la nécessité plutôt dynamique de faire des enquêtes sur les volets des bonnes villes européennes ; Parallèle entre le brahmanisme et le bouddhisme ; La chanson ; L'œuvre de Lemonnier ; Histoire de la Poésie et récitations ; Rabelais et le Gargantua ; Renan et la Vie de Jésus ; Sur la morale évolutionniste de Spencer.*

COMPTES-RENDUS DE LIVRES : *L'armature* (Hervieu), *Escal-Vigor* (Eeckoud); *Pierre Nozière* (France); *Dégénérés* (Provins); *Miarca* (Richepin); *Le Saint Pleur* (Richepin); *Contes drolatiques* (Balzac); *Jean Servien* (France); *Les Indes védiques* (M. Fontane); *Le Baiser* (N. Casanova).

Tel est pour cette année, le travail matériel que nous abattons bon an, mal an à la Littéraire et que l'on considérerait, non sans imprudence, comme le plus lourd de ce qui s'accomplit chez nous. Car, pour le dire, en termes sincères, ce que nous voulons : c'est grouper des individualités et provoquer la manifestation et le développement le plus libre de leurs idées dans le croisement de toutes les opinions et au milieu des affirmations les plus diverses ; mais c'est surtout bannir des rapports où se heurtent des conceptions contraires, l'âpreté avec laquelle les idées divergentes s'expriment trop facilement et répandre parmi les quelques uns que nous sommes une camaraderie... un peu sûre.

Ainsi pourrions-nous croire peut-être cette chose bien consolante, encore que très peu démontrée : que la fréquentation de nos semblables soit une source véritable de plaisirs aussi bien qu'une mesure de sagesse ?

Voici pour l'année 1900-1901, la composition du comité de la Littéraire.

Président : l'inévitable BILLIARD. — *Secrétaire* : VOETS le venimeux. — *Trésorier-bibliothécaire* : l'épouvantable MOLI-TOR. — *Délégué de la minorité antibibliothécaire et antidote du comité* : H. BOLLE. ACHE.

IV. Société libérale des Etudiants en Médecine

Sous la présidence d'honneur de M. le Pr. Ch. VAN BAMBEKE

(Fondée le 15 décembre 1880)

1900 moins 1880, ça fait 20. Oui, elle a ses vingt ans bien sonnés, notre chère Médecine ! Ce qu'elle a dû en voir de belles, pendant ses quatre lustres d'existence ! Ce qu'elle a dû en entendre ! La Médecine a toujours eu la réputation d'être la plus joyeuse, la plus bruyante, la plus turbulente des sociétés d'étudiants. Elle ne l'a du reste pas volée cette réputation ! Assistez à un tonneau de la Médecine ! Vous m'en direz de belles. Une horde d'individus buvant, criant, chantant, hurlant, fumant, crachant, gesticulant, beuglant, et ça pendant toute une nuit ! (Pour la Médecine, la nuit finit quand le jour paraît, c'est logique !)

Cette année, la Médecine a, comme toujours, bu, crié, chanté, etc., mais, avouons-le, moins et plus bas qu'autrefois. Les tonneaux étaient un peu fort espacés, les séances un peu courtes.

Le turbulent entrain qui ne cessait jamais d'animer les réunions, s'était légèrement refroidi. Ah oui ! aujourd'hui nous n'avons plus de ces brillantes soirées dont parlent encore avec enthousiasme les anciens ! Elles sont loin, les séances où plus de cent étudiants se pressaient altérés, autour de longues tables chargées de chopes, où l'on se disputait à qui ferait le premier entendre ses talents, qui de chansonnier, qui de pianiste, qui de monologueur, où l'on suppliait à deux genoux le président d'ordonner de remplir les verres ! Oui, ils sont loin, très loin ces temps là ! Mais, que voulez-vous ? est-ce notre faute si la Médecine ne compte plus actuellement que 45 membres, elle qui jadis en avait 130 ! Est-ce notre faute s'il n'y a plus de libéraux ! Nous avons

beau faire de la propagande chaque année, auprès de tous les nouveaux étudiants en Médecine, nous avons beau crier à tue-tête et sur tous les toits de la ville, les multiples avantages de notre société, c'est à peine si annuellement un ou deux de ces nouveaux étudiants, daigne se faire inscrire au nombre des membres de la Médecine, en se faisant un devoir de ne jamais assister à une séance !

Ne soyons cependant pas ingrats ! Cette année, nous avons eu à baptiser cinq nouveaux carabins ; c'est énorme ! et sur plusieurs d'entre eux nous fondons les plus grandes espérances !

Figurez-vous qu'ils ont déjà assisté à deux tonneaux sur trois ! Voyez le progrès ! Preuve évidente que la Médecine ne périlite pas si fort qu'elle en a l'air. Notre nombre est tombé de 130 à 45 ; c'est une petite diminution ; confiteor. Mais qu'est-ce que ça fait ? Si peu nombreux que nous soyons, nous avons parmi nous d'excellents éléments qui assureront encore à la Médecine plusieurs années d'existence. Ainsi, prenons par exemple le Gros, notre président, vous ne connaissez pas le Gros ? Oh ! vous y perdez ! Le Gros est si gros qu'il sait à peine marcher ; ça ne l'empêche pas de faire marcher toute la société. A chaque tonneau, en sa qualité de président, il se croit obligé de faire un petit speech ; quand par hasard il est à court de paroles ou d'idées, il boit à la santé de la société et tout le monde vide sa chope à fond. Ce qu'on en boit pendant le discours présidentiel ! Ça et le muzikantje de Lewèten, suffisent parfaitement à vider tout un tonneau.

Et Chambard, cet excellent Chambard ! en voilà bien un qui a le talent d'animer nos réunions !

Médecine, ne crains rien ! Si longtemps que Chambard restera étudiant, tu vivras, tu prospèreras. Tu as encore de nombreuses années devant toi ! Vis-les !

Dois-je parler de Penne qui charme ses spectateurs par l'exhibition de ses pieds dressés en haute école ? Ce brave Penne emploie ses membres inférieurs comme nous autres, communs.

des mortels, nous employons nos bras. Figurez-vous qu'il ramasse des crayons, des bouts de cigares, des allumettes, avec ses pieds. Il fume sa pipe avec ses pieds, il vide une chope à fond, tout ça avec ses pieds ! Faut voir ce que Darwin penserait de ça !

Voilà deux trois exemples de célébrités à la Médecine. J'en passe, ô combien ! et des meilleures ! Vous parler de personnages tels que Gust, Bertje, Pierlo, Kaarel, Schoen, Kaka, Apollon, etc., etc., serait abuser de votre patience et mettre par trop leur modestie à l'épreuve.

Taisons-nous donc !

Bouc.

V. Cercle universitaire des Colonies scolaires

(Fondé le 28 janvier 1895)

Tout notre compte-rendu ne sera qu'un long merci à ceux qui pendant cette année nous ont permis de poursuivre utilement notre œuvre humanitaire.

Les étudiants libéraux, bien décidément réconciliés avec le cercle des Colonies, ont tenu à rivaliser de dévouement. Tous étaient pleins d'ardeur, et le Comité, tout heureux de se voir si largement secondé, n'avait pas craint de se montrer exigeant. Il fit maint appel au zèle des membres, et toujours il trouva plus d'appui qu'il n'en avait espéré.

C'était en janvier. La jeunesse universitaire venait de recevoir dignement une horde d'étudiants de Louvain. On avait cogné pendant toute la journée, et en plein milieu des troubles, les Colonies donnaient une représentation au Théâtre Minard. Aussi quel entrain, quel souffle de jeunesse dans la salle ! La vaillante compagnie d'art « *Le Diable au Corps* » faisait les frais de la soirée. Pièces d'ombres des mieux

réussies, chansonnettes et monologues pétillant d'esprit brabançon furent salués de vigoureux bans et de larges applaudissements. Et c'est ainsi que le cri de guerre de la journée se termina le soir en un long éclat de rire.

Et puis au Carnaval, ce fut la bande joyeuse des pierrots blancs qui s'éparpilla dans les rues de la ville. Ils collectaient, et laissaient en récompense dans chaque maison, une bribe de la gaité qu'ils semaient autour d'eux. Ils étaient si gentils, ils avaient tant d'entrain, ces bons pierrots, que partout on leur fit fête et que la collecte fut bonne, très bonne. Le soir, comme au printemps se réunissent les pierrots dans les grands arbres, les membres des Colonies se retrouvèrent dans les principaux cafés de la ville pour chanter aux bourgeois attendris les bienfaits de la charité. Chants et bouquets furent distribués à profusion, et plus d'une jeune Gantoise sentit ce soir battre son cœur pour un de ces braves garçons qui préféreraient les plaisirs humanitaires aux beuveries stupides du Carnaval.

O la bonne, la joyeuse vision que celle de ce gros pierrot, qui pendant une demi heure, dirigea avec une maestria incomparable, l'orchestre au bal du Grand Théâtre ! Il est si bon de se bien amuser et de pouvoir se dire que sa joie peut aussi être utile à tant de petits malheureux !

Mais à côté de nos membres, il en est d'autres aussi que nous devons remercier. Pour eux c'est en des circonstances tristes qu'ils avaient pensé à nous. La mort leur avait enlevé un être aimé, et nous nous faisons un douloureux devoir de répéter nos compliments de condoléances à Madame Emile De Smedt, à Monsieur et Madame Beirnarts, à Monsieur Milnes, à Mademoiselle et Monsieur J. De Backer et à Monsieur Joseph De Smedt.

Par la grande générosité des Gantois, par le constant appui de tous nos camarades, nous avons pu, mieux que les années précédentes, organiser notre sixième colonie. Trente-cinq enfants des écoles communales ont été envoyés à Middelkerke, sous la direction de notre infatigable ami ten Berge. Les

copains qui ont visité notre installation à Crocodile — car il en est enfin venu quelques-uns cette année — ont pu voir combien les gosses étaient heureux et combien aussi ils avaient profonde au cœur la reconnaissance pour les étudiants libéraux.

Mais que ce ne soit pas seulement à trente cinq déshérités que s'adressent nos bienfaits. Tâchons de réaliser ce rêve grandiose de pouvoir, pendant quelques semaines, arracher un nombre considérable de fils d'ouvriers, à l'atmosphère si dangereusement mauvaise de la grande ville. Unissons tous nos efforts, et que les jeunes viennent nombreux à nous pour nous seconder dans notre tâche et pour reprendre avec ardeur la succession de ceux que les hasards de la vie vont envoyer loin de l'Université de Gand.

L. H.

Le Comité pour 1900-1901 :

Président d'honneur : G. LAMPENS. — *Président* : E. BRAUN.
— *Vice-Président* : R. NEIRYNCK. — *Secrétaire* : A. VER-
STRAETE. — *Trésorier* : L. HEYSE. — *Commissaires* :
J. COLINET et C. VAN RYSWYCK.

VI. Compagnie d'art « Le Navet »

Sous la papauté d'honneur du victe JEAN de la MARLOUSERIE

(Fondée au siècle dernier)

La marotte de l'étudiant est de fonder des sociétés et il est très rare de rencontrer deux étudiants réunis sans qu'ils ne constituent, même à eux deux, un cercle quelconque.

Aussi existe-t-il dans le monde étudiantin un nombre très considérable de sociétés, les unes plus utiles que les autres, je n'en doute nullement.

Pourtant il y avait une lacune à combler (vieux cliché); car

si ces cercles sont les uns sérieux et les autres... peu sérieux, s'occupent les uns de gaudrioles et les autres de politique, il n'en était aucun parmi eux s'occupant d'Art. (x)

Un jour donc, une poignée de braves, une poignée d'audacieux, tous gens d'esprit et de talent, décidèrent de faire de l'Art pur, de l'Art pour l'Art !

Aussitôt dit, aussitôt fait, et bientôt l'idée et en même temps la semence, germa : peu après, on vit sortir de terre une petite plante chétive, malingre, portant à peine quelques feuilles.

De longues discussions surgirent entre ces hommes d'Art, qui malheureusement n'étaient guère botanistes, au sujet de l'espèce à laquelle le petit végétal appartenait.

D'aucuns le voulaient « Rave », d'autres « Radis », d'autres même, suprême ironie, le voulaient « carotte ».

Heureusement il était mieux que tout cela : lorsqu'il fut complètement développé on l'arracha de terre et on constata qu'*on avait* affaire à un « Navet » ! (Salut ! Hurle profane !)

Un Navet ! Mais non pas un navet ordinaire, non pas un de ces navets trompeurs, à la panse rebondie mais creuse et desséchée, non : c'était un Navet de race, un Navet bon enfant, gros, blanc, dodu, juteux, croquant sous la dent, sentant bon la terre puissante qui l'avait engendré.

Bientôt notre Navet obtint les palmes académiques : les Colonies scolaires le nommèrent membre d'honneur de leur cercle.

Dans la suite il eut bien des tribulations et, quoique légume unique, devint un véritable hochepot (plat universel).

Car l'âme du Navet passa d'abord, suivant les lois de la métempsychose, dans le corps d'un petit chat noir, nerveux, joueur, frondeur, aux yeux vifs et pervers et qui dépassa vite en verve et en esprit ce fameux chat noir de Monsieur le Seigneur Sâlis.

Puis le chat, fatigué sans doute, d'ombres, chansons, poésie,

(x) Pauvre Littéraire ! Quelle tuile. (N. D. L. R.)

se transforma en une « *Société anonyme au capital de quarante millions de francs pour l'exploitation des gogos et des imbéciles* ».

La société doubla, tripla, quadrupla très rapidement son capital, tant la richesse et la facilité d'exploitation du filou étaient grandes !

Enfin le chat subit encore une transformation : il devint un succédané de la « comédie française » et ici encore se révéla son essence artistique et supérieure. M. Coquelin y était avantageusement remplacé par un nommé Bobèche et l'incendie par... une lanterne plus ou moins magique (?)

Actuellement il est encore tel quel, mais Dieu sait ce qu'il en adviendra. Vous donner des détails précis sur cette « comédie française » m'est défendu, car les statuts sont absolument secrets.

Qu'il vous suffise de savoir que les membres sont tous gens à l'esprit délicat et fin, tous artistes de talent et d'avenir : je crois d'ailleurs vous l'avoir déjà dit.

Pourtant je veux vous citer leurs noms, afin que plus tard, devant l'œuvre de l'un d'eux, vous puissiez dire avec orgueil à la foule admiratrice et bête, mais ignorante du précipice immense qui existait toujours entre Lui et vous : « Jadis je fus de ses amis ! »

ZUT !

SOCIÉTAIRES-ACTIONNAIRES :

Pape-Financier : Apollinaris.

Roi-Régisseur : Bobèche.

Sbire : Prout pou les mouches.

1^{er} Mécanicien : Apenta, la (k)reine des eaux de table.

2^d » Kikronce.

1^{er} Organiste : Tem.

2^d » Un Gay navet.

Académiciens : { Anryens.
Assur.
Moulator (et à travers).
Ache.
Barbarossa.
Georges de Limet.
Martin.
des Marolles.
Bijou de la Margelle.
La Joie.

Grand invisible : Wigglen.

Petit invisible : La « Marche à l' » Etoile.

Saule pleureur unique : Carlos.



CERCLES NON FÉDÉRÉS

—

Le « 't Zal Wel Gaan »

Cette société d'étudiants flamands, a bien justifié sa devise durant l'année académique 1899-1900 : le « 't Zal Wel Gaan » a bien marché !

Un grand nombre de conférences scientifiques, littéraires et politiques ont été données soit par des professeurs dévoués tels que MM. P. Frédéricq et Vercoullie soit par des anciens membres, soit par les membres eux-mêmes. Ces conférences qui constituent à chaque séance, la partie sérieuse de la soirée, ont attiré chaque fois la grande majorité des « 't Zal Wel Ganers ». Naturellement, après conférence, discussion, etc., venait chaque fois la partie gaie, où la musique, le

chant et même quelquefois la danse, amusaient l'assemblée : gloire à nos grands chanteurs, Oscar Dumont, le président, Balieus, Lesaffre, Eu'teel et bien d'autres encore, qu'il serait trop long d'énumérer.

Des tonneaux ! N'en parlons pas : ce n'est pas le 't Zal qui se rend coupable de pareils exploits : cette société est trop digne ; ce sont les membres, qui, de temps en temps, fêtent si bruyamment Bacchus : il y en a qui boivent jusqu'à quinze triples par soirée.

N'importe, quand ils boivent, c'est qu'ils ont soif. Disons à ce propos que dans les moments critiques, ces infâmes buveurs, savent, ont su discuter jusqu'à une, deux heures de la nuit, quand il s'agissait de la prospérité de leur cercle ; le lendemain de cette nuit mémorable — on dirait presque une nuit du 4 août — le petit Louis fut arrêté en rue par un agent de police : il poussait à toute vitesse une charrette, transportant une minerve en plâtre de la Maison des Etudiants au café de la « Bécasse ». On a transpiré ces jours-là.

— Quoi ! le 't Zal a déménagé et ne fait plus partie de l'association des étudiants *libéraux* ?

— Non.

— Et il n'est plus « Geus en Vlaming » ?

— « Ah ! si, mon cher : on l'entonne presque à chaque séance, ce grandiose « Chant des Gueux » ; ce sont des gens opiniâtres, que ces « 't Zal Wel Ganers », ils ne veulent plus même chanter le fameux « Leeuw van Vlaanderen » quoique ce soit là une chanson flamingante, et cela, rien que parce qu'il semble que les calotins se soient approprié cette chanson ! Et leur université néerlandaise, ils la demandent, ils la réclament : ils s'entêtent. Ils discutent à chaque séance, publient des manifestes, et vont jusqu'à convoquer un congrès dans ce but, ensemble avec leurs ennemis politiques, les étudiants calotins. Le compte-rendu détaillé de ce congrès se trouve dans leur almanach de l'année passée. Vous voyez, cette question de l'université flamande absorbe pour le

moment tous leurs efforts, mais dans leur cœur, ils sont si « gueux » !

— Et à propos, ne saurais-tu pas me dire si dans l'almanach du 't Zal de 1901, on donnera in extenso les motifs de leur séparation de la Fédération ?

— La chose y est en détail à la page XLVI.

Société des Étudiants Bulgares

La Société des Étudiants Bulgares dont la création date déjà de 1886, a pour but le développement intellectuel et moral de ses membres : d'une part elle suscite entre ses membres des conversations dont l'objet porte sur les différents domaines de la science ; elle organise des conférences et provoque des discussions sur les questions sociales qui se posent, soit à l'étranger, soit dans le pays d'origine des membres. Mais d'autre part, la société poursuit encore un but qui lui est cher : c'est de grouper les Bulgares, dans l'éloignement de leur pays natal et d'en faire un faisceau étroitement uni.

La Société reçoit les principaux journaux qui sont l'organe des différents partis de Bulgarie ; elle est abonnée également à plusieurs revues et permet ainsi à ses membres de suivre dans leur pays le cours des événements politiques et sociaux.

Pendant l'année académique 1899-1900, la société comptait en son sein, tous les Bulgares faisant leurs études à l'Université de Gand : c'est bien la meilleure preuve de son utilité et de sa prospérité.

Les membres de la société se réunissent aussi souvent que leurs études le permettent et que l'intérêt de la société l'exige.

Le Secrétaire pour 1901.

N. PENTCHEFF.



INSTITUT SUPÉRIEUR DE BRASSERIE DE GAND

Société Générale des Étudiants Brasseurs

Depuis bon nombre d'années sont réunis sous un même drapeau tous les élèves de l'Institut de Brasserie ; ils forment ainsi une association des plus prospère, s'abstenant de toute manifestation politique.

Le but de cette société est d'établir entre tous les étudiants de l'Institut des liens de solidarité et de les mettre en relation avec le corps professoral, qui est toujours représenté aux séances.

A chacune de ces réunions, on entend un professeur développer un sujet d'intérêt général ou un jeune brasseur qui prend son essor et qui du haut de la tribune expose devant camarades et professeurs sa thèse parfois discutée, parfois approuvée.

Pendant ces réunions qui ont lieu une fois par mois, est-il nécessaire de le dire, la bière coule, coule, coule... et les « Ingénieurs des Industries de fermentation », parviennent parfaitement et sans être nombreux pourtant, à vider leur tonneau sans trop de difficulté.

Président d'honneur : VAN LAER (Directeur des études à l'Institut, professeur de chimie à l'Institut de Brasserie et à l'école des Mines de Mons).

Président : NÈVE.

Vice-Président : DE GROOF.

Secrétaire : LOSSIGNOL.

Trésorier : OEDENKOVEN.

Pompier : HUGÉ,

Société libérale des Etudiants Brasseurs

Le 23 janvier 1894, il s'est formé une association sous le nom de « Société Libérale des Etudiants Brasseurs ». A côté du but, de réunir en un même faisceau les étudiants libéraux de notre Institut qui se sentaient naturellement poussés l'un vers l'autre, notre société libérale se propose d'armer ses membres pour la lutte du libéralisme et du progrès ; à cet effet elle organise des conférences, suivies de discussions politiques.

Et régulièrement les soirées de ces réunions se terminent par une petite fête où chacun apporte son concours : l'un se met au piano, l'autre fait entendre sa chansonnette, un troisième dit son monologue.

Ainsi, la libérale vivait son train, suivant toutes les manifestations politiques : c'était le bon temps!... lorsque par suite de la négligence du comité de l'année 1898-1899, la société s'éteignit, et le drapeau de la société restait là....

Mais, cette année-ci dans un élan d'enthousiasme, produit par l'éclat des fêtes de la « Société Générale des Etudiants Libéraux de l'Université de Gand » (Nous les remercions), les élèves libéraux de l'Institut, reprirent le drapeau bleu abandonné et se groupèrent autour de lui.

Ils retrouvèrent en M. Hallet, leur professeur, le même soutien qu'avant la chute de 98 ; M. Hallet reprit également la Présidence d'honneur.

Parmi les membres d'honneur les plus assidus, nous citerons MM. Mélard et Cottignie.

Le nouveau comité se compose comme suit :

Président : Fritz OEDENKOVEN.

Secrétaire : Gaston PATERNOTTE.

Trésorier : GOSSE de GORRE.

Commissaire-Bibliothécaire : MILDE.

Porte-Drapeau ; HUGÉ.



Cercles universitaires étrangers

INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE
D'ANVERS

Il est triste de devoir constater que la bonne vie d'étudiant tend à disparaître complètement dans notre université commerciale.

C'est tout au plus si quelques rares « anciens », fidèles aux vieilles traditions, suivent encore régulièrement et avec fierté le noble chemin que tracèrent leurs joyeux prédécesseurs.

Envolées les belles vadrouilles de l'Association, les monômes imposants et les folles séances qui firent la renommée de notre Institut !

La principale cause de la dégénérescence de la vie estudiantine à Anvers est le manque de camaraderie ; on ne rencontre plus cette douce amitié qui unissait les étudiants et faisait leur force : elle a fait place à une indifférence complète.

Il en est de même pour la politique ; l'enthousiasme d'antan s'est dissipé et malgré tous les efforts du Comité de la *Société générale des Etudiants libéraux*, la propagande organisée à l'Institut, n'a pas donné les résultats qu'on avait osé en espérer.

Malgré toutes les conférences données par des hommes

éminents du parti libéral et la distribution gratuite du journal *Liberté* et de nombreuses brochures, les étudiants ne témoignaient qu'un profond désintéressement pour la politique.

Parmi les principales conférences, je citerai spécialement celle de M. Louis Strauss, sur le « Libre-Echange » et celle de M. l'Avocat Stoffels sur « la Jeunesse et le Libéralisme ».

Plusieurs camarades se sont dévoués pendant le Carnaval pour collecter au profit du Cercle « Diesterweg » et ont ainsi augmenté le budget de cette belle œuvre de 1500 francs.

On aurait pu croire pendant le premier trimestre, que grâce au dévouement de son nouveau président, LEFÈVRE, l'*Association des Etudiants* aurait pu faire renaître à la bonne vie d'étudiant mais hélas, là aussi les efforts du comité se sont butés contre l'indifférence générale. Toutefois les fêtes de « rentrée » ont pleinement réussi : de nombreux étudiants de toutes les universités du pays étaient venus augmenter le nombre des participants.

Le Cercle Wallon, si joyeux dans le temps n'a même plus de séances, et c'est grâce à quelques membres dévoués que le Cercle flamand peut encore subsister.

Pour ce qui regarde les cercles des étrangers, excessivement nombreux à Anvers, les uns ont été croulés par des dissentiments entre membres, les autres ne comptent plus que quelques adhérents.

Le Cercle des Etudiants catholiques tâche de réunir le plus de membres en leur offrant de nombreux banquets.

Quant aux joyeux cercles, tels que le « Kilo-Club », le « Couïon Club », le « Billard club » on n'en parle même plus.

Enfin partout et en tout désintéressement et indifférence.

J. G.

COMITÉS :

Société générale des Etudiants libéraux.

Secrétariat : 51, rue des Peintres.

Président : GRFLL. — *Vice-Président* : RACKOWSKY. — *Secré-*

taire: BURCK. — *Trésorier*: BYRONT. — *Porte-drapeau*: CHEVILLE.

Fédération des Etudiants.

Président: CHARRON. — *Secrétaire*: MOSTADE.

Association générale des Etudiants.

Président: LEFÈVRE. — *Vice-Président des Sciences*: THEUNISSEN. — *Vice-Président des fêtes*: HEIDSICK. — *Secrétaire général*: ROSZ. — *Trésorier général*: BONIVER. — *Porte-drapeau*: AMERLINCK.





UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

Association générale des Etudiants

Subsiste, appuyée sur son grand principe de défense du Libre Examen. Assez peu active cette année, n'en reste pas moins en tête des cercles. A failli réaliser la Maison des Etudiants tant rêvée; aspire à coordonner l'année prochaine les cercles de faculté en une fédération. Se préoccupe de créer et de soutenir une vie universitaire intense; n'y est guère parvenue jusqu'ici; espère réussir un jour. Semble d'ailleurs sortir dès maintenant de son apathie, après sa brillante fête artistique du 7 février et avant sa traditionnelle revue du 1^{er} mars. Célébrera l'année prochaine son 5^{me} anniversaire et organisera à cette occasion des fêtes qui marqueront dans nos souvenirs étudiantins. Mérite qu'on s'y dévoue et qu'on l'appuie de toutes ses forces, tant pour ses tendances nettement libérales que pour le rôle important qu'elle doit jouer dans notre organisme universitaire.

Président : Charles DAM (médecine.) — *Vice-Président* : Albert DEVÈZE (droit). — *Secrétaires* : DUWAERTS et DUBOIS (polytechnique). — *Trésorier* : DE GRAEUWE (médecine).

Cercle des Etudiants libéraux

Toujours prospère, toujours plus actif, l'enceinte universitaire ne suffit plus à l'exubérance de son tempérament combattif ; roulant des yeux de boule-dogue toute l'année sur les faits et gestes des cléricaux à l'Université ; tantôt jetant plus loin et plus haut des regards de rêve vers l'avenir du parti libéral.

Ses œuvres hors l'Université : un almanach de propagande, œuvre de la Presse ; multiplie ses conférences publiques et ses conférences intimes ; a le premier scellé l'union des Etudiants libéraux belges au dernier congrès et veut la conserver et la resserrer, en faire un nœud gordien pour les autres partis.

Comité :

Président : BOUCHÉ. — *Vice-présidents* : OEDENKOVEN, HUYSMANS. — *Secrétaire* : JORIS. — *Secrétaire-adjoint* : JANSSEN. — *Porte-drapeau* : BOUTY. — *Trésorier* : POIRY.

Comité de propagande :

Président : BOUCHÉ. — *Secrétaire* : RAEMAKERS. — *Membres* : OEDENKOVEN, PERGAMENI, JANSSEN, MANGIN, ANSPACH.

Cercle des Etudiants Wallons (*)

Se développe toujours : très actif et très florissant. Créée et développe entre ses membres une réelle et profonde intimité. Unit les Wallons dans une même et joyeuse existence de vrais étudiants. Entretient soigneusement le feu sacré de la fraternité estudiantine dont il reste hélas ! si peu d'étincelles encore.

(*) Ces cercles n'ayant pas fait parvenir leurs notes en temps utile, nous n'avons pu indiquer que partiellement et pour quelques uns la composition de leur comité.

Président : MASURE. — *Vice-président* : LAGACHE. — *Secrétaire* : SOUPART. — *Trésorier* : GODECHARLES.

Vooruitstrevende Studentenkring

Exact pendant aux étudiants wallons. Défend les principes flamands, mais sans acrimonie et sans flamingantisme outré. Fait et fera certainement beaucoup d'adeptes à la cause de l'égalité des langues. Energiquement libéral et progressiste. A pris l'initiative pour la Belgique de la pétition en faveur de l'arbitrage.

Président : GELUYCKENS.

Association des Etudiants de Médecine

A beaucoup prospéré cette année. Très active. Défend surtout les intérêts de nos sympathiques carabins. A offert à tous les cercles une petite fête charmante qui nous restera comme un bon souvenir. Vivra longtemps, comme les médecins d'ailleurs, puisque les loups ne se mangent pas entre eux.

Président : LAGACHE. — *Vice-président* : LANGELEZ et RUTTEN. — *Secrétaire-général* : HICQUET, G.

Cercle Polytechnique

Sans président. Très actif. Forte cotisation qui sert à organiser des excursions et l'enseignement pratique. Un des plus anciens de l'Université Libre.

Secrétaire : DESCHRYVER.

Cercle des Sciences

Très bruyant, « très vadrouille », très joyeux. A fêté solennellement son 10^e anniversaire : le compte-rendu en viendra d'autre part. A atteint, semble-t-il, son apogée,

car il compte 150 membres effectifs. Nous lui souhaitons de conserver cette brillante situation.

Président : POULEUR. — *Vice-président* : BONNICHON. —
Secrétaire : DESMET.

Cercle de Philosophie

Tout jeune, vient de se créer. Devise : Libre-Examen, Art, Philanthropie. Début brillant. « Il grandira... » bien qu'il soit bruxellois.

Président : FAUCONIER. — *Vice-président* : POIRY. — *Secrétaire* : THÉRÉMIN. — *Bondisseur* : DENIS, G.

Cercle des Nébuleux

Célèbre entre tous les cercles et toutes les universités. Organise de « chauds bals » et s'offre, dit-on, des fêtes étranges auxquelles le vulgaire n'a pas accès. A de multiples correspondants qui lui préparent le terrain pour des excursions annuelles dont ses membres se déclarent enchantés. Tous bons et francs camarades d'ailleurs, les Nébuleux, le cœur sur la main, la tête près de la... casquette ; mais superbes vadrouilleurs tout en ne se désintéressant pas des choses de l'esprit.

Vénérable président : GODCHARLES. — *Conscientieux secrétaire* : MALBRUN.

Cercle universitaire borain

Seize années complètes d'existence glorieuse qu'il porte allègrement. Une dix-septième qui est entamée et qu'il compte terminer par une magnifique manifestation de fraternité estudiantine.

Pas beaucoup de membres, mais des membres dévoués, travailleurs, que l'on voit partout et toujours gais.

Son esprit : celui d'une famille anticléricale dont tous les membres s'idolâtraient mutuellement.

Son but : faire de la philanthropie.

Son espoir : voir le Siècle futur.

Son Comité : G. LIÉNARD, *président*. — P. DASCOTTE, *secrétaire*. — ED. PREUX, *trésorier*. — C. DRUART, *porte-drapeau*.

A. L.

Cercle Luxembourgeois

Très intime, très restreint, mais n'en correspond que mieux à un sentiment d'étrouite et franche amitié.

Stella

Travaille activement sous ses « consuls ». Se développe beaucoup. A su par ses fêtes se donner un nom parmi nos cercles. Veut sincèrement surélever les tendances estudiantines jusqu'à l'art et jusqu'à la science. Semble pouvoir espérer une prochaine réussite.

Président : SOGHEM. — *Secrétaire* : HIGUET, R.

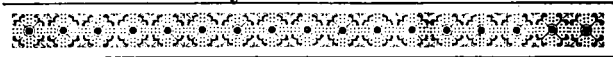
Fédération Internationale des Etudiants

Gulolignes

Travaille, dit-on, en vue de développer dans les masses la notion du désarmement et de l'arbitrage. Beaucoup d'adhérents surtout à l'étranger. Voici la composition du sous-comité de Bruxelles qui est en même temps comité central :

Président : LIBIÉZ. — 2^e *Vice-président* : DEVÈZE. — *Secrétaire-général* : GEUENS. — *Trésorier-adjoint* : LAUDE.

VALBERT.



INSTITUT AGRICOLE DE GEMBLoux

Société agricole des Etudiants libéraux de Gembloux.

Rapport lu au Congrès de Gand de 1900.

CAMARADES,

A Gembloux, les Etudiants se trouvent dans une situation toute particulière.

Ils ont à entretenir une lutte continuelle, contre le gouvernement réactionnaire, qui par tous les moyens, cherche à favoriser l'Université catholique de Louvain.

Ensuite contre l'homme du parti clérical, qui en digne serviteur de ses maîtres, cherche en vain, il est vrai, d'entraver notre liberté et de cléricaliser l'Institut de l'Etat.

Mais malgré tout, et malgré tous, la Société Libérale ne fait que prospérer.

La plupart des étudiants ont compris la nécessité d'afficher franchement leurs opinions et de combattre le gouvernement qui nous opprime.

C'est ainsi, que sur la centaine d'étudiants de Gembloux, plus de 60 sont inscrits à la Libérale.

La propagande, faite par notre cercle pendant l'année académique écoulée, fut active et constante.

C'est sans relâche que nous cherchons à propager les belles et grandes idées de liberté et de progrès.

L'école d'orateurs, instituée depuis l'an dernier donne les meilleurs résultats et nous eûmes le plaisir d'entendre de nombreuses conférences tant politiques que scientifiques, données par des camarades étrangers et gibelotins.

Le service de la bibliothèque est définitivement organisé et plusieurs centaines de volumes se trouvent à la disposition des membres.

Durant la période électorale de nombreux journaux de propagande furent envoyés journellement dans toute la province.

Cette année la lutte a recommencé plus vive que jamais, car la Société catholique essaye de se développer, mais actuellement elle ne compte encore que 14 membres.

Il est à espérer, que dans quelques années, les Etudiants libéraux de Gembloux auront su secouer le joug qui les opprime; alors, la Libérale plus forte que jamais, verra se ranger sous son drapeau la totalité des étudiants de l'Institut Agricole.

Henri PROUMEN.





CORRESPONDANCE DE LIÈGE

La Fédération des Etudiants Libéraux Unis est de plus en plus prospère. Le nombre de ses membres effectifs et protecteurs ne cesse de s'accroître dans des proportions de bon augure et s'élèvera certainement à 300 avant les vacances.

Cette augmentation graduelle de nos forces est d'autant plus réconfortante que les étudiants — et tout particulièrement les étudiants liégeois — ont aujourd'hui tout intérêt à ne pas s'afficher comme libéraux.

Symptôme plus encourageant encore, les étudiants catholiques sont ici impuissants malgré leur nombre. Ils sont groupés en deux associations distinctes qui se font une guerre à mort, et, tandis qu'ils se couvrent d'injures, notre Fédération reste unie et forte, chacun de ses membres sachant, quand les circonstances l'exigent, sacrifier ses préférences à l'intérêt commun.

L'activité de la Fédération s'est manifestée tant par l'organisation de conférences d'un grand intérêt que par les résolutions énergiques prises le cas échéant.

Pour les conférences, je me bornerai à vous dire que nous avons eu l'honneur de voir se succéder à notre tribune :

Mr LOUIS STRAUS, l'éminent économiste (en février 1900);

M. Paul HYMANS, député (en avril 1900) ;

M. Léon ERRERA, professeur à l'Université libre de Bruxelles (en mai 1900) ;

M. Lucien ANSPACH, professeur à la même Université et M. Charles BULS, ex-bourgmestre de Bruxelles (en novembre 1900) ;

M. Laurent DECHESNE, docteur spécial en économie politique et M. Henry BÉRENGER, le célèbre écrivain parisien (en décembre 1900) ;

M. Paul-Emile JANSON, avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles (en janvier 1901) et M. Nicolas LEQUARRÉ, professeur à l'Université de Liège (le 1^{er} février 1901).

Citons, d'autre part, les intéressantes conférences des camarades de Dörlodot, E. Orban et Mossay.

Le 7 mai, la Fédération a dû protester auprès de l'administrateur-inspecteur de l'Université qui avait — chose sans précédent — mis la salle académique à la disposition d'un cercle politique : la Générale catholique.

Lors des dernières élections législatives, elle adressa un appel aux différentes associations libérales de la ville, pour les engager à s'unir en vue d'un effort commun. Cette union ne s'étant malheureusement pas faite, notre Fédération ne put prendre officiellement part à la campagne électorale, mais plusieurs de ses membres y prirent part individuellement.

Voilà en deux mots les principaux faits et gestes de la « Fédération des Etuciants Libéraux Unis » depuis février 1900.

*
* *

C'est sous son égide que quelques camarades dévoués (*),

(*) E. Novent, S. Sonerath, E. Geus et M. Beaupain.

animés d'une ardeur — trop rare, hélas — ont récemment fondé, à Verviers, une Jeune Garde Libérale. Toute jeune qu'elle est, elle a déjà fait des preuves. Elle était à peine née, qu'elle entrait en campagne. Les nombreux meetings par elle organisés, ont eu un plein succès.

Faisons des vœux pour que l'excellente initiative de nos vaillants Verviétois ne reste pas isolée.

H. S.





CORRESPONDANCE DE MONS

Si l'on juge de l'activité estudiantine dans une ville, d'après le nombre de sociétés y existant, on doit en conclure que la vie d'étudiant est des plus animée à Mons.

En effet, il y a trois ans, une seule société existait, c'était la Générale. Habilement dirigée par Edmond Passagez, elle avait atteint des hauteurs inespérées.

Cette année-là quelques camarades dévoués, parmi lesquels nous citerons : Passagez, Beullens, Ermel et Passelecq reconstituèrent la Société Libérale qui actuellement est la plus prospère de toutes ; à côté de celle-ci on créa des cercles régionaux, tant et si bien que nous avons à présent six cercles estudiantins :

La Générale, la Société des Etudiants Libéraux, la Société Française, le Carolo-Club, le Cercle Borain et les Etudiants du Tournaisis.

On n'a donc que l'embarras du choix.

Société Générale

Ayant été accusé d'avoir des allures tendancieuses lors de discussions qui se produisirent cette année à la S. G. et ayant dans plusieurs articles, parus dans le *Journal des Etudiants*, mis le doigt sur la plaie, à la grande ire de ces

messieurs, je me bornerai à donner la constitution du comité, sans plus de commentaires.

Président : P. DORZÉE. — *Vice-président* : G. LEROY. —
Secrétaire : H. LONJARRET. — *Trésorier* : GOUTTIER, O. —
Porte-drapeau : F. BLANQUAERT.

Société Libérale

La plus florissante et la mieux organisée de toutes les sociétés. A un service de propagande merveilleusement organisé, fait de l'utile et bonne besogne.

La Société des Etudiants Libéraux comptait l'an dernier 48 membres. Aujourd'hui nous sommes une bonne centaine.

Elle a comme président d'honneur notre éminent et sympathique directeur M. MACQUET. Elle compte parmi ses membres d'honneur tous les professeurs de l'Ecole des Mines.

Placée sous la présidence du camarade ORTS elle a rapidement prospéré. Elle s'est fait connaître au dehors par ses conférences et sa propagande.

Voici la composition du Comité :

Président : AUGUSTE ORTS. — *Vice-président* : OSCAR GOUTTIER.
— *Secrétaire* : ROBERT PHILIPPOT. — *Trésorier* : CHARLES
COURBOT. — *Porte-drapeau* : LOUIS YERNAUX.

N'omettons pas de dire qu'au mois d'octobre le Congrès se tiendra à Mons et que de grandes fêtes auront lieu à l'occasion du 25^e anniversaire de notre drapeau.

Cercle Wallon Carolo club

Président : ALBERT TIERLOT. — *Vice-président* : SIMON PASSE-
LECQ. — *Secrétaire* : ALBERT VIGNERON. — *Trésorier* : JEAN
LIGNY.

Cercle Borain

Président : EDOUARD FRANÇOIS. — *Vice-président*. — RENÉ AMAND. — *Secrétaire* : FERNAND MOULIN. — *Trésorier* : BIEVLEZ.

Cercle Français

Président : CHARTON. — *Vice-président* : LONJARRET. — *Secrétaire* : HUBERT. — *Trésorier* : HUBERT. — *Porte-drapeau* : DENIS.

Cercle des Étudiants du Tournaisis

Président : G. LAGACHE. — *Vice-président* : DONNEZ. — *Secrétaire-Trésorier* : E. GODART, — *Porte-drapeau* : F. FLORQUIN.

R. P.



INSTITUT COMMERCIAL DES ÉTUDIANTS
DU HAINAUT

—

Société des Etudiants libéraux

Cette société, fondée il y a quelques mois, est déjà des plus prospères. Sous l'habile impulsion du camarade Gillain, qui en a été le fondateur, elle a vu le nombre de ses membres s'accroître rapidement. Depuis quelque temps elle s'est annexé une fanfare qui, placée sous la direction du camarade Deschamps, a fait des progrès déjà marquants.

La Société Libérale de l'Institut s'est donc engagée dans une voie excellente ; nul doute qu'elle ne continue.

Voici la composition de son comité :

Président : NICAISE MICHEL.

Vice-Président : GILLAIN EMILE.

Secrétaire : DUPREZ JONAS.

Trésorier : DELVAUX P.

R. P.





Fédération, Maison et Générale

L'Almanach de l'an dernier a publié, sous la rubrique Referendum, une lettre du camarade Mouzin demandant, entre autres choses, quelques éclaircissements sur la Maison des Etudiants, la Fédération et la Société Générale.

Nous ne voulons pas laisser cette lettre sans réponse, d'autant plus que les questions posées par le camarade Mouzin intéresseront probablement, outre les générations futures, ceux d'entre nous qui ne se font pas une idée exacte des différences existant entre les divers organismes cités plus haut.

Notre correspondant nous demande de traiter les questions suivantes :

A) Ce qu'on entend par la « Maison des Etudiants » (sens administration).

B) La Fédération des Etudiants, son organisation, son indépendance vis-à-vis de la Générale.

C) La Société générale est-elle supérieure aux sociétés connexes. Dans l'affirmative, pourquoi ?

Pour la clarté de l'exposé qui va suivre nous croyons bon d'intervertir l'ordre ci-dessus, et de traiter d'abord de la Fédération.

La Fédération représente l'ensemble des étudiants libéraux, membres de n'importe quelle société fédérée. A ce titre son importance est capitale et toute question intéressant l'étudiant libéral sera de son ressort. Comme application de ce principe, nous voyons la Fédération organiser officiellement l'an dernier le III^e Congrès d'Etudiants libéraux. C'est aussi en vertu du même principe que la Maison des Etudiants est une dépendance directe de la Fédération.

Comme conséquence de cette manière de voir, nous retrouvons au Comité de la Fédération des délégués de toutes les sociétés fédérées et, ce qui prouve que toutes les sociétés s'y trouvent sur le même pied en principe, c'est que la présidence appartient au doyen d'âge. Nous ne nierons pas cependant, qu'en fait la Société générale occupe au sein de la Fédération une place prépondérante; et il ne pourrait pas en être autrement, étant donné que la Générale est de beaucoup la société la plus nombreuse, puisqu'elle admet comme membre, tout étudiant libéral sans distinguer la faculté à laquelle il appartient ni son lieu d'origine. Le but que poursuit la Générale est d'ailleurs d'une portée plus large que celui des autres sociétés fédérées. Ce but est double : 1^o distraire l'étudiant et 2^o faire son éducation politique. Nous retrouvons donc dans ses attributions un rôle très important puisqu'il consiste à nous éclairer par des conférences et par tout autre moyen sur l'idéal que nous devons nous former en matière politique. Aussi pourrons-nous affirmer, qu'en fait, la Société générale est supérieure aux sociétés connexes. Mais de là ne suit pas que d'elle seule dépendent les destinées de la Fédération. Si celle-ci peut, lorsqu'elle le veut, se décharger sur la Générale de la mission de faire

de la politique active — témoin la délégation qu'elle lui a faite récemment de la représenter cette année au comité central de propagande — nous ne devons pas en conclure que toujours, et en toute circonstance, il appartiendra à la Générale de supplanter la Fédération.

La Fédération a pour but de concilier les intérêts de tous et elle ne pourra résilier une partie de ses fonctions que lorsqu'elle le jugera nécessaire ou utile. Cela arrivera surtout en matière politique, et alors même, ne pourra-t-elle le faire que par une déclaration expresse et motivée de sa part.

Quant aux intérêts matériels de l'étudiant, la Fédération seule s'en occupera et c'est ainsi que d'elle seule dépend la Maison des Etudiants. Le Comité de la Fédération qui comprend, nous le répétons, des délégués de toutes les sociétés fédérées, se réunit chaque mois pour examiner la situation de la Maison. Il s'en remet pour la besogne courante à l'administrateur et aux économes, nommés en séance générale de la Fédération, mais contrôle régulièrement leur gestion de façon à pouvoir renseigner, le cas échéant, ceux qui les délèguent dans ce but, au Comité.

L'administration de la Maison s'opère conformément au règlement suivant, adopté en séance du Comité de Fédération, le 13 juin 1900.

ART. 1. — Le Comité de la Fédération, auquel sont adjoints un administrateur et trois économes, est chargé de conclure le bail de la Maison, de faire toutes les négociations se rapportant à celle-ci et de l'administrer au mieux des intérêts de tous les cercles fédérés.

ART. 2. — La Fédération des Etudiants libéraux ne jouissant pas de la personnalité civile, tous les actes émanant d'elle et se rapportant à la Maison, se feront au

nom de l'administrateur. Celui-ci ne peut agir comme tel qu'en vertu d'un mandat du Comité de Fédération, donné à l'unanimité des voix. Le Comité se déclare par le même fait responsable de l'Administration.

ART. 3. — Sur présentation du Comité, la Fédération élit dans le courant du mois de mai, un administrateur chargé de gérer la caisse de la Fédération. La comptabilité sera vérifiée au moins une fois par mois en séance du Comité.

ART. 4. — La caisse sert à couvrir les frais de location et d'entretien de la Maison ainsi que toutes les dépenses jugées nécessaires par le Comité. Elle est alimentée :

1^o par le subsidé de la Société générale cité à l'art. 7 ;

2^o par les taxes prévues aux art. 6 et 7 ;

3^o par les cotisations annuelles des membres protecteurs de la maison ;

4^o par les donations ou subsides particuliers.

ART. 5. — En même temps qu'elle nomme l'administrateur, la Fédération désigne trois économes chargés respectivement du service de la cave, du chauffage et éclairage, de la conservation du mobilier.

Les sociétés fédérées ne peuvent se procurer de la bière que par l'entremise de l'économe de la cave. Elles sont tenues de lui remettre leurs commandes en temps utile et de lui payer tous les frais résultant de ce chef, y compris la taxe établie par l'art. 6, endéans les quinze jours qui suivent la consommation.

Les économes tiendront une comptabilité exacte de leurs recettes et dépenses. Ils payeront les fournisseurs au moins tous les trois mois.

ART. 6. — La taxe sur la bière est établie comme suit:
10 francs pour un tonneau.

5 francs pour un demi-tonneau.
fr. 0.05 par bouteille.

ART. 7. — La Société générale versera tous les ans à la caisse de la Fédération la somme de 500 francs, payable par partie, aux termes à convenir avec l'Administrateur. Elle payera en outre les contributions établies sur l'exploitation du billard et une taxe de fr. 0.10 par membre comme côte-part aux dépenses de la Fédération, étrangères à l'entretien de la Maison.

Les autres sociétés fédérées, sauf le Cercle des Colonies scolaires, payeront annuellement une taxe de fr. 1.10 par membre. Cette taxe ne sera que de fr. 0.10 pour le Cercle des Colonies scolaires.

ART. 8. — Les sociétés fédérées s'entendront avec le concierge pour tous les frais extraordinaires que leurs séances pourraient occasionner. Elles sont en outre responsables des dégâts qui seraient commis tant à l'immeuble qu'au mobilier au cours ou à la suite de leurs séances.

ART. 9. — Le mandat officiel de l'administrateur et des économes commence huit jours après leur nomination. Les anciens administrateurs et économes restent en fonctions pendant cet intervalle et mettent leurs successeurs au courant de leurs attributions.

ART. 10. — L'administrateur et les économes déposent au début de l'année académique un projet de budget, qui doit être adopté en séance de Fédération. Ils sont tenus d'exposer, en séance de Fédération l'état de leurs comptes à l'expiration de leur mandat, et, pendant leurs fonctions à toute demande émanant de dix membres au moins.

L'assemblée fédérale est souveraine.

ART. 11. — Le fait d'être membre du Comité de Fédération implique l'engagement de se soumettre aux

articles 1, 2 et 3 du présent règlement. L'administrateur et les économes sont sensés le connaître et doivent s'y conformer en tous points.

ART. 12. — En cas de dissolution de la Maison, les fonds en caisse restent confiés au comité de la Fédération qui se réserve le droit de faire ultérieurement une nouvelle tentative pour organiser une Maison d'Etudiants Libéraux.

A. MOLITOR.





L'Université Flamande (*)

Quand le comité de rédaction de l'Almanach est venu me demander un article sur la question de l'Université flamande, j'ai tout de suite acquiescé à son désir pour rendre hommage à son esprit vraiment libéral et scientifique, qui va au devant des problèmes sans attendre que leur solution s'impose à lui, et qui en demande l'exposé à ceux qui ont aidé à les poser et qui travaillent à les résoudre au lieu de s'adresser à ceux pour qui la solution consiste à les nier ou à les étouffer.

La création d'une université flamande est la conséquence fatale de l'évolution du programme flamingant, dont les applications de plus en plus pratiques exigent des formules de plus en plus précises.

(*) Nous nous sommes fait un devoir de poser ici la question si controversée de l'Université flamande : les organes en langue française combattant d'ordinaire le projet de l'Université flamande, nous avons voulu combler une lacune et donner à nos camarades, ne lisant que le français, l'occasion de rencontrer, en un exposé scientifique les arguments invoqués en faveur de l'Université flamande. Nous n'avons d'autre but que de fournir à ceux qui s'intéressent à cette question, les éléments d'une opinion raisonnée.

LE COMITÉ DE PUBLICATION.

Le flamingantisme a pour raison d'être de trouver la solution à la situation anormale de la société en Flandre, où les classes dirigeantes n'ont plus, ainsi qu'au moyen-âge, le français comme seconde langue maternelle mais comme langue maternelle unique, et ignorent complètement la langue du peuple ou n'en connaissent que quelques bribes dans la forme patoise. Une société se trouve en effet dans une situation anormale, dangereuse même, si les classes dirigeantes sont séparées des classes populaires par un mur chinois parce qu'elles parlent les unes et les autres une langue différente. C'est ce qu'Albert Réville dans ses causeries hebdomadaires de la *Flandre Libérale*, il y a quelques années, formulait comme suit : les provinces les plus arriérées de France sont celles où le dialecte populaire diffère le plus du français des classes lettrées !

Tout citoyen d'une telle société doit comprendre qu'il est de son devoir de travailler à modifier cette situation.

Il n'y a que deux solutions en présence : ou bien le peuple apprendra la langue des classes dirigeantes — c'est la solution des « fransquillons » ; ou bien les classes dirigeantes connaîtront la langue du peuple — c'est la solution des « flamingants » (1). Car les flamingants prétendent que pour le peuple la langue maternelle est non seulement le meilleur, mais l'*unique* instrument de culture qu'il possède. Par cette solution ils affirment pour le peuple le

(1) Il résulte de ceci que le mouvement flamand diffère essentiellement de toutes les autres manifestations de réveil national, si nombreuses au XIX^{me} siècle. Partout ailleurs, les classes dirigeantes et les classes populaires exigent dans un commun élan leur autonomie nationale ; ici les classes dirigeantes se sont peu à peu écartées de leur nationalité et forment en réalité une nation superposée au peuple.

droit d'avoir toute sa vie sociale, religieuse, politique et administrative organisée dans sa langue maternelle, et pour les classes dirigeantes le *devoir* de remplir leur rôle dans une vie publique ainsi organisée. Enfin la base, la clé de voûte et le couronnement d'une telle organisation est un enseignement public ayant à tous les degrés comme langue véhiculaire la langue du peuple. Voilà comment le flamingantisme en est venu naturellement à demander la création d'une université flamande.

Le but de cet article est d'exposer où en est cette revendication, si elle est déjà descendue dans le domaine pratique et comment on songe à la réaliser.

Mais il me faut d'abord encore revenir aux principes généraux que je viens de formuler, parce que les objections qu'ils soulèvent, renferment presque toutes celles qu'on peut faire contre la création d'une université flamande.

La question flamande, si simple à poser en théorie, est très difficile, très épineuse à traiter en pratique, à cause des intérêts et des habitudes auxquelles elle touche, et surtout à cause des antipathies qu'elle soulève, car l'homme raisonne d'ordinaire avec son cœur, et non avec son cerveau. Aussi a-t-on pour combattre le flamand et les flamingants une logique et des arguments « sui generis » qu'on n'oserait pas songer à employer ailleurs.

Quand dans un entretien, qui a lieu en français, en anglais, ou en n'importe quelle autre langue, les interlocuteurs ne s'entendent pas, tout le monde admettra que la faute en est à l'un ou l'autre de ces interlocuteurs ou à tous ; si cela se présente dans un entretien qui a lieu en flamand, la faute en sera à la langue flamande !

Quand les flamingants demandent une part plus large pour le flamand dans l'enseignement, l'administration ou

la vie publique, tout de suite on les accuse d'en vouloir au français, bien qu'ils accompagnent leurs demandes des preuves qu'elles sont justes et d'intérêt national. Que les Tchèques ou les Finnois en fassent autant pour leur langue maternelle, on les louera de vouloir maintenir leur autonomie nationale.

Le fait pour un petit bourgeois de vouloir rester maître chez lui, n'est pas en soi une déclaration de guerre à son puissant et riche voisin, pour qui il garde toujours une admiration respectueuse, sur les manières de qu'il veut toujours se modeler, et de qui il est toujours fier de mériter les bonnes grâces.

Mais il est difficile de ne pas avoir l'air d'en vouloir à quelqu'un quand on s'oppose à ses empiètements ou qu'on revendique ce qu'on s'est laissé prendre.

Ainsi les flamingants, forts de l'autorité de toute la science pédagogique et de l'expérience de tous les pays, affirment et prouvent que l'enseignement d'une seconde langue n'est pas du domaine de l'école populaire ; que le temps consacré à cet enseignement est non seulement du temps perdu, mais un empiètement coupable sur la formation normale et intégrale du peuple au moyen de sa langue maternelle ; que d'ailleurs la nécessité du français pour le peuple est beaucoup exagérée et son utilité par conséquent très contestable ; enfin que la minime somme de français nécessaire au peuple dans sa situation, peut s'acquérir facilement, une fois l'éducation primaire achevée, à un moment où son acquisition, comme celle de toute connaissance nouvelle, aidera à élargir l'horizon intellectuel.

En d'autres termes, ils disent donc qu'il ne faut pas s'exercer à courir avant de savoir marcher, ce que leurs

adversaires répètent aux populations avec une innocente petite modification en disant : les flamingants veulent vous empêcher de courir !

L'argument de la nécessité de la connaissance du français et des langues étrangères en général est toujours invoqué par des gens qui ayant parcouru tous les degrés de l'enseignement, ont eu le temps et les moyens d'apprendre tout ce qu'ils veulent, mais n'ont appris en fait de langues qu'un français plus ou moins passable et qui trouvent très naturel d'exiger que le peuple qui a à peine le temps de finir l'école primaire, apprenne une langue étrangère pour ne pas déranger leurs aises (1).

J'ai lu bien des fois dans la *Chronique* qu'il n'est que juste que les Flamands aient des fonctionnaires, des juges, des officiers sachant le flamand ; mais qu'elle me dise donc d'où ces fonctionnaires nous viendront, si les classes dirigeantes ne font pas dans leur vie qui est exclusivement française, une place au flamand ? Et si cela est vrai pour l'accomplissement de certains devoirs professionnels, combien n'est-ce pas plus vrai pour l'accomplissement

(1) La *Taalkwestie*, organe de la Société flamande pour la vulgarisation de la langue française, s'élève contre la loi du 15 juin 1883 sur l'enseignement moyen, parce qu'il y a des élèves qui sont dans l'impossibilité de suivre un cours fait en flamand.

Elle prétend donc qu'il y a dans les athénées flamands des jeunes gens, qui après avoir parcouru l'école primaire et tout en suivant dès le début de leurs études moyennes un cours de flamand, ne savent pas encore assez de flamand pour suivre un cours fait en flamand. Et elle trouve qu'il faut respecter cette situation, et pour pouvoir la respecter, elle exige que le peuple, qui ne fait pas d'études moyennes, qui a à peine le temps d'achever son école primaire, apprenne une seconde langue à l'école primaire et reçoive une bonne partie de son instruction primaire dans cette seconde langue !

des multiples devoirs sociaux qui incombent non seulement à ces fonctionnaires mais aux classes dirigeantes dans leur ensemble ? (1)

En Belgique, pour les besoins de la cause, on place le flamand d'ordinaire au niveau du wallon, pour pouvoir proclamer qu'il n'y a pas de langue en Belgique, qu'il n'y a que des patois flamands et des patois wallons ; que comme les besoins administratifs et sociaux exigent cependant l'emploi d'une langue littéraire, il faut bien recourir au français, qui a acquis des droits historiques dans le pays, mais qui est aussi étranger pour les Wallons que pour les Flamands.

Partout ailleurs, on tiendrait compte des données de la linguistique historique, et on saurait que les patois wallons sont des patois romans appartenant au même domaine linguistique que les patois romans de la France, et ayant la même langue littéraire que ceux-ci, à savoir le français;

(1) D'après une correspondance gantoise de l'*Etudiant libéral*, les étudiants libéraux de Gand, ont dû renoncer à l'idée de fonder dans les Flandres des jeunes gardes et d'organiser des conférences politiques, parce qu'il y en a trop peu parmi eux qui connaissent le flamand. Voilà donc la presque totalité de notre jeunesse universitaire libérale incapable d'exercer la moindre influence sur le peuple ni dans les réunions publiques, ni dans la presse, ni dans les ouvrages de vulgarisation scientifique, ni dans le contact journalier. Bien peu nombreux sont ceux qui ont le courage de reconnaître la situation et de travailler à la sauver. La plupart préfèrent rager contre le flamand ou les Flamands ou... les blaguer. Ai-je tort d'affirmer que quand les classes dirigeantes exigent du peuple la connaissance du français, c'est pour ne pas être dérangées dans leurs aises.

Je sais bien que la situation n'est guère autre dans les bourgeoisies cléricale et radico-socialiste ; mais leurs partis n'ont pas besoin d'elles pour la propagande ; ils ont leur armée de propagandistes de profession.

que d'autre part les patois flamands sont des patois bas-francs appartenant au même domaine linguistique que ceux de la Hollande et ayant la même langue littéraire que ceux-ci, à savoir le néerlandais.

D'ailleurs qu'est-ce que le flamand enseigné dans les écoles wallonnes aussi bien que flamandes, sinon du néerlandais ? En quelle langue sont écrits les livres et les journaux flamands, sinon en néerlandais ? En quelle langue les Flamands correspondent-ils, sinon en néerlandais ? En quelle langue un conférencier de Gand parlera-t-il à Tongres ou un prédicateur de Tilbourg à Courtrai, sinon en néerlandais ? Notre néerlandais est souvent incorrect à cause de notre instruction défectueuse ; il est toujours d'un style à part à cause de notre tempérament tout différent de celui des Hollandais, mais enfin c'est du néerlandais. Et quand nous demandons une Université flamande, nous entendons une université ayant comme langue véhiculaire le néerlandais. N'ergoteront là-dessus que les gens qui ont du temps à perdre.

Dans tout domaine linguistique peu étendu, la connaissance d'une langue étrangère, in casu le français, est d'une utilité très grande (quoique généralement exagérée — celui qui apprend la langue d'un autre, disent les Anglais, avoue qu'il a besoin de lui). Cette langue étrangère y est donc une branche très importante d'enseignement, avec laquelle on commence de bonne heure et à laquelle on accorde le plus de temps possible au détriment de tout le reste (1).

(1) Créer une société flamande pour la vulgarisation de la langue française serait donc enfoncer une porte ouverte, si on n'a pas en même temps pour but de rendre la connaissance de la langue du peuple

Or, de même que jadis, celui qui savait lire et écrire tirait vanité de son instruction plus étendue devant la grande masse qui en était arrivée seulement à apprendre à lire, de même actuellement chez le peuple flamand sévit la vanité de montrer qu'on a une instruction supérieure à celle qui ne comporte pas l'étude du français ; et bien des Flamands se laissent imposer le français dans la vie publique soit par vanité, pour montrer ou laisser croire qu'ils le savent, soit par honte d'avouer que leur instruction n'est pas allée jusque là.

Aussi un fonctionnaire francisé fait d'ordinaire taire toutes les résistances du public en lançant cette apostrophe arrogante : « Vous ne savez donc pas le français ? »

C'est la raison pour laquelle ce public, tout contrarié qu'il soit de la situation qui lui est faite, tourne le dos aux flamingants et laisse libre carrière aux fransquillons. Cela prouve tout simplement que l'organisation de la Belgique de 1830 (le fonctionnarisme, l'armée, l'enseignement public) n'a pas été pour le peuple flamand une école de patriotisme, enseignant l'amour de l'autonomie nationale et créant le sentiment de la dignité nationale.

L'avenir seul peut nous dire si les fransquillons ont raison. En attendant les flamingants ont pour eux toute la science et toute l'expérience du passé.

Il y a moyen de faire changer un peuple de langue, mais cela demande un laps de temps considérable, des siècles même : voyez la Flandre française annexée à la France depuis Louis XIV.

inutile aux classes dirigeantes. Or, l'attitude agressive que cette société a prise vis-à-vis du flamingantisme, prouve que nous ne nous trompons pas.

Comme F. Laurent le dit et le prouve à diverses reprises dans ses Études sur l'histoire de l'humanité : la langue c'est le peuple ; un peuple qui change de langue, cesse d'être lui-même, et cependant pas plus qu'un individu, il n'a le droit de se suicider.

Pendant tout le temps qu'il faut pour faire la substitution, la partie du peuple qui ne s'est pas encore assimilée la langue nouvelle, est moralement isolée du reste du monde, privée de toute culture supérieure, de toute civilisation.

Les classes dirigeantes en Flandre ont-elles le droit de réserver ce sort au peuple flamand ?

*
* *

La question de l'Université flamande s'est donc posée d'elle même et la formuler n'était que donner un corps à des idées latentes chez les flamingants. Ce furent d'abord des étudiants flamingants qui s'en occupèrent. En 1890, a revue *Het Belfort* l'expose dans un long article de D. Ackers. En 1896, le 23^e Congrès néerlandais, tenu à Anvers, s'en occupe et nomme une commission chargée de l'étudier. Cette commission la résoud affirmativement et détermine les moyens d'exécution dans un remarquable rapport rédigé par le professeur J. Mac Leod de l'Université de Gand et signé par tous ses membres (30 mai 1897) (1).

(*) Les membres étaient : MM. E. Boucqué, professeur à l'Université, Gand ; L. Du Catillon, littérateur, Bruxelles ; F. Heuvelmans, représentant, Anvers ; J. Vanderlinden, représentant, Bruxelles ;

Entretiens, la société des étudiants flamands, le 't Zaf wel Gaan, organisait un referendum, dont elle publiait les résultats dans ses Almanachs de 1897 et 1898 : MM. E. Boucqué, Ch. Buls, E. Coremans, A. De Ceuleneer, J. Frederichs, P. Fredericq, P. Hoffman, J. Mac Leod, A. Prayon-Van Zuylen, M. Rooses, E. Vander Velde, J. Vercoullie, H. Denis, A. Fredericq, H. Kern, E. Lahousse, J. Vander Linden, E. Picard, P. Pyfferoen, A. Reychler, J. Sabbe, J. Van Ryswyck et W. De Vreese ont répondu affirmativement ; MM. C. de Harlez, A. Seresia, Tournay-Detilleux et R. De Ridder négativement, tandis que MM. G. Kurth, J. Stecher, H. Pirenne désirent une université bilingue et M. Dr. Graevell une université ayant comme langue véhiculaire l'allemand. On pourrait objecter qu'il y aurait eu moyen d'organiser le referendum de façon à avoir une majorité hostile, mais cela importe peu puisqu'il s'agit d'une proposition à résoudre non par le nombre, mais par le raisonnement, et les raisons des défenseurs sont telles que ceux qui se rangent à leur avis, peuvent se dire en bonne compagnie.

M. Buls s'expliqua peu de temps après, in extenso, dans une lettre à *La Liberté* qui fit sensation.

En 1897, une délégation du Comité central du Willems-Fonds, reçue en audience par M. le Ministre de l'Intérieur pour parler de l'application de la loi du 15 juin 1883 dans les écoles normales, fut amenée à parler aussi de la question

P. de Mont, professeur à l'Athénée, Anvers ; J. Mac Leod, professeur à l'Université, Gand ; J. Obrie, professeur à l'Université, Gand ; M. Rooses, conservateur du Musée Plantin, Anvers ; M. J. Sabbe, professeur à l'Athénée, Bruges ; J. Van Ryswyck, bourgmestre, Anvers ; J. De Vriendt, représentant, Bruxelles ; L. Willems, avocat, Gand.

de l'Université flamande. Dans cet échange de vues on parla des moyens d'exécution et on s'occupa surtout du système de la commission du Congrès néerlandais d'Anvers.

En mai 1899, le Conseil académique de l'Université de Gand fut convoqué pour se prononcer sur la question. Le résultat ne fut pas une victoire pour les adversaires de l'Université flamande, qui avaient escompté la quasi-unanimité, n'attendant que des cinq professeurs flaminguants un timide oui. Or sur 44 votants il n'y avait que 32 votes pour le maintien du statu quo, contre 6 votes pour l'Université flamande, 2 votes pour l'Université bilingue et 4 abstentions. Le temps n'est donc pas éloigné où la minorité deviendra majorité. Car, comme le dit très bien M. Hoffmann dans le referendum du 't Z. w. G. : « Il n'y a ici *évidemment* aucune impossibilité ni pédagogique, ni scientifique, ni politique. S'il y en a une, elle vient de la volonté des hommes. » Mais M. Hoffmann est trop optimiste en croyant qu'on peut « changer la volonté... en éclairant l'intelligence. » Il faut quelquefois s'y prendre autrement pour changer la volonté. N'oublions pas que la plupart des hommes raisonnent avec leur volonté au lieu de raisonner avec leur intelligence.

Signalons enfin le Congrès des étudiants flamands en novembre 1899, le meeting contradictoire en la salle de fêtes du Vooruit entre MM. Anseele et Du Catillon (1) et la

(1) M. Anseele devant son auditoire de partisans se rendait le triomphe facile en ne prêtant aux flamingants dans cette question d'autre mobile que leur amour de leur langue maternelle, qui les fait se désintéresser de tout le reste. M. Picard (referendum du 't Z. w. G.) voit bien que le flamand ici est un levier qui substituerait à l'isolement moral de nouveaux organes d'expression, de défense et de diffusion.

propagande infatigable entreprise dans le pays flamand pour mettre le peuple à la hauteur de la question.

On fait contre l'Université flamande, outre les objections que soulève toute revendication flamingante, les deux objections spéciales suivantes :

1. On se séparerait du mouvement scientifique en substituant à une langue de large expansion, comme le français, une langue à expansion restreinte comme le néerlandais. Les universités hollandaises, danoises et tchèques, de valeur au moins égale aux nôtres, ne sont pas isolées du mouvement scientifique par l'emploi de leurs langues nationales. D'ailleurs le français est loin de suffire pour se tenir à la hauteur du mouvement scientifique. A peine 1/4 des acquisitions de notre bibliothèque universitaire sont des livres français, et parmi ceux-ci encore bon nombre de traductions. Les étudiants de l'Université flamande ne seront pas plus que leurs camarades hollandais obligés d'attendre des traductions pour prendre connaissance des travaux scientifiques qui leur sont nécessaires.

Cette objection pourrait tout au plus avoir quelque importance pour les professeurs qui font des livres, c'est-à-dire pour la petite moitié. Or déjà maintenant une partie respectable de cette moitié fait ses livres en flamand, sans constater que celà nuit à leur publicité. Les spécialistes, quelle que soit leur nationalité, choisiront toujours la langue qui convient le mieux au public spécial auquel ils s'adressent.

2. On ne trouverait pas le nombre de savants voulu pour occuper toutes les chaires flamandes. Cela ne peut se soutenir qu'en niant l'admirable mouvement scientifique flamand, qui depuis quelques années se manifeste dans les

sciences naturelles, médicales, juridiques, historiques et philologiques et qui s'étendra de plus en plus malgré les obstacles que toute espèce d'influences lui suscitent.

Les flamingants peuvent donc croire que la question de principe est résolue et qu'il leur est dorénavant permis de songer à l'application. Mais ici les difficultés sont autres.

Il n'y a en fin de compte que deux solutions possibles: ou bien on substituera à l'Université française de Gand une Université flamande en remplaçant successivement les cours français actuels par des cours flamands, soit par le consentement des titulaires, soit en cas de vacature par la nomination de titulaires obligés d'enseigner en flamand; — ou bien on fondera de toutes pièces à Gand une Université flamande à côté de l'Université française, dans le même établissement, en organisant à côté de chaque cours français un cours flamand parallèle.

Cette seconde solution laisserait aux classes dirigeantes francisées la faculté de continuer, au milieu du peuple flamand, la vie artificielle et anti-nationale qu'elles vivent en dehors du peuple; puis elle reviendrait à fonder en Belgique une cinquième université, tandis que presque tous ceux qui se sont exprimés en faveur de l'Université flamande sont d'avis qu'il ne peut s'agir que de conquérir une des universités existantes, notamment celle de Gand.

La première solution a contre elle qu'il faudra, avant qu'elle soit complète, une période de transition très longue, qui suscitera constamment les mêmes résistances; mais comme elle ne soulève pas d'objections de principe (1),

(1) Les objections de principe contre l'université double avec des cours français et flamands parallèles semblent tellement sérieuses qu'il vaudrait mieux se résoudre à une université bilingue dont la moitié des cours se ferait en flamand, l'autre moitié en français.

elle a plus de chance d'être adoptée que l'autre, surtout que la durée de la période de transition dépendra beaucoup de la « volonté » des titulaires actuels.

La question du moment est donc pour les flamingants de se mettre d'accord sur la solution à intervenir, comme ils sont tous d'accord sur la question de principe. Quand cet article paraîtra, ce sera fait.

Alors il s'agira de donner raison une fois de plus au vers de Ledeganck :

Zij wilden wat was recht, en wonnen wat zij wilden.

J. VERCOULLIE.





La Belgique

au XX^{me} siècle

QUO VADIS ?

Quelles destinées le XX^{me} siècle réserve-t-il à la Belgique ? Où allons-nous ? Que serons-nous dans cinquante, dans cent ans ?

La question est pleine d'incertitudes, suscite des rêves d'espérance et d'angoisse. Qui donc est sûr des lendemains ?

Et s'il est dans l'existence des individus comme dans celle des peuples, des choses « prévisibles » combien n'en est-il point qui échappent à toute perception ?

L'organisation économique de la société comporte des facteurs que l'on voit, d'autres que l'on ne voit point. Le monde physique a des mystères que la science n'a pas dévoilés. Pendant des milliers d'années, l'œil humain ignorait ces fulgurants rayons de lumière qui traversent le bois, les murs, la texture des muscles et des chairs ; à peine vient-on d'en découvrir le secret. L'histoire est faite d'imprévu. Un des ingénieux moralistes de ce temps,

Emile Faguet, cherchant à déchiffrer l'énigme qui se pose au seuil du siècle nouveau a commencé par invoquer cette juste et spirituelle réflexion de Doudan : « La moitié de l'histoire est faite d'évènements inattendus qui font prendre un autre cours au fleuve ; et comme dans les romans d'Anne Radcliffe, c'est par une porte cachée dans la muraille qu'entrent et sortent les personnages importants du drame ». Quand Napoléon parut, la face du monde changea. Et la France républicaine d'aujourd'hui porte encore sur la peau la marque de sa griffe. Qui donc avait deviné Luther et Cromwell ?

Je sais bien, qu'au regard d'une certaine école qui, comme toutes les autres, aura apporté sa contribution au patrimoine scientifique, l'histoire n'est qu'une sorte de développement logique et fatal, où les évènements en apparence les plus accidentels, ne seraient que la conséquence nécessaire de ceux qui les précèdent, virtuellement contenus en eux et se succédant dans l'ordre qu'impose la loi du plus rigoureux déterminisme. Comment il serait possible d'ailleurs de concilier semblable doctrine avec le libéralisme et j'entends ici par libéralisme non tel parti, tel programme politique, mais l'idée libérale, le culte de la liberté humaine, la foi dans la pensée et la conscience libres, qui perdent toute valeur et ne sont rien en somme, si elles n'ont pour corollaire ou, plus exactement, pour expression supérieure la libre volonté, voilà ce qu'en vérité je ne saurais comprendre. Mais ceci nous mène à une controverse, qui nous écarte de notre sujet. Et au surplus qu'importe que l'avenir soit déterminé, si aux regards limités de l'humanité vivante il n'est pas déterminable, s'il est pour elle inattendu, non prévu, s'il la surprend, l'arrête ou la précipite sous le coup de la surprise et si

elle n'a pu en définitive le prévoir. Ce n'est pas à dire toutefois que le futur échappe tout entier et complètement à nos divinations et que nous devions nous réduire au rôle de l'atôme qui va où le vent le pousse et dédaigner de chercher à percer les voiles de l'avenir, par insouciance du lendemain ou conscience de notre infirmité. Il ne faut pas ériger l'accident en théorie et le hasard en divinité. Il est prudent simplement de leur faire leur part. Et c'est à quoi nous voulions arriver. Réservons les accidents, l'inattendu, les coups subits du sort et contentons-nous, comme M. Faguet, du « prévisible ».

I

Que serons-nous ?

Et d'abord, *serons-nous* ?

La Belgique offre toutes les conditions de la viabilité. On a pu la considérer peut-être comme une pure expression géographique ou une création de la diplomatie, pendant l'époque voisine de son émancipation où, à peine échappée à la tutelle étrangère, elle procédait à son organisation intérieure et installait en quelque sorte son ménage au milieu d'une Europe qui venait de consentir à lui faire place dans la Société des Etats libres et majeurs. Depuis, elle a affirmé sa capacité et sa volonté de vivre par la pratique régulière de la liberté, par le développement graduel de ses institutions, par la prodigieuse expansion de son activité. Elle est prolifique et laborieuse : sa population a doublé ; son industrie, son trafic l'ont portée au rang des premières puissances productrices et commer-

ciales du monde. Elle est réfléchie et pacifique : sans secousse violente, sans convulsions ni meurtrissures elle a passé d'un coup du régime censitaire au régime démocratique et transféré le pouvoir politique d'une minorité bourgeoise à la généralité populaire. Tout en elle traduit malgré les luttes des partis, dont l'intensité même d'ailleurs est un signe d'énergie vitale, l'équilibre et la santé.

Deux faits attestent son avènement prochain à l'âge de la maturité.

C'est dans le domaine intellectuel l'éclosion d'une littérature, jeune encore et incertaine d'allures, mais pleine de saveur et de sève, et dans le domaine économique, le goût des entreprises lointaines, la recherche de nouveaux champs de travail et de production, le besoin d'issues et de débouchés, nécessaires à l'écoulement du surcroît de richesses et de puissance créatrice accumulés en un peuple de six millions d'âmes, que d'étroites frontières ont fait le plus dense de l'Europe.

Le mouvement colonial qui a donné à notre activité économique une orientation nouvelle et fait surgir de notre tempérament de si étonnantes facultés d'organisation et d'assimilation, une si intense curiosité du neuf et du lointain, dénote la plénitude du développement physique et moral.

La poussée littéraire, plantureuse et drue qui germe du sein de notre société profondément industrialisée et plus portée, par nature et par atavisme, au culte de la matière qu'à celui de l'idéal, annonce l'épanouissement intellectuel. Pendant longtemps notre littérature a été presque exclusivement historique et politique. Nous avons aujourd'hui des poètes et des romanciers, des nou-

vellistes et des dramaturges. Tous ne sont pas d'égale valeur. Nous attendons encore le poème éclatant, le grand roman, la forte comédie qui fonderont définitivement le nom des lettres belges. Nous attendons surtout que des débuts, un peu confus et divergents, sorte une école littéraire vraiment nationale, marquée de l'empreinte de notre génie propre. Mais déjà tous les signes en apparaissent. Verhaeren et Maeterlinck, Giraud et Gilkin, Picard, Van Zype et tant d'autres reflètent les aspects multiples et divers d'une âme belge qui ne se connaît pas encore tout entière, mais qui se cherche et, s'étant enfin révélée à elle-même, s'affirmera en œuvres définitives. La littérature est la fleur suprême de la civilisation et nous touchons aux altitudes où on la cueille.

Cette civilisation qui se déploie avec tant d'originalité et de puissance à l'aurore du XX^{me} siècle, ne remonterait-elle qu'à l'heure où les provinces belges proclamèrent leur unité politique ? Avons-nous une civilisation nationale, qui soit bien à nous et qui trahisse une nature distincte, une idiosyncrasie, un caractère, une *âme belge* ? Avons-nous, pour tout dire, une nationalité vivante et historique, préalable aux actes politiques et aux traités qui, il y a soixante-dix ans, firent de la Belgique un Etat Indépendant. Cette proclamation d'indépendance ne fut-elle que la consécration officielle d'une nationalité préexistante, ou au contraire la simple réalisation d'un plan diplomatique conçu autour du tapis vert de la Conférence de Londres ?

Les admirables travaux de notre école historique éclaircissent le problème. Et tout récemment l'éminent professeur de l'Université de Gand, M. Pirenne, dans un livre dont le premier volume seul paru jusqu'ici, suffirait à assurer la renommée et, dans un remarquable discours

prononcé en 1899 à l'occasion d'une solennité académique, démontrait que la Belgique est une patrie ancestrale, fruit d'un passé séculaire et dont les origines remontent non pas à 1830, mais jusqu'au IX^e siècle, jusqu'aux débuts de la période médiévale, issue du partage de l'empire de Charlemagne, se développant lentement, se constituant des traditions, des mœurs, un caractère, des aptitudes, une gloire dont la Belgique contemporaine est la descendante légitime et directe, l'héritière et comme le prolongement.

Peuple de frontière (*), fait de deux races qui ne se fusionnent ni ne s'exterminent, et, juxtaposées, vivent au contraire en harmonie sous des institutions analogues, dans des principautés diverses ; peuple de frontière, localisé entre les deux grandes monarchies d'Occident, et devenant par le contact et le mélange de la civilisation romane et de la civilisation germanique, comme le microcosme de l'Europe ; peuple de frontière, dont le territoire, baigné par la mer, arrosé par deux grands fleuves forme bientôt l'un des foyers les plus actifs du grand commerce et comme l'entrepôt naturel du trafic de l'Angleterre avec le continent ; peuple de frontière, dont le génie, fruit de la collaboration de deux races, s'épanouit pendant trois fois cent ans en immortelles créations d'art ; peuple de frontière où l'unité nationale précède l'unité du gouvernement et où, sous les régimes les plus divers et les plus oppressifs souvent, se constitue une âme collective, nourrie d'emprunts et d'alluvions, réchauffée par les effluves des deux grandes âmes voisines parmi lesquelles elle grandit, et, de ces éléments dispa-

(*) PIRENNE : *La Nation belge*. Gand. Vanderhaeghen. 1900.

rates, assimilés et combinés, dégageant victorieusement enfin une individualité robuste, indépendante et saine — tel, à travers l'histoire, apparaît le peuple belge.

Nous sommes donc une nationalité, ayant sa physiologie propre, sa filiation historique, son tempérament, sa destinée.

Nous constituons une personne morale.

Ce sont déjà des raisons de vivre.

Un peuple qui a pris conscience de ses origines, de sa raison d'être, de ses facultés, de ce dont il est virtuellement capable, devient un facteur de l'existence collective de l'humanité. Sa disparition serait une déperdition de forces, un dérangement de l'équilibre moral du monde. Il faut qu'il vive.

Mais les jeux et les hasards de la grande politique internationale bouleversent parfois ce que la logique, la raison, la morale commandent le plus impérieusement de maintenir. Le droit des individus est protégé par la loi, par la force publique qui en assure l'observation. Le droit des peuples n'a pas de code et n'a d'autre sanction que la volonté et la puissance de ceux en qui il est atteint ou menacé, de la faire respecter. Il faut compter sur soi-même d'abord, sur les autres après. On aide rarement celui qui s'abandonne. L'un des bienfaits de la richesse est de permettre aux privilégiés qui en jouissent d'en user d'abord pour se prémunir contre les mauvais jours. Contre les accidents, les hommes prévoyants s'assurent, et ils estiment qu'une prime d'assurance, pour coûteuse qu'elle soit, rentre dans les dépenses normales de la vie courante, dans le budget d'une existence ordonnée et régulière et que la sécurité qu'elle procure compense la charge qu'elle impose. L'enfant, l'ignorant, l'égoïste ne songent qu'à

l'heure présente et se contentent de la jouissance immédiate. L'homme fait, raisonnable et instruit, regarde le lendemain et le prépare. Un peuple prospère qui néglige de s'assurer contre les risques d'agression ou de conquête n'a pas d'excuse. Il s'endort dans sa graisse et, si quelque accident brusquement le réveille, il se trouve sans force pour résister et cède à la première adversité. Ce dont une nation meurt, ce n'est ni de pauvreté, ni de ruines matérielles, mais d'abaissement moral. « La seule vraie défaite irrémédiable, a dit un écrivain français, retraçant l'épopée de 1870, ce n'est pas celle qu'on subit, mais celle qu'on accepte ».

La Belgique puise en elle-même, dans son travail, sa production, son tempérament tous les éléments propres à lui constituer un avenir durable et brillant. Il ne lui reste qu'à se créer des moyens de protection et de défense suffisants pour l'affranchir des périls du dehors, qu'une soudaine tempête pourrait déchaîner. Ainsi douée, pourvue, armée, elle peut hardiment s'engager dans le siècle nouveau avec la certitude de vivre libre, seule façon de vivre dignement.

II

Nous serons donc si nous le voulons.

Comment serons-nous ?

C'est une seconde question beaucoup plus embarrassante que la première. Dans quelles mains la direction politique du pays reposera-t-elle ? Dans quelles voies s'orientera le gouvernement ? Vers quel idéal tendront les générations nouvelles ? Quels sont les principes qui domi-

neront le siècle ? Là dessus tous les hommes politiques ont des opinions faites et naturellement conformes à leurs espérances. Quiconque professe des convictions sincères et travaille à leur propagation croit à leur triomphe. Le jour où il cesserait d'y croire, il cesserait de lutter. Les plus pessimistes ont pour devoir, sous peine de frapper leur prosélytisme d'impuissance, de feindre l'optimisme. On a dit avec raison que seuls les optimistes ont le don de persuader et de conduire les hommes. Tâchons cependant de nous abstraire de nos propres espoirs, afin de voir juste, autant que nous pourrons.

Les siècles écoulés ont légué à celui qui vient de s'ouvrir une puissance formidable, l'Eglise catholique. L'esprit moderne l'a réduite et fait reculer d'abord. Elle cherche à s'y adapter. Attentive aux transformations politiques et sociales, elle les suit, s'efforce d'y approprier ses méthodes, sa propagande, sa tactique. Dans les dernières années révolues, elle a accompli un effort prodigieux, multiplié ses écoles, accumulé d'immenses richesses, créé d'innombrables associations où le soin des intérêts matériels est intimement uni à la diffusion des idées religieuses ; avec une souplesse infinie elle s'offre comme protectrice aux conservateurs qu'effraye la poussée socialiste, comme guide et tutrice aux foules rurales, contre-poids des masses urbaines. Elle cherche à encadrer la démocratie, à lui ravir sa propre direction en s'assurant le monopole de son éducation, en conquérant les mandats électifs, les fonctions publiques, en confondant partout le spirituel et le temporel, afin d'assujettir étroitement celui-ci à celui-là, et ainsi de faire planer sur la Société civile l'idée religieuse, dont elle apparaît comme l'incarnation matérielle, l'organisation politique, vivante et agissante.

Les évènements récents en France, l'affaire Dreyfus, le procès des Pères Assomptionnistes, l'enquête sur la main-morte, nos luttes politiques belges ont montré l'abondance de ses ressources en même temps que la constance de ses doctrines et de ses ambitions, la docilité des âmes à ses enseignements comme celle des bourses aux taxes dont elle frappe la piété des simples. La lutte de l'Eglise pour la conquête du pouvoir civil, la défense de l'Etat contre le Clergé, l'antinomie de la liberté scientifique et morale et du dogme immuable et compresseur se déploient au début du XX^{me} siècle avec autant d'ampleur qu'au début du XIX^{me}.

Mais, si la bataille a recommencé, l'Eglise cependant s'y engage avec de moindres chances de victoire finale. C'est de la foi qu'elle extrait ses trésors, son crédit, son ascendant. Et la foi faiblit. L'admirable effort philosophique et scientifique du siècle écoulé, l'étude de plus en plus approfondie et la pénétration graduelle des secrets de la vie physique, la détermination des lois de l'organisme humain et de la nature ambiante ont détruit la notion du surnaturel. Et, assurément, il reste aux spéculations abstraites, aux conjectures, aux croyances spirituelles un champ immense d'inexpliqué, d'inconnu, d'inconnaissable. Sans doute l'esprit religieux, aspiration éternelle et incompressible à la perfection morale, à la beauté, à la justice, à la sagesse infinies, et ce que M. Ferdinand Buisson, qui a consacré à ces problèmes de si nobles pages (*) appelle le sens du divin, ne disparaîtra pas de l'âme humaine. Mais cette aspiration même tend à

(*) La Religion, la Morale et la Science. Leur conflit dans l'éducation contemporaine. — Paris. Fischbacher 1900.

s'affranchir des dogmes et des rites. Les cultes demeurent et les traditions se prolongent. Mais la piété se condense en pratiques dévotieuses et la foi s'épuise. La morale se conçoit hors des formules étroites du dogme. L'autorité de la conscience se substitue à la règle canonique. C'est de vérité que de plus en plus l'esprit humain atteste le besoin. Et c'est à la science qu'il la demande. Les esprits clairvoyants du catholicisme le reconnaissent et s'en affligent. M. Woeste crie à l'impiété, fait un appel suprême aux fidèles et pour ranimer leur zèle proclame que le sort du XX^{me} siècle dépendra de sa foi au Rédempteur. (*) La foi ne se commande pas. La foi commandée se résout en hypocrisie. Elle dégrade alors ceux qui la feignent et trahit ceux qui l'imposent.

Il ne faut pas cependant s'illusionner. L'idée catholique faiblit dans les couches éclairées de la société. Les éléments intellectuels s'en sont détachés. Mais d'une part elle est demeurée puissante dans les populations des campagnes et d'autre part, dans la bourgeoisie des villes, la politique catholique a conservé des appuis considérables. Il n'est pas douteux que la faveur dont jouit le cléricalisme dans les classes moyennes soit entretenue par la peur du socialisme.

Cette peur qui s'est manifestée par un vif mouvement de recul, en 1894, s'expliquait, immédiatement après la transformation de notre régime électoral, par la brusque et tumultueuse entrée au Parlement d'un groupe compact d'hommes ardents, représentant un parti nouveau, grisé par la soudaineté même de son avènement. L'expérience, la réflexion commencent à l'apaiser. Que faut-il attendre,

(*) Signes du temps. Revue générale, janvier 1901.

craindre ou espérer du parti socialiste, ou pour parler plus exactement du *parti ouvrier*, car tel est son nom officiel ? Et ce nom a une raison d'être. Il synthétise l'idée de classe, sur laquelle ce parti a fondé sa politique.

L'idée de classe est pour la politique du parti ouvrier à la fois un moyen et un but. De la *classe* ouvrière il entend faire un seul *parti*, unifié par la communauté des intérêts, des origines et des conditions. A l'aide de cet instrument redoutable par son poids comme par sa homogénéité, il entend conquérir le pouvoir politique. Et la conquête qu'il poursuit ira s'il le faut, selon le mot de Jules Guesde, jusqu'à la « dictature de classe ». Le cléricalisme entend soumettre la société au joug d'une secte, le parti ouvrier au joug d'une caste ; que l'un ou l'autre triomphe, la liberté serait également atteinte. Il n'y a plus de liberté là où la profession d'un culte ou d'un métier, la naissance ou le baptême confèrent un privilège et assurent une prédominance.

Le parti ouvrier, outre une politique, a une doctrine : le collectivisme. Je n'en chercherai, ni n'en apporterai la définition. Ses propres docteurs, ses exégètes, s'ingénient à en fournir des explications et à en suggérer des applications diverses. De là une littérature touffue et obscure, à travers laquelle on voit reluire un vague idéal égalitaire. Collectivisme, dans le sens littéral du mot implique abolition du principe de la propriété privée, attribution de toute propriété à la collectivité, à la Société — et de là un autre mot : socialisation — à l'Etat. Mais voici qu'il apparaît des systèmes collectivistes fragmentaires où l'appropriation individuelle subsiste dans certaines limites, où la confiscation se restreint à une mesure donnée, et la mesure varie d'après les auteurs. Voici qu'on

distingue entre l'Etat-gouvernement et l'Etat-administration. Que sera l'un, que sera l'autre ? Et comment fonctionneront-ils ? Qui répartira le travail et comment ? Qui en fixera la rétribution et d'après quel mode d'évaluation ? Comment conciliera-t-on les exigences de l'égalité sociale et celles des inégalités naturelles ? Que deviendront sous la discipline collectiviste, la liberté des vocations, l'esprit d'initiative, l'émulation, principes féconds du progrès, moteurs indispensables de l'activité humaine ? Voilà ce qu'on n'explique pas, ce qui ne l'a pas été malgré l'abondance des paraphrases, des commentaires, des interprétations et des hypothèses.

Les efforts des écrivains collectivistes n'ont pas fait sortir le collectivisme du règne de l'utopie. Il reste un rêve, médiocrement souriant d'ailleurs ; et il n'y aurait guère d'inconvénient à ce que nos modernes abstracteurs de quintessence s'amussassent à en extraire la formule éternellement attendue du bonheur « intégral » et universel, si tant d'illusions ne faisaient des dupes parmi les simples et les illuminés, n'entretenaient des espérances que l'on ne satisfera pas, n'aiguisaient des appétits en quête de proie, et par là ne devenaient un ferment révolutionnaire.

Faut-il que la Belgique, pays classique de bon sens et de placide raison, se débâte pendant le siècle qui va s'ouvrir entre l'idée catholique et l'idée collectiviste, entre deux passions, la passion religieuse et la passion révolutionnaire, entre une politique de *secte* et une politique de *classe* ? S'il en devait être ainsi, l'avenir serait sombre. Selon les tempéraments, ceux qu'effraie la politique sociale du parti ouvrier plus que la discipline morale de l'Eglise, se rejetteraient derrière le cléricalisme, comme derrière

un abri. Ceux qui placent au dessus de tous autres biens la liberté de conscience, se précipiteraient par horreur du cléricisme à la suite du parti collectiviste. D'un côté, comme de l'autre les passions s'exalteraient. Le pays serait divisé en deux camps ennemis. D'irréductibles haines alimenteraient des luttes exaspérées. Plus d'équilibre moral ; plus de terrain de rencontre, plus de zone neutre et commune. Des oscillations brusques, des heurts violents ; deux blocs anguleux précipités l'un contre l'autre et mettant en poussière, dans une collision que rien n'amortirait, ce qui resterait de l'unité nationale.

Est-ce donc là que doit nous conduire l'évolution naturelle et normale de la société belge ? Je ne le pense pas. Notre caractère est prudent, réfléchi et, dans le sens exact de l'expression, *modéré*. L'excès lui répugne.

Il ne va pas aisément aux extrémités. Et il faudrait, pour qu'il se résignât à y courir, des circonstances exceptionnelles, et qui ne rentrent pas justement, dans le champ du « prévisible » que nous explorons. Ici, comme plus haut, nous réservons le chapitre des accidents. Et cet accident là ne serait pas moins grave que ceux qui pourraient surgir du dehors.

III

Qu'espérons-nous,
Qu'entre voyons-nous donc ?

Le maintien, le développement, le grandissement d'un parti, qui éloigné de tous les sectarismes, sauvegarderait les droits des consciences, respecterait toutes les croyances, réduirait à leur moindre intensité les luttes de sectes et

de classes, défendrait sans défaillance l'autonomie de la puissance publique contre la tutelle de l'Eglise, ferait de l'ordre avec de la liberté et du progrès avec de la méthode, exprimerait des formules utopiques le suc de vérité et de justice qu'elles peuvent contenir, déploierait assez de fermeté pour rassurer les timides, assez d'initiative pour satisfaire les aventureux. Et certes, il resterait aux ailes extrêmes des mécontents et des agresseurs. L'esprit réactionnaire, l'esprit de conservatisme étroit d'une part, l'esprit de révolte d'autre part ne s'éteindra jamais. Il y aura toujours des glaces au Pôle, des ardeurs fiévreuses à l'Equateur. Les climats sains et cléments sont les climats tempérés. C'est là que l'homme travaille et produit le plus. Et il en est des régimes politiques comme des climats, et des peuples comme des individus.

L'ordre des saisons, dans notre Occident, semble depuis quelques années singulièrement troublé. En Belgique une saute rapide de vent a changé l'aspect des choses. Nous vivons depuis soixante-dix ans sur une terre de liberté. Mais il n'y a pas dix ans que nous y vivons en démocratie.

Le suffrage populaire a appelé brusquement à la vie politique les masses rurales et ouvrières, sans qu'elles y fussent préparées. Il faut que notre démocratie se tasse, se règle et s'organise. On ne fait pas en dix ans l'éducation d'un peuple. L'idéal catholique est comme une futaie puissante et séculaire qui, sous des feuillages encore éclatants, lentement se dessèche ; l'idéal socialiste, comme un buisson épais et désordonné qui a poussé d'un jet, au hasard.

La nature et le temps sont de grands administrateurs. Ils renouvellent lentement le sol, préparent des moissons

meilleures ; la bonne politique, comme la bonne culture, est celle qui aide leur action mystérieuse et continue, non celle qui la comprime ou la violente.

La grande, la pernicieuse illusion des apôtres du collectivisme est de s'imaginer la puissance de supprimer une société, façonnée par les siècles, fruit d'un immense labeur humain arrosé de sueurs et de sang, et de la remplacer par une autre, qui jaillirait de terre à l'appel de leurs désirs. Il ne pousse pas de blé sur des ruines et le monde social comme le monde physique ignore le phénomène de la génération spontanée.

Leur grande force vient de la dénonciation des abus et des iniquités que recèle la société présente. Les nierons-nous ?

Leur grande faute est de taire les immenses améliorations réalisées au profit de la masse, et spécialement dans les conditions d'existence des classes ouvrières, au cours du siècle écoulé. Les nieront-ils ?

Et si d'une part on ne peut méconnaître, sans outrager la vérité de l'histoire, la progression au double et même au triple des salaires, l'abaissement du prix de la vie, le prolongement de la durée moyenne de l'existence, la disparition des famines et des grandes épidémies, l'extraordinaire efflorescence de toutes les œuvres de bienfaisance, l'admirable fécondité de l'esprit d'association, de prévoyance et de mutualité ; si d'autre part on ne peut dénier que l'inégalité des charges, la répartition défectueuse des impôts, le spectacle de l'agiotage, la brusque apparition de fortunes énormes jaillies de la fange des spéculations de bourse, le contraste choquant du luxe effréné de quelques oisifs avec la misère et la souffrance, révèlent des injustices, des anomalies, des vices à corriger et à

redresser, alors nous le demandons, comment les hommes de bonne foi, pourraient-ils douter de l'avenir ?

Comment les uns croiront-ils ne pouvoir attendre le salut que d'une entreprise révolutionnaire ? Comment les autres pourraient-ils sérieusement penser que, parce que de grandes choses ont été faites, il n'en resterait plus à faire, que le siècle présent ne changera rien de ce que lui a laissé le siècle passé et que de l'immense effort qui travaille le monde, de la recherche passionnée du mieux qui enfèvre les cerveaux et les cœurs, quelque chose de nouveau ne doive sortir ?

Est-il possible par exemple de soutenir que le régime actuel de la propriété, du patronat, de la contribution aux charges publiques soit immuable, définitifs et échapperaient, par le plus extraordinaire miracle, à l'évolution universelle des choses et des êtres ? Il n'y a pas longtemps un historien éminent Gabriel Monod, mettait en lumière l'illusion de ceux qui croient en ces matières, à un immobilisme, à une sorte de cristallisation dont aucun autre compartiment du monde social n'offre l'image. M. Paul Deschanel, dans un récent discours, prédisait devant une assemblée de mutualistes, la transformation du salariat moderne et M. Yves Guyot, dans une brochure retentissante, préconisait une nouvelle organisation du travail, sous forme d'associations commerciales ouvrières.

Mais si de ce côté comme de tant d'autres, de larges horizons s'ouvrent aux esprits clairvoyants, on n'y peut marcher qu'avec prudence et précaution. L'organisme économique ne se prête pas à de brusques changements de régime. Il est fait de facteurs multiples, étroitement associés. Les mœurs d'une société changent avec sa mentalité et sa mentalité avec ses besoins. La loi qui doit

pourvoir à ceux-ci ne peut brusquer celles-là. C'est à leur accord constant et sans cesse variable que doit veiller la politique.

A cette œuvre, les politiques de secte, comme les politiques de classe sont impropres. Dès qu'on poursuit la suprématie d'une catégorie d'intérêts ou de croyances, tous les autres intérêts sont sacrifiés et meurtris. La liberté, l'égalité de droits qu'elle implique, l'harmonie sociales sont atteints et troublés. C'est la mission de la politique libérale de les maintenir et sauvegarder.

Le libéralisme est né de la nécessité de fonder et de défendre deux notions essentielles, celles de la liberté morale et de la liberté civile. Les luttes qui se poursuivent autour d'elles et dont elles sont l'enjeu, toute la physionomie de notre époque démontrent que là même où les Constitutions et les lois les proclament, elles ont besoin d'être protégées et affermies.

Mais un grand parti qui aspire au gouvernement, ne peut restreindre son rôle à la défense d'un principe. Le libéralisme, expression de ces deux idées sœurs, la liberté de conscience et la liberté politique, doit hors de leur domaine étendre sa vision et son activité à tous les problèmes qui divisent et préoccupent la société. Les problèmes économiques passionnent la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, partant la plus digne d'intérêt. Ces problèmes pour la plupart sont nouveaux, ont provoqué la naissance d'une science nouvelle; le libéralisme doit pour les affronter, s'armer de l'esprit nouveau, des méthodes que comportent leur étude, de l'expérience acquise à l'étranger.

Ce serait, à notre sens, une étrange erreur que de transporter le principe de liberté qui est à la base du

libéralisme, du domaine moral et politique dans le domaine économique.

Dans l'un il doit rester intangible et absolu ; dans l'autre il est relatif et variable. Et, pour parler plus exactement, peut-on assimiler à la liberté morale et politique, ce qu'il est convenu d'appeler, par un étrange abus de mots, la liberté économique ? La dure et froide formule du « laissez faire, laissez passer », que des situations disparues ont légitimée, est-elle une expression adéquate et constante, une dérivée nécessaire de l'idée libérale ? Et ne conduit-elle pas à la négligence et à l'abandon de la liberté du plus grand nombre, bien plutôt qu'à son développement ? Le principe essentiel du libéralisme s'oppose à toute mesure qui restreindrait la liberté d'agir, de parler, d'enseigner, d'écrire, de s'associer en pleine indépendance, celle-ci n'étant en somme que le mode d'expression, l'instrument matériel de cette liberté immatérielle qui est beaucoup plus une puissance, une faculté inhérente au cerveau de l'homme, qu'un droit : la liberté de la pensée.

Mais, dans le domaine économique, l'action de l'Etat, son intervention dans l'organisation de l'industrie et du travail, dans la détermination de règles tutélaires destinées à remédier à un abus ou à un péril dont pâtiraient les plus faibles, à guérir une souffrance, à faciliter aux plus humbles les conditions de la vie, à garantir leur existence contre des risques dont leur propre prévoyance ne pourrait suffir à les préserver, cette intervention officielle, cette action légale constitueraient-elles des atteintes à la liberté ? Et ne contribueraient-elles pas plutôt à fortifier, et à protéger la liberté de ceux qui possèdent la moindre et à donner en vérité de la liberté à ceux qui n'en ont pas ?

On s'est complu à établir entre la politique d'intervention et la politique libérale une sorte d'antinomie irréductible. Assurément une politique d'interventionnisme systématique aboutirait à la suppression de la liberté et de la responsabilité. Et elle ne pourrait être par conséquent celle du libéralisme. Mais qui donc en principe contesterait à l'Etat le droit d'intervention ? Toute loi, tout règlement est une intervention dans les affaires privées, dans les intérêts individuels des citoyens. Le développement de la civilisation, la complexité des rapports sociaux exigent naturellement l'édiction de règles nouvelles et l'extension de l'action des pouvoirs publics. Le tout est d'en délimiter le champ, d'en mesurer l'étendue et la rigueur, de n'agir que là où la nécessité l'exige, de s'arrêter où le respect de la personne et de la libre initiative le commande.

C'est affaire de circonstance, de prudence et de mesure. Et tandis que précisément la politique socialiste, préoccupée des intérêts exclusifs d'une classe de citoyens et d'une catégorie d'intérêts, sacrifierait à cette classe et à ces intérêts, d'autres intérêts non moins précieux et par là, puisqu'ils sont intimement liés et en rapport de mutuelle dépendance, les compromettrait et les affaiblirait également, la politique libérale au contraire s'attachera à les tenir en état d'équilibre et de paix, à protéger les uns sans ébranler les autres, à aider les faibles sans énerver les forts.

Libéralisme a été confondu longtemps avec individualisme. Et il est vrai que le libéralisme poursuit cet idéal : faire des individus de plus en plus libres, conscients, responsables, assurer à la personne humaine la plus large expansion de toutes ses facultés. Mais on ne peut disso-

cier l'individu ni du milieu où il est né, se développe et se meut, ni des individus qui vivent, pensent, produisent, souffrent autour de lui.

La société n'est pas faite d'êtres isolés, juxtaposés par le hasard, mais d'êtres unis par une communauté d'intérêts, de peines et de jouissances, une collaboration d'efforts et de travaux qui en font un tout organique et indissoluble.

Nul ne peut vivre de soi. L'accomplissement de notre destinée, l'éducation de nos facultés, l'exercice de notre fonction, de notre rôle social, si infime fût-il, exigent des ressources que notre individualité ne fournit pas en quantité et en puissances suffisantes. Nous devons puiser au fonds social, recourir à l'aide de nos proches, demander aux lois, aux institutions, à l'école, aux livres, à tout le patrimoine de science et de travail accumulés que la société met à notre disposition, les instruments, les matériaux, les connaissances nécessaires au développement de notre personnalité et à l'accomplissement de notre mission.

Ce que nous empruntons ainsi à la masse, la justice et l'utilité générale veulent que nous le rendions en services et en sacrifices, et que, débiteurs de la société, nous lui payions notre dette de manière à accroître le fonds commun où les autres puiseront comme nous-mêmes.

Et si donc il est vrai de dire que nul ne peut vivre de soi, il faut ajouter : *Nul ne peut vivre pour soi.*

Ainsi le bien de l'individu et le bien social se lient, et, à la notion de l'individualisme se substitue la notion de la solidarité, faite de droits et de devoirs, de services réciproques, de charité et de mutualité, obligeant chacun à donner quelque chose de lui même à autrui et à la société !

L'idée de solidarité planera sur le siècle. Qui ne la comprendra ou prétendra se soustraire à son empire sera destitué. Voilà ce dont il faut que le libéralisme se pénètre.

En elle il trouvera la force de combattre et de vaincre les idées de classe, comme les idées de secte.

Par elle il attirera à lui les éléments raisonnables des partis extrêmes, il en extraira les éléments assimilables, ne laissant ainsi plus subsister hors de lui que d'irréductibles résidus de fanatisme et d'utopisme, de passion réactionnaire et révolutionnaire.

S'il conçoit l'avenir, tel que celui-ci se dessine, si, sans rien renier de son héritage historique, que des mains illustres lui ont transmis, il approprie ses méthodes aux besoins et aux problèmes nouveaux, s'il sait, dans la mesure où l'équité le commande et où l'équilibre nécessaire des intérêts le permet, donner satisfaction à l'appétit de réformes, à la soif de neuf qui travaillent toutes les démocraties, s'il sait agir et vouloir, démêler d'un esprit ferme ce qu'il importe d'une part de maintenir et, de l'autre, de modifier et de renouveler, et faire en un mot du progrès sans désordre et de la conservation sans entêtement, le libéralisme grandi, fortifié et ennobli sera la force active, le grand moteur politique du siècle, dans notre Belgique laborieuse, tolérante et réfléchie.

La Belgique sera.

Le Libéralisme sera.

Et nos deux patries, notre pays et nos idées rayonneront dans le siècle qui s'ouvre.

PAUL HYMANS.

Bruxelles, 7 février 1901.



Causerie de Droit politique

L'un des Congrès les plus remarqués, dans la longue série de ceux que Paris vit se réunir pendant l'Exposition de 1900, fut le Congrès international de Droit comparé. Des savants et des notabilités politiques s'y rencontrèrent, venus d'un peu partout, heureux de réaliser une fois de plus ces contacts toujours salutaires entre la théorie et la pratique, ces comparaisons souvent instructives entre l'idée qu'on se fait des choses étrangères et le témoignage des gens du pays. Tout en rendant hommage à la méthode comparative, on s'accordait pour en proclamer les dangers : combien aisément nous nous illusionnons sur des institutions que nous connaissons imparfaitement ou qui nous ont été montrées sous un jour faux ou incertain. Pour s'en rendre compte il suffit à chacun de nous de songer à son pays, aux erreurs qui y ont cours sur les principes qui sembleraient devoir être les mieux assurés. Ecartez, par surcroît, le contrôle de la discussion, toujours aisé lorsqu'il s'agit de nos propres affaires ; ajoutez au contraire les difficultés de la traduction des termes techniques et des idiotismes — combien nombreux dans le langage juridique ! — voilà déjà deux sources d'inexactitude qui normalement s'additionnent aux autres, dès qu'il s'agit de faire du droit comparé.

Mais le danger majeur est d'ordre plus complexe. Même bien comprises en elles-mêmes, les institutions de chaque pays sont en si intime relation avec son passé, ses traditions,

la nature de son territoire et le caractère de ses habitants, que l'on ne peut les isoler de tous ces éléments ambiants.

Comment alors appliquer la méthode comparative, sans se livrer à des recherches dont l'objet est aussi vaste que les domaines divers — histoire, géographie, économique — que nous venons d'indiquer ?

Ceux-là se trompent qui croient à la facile exportation des produits d'ordre politique : on a découvert le moyen d'amener à Londres les œufs frais d'Italie, les fruits d'Asie et les viandes d'Australie, mais on ne fait pas aussi aisément voyager les institutions nationales.

La remarque de l'historien américain Bancroft est toujours vraie : on parviendrait plutôt à transporter tous les chênes de la forêt de Windsor qu'à établir hors d'Angleterre une seule de ses institutions ! Et pourtant le système des imitations a eu sa vogue. On a cru qu'il suffisait d'adopter une loi qui a produit ailleurs de bons résultats, de copier une organisation bien établie dans un état voisin, pour avoir fait de bonne besogne : c'est là une erreur manifeste. Il ne faut pas aller aussi loin que le légendaire Héraut de Sechelles, ce conventionnel qui envoyait un huissier à la Bibliothèque Nationale, pour quérir un exemplaire de la Constitution que Minos donna à la Crète, afin d'en proposer l'adoption en bloc à la France de la fin du XVIII^{me} siècle. Mais ce désir de copier, de singer, que nos modernes sociologues ont appelé mimétisme, s'est appliqué, depuis les origines des constitutions modernes, à l'Angleterre. Notre petit pays a eu souvent le même honneur. Gardons-nous pourtant de nous reposer sur des identités d'apparence pour confondre avec les originaux tel ou tel décalque plus au moins fidèle ! Gardons-nous surtout d'exagérer le rôle de l'imitation, et d'en faire une loi universelle, fondamentale du monde social ! C'est le travers dans lequel est tombé, semblerait-il, M. Tarde, en ses captivantes et magistrales Etudes sur les transformations du Droit. Il est plus prudent de se rapprocher d'avantage des conceptions dynamiques de Taine. Si un phénomène est profond, la cause

doit être profonde ; un régime qui dure et se développe de façon normale ne peut pas reposer sur une adaptation factice de l'étranger. On s'y trompe parfois, parce qu'on attribue à tort à l'imitation des analogies dues à une identité de circonstances et produisant, ici plus tôt et là plus tard, un résultat semblable. N'a-t-on pas voulu expliquer ainsi par le mimétisme, le remarquable phénomène de la fondation des colonies puritaines de la Nouvelle-Angleterre, après 1620? Des groupes d'hommes s'en vont de l'autre côté de l'Atlantique ; isolés, sans ressources dans un pays où tout est à créer par eux, ils établissent les rudiments d'un régime politique : un chef, un conseil, une assemblée ; ils bâtissent tous ensemble une maison commune, qui leur est à la fois refuge, temple, école et hôtel de ville ; leurs pauvres demeures viennent se grouper auprès de ce premier édifice ; ils les entourent d'un enclos et cultivent un champ, seule propriété individuelle, le reste — pré, forêt, landes, rivière — formant le domaine collectif. Thème d'imitation classique ! s'écrient certains historiens. Et ceux-ci vont reprendre l'inventaire de la petite bibliothèque des passagers du *Mayflower* pour y découvrir un exemplaire de César ou de Tacite, afin de mieux étayer leur système. En réalité, l'analogie des circonstances est frappante entre la naissance des villes anglo-saxonnes du Nouveau Monde et l'établissement des tribus germaniques dans l'ancienne Europe, comme est frappante aussi l'analogie du type social réalisé par elles et la Cité antique en général. Il serait puéril de songer ici au mimétisme : la loi de l'évolution avec ses effets constants, surtout dans les commencements, suffit à expliquer le phénomène.

Une erreur semblable a été commise quant au terme final de cette imposante histoire des Etats-Unis. La constitution fédérale de 1787 était-elle d'inspiration française ? avait-elle été rapportée dans le bagage du bonhomme Franklin, comme un souvenir de la philosophie encyclopédiste ? Non certes ; elle n'aurait pas, en ce cas, duré aussi longtemps et régi une puissante république, depuis sa fondation, à travers les péri-

péties de plus d'un siècle. Elle est, au contraire, la transformation normale, nécessaire, des principes de droit qu'apportèrent avec eux les *Pères Pèlerins* du temps de Jacques I, principes qu'ils réalisèrent d'emblée en petit et qui se reproduisirent ensuite sur une plus vaste échelle, par les procédés de l'intégration, pour parler le langage d'Herbert Spencer. Ces procédés, appliqués plus spécialement au droit public, prennent corps dans le fédéralisme, qui fut l'agent actif de formation des Colonies d'abord, des Etats-Unis ensuite. Rien n'est plus logique que la genèse de cet organisme composite ; elle peut servir d'illustration à la méthode historique d'interpréter le Droit ; elle affirme la supériorité de cette école, sur les écoles encore trop vagues qui empruntent leur nom à la sociologie ou à la psychologie collective.

Une même question politique peut se poser en des pays différents ; à la même époque ou bien au même stade de développement de l'Etat, rien n'est plus naturel. Est-ce à dire qu'une même solution s'impose ? L'erreur simpliste — bien commune, hélas ! — peut conduire à des catastrophes. Il suffit d'y regarder d'un peu près : voici qu'entre des situations d'apparence conforme se dressent des différences d'ordre juridique, moral, économique, dont il est interdit de ne pas tenir compte.

La Constitution est-elle la même dans tous les cas ? Tel est un premier point à élucider. Un même projet de loi peut être discuté de ce côté de la frontière, au seul point de vue de son opportunité, alors que de l'autre côté, son inconstitutionnalité devrait le faire rejeter d'emblée. Ainsi l'état de siège fictif a fait l'objet de débats retentissants au Parlement italien, il y a peu d'années : une loi sur cet objet n'y serait point contraire au Statut ; le législateur est libre de se laisser guider par des considérations d'ordre politique, pour juger les graves problèmes qui lui sont posés à ce propos. Chez nous, au contraire, il faudrait opposer à une tentative analogue, — si jamais elle se produisait — la question préalable, l'article 130 de notre pacte fondamental, interdisant toute

suspension, même partielle, de la Constitution. Et comment organiser l'état de siège sans restreindre l'exercice des libertés publiques, sans renverser l'ordre établi des juridictions ? Forcément la loi devrait porter atteinte à quelqu'une des dispositions sur les droits des Belges, sur les attributions des pouvoirs et sur les institutions judiciaires ; elle serait donc inconstitutionnelle.

Nous nous trouverions en face de la même difficulté, si un projet de loi sur les associations, tel qu'on le discute au Palais Bourbon, se présentait ici. La liberté d'association n'est pas un principe du droit français, comme il l'est du droit belge, où un texte formel le garantit contre toute mesure préventive.

Est-ce à dire qu'en aucune hypothèse, le besoin de légiférer sur l'état de siège ou sur les associations ne se puisse concevoir chez nous ? Loin de là. Notre Congrès national semble avoir prévu l'objection quand il place immédiatement après l'article qui prohibe la suspension de la Constitution, celui qui en autorise la révision.

Que la Nation le sache bien : de tels objets ont une importance si grande que le régime politique du pays s'en ressent ; ils dépassent la compétence des pouvoirs constitués et nécessitent une intervention ou du moins une consultation du Souverain lui-même.

Le droit électoral est intimement lié au degré de développement intellectuel et moral du peuple, du moins il devrait l'être. Pour juger des effets d'une réforme, gardons-nous donc de nous comparer présomptueusement à une nation de culture supérieure à la nôtre. L'œuvre de sélection qu'accomplit l'électeur nécessite une compétence et une conscience éclairées. Il ne charge pas son représentant de faire à sa place ce qu'il ferait lui-même s'il était député ; il choisit l'homme le plus capable de remplir la fonction sociale la plus haute : faire des lois. Ainsi comprenons-nous le soi-disant mandat politique. L'entente semblait régner sur ce point, comme sur bien d'autres, au Congrès de Droit comparé de Paris. Espérons

que la notion se répande dans tous les milieux politiques et de là dans les masses.

Ce qui est vrai de l'électorat, l'est encore bien davantage de la législation directe — droit d'initiative et referendum. La valeur théorique de ces institutions est discutable ; leur expansion à venir nous paraît certaine, car elles sont dans le courant du progrès démocratique. Mais où la théorie, la logique et les faits sont d'accord, sans hésitation possible, c'est dans la différence entre l'usage que feraient de la législation directe les différents peuples de l'Europe occidentale, pour n'aller pas plus loin. Admettons qu'en Suisse les résultats soient bons, en général ; pour le moins ne sont-ils pas mauvais. Que l'on songe à l'exceptionnel concours de circonstances heureuses qui favorisent la démocratie helvétique : situation géographique du pays, qui se défend par lui-même ; climat sain et tempéré ; étendue restreinte des territoires ; relative égalité des conditions, du moins sans excès de richesse et sans pauvreté extrême ; besoins modérés ; population de densité moyenne ; industrie et plus encore commerce de seconde importance, d'où stabilité approximative dans les fortunes ; enfin et surtout, tradition ininterrompue d'indépendance, d'autonomie, de résistance à toute oppression ; esprit de libre examen, grâce à la Réforme religieuse, acceptée précisément dans les parties de la Suisse où les autres conditions favorables à la démocratie sont le moins accentuées ; éducation généralisée, d'où instruction obligatoire faisant du savoir lire et écrire une règle absolue. Quand d'autres nations porteront tout cela à leur actif, elles pourront par mimétisme, s'il leur plaît, adopter le droit d'initiative et le referendum populaire.

Enfin la situation économique de chaque peuple influe à ce point sur la solution du problème politique, qu'on va jusqu'à chercher en elle la cause unique de leur évolution. L'influence de Karl Marx et de son école s'étend en cela bien au delà du parti collectiviste ; les historiens s'appliquent à l'envi à retracer les actions et les réactions

du travail, du capital, des procédés industriels sur la structure de l'Etat. Le facteur économique, — comme on dit — est partout mis en évidence, si bien que les formes sociales se ramènent à des formes de constitution de la propriété : militarisme et industrialisme, selon la grande distinction introduite par Herbert Spencer, ne sont que des espèces ; le genre prochain étant : capitalisme. Ainsi raisonne le professeur Achille Loria de Padoue, l'un des représentants aujourd'hui les plus autorisés de cette tendance. Sans aller aussi loin, nul ne méconnaîtra la valeur d'un point de vue que Karl Marx n'a d'ailleurs pas découvert. La question des assurances ouvrières, par exemple, doit se discuter à la lumière des faits et des statistiques sur le salaire, les grèves, la grande industrie, les ressources de la population ouvrière et ses besoins moyens. La forme du gouvernement, le droit électoral, au contraire, sont irrélevants à cet égard.

Tout ceci nous amène à conclure. Un même problème en des milieux différents devant recevoir des solutions différentes, les partis qui demanderaient pour lui une solution identique ne devraient point être confondus entre eux ; ce pourrait être le progressiste de ce côté de la frontière et le conservateur de l'autre côté ; une réforme sera taxée, au même moment, d'opportunisme dans un pays et d'utopie dans un autre.

Peu importe que ces partis soient appelés de même. Cela aussi est parfois trompeur. Le nom de républicains n'est-il pas donné aux conservateurs aux Etats-Unis, alors que pareil synonyme est loin d'être exact en France ? Quel rapport y a-t-il entre le parti national en Allemagne et le parti nationaliste en France ? En ce pays, les progressistes sont, à nos yeux, des rétrogrades et ses libéraux seraient des cléricaux en Belgique.

D'ailleurs la division des groupes, leur multiplicité influent sur la valeur de leurs appellations. Qu'y a-t-il de radical dans le parti radical, une fois que le parti ouvrier est entré en scène ? Qu'y avait-il d'indépendant dans le parti indépen-

dant, une fois que les cléricaux détenaient le pouvoir?... Mais n'insistons pas.

A tout bien prendre, il existe par essence deux partis dans les pays de régime représentatif et plus spécialement dans ceux où domine le parlementarisme avec la responsabilité des ministres devant les Chambres, caractéristique du « Gouvernement de Cabinet ». Les partis types mettent en action les forces sociales dont l'antithèse mène cette *branloire perenne* qu'est le monde : conservation et transformation. M. Maurice Vauthier a écrit à ce sujet des pages excellentes dont on ne saurait assez recommander la lecture. (1) On y voit se dessiner et se préciser l'étude du gouvernement de partis, dans son pays d'origine : l'Angleterre, chez les peuples qui l'ont repris avec un certain succès : les Etats-Unis et la Belgique, et même dans les royaumes où il n'a pas pu s'acclimater. L'Italie et la Grèce sont à ce titre, d'un intérêt spécial; la vie publique, sous le couvert du régime représentatif, y est dominée par les influences des groupes qui s'agitent au Parlement et se disputent le pouvoir. Les compétitions de personnes remplacent les luttes politiques et les programmes semblent par trop imprécis pour mériter ce nom.

La question vitale du parlementarisme contemporain est de savoir s'il va s'accomoder d'un régime à trois partis, qui semble s'imposer partout depuis le droit de suffrage généralisé et depuis l'organisation du socialisme international et collectiviste, sous le vocable de : parti ouvrier.

Celui-ci va-t-il accepter les règles du jeu et « *faire avec* », comme diraient nos gamins des Marolles ? Va-t-il rompre la fondamentale harmonie qui dominait les mouvements même les plus incohérents, les plus brusques en apparence, dans ce qu'on a appelé la balance ou la balançoire des partis ? De son côté, le parlementarisme aura-t-il la vigueur requise

(1) M. Vauthier. Les partis politiques Revue de l'Université de Bruxelles ; juillet 1900 ; page 713.

pour résorber ce corps étranger ? sera-t-il anéanti par lui ou bien se l'assimilera-t-il ?

Certes s'il fallait prédire le sort d'un régime tripartite dont les principes seraient : conservation, transformation et destruction, on ne pourrait être optimiste à son égard : ou bien le dernier venu sortirait vainqueur de la lutte et c'en serait fait du parlementarisme, ou bien il en sortirait vaincu, et le régime redeviendrait ce qu'il était. Mais nous avons peine à croire qu'il en doive être ainsi. Le nouveau venu ne donne-t-il pas déjà quelques signes d'acclimatation qui font pressentir une adaptation possible entre lui et le milieu ? Adaptation réciproque d'ailleurs, à laquelle les changements du régime représentatif contribuent autant que ceux du parti socialiste. Pour le guider, manque-t-il à celui-ci des chefs avisés, redoutés de leurs adversaires et — chose bien plus malaisée ! — obéis par leurs amis ? Ces chefs ne font-ils pas bien des fois preuve de souplesse, d'opportunisme — oui, d'opportunisme — auquel sir Robert Peel ou M. Thiers n'eussent pas refusé leur admiration ? Enfin ne sont-ils pas déjà passés maîtres en la tactique des assemblées délibérantes ? Connaissant à ce point les règles du jeu, ils ne seront plus si prompts à quitter la partie ou à renverser les tables.

A mesure que la science politique progresse et se répand, la violence perd tout le terrain que gagne la raison. Comment des sociologues, presque tous transformistes, organicistes même, songeraient-ils à asseoir un progrès durable sur un bouleversement total et brutal ? Loi de l'évolution, théorie organique de l'Etat, tout cela est de la science, ou veut en être. Les fins mêmes qu'on se propose déterminent les moyens auxquels on peut recourir. Les coups d'Etat sont les procédés adéquats du césarisme ; la sociale-démocratie doit les éviter, sinon elle faillirait deux fois à son nom, n'étant plus ni sociale ni démocratique. Et nous qualifions également de coup d'Etat les mesures de violence, les appels à la force, qu'ils viennent d'en bas ou d'en haut.

On peut donc entrevoir dans l'avenir du parlementarisme

le retour d'un régime à deux partis, mais aux cadres élargis : conservateurs et progressistes, aux nuances multiples, allant à l'extrême gauche jusqu'au socialisme... constitutionnel.

Pour l'instant la réalité des trois partis distincts est d'évidence. Elle ne nous apparaît pas comme monstrueuse ou effrayante. D'ailleurs, elle est : en toutes choses c'est là la première des raisons d'être. Le tiers parti, en se présentant au grand jour des luttes politiques, a d'emblée conquis sa place à côté de ses aînés. Son rôle, malgré ses excès, ne doit point nous surprendre ; il forme avec eux « de ces contradictions tutélaires qui ont une raison décisive de se retrouver dans les institutions : c'est qu'elles se trouvent déjà dans les choses elles-mêmes ; en assurant le jeu de toutes les forces que contient la société, elles n'en laissent aucune dans le cas de s'exercer en dehors d'une direction prévue et d'ébranler peut-être les fondements ou les parois de toute la fabrique. » La phrase est de M. Boutmy, dans une de ses études de Droit constitutionnel, elle nous semble bonne à retenir.

Mais comment gouverner avec les socialistes, disent les parlementaires de vieille roche ? Comment s'assurer d'une majorité, dans une Chambre où il pourra fort bien n'y avoir que trois minorités ? L'objection fut faite aussi à la R. P. qui contribuera certes à réaliser l'hypothèse. On gouvernera autrement voilà tout ; mais on gouvernera quand même. Les majorités se formeront à propos de chaque question, et s'il faut pour y atteindre des concessions, des compromis, des coalitions, cela sera toujours moins immoral que les concessions, les coalitions et les compromis électoraux, conditions devenues normales du régime majoritaire. Le gouvernement ne sera plus aux mains d'un parti ; les ministres gagneront en indépendance bien plus qu'ils ne perdront en autorité, ils seront choisis sans doute en dehors du personnel parlementaire, leurs qualités d'action en seront moins gênées et ils pourront, sans forfaire à des engagements politiques, accepter le concours tantôt d'un groupe, tantôt d'un autre. N'ayant plus « leur majorité », ils n'appartiendront plus à une majorité.

Songez aux effets d'une pareille réforme quant aux nominations, quant aux faveurs budgétaires ! Ce serait trop beau : la séparation de l'exécutif et du législatif devenant enfin une réalité ! L'Etat ne s'rait pas plus compromis par là que par la présence de plusieurs partis au Parlement : il suffit de maintenir la notion supérieure de l'unité nationale, comme il suffit de maintenir la suprématie du droit sur la politique. La démarcation n'est pas absolue, elle n'est pas immuable ; elle est à chaque instant, dans chaque pays, l'œuvre de cette conscience commune, arbitre suprême de notre vie civique et dont la voix devient de jour en jour plus distincte et plus forte : ce qu'elle commande ou défend est du droit ; ce qu'elle conseille ou tolère est de la politique.

PAUL ERRERA.





A PROPOS
DE
L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES SOCIALES
DANS LES UNIVERSITÉS BELGES

Il n'est peut-être pas de question universitaire plus actuelle que celle dont le Comité de l'Almanach a entrepris l'étude ; les étudiants de Gand, déjà, en avaient reconnu toute l'importance lorsqu'ils l'inscrivaient au programme du Congrès universitaire libéral de 1891. Depuis lors, un grand pas a été fait, mais les termes mêmes de la lettre que nous adresse le Comité de l'Almanach, révèlent les lacunes des programmes actuels et les desiderata qui se font jour parmi les étudiants.

Les discussions, qui ont eu lieu au Congrès international de l'enseignement des Sciences sociales, tenu à Paris en août dernier, ont précisément éclairé le débat en ce qui concerne la Belgique, et l'on nous excusera d'emprunter au rapport que nous avons présenté à ce Congrès, les éléments principaux de notre contribution à l'enquête de l'Almanach.

*
* *

Les modifications qui s'imposent dans l'organisation de l'enseignement des sciences sociales en Belgique (1), peuvent, semble-t-il, se résumer en ces quelques propositions :

L'enseignement des sciences sociales est d'intérêt public ;

Dès lors, il faut y attirer le plus grand nombre possible de personnes ;

A cet effet, il faut : en élargir et en faciliter l'accès, multiplier les effets légaux des diplômes, adapter le programme aux nécessités réelles.

Que l'enseignement des sciences sociales soit d'intérêt public, ce n'est point ici qu'il faut le démontrer. Voilà longtemps qu'Émile de Laveleye écrivait que « la plupart des maux dont souffrent les sociétés proviennent de leur ignorance en cette matière. »

Seules, les sciences sociales peuvent donner ce dont les démocraties ont besoin : « l'apprentissage civique », si l'on ose ainsi traduire la juste expression de M. le professeur E. J. James de Chicago, *the training for citizenship* (2). Qui contestera que le fonctionnement des institutions modernes repose essentiellement sur l'action de l'opinion, c'est-à-dire en fait, sur l'orientation que les meneurs donnent aux

(1) Nous visons l'enseignement spécial des deux Universités de l'Etat, l'Ecole des sciences politiques et sociales à l'Université libre de Bruxelles et celle de l'Université catholique de Louvain.

(2) Cf. E. J. JAMES : *The place of the political and social sciences in modern education and their bearing on the training for citizenship in a free state* (*Annals of the American Academy of political and social science*, 1898). M. James a écrit sur ce sujet de nombreux et décisifs articles.

entraînements impulsifs des foules ? Ce qu'il faut, donc, impérieusement, c'est une pléiade d'hommes, aptes à retrouver dans l'évolution sociale les fils conducteurs de l'histoire et à dégager les actions et les réactions des phénomènes. Les uns parleront à la tribune du Parlement, les autres dans les chaires des Universités ; celui-ci se servira du journal quotidien, celui-là de la revue périodique : tous fourniront à la masse, qui ignore *et ne pourrait savoir*, des faits et des arguments. Car ce serait pure utopie, dans l'état présent des choses, de vouloir rendre chacun capable de dissenter sur le mono- ou le bimétallisme, sur le libre-échange ou la protection, sur l'organisation parlementaire ou la législation directe. La lumière continue à venir d'en haut, si la puissance vient d'en bas : à des démocraties, il ne faut pas seulement des citoyens ; il faut encore et surtout des semeurs d'idées.

Voilà le but à atteindre.

Mais il faut regarder les réalités en face.

Par sa nature même, l'enseignement des sciences sociales ne peut conduire à aucune profession déterminée, en dehors de celle de professeurs de ces sciences. Par suite, il apparaît comme un luxe, réclamant une dépense de temps, d'efforts et d'argent (1) ; par suite aussi, il reste l'apanage d'une minorité... Ainsi, plus on le développe, moins il devient utile !

Le mal est patent et il n'existe pas en Belgique seulement.

(1) En moyenne, dans les quatre Universités de Gand, Liège, Bruxelles et Louvain, les seules études de licencié comportent huit branches, deux années d'études et 300 francs de frais.

Pour y remédier, le premier moyen est d'ouvrir tout larges, comme à l'Université libre de Bruxelles, les cours de sciences sociales aux étudiants de toutes les facultés, et non plus seulement aux juristes.

Les rapports entre le droit et les sciences dites sociales sont incontestables, mais il faut distinguer entre les diverses parties du droit. Pourrait-on sérieusement soutenir qu'il n'est pas possible de comprendre les phénomènes sociaux si l'on ne connaît pas le droit civil des personnes et des biens et le droit successoral, le droit public, le droit administratif et le droit des gens, le droit naturel, l'encyclopédie du droit et l'introduction historique au droit civil ? Toutes ces branches figurent cependant à l'examen des candidats en sciences politiques, préliminaire à celui de licencié dans les Universités de l'État et de Louvain, — et nous devrions y ajouter les Institutes, les Pandectes, le droit pénal et la procédure, pour les docteurs en droit qui, seuls, partagent avec ces candidats le privilège d'être *dignus intrare* !

La plupart de ces branches comprennent des matières qui sont sans utilité, même indirecte, pour l'économiste, d'autant moins qu'elles sont enseignées au point de vue national : le doctorat en droit tend à former des juristes belges, et, par suite, ce n'est pas le droit civil, le droit administratif, le droit pénal *des nations* qu'on y étudie, mais bien les divers droits *de la Belgique*.

Et, de la sorte, le mal est double. Car, rien ne serait plus indispensable à l'intelligence de l'évolution sociale qu'une connaissance très nette des formes juridiques et de leur influence sur le développement économique. « Quelle énorme importance, disait Roscher, a la législation dans tout Etat avancé, non seulement pour sa formation

économique, mais encore pour la simple compréhension des phénomènes. » A un point de vue plus général, c'est ce que pense M. le professeur A. Wagner, quand il se rallie à l'opinion de Rodbertus demandant (1) que l'économiste commence son étude du salaire, de l'intérêt, de la rente, en reconnaissant que ce sont là des éléments *fixés par le droit*.

Que les fervents de la prépondérance du facteur économique dans l'histoire ne se récrient pas : il ne s'agit pas de nier la subordination des faits juridiques aux causes économiques, mais simplement de vouloir accepter l'influence réciproque, sans laquelle l'économie politique reste une science suspendue dans le vide.

Or, pour posséder cette vue juridique des choses sociales, il faut une tout autre préparation que celle des études traditionnelles de droit. C'est par des cours d'histoire du droit, de droit public comparé, de philosophie du droit, que devrait passer l'aspirant-licencié en sciences sociales : et si nous nous servons de ces vocables, nous n'entendons point leur conserver le sens pédagogique qu'ils empruntent aux programmes actuels ; la terminologie est accessoire, ainsi que le nombre de cours, d'ailleurs. Ce qui importe, ce sont les leçons où l'on démêlera cette trame juridique des phénomènes économiques, où l'on dégagera le rôle des idées et des besoins dans les transformations du droit, où l'on montrera la persistance des relations juridiques établies, longtemps après l'effacement des causes qui les avaient fait naître. Il va de soi que, suivant la spécialité des études, la part accordée à ces cours serait

(1) RODBERTUS : *Zur Erkenntniss unsererer staatswissenschaftlichen Zustände*. 1842.

plus ou moins grande : mais, du moins, tout diplômé en sciences politiques, administratives, économiques ou sociales, comme on voudra les appeler, aurait été instruit dans les plus essentielles de ces matières, dont aucune ne réclame des connaissances juridiques particulières.

Le principe de l'admission générale des étudiants de toutes les Facultés étant reconnu, il suffirait de le consacrer par l'institution d'un examen préalable, en s'inspirant du criterium admis à l'Université libre de Bruxelles, à savoir une culture spéciale correspondant à l'un quelconque des grades de candidature en philosophie, en droit, en sciences, etc.

Un second moyen de remédier au mal signalé est d'organiser les cours de sciences sociales non pas comme s'ils devaient se suffire à eux mêmes et constituer un groupe indépendant, mais en vue de faciliter leur fréquentation par des étudiants poursuivant en même temps d'autres études.

Cela est de la dernière évidence : puisque les diplômes de sciences sociales ne peuvent conduire *per se* à aucune carrière, il faut bien permettre à l'étudiant de les prendre à titre complémentaire (1). Dans cet ordre d'idées, on peut signaler, ici encore, l'organisation de l'Ecole de l'Université libre de Bruxelles, qui admet la multiplicité et la liberté des épreuves, la fixation des heures de cours en dehors de

(1) L'exemple de la plupart des pays allemands est à méditer : le regretté H. Saint-Marc a très bien montré dans son *Étude sur l'Enseignement de l'Economie politique dans les Universités d'Allemagne et d'Autriche* comment les cours de *Staatswissenschaften*, bien que figurant à la Faculté de Philosophie, recrutent, par simple attirance, la majorité de leurs auditeurs parmi les étudiants en droit (p. III).

l'horaire habituel; les facilités d'inscription et de dispense d'interrogation sur des matières figurant à des examens antérieurs.

Mais ces deux moyens d'élever le rendement de l'enseignement des sciences sociales resteront sans grand effet, aussi longtemps que l'Etat n'aura pas augmenté les effets légaux des diplômes (1).

Pour la carrière diplomatique et la carrière consulaire, il suffirait d'étendre les dispositions actuelles et d'alléger les examens de diverses matières superflues. Ailleurs, il faudrait innover.

Dans les carrières administratives, et notamment dans les administrations des Finances, du Commerce, de l'Agriculture, de l'Industrie et du Travail, les fonctions supérieures (à partir du grade de chef de bureau), pourraient être accordées de préférence aux diplômés des sciences sociales. Les titulaires des cours de sciences sociales devraient d'ailleurs être, en règle générale, choisis parmi eux.

Mais il est une carrière où nous voudrions voir décréter l'obligation des études sociales ; c'est celle de magistrat. Devant lui, viennent se poser toutes les énigmes et se dérouler tous les conflits ; s'élevant au dessus de l'expression formelle de la loi, il doit savoir l'assouplir à des nécessités nouvelles : devinant les problèmes de demain, il doit pouvoir en préparer les solutions par une jurisprudence prévoyante. Comment ose-t-on lui demander tout

(1) Voir, dans cet ordre d'idées, le vœu émis par la Faculté de droit de l'Université de Liège (Rapport triennal sur l'enseignement supérieur, 1895-96-97, p. cxxx).

cela et tant d'autres choses aussi graves, alors qu'il n'a eu, pour étudier les questions sociales pendant son éducation universitaire, que les cinquante-deux heures d'un cours d'économie politique ! Cinquante-deux heures que son professeur a dû consacrer à une véritable encyclopédie économique trop vaste pour permettre une vision nette des phénomènes.

Devons-nous évoquer les questions de la réparation des accidents du travail, de la protection de la liberté du travail en temps de grève, de la protection légale des ouvriers, de la bienfaisance publique ? En vérité, chacun des aspects de la « question sociale » peut appeler la sentence du magistrat.

Quoi de plus naturel et de plus sérieusement urgent, — une fois les études sociales facilitées comme nous l'avons exposé, — que de réserver les postes de juges aux docteurs en droit porteurs d'un des diplômes complémentaires de licence ?

Enfin, toutes ces réformes ne suffiront pas encore : il faut améliorer les programmes de l'enseignement social lui-même.

En dehors des modifications aux matières juridiques, dont nous avons parlé plus haut, il semble d'abord nécessaire, *de renforcer les études dans le sens économique*. L'École de Bruxelles est la seule qui ait institué une licence en sciences économiques : or, il n'est pas douteux que, pour tous ceux qui ne se destinent pas spécialement à des carrières politiques, ce sont les cours d'ordre économique qui sont le plus utiles.

A ce point de vue, le programme de l'Etat ne comprend que le cours d'économie politique (matières spéciales) et

celui d'histoire économique. L'École de Louvain n'enseigne pas l'histoire économique, mais elle annonce un cours de géographie industrielle et commerciale. Le programme de l'École de Bruxelles comporte à la fois ces trois cours, plus un cours d'histoire des doctrines économiques, et il va prochainement être complété par la création de deux nouveaux cours (économie générale et économie monétaire).

C'est surtout dans la voie de la spécialisation qu'il faut entrer : de même que, dans la Faculté de médecine, on rencontre une infinité de cours, l'histologie, la physiologie, l'embryologie, la pathologie, la bactériologie, etc., — de même un enseignement des sciences sociales devrait comporter une série de branches spéciales, concourant par leur ensemble à l'étude complète de l'activité économique des sociétés. Il ne devrait plus être permis de dire que « l'on connaît l'économie politique », quand on a suivi un seul cours de cinquante leçons !

Parmi ces cours spéciaux, il en est un qui nous semble particulièrement indispensable, et qui ne figure, à notre connaissance, au programme d'aucune école de sciences sociales, à savoir, un cours ou mieux des conférences pratiques de *technologie agricole, industrielle et commerciale*. (1) Plus l'étude des phénomènes économiques se rapproche de l'observation des faits, plus elle réclame la connaissance des modes de production et d'échange. Comment comprendre l'évolution économique contem-

(1) Nous sommes heureux de pouvoir ajouter, en corrigeant ces épreuves, que le nouvel *Institut de Sociologie*, créé à Bruxelles, par M. Ernest Solvay, comprendra un Cabinet de technologie complètement outillé (réductions de machines, photographies d'usines, illustrations de procédés industriels, etc.)

poraine, si l'on n'a pas une vue sommaire des nécessités et des tendances de la technique ? Comment apprécier le rôle du génie inventif si magistralement mis en évidence par M. Tarde et si généralement négligé par les économistes, si l'on ne se rend pas compte, par exemple, de la part très grande de la science de laboratoire dans les industries chimiques et de la prépondérance de la pratique manuelle dans les industries textiles ? Comment apercevoir la part éminente que l'économique doit faire à la spéculation, si l'on ignore le mécanisme du commerce et des affaires ? Comment, enfin, prétendre s'occuper d'économie agraire, si l'on ne possède pas des éléments d'agronomie ?

Cela nous rappelle la surprise que nous avons éprouvée quand, ayant engagé nos élèves à consulter l'ouvrage de M. von Schulze-Gaevernitz, *Der Grossbetrieb*, nous sommes aperçu que parmi ces jeunes gens, en majorité candidats en droit et en philosophie, aucun ne connaissait la différence entre la filature et le tissage, ni, à plus forte raison, les divers types de métiers successivement usités... En somme, où auraient-ils bien pu l'apprendre ?

D'autre part, le choix des *sciences sociales proprement dites* devrait être fait avec beaucoup de discernement. Sous ce rapport, il est manifeste qu'aucun des programmes en vigueur — la troisième section de l'École de Bruxelles n'étant pas encore complètement instituée — ne répond aux desiderata actuels.

De nombreux cours sont à créer, par exemple : la démographie, la psychologie et la morale des peuples, l'anthropologie et l'ethnologie comparées, des notions de biologie, l'histoire des systèmes sociaux, l'histoire comparée de la philosophie, de la littérature, de l'art, des

religions et du langage(1). Quant au cours de sociologie, il ne pourrait guère, dans l'état actuel des recherches, avoir pour objet que de montrer comment, suivant les paroles de M. Tarde, « la sociologie a été conçue tour à tour comme une physique sociale, — comme une biologie sociale — et enfin comme une psychologie sociale ». (2)

Quoiqu'il en soit, et quel que puisse être le programme des études sociales proprement dites, quiconque aurait fait dans ce domaine des études supérieures, devrait avoir eu son attention appelée sur ce point : comment la société tient-elle debout ? quelles sont pour nous servir de l'expression de M. Giddings, les « causes de la stabilité sociale (3) » ?

Que si l'on craint de surcharger les programmes, on veuille se souvenir que la réussite d'un enseignement des sciences sociales dépend surtout de l'élasticité de son organisation et particulièrement de la variété de ses cours. A cette condition seulement, l'enseignement nouveau pourra s'adapter, d'une part, aux facultés individuelles des jeunes gens et, d'autre part, aux diverses carrières qui leur sont ouvertes. Pourquoi, d'ailleurs, faut-il nécessairement que tous les cours s'étendent sur un semestre au moins ? Ici encore, la plus grande liberté pourrait être, dans bien

(1) La plupart de ces cours figurent, à l'école de Bruxelles, au programme de la troisième section, qui sera organisée pour la prochaine année académique.

(2) Cf. TARDE. *Études de psychologie sociale*, p. 92.

(3) Cf. la phrase de M. Giddings dans son rapport au Congrès de l'*American Academy of political and social sciences* 1898 : *Like-mindedness is the cause of all social stability.*

des cas, laissée au professeur. La *London School of Economics and Political Science* fournit sous ce rapport des exemples qui méritent d'être imités : trente-neuf cours (1) étaient inscrits au programme de l'année dernière, et ils se prêtent à de multiples combinaisons répondant chacune à un but particulier.

Nous ne pouvons terminer ces considérations sur les réformes à apporter dans l'enseignement des sciences sociales, sans nous arrêter un instant au programme d'études des élèves-ingénieurs. Actuellement, il comprend l'économie politique, un cours de deux heures pendant un semestre, soit vingt-cinq leçons environ. En ces vingt-cinq heures, égarées parmi le fouillis touffu des cours techniques, le professeur parcourt au galop un traité quelconque, et il enseigne à des jeunes gens dont tous les soucis sont ailleurs, la théorie de la valeur, la loi de l'offre et de la demande, le phénomène de la rente, la réfutation du collectivisme et quelques autres lieux communs de la science.

Où veut-on qu'il prenne le temps de pénétrer ses auditeurs de l'esprit historique, de les familiariser avec

(1) Voici quelques sujets de ces cours, dont la plupart ne comportent que six à douze leçons : *Méthodes d'investigation*. — *L'Histoire économique de l'Angleterre mise en rapport avec celle des autres nations*. — *Questions de trade-unionisme et de législation ouvrière*. — *Terminologie juridique et économique élémentaire*. — *La réglementation de l'industrie dans le nord de l'Angleterre aux XVI^e et au XVII^e siècles*. — *Quelques questions d'exploitation des chemins de fer*. — *Gouvernement local*. — *Esprit économique du gouvernement local*. — *L'administration de la justice au point de vue constitutionnel*. — *L'Histoire de l'idée démocratique en Angleterre*.

l'observation des faits, et, par dessus tout, de leur montrer les points de contact des problèmes économiques avec leur future carrière industrielle ? Nous concédons bien volontiers qu'il n'est pas nécessaire de savoir tout cela pour faire des ponts et des chaussées ; aussi verrions-nous sans regret supprimer l'économie politique dans cette section, où elle n'a pas plus de raison d'être qu'elle n'en aurait, par exemple, dans la Faculté de médecine. Mais pour les ingénieurs des arts et manufactures, pour les ingénieurs des mines et, en général, pour tous ceux qui se destinent à entrer dans l'industrie, quelle impérieuse nécessité il y a de suivre, à côté d'un cours sommaire d'économie politique générale, un ou plusieurs cours approfondis d'*économie industrielle*.

On a beaucoup parlé, et avec raison, *du rôle social de l'ingénieur* : son *rôle économique* n'est pas moins important. Qui, mieux que lui, peut contribuer à la bonne marche de l'entreprise en servant d'intermédiaire entre le capitaliste spéculateur et le travailleur salarié ? Voici une demande de hausse des salaires à laquelle on va se voir contraint de céder : n'y a-t-il pas moyen, pour la compenser, d'augmenter la productivité du travail en distribuant mieux les tâches, ou en augmentant le rendement de l'outillage ? Voici un sourd mécontentement contre l'introduction du salaire à la pièce : quelles en sont les causes ? le contremaître n'a-t-il peut-être pas annoncé aux ouvriers un « rognage » intempestif du tarif à la pièce ? Voici une machine-outil qui ne produit pas ce qu'elle promettait : n'y a-t-il pas de mesures à prendre pour faire comprendre aux ouvriers l'erreur de leur résistance à un travail intensifié ? En vérité, les problèmes sont si nombreux qu'ils surgissent de toutes parts, pour peu qu'on y réfléchisse.

La revue technique anglaise, *Engineering magazine*, publie de fréquents articles du plus réel intérêt (1), sur une série de questions d'économie industrielle qui se présentent tous les jours dans l'usine ou l'atelier.

Les sujets de leçons ne feront donc pas défaut. Surtout, que l'on ne s'abandonne pas aux suggestions de la théorie (2), et que l'on prenne bien soin d'enseigner les applications de l'économie à la production manufacturière et aux échanges commerciaux. Ce n'est point, comme le public le pense souvent, « parce qu'ils ont fait des mathématiques », que les élèves-ingénieurs peuvent utilement étudier l'économie politique, — car un excellent mathématicien ferait un détestable économiste : c'est tout simplement parce qu'ils ont extrêmement besoin de la connaître.

Et ceci nous met sur la voie d'une utilité nouvelle de l'enseignement des sciences sociales : il doit être la pépinière des « capitaines d'industries », de ces hommes d'affaires modernes qui, par leur responsabilité, leur hardiesse et leur pénétrante intelligence, sont comparables aux grands capitaines d'armée.

(1) Voici les titres de quelques-uns de ces articles : *L'administration des ateliers en vue du maximum de production.* — *L'organisation d'un atelier de construction de machines en Europe et en Amérique.* — *La dépréciation des installations et ses rapports avec les frais généraux.* — *L'Amérique et l'Allemagne comme nations exportatrices concurrentes et comme nations consommatrices.*

(2) Peut-être est-ce la crainte d'une pareille éventualité qui a inspiré la réponse négative de la Faculté technique de l'Université de Liège, consultée par le gouvernement sur le point de savoir « s'il y avait lieu d'étendre le cours d'Économie politique ». (*Rapport triennal sur l'enseignement supérieur*, 1892-93-94, p. CXXXI.)

Entendons-nous : l'enseignement des sciences sociales ne doit pas former des commerçants : les Instituts et Ecoles supérieures de Commerce (les *business-colleges* d'Amérique) existent pour cela. Mais il doit permettre à l'élite bien douée et pouvant attendre avant d'entrer dans les affaires, d'acquérir cette largeur de vues que donne le haut enseignement, et de s'assurer en même temps une grande somme de connaissances professionnelles. Ainsi se formera « l'état-major de jeunes hommes d'affaires, intellectuellement outillés pour développer le commerce dans le pays et à l'étranger », que l'on réclamait récemment à l'Union syndicale de Bruxelles.

Nous ajouterons : ainsi se formeront des industriels *qui seront de leur époque*. Que de fois, en présence de l'intervention grandissante de l'Etat dans le contrat de travail, entend-on dans tous les pays prophétiser la fin de l'industrie ! Ne croyez pas que ce soit calcul ou exagération consciente : sincèrement, ces industriels s'imaginent que la législation les menace dans leur existence. Qu'ils aient, au contraire, assez de culture générale et d'indépendance d'esprit pour envisager froidement les conséquences de la mesure, ainsi que les moyens d'en pallier certains effets, et voici ces mêmes hommes devenus des collaborateurs précieux pour le législateur. Que de fois des patrons éviteraient des conflits avec leurs ouvriers, s'ils savaient dominer leurs intérêts immédiats pour préparer les choses inévitables, par exemple en acceptant de négocier avec les syndicats, plutôt que de feindre superbement de les ignorer ! Puis, le grand fabricant ne gagnerait-il pas à connaître l'histoire industrielle, à savoir pourquoi telle industrie a apparu ou disparu dans tel endroit, quelles mesures ont été prises à ce moment, quelles relations ces faits ont exercées sur

le développement d'autres industries, à se pénétrer, enfin, de la solidarité des progrès industriels ?

En résumé, de quelque façon qu'on l'envisage, si l'on veut faire produire à l'enseignement des sciences sociales ce que l'on doit en attendre, il faut le rendre accessible au plus grand nombre possible d'étudiants, le diversifier et l'adapter à ses fins multiples ; pour tout dire d'un mot, il faut lui donner une organisation spéciale.

E. WAXWEILER,

Professeur à l'Ecole des Sciences politiques et sociales
de l'Université libre de Bruxelles.





BIBLIOGRAPHIE

DES

DISCOURS PRONONCÉS AUX SÉANCES SOLENNELLES

d'Ouverture des Cours de l'Université de Gand

La création des universités de Gand, Liège et Louvain date du 25 septembre 1816. Les séances solennelles d'installation n'eurent lieu qu'un an plus tard, le 25 septembre 1817 à Liège, le 6 octobre à Louvain et le 9 octobre à Gand.

Depuis lors et chaque année, jusque 1830, les cours furent repris en une séance solennelle ; le

SIGNES ET CARACTÈRES EMPLOYÉS.

* Précède les conditions bibliographiques ou références des brochures et des reproductions que nous décrivons *de visu*.

[] Enclosent tout ce qui dans la notice n'est pas donné par la brochure elle-même.

() Enclosent les éléments de la notice qui, sans être tirés de la page de titre, sont donnés à un autre endroit de la brochure.

Grasse. Noms et prénoms de l'auteur.

Texte. Titre du travail.

Petit texte romain. Conditions bibliographiques ou références.

Petit texte italique. Dates et mentions accessoires.

Plus petit texte. Notes et observations.

recteur sortant y prononçait un discours, le plus souvent sur une des matières de son enseignement.

Les discours, généralement en latin, étaient publiés dans les *Annales Academiae*. Malheureusement, les collections des *Annales* ne sont pas complètes. Celles de Gand et de Liège s'arrêtent à 1827-1828, celle de Louvain, à 1826-1827. Par suite de la révolution, les volumes des années suivantes ne furent pas imprimés et, à notre connaissance, sauf celui de Haus, les discours des dernières années sont restés inédits.

Outre les discours qui ont été prononcés, notre liste contient ceux qui auraient été prononcés en 1830, si les évènements politiques n'y avaient fait obstacle.

Nous donnons d'abord, *en français*, le sujet du discours, puis nous notons la publication dans les *Annales* avec, outre les références, le titre que porte le discours dans cette collection et qui est généralement celui du tiré à part. Suivent les mentions des tirés à part et des autres reproductions.

* * *

L'usage de la cérémonie de réouverture des cours disparut à partir de 1830 (1).

(1) Cependant il résulte d'une note au *Moniteur Belge* (19 octobre 1832) que la reprise des études académiques en 1832 eut lieu à Louvain en séance solennelle et que M. Jacmart, recteur sortant, a prononcé dans cette séance un discours dont le sujet n'est pas indiqué.

Mais l'Université de Gand qui venait de célébrer en 1842 par une séance solennelle le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, manifesta le désir de voir rétablir l'ancien usage (1) et le Gouvernement « décida que chaque année le recteur sortant prononcerait, le jour de l'ouverture des cours, un discours sur la situation académique de l'Université pendant son rectorat et dans lequel il traiterait une question relative à la partie de la science qu'il professe. » (2)

Le programme est donc double : Dissertation et rapport.

A Liège, la séance solennelle a eu lieu chaque année ; à Gand, lorsque le rectorat fut devenu triennal, le recteur crut pouvoir ne pas tenir de séance solennelle certaines années où n'avait pas lieu l'installation d'un nouveau recteur (3).

Parfois aussi le programme ne fut pas entièrement exécuté, le recteur s'étant borné à présenter un simple rapport, soit qu'une indisposition l'ait empêché de préparer le discours proprement dit, soit que des

(1) « La solennité anniversaire qui, l'année dernière, Messieurs, nous engagea à reporter nos regards sur le premier quart de siècle déjà parcouru par notre institution, avait ravivé en nous le désir de voir rétablir un usage existant autrefois, mais qui, malgré son utilité éprouvée, était tombé en désuétude plutôt qu'il n'avait été formellement aboli. Nous avons désiré que, chaque année, l'ouverture des cours et la remise du rectorat fussent marquées par une séance publique solennelle ». *Dicours rectoral de M. Rassman (Gand)*, 1843. — Ann. des univ., III, 1844, p. 953 (in fine).

(2) Discours rectoral de M. Noël (Liège), 1843, initio.

(3) Discours de M. Manderlier, Gand, 1852, initio.

circonstances particulières l'aient déterminé à réduire son rôle.

Dans notre liste, nous répertorions uniquement les discours proprement dits, c'est-à-dire les dissertations sur un sujet spécial, et nous mentionnons d'abord la brochure officielle publiée par l'Université, puis les reproductions diverses du discours. A la suite des références, nous indiquons entre parenthèses les pages qu'occupe la dissertation lorsque dans la même publication se trouvent d'autres documents.

Van Rotterdam, Jean Charles, recteur entrant

1817 — [Sur le noble but de l'institution de l'université et les heureux résultats que la patrie a le droit d'en espérer si le zèle des professeurs répond à l'étendue du bienfait].

* Joannis Caroli Van Rotterdam oratio a. d. IX octobris publice habita quum Academiae Gandavensis ordinatione solenniter instituta, rectoris magnifici magisterium in se reciperet.

Annales Academiae Gandavensis, I, (n° 3) 11 pp.

* *Gandavi, C.-J. Fernand, 1817; in 8°, 14 pp.*

Extraits en français :

* *Journal de Gand, 6 novembre 1817.*

Université de Gand, 9 octobre 1817, séance d'installation. (1)

(1) A la même séance et, avant le recteur, le bourgmestre de Gand, président du collège des curateurs, prononça un discours où, d'après le procès-verbal, « il exprime la reconnaissance de la Régence de la

Van Rotterdam, Jean-Charles, recteur sortant

1818 — (Sur l'état des études médicales dans les provinces méridionales du royaume sous la domination française) (1).

* Joannis Caroli Van Rotterdam oratio de fatiis, quibus artis medicae disciplina sub Gallorum imperio in his meridionalibus regni partibus obnoxia fuit, publice habita die V octobris hujus anni, cum magistratu academico se abdicaret.

Annales Academiae Gandavensis, I ; (n° 16) 27 pp.

* *Gandae, J.-N. Houdin, 1818 ; in 4°, 27 pp.*

Université de Gand, 5 octobre 1818, remise du rectorat.

ville et celle des habitants, et où, saisissant l'heureuse circonstance de l'arrivée du prince héréditaire, il le présente à la gratitude publique comme le fils chéri de notre bienfaiteur, bienfaiteur lui-même des sciences et des arts et digne rejeton du grand Guillaume et de Maurice, l'un fondateur, l'autre élève de l'Université de Leide ». Ce discours est inséré dans les *Annales* :

* *Discours prononcé le 9 octobre 1817, jour de l'installation de l'Université de Gand, par M. le comte de Lens, président du collège des curateurs et bourguemaitre (sic) de la ville dans la salle du trône de l'Hôtel-de-Ville.* — Ann. acad. Gand, I ; /n° 2, / 7 pp.

* Gand, C.-J. Fernand, s. d. ; in 8°, 8 pp.

Extraits :

* Journal de Gand, 5 novembre 1817.

(1) Le *Journal de Gand* du 6 octobre 1818, en rendant compte de la séance de réouverture des cours, s'exprime au sujet du discours rectoral dans les termes suivants : « M. Van Rotterdam, recteur sortant, a prononcé un discours latin dans lequel on a remarqué des idées neuves et profondes sur le système actuel de l'instruction publique. » !! Bien renseignés les lecteurs du *Journal de Gand* !!

Cassel, François-Pierre, recteur sortant.

1819 — (De l'utilité de l'étude de l'histoire des sciences physiques) (1).

* Francisci Petri Cassel oratio de utilitate studii historiae scientiarum physicarum habita Gandae IV octobris M. DCCC. XIX cum magistratum academicum deponeret.

Annales Academiae Gandavensis II; (n^o 5) 15 pp.

* *S. l. n. d.*; in 4^o, 14 pp.

Annales belgiques, octobre 1819.

Extraits en français :

* *Journal de Gand, 27 novembre 1819.*

Université de Gand, 4 octobre 1819, remise du rectorat.

1820 — **M. Mahne**, secrétaire du Conseil académique, prononça une simple allocution.

* Prolusio academica d. II octobris M. DCCC. XX quum proemia victoribus quaestionum propositarum distribuenda essent, atque proximi anni Rector magnificus ex legis praescripto solenniter inaugurari deberet habita a Guil. Leon. Mahne senatus academici actuario.

Annales Academiae Gandavensis III; (n^o 7) 12 pp.

Schrant, Jean-Mathieu, recteur sortant.

1821 — (Les avantages de l'étude de la langue nationale pour les jurisconsultes).

* Joannis Mathiae Schrant oratio de Patrii Sermonis

(1) « Ce discours... qui avait particulièrement l'étude des sciences naturelles pour objet, nous a paru écrit sous la dictée de Bacon. » (*Journal de Gand, 5 octobre 1819.*)

studio jurisconsultis maxime commendando publice habita Gandae die IV octob. a M. DCCC. XXI cum magistratu academico abiret.

Annales Academiae Gandavensis IV ; (n^o 7) 28 pp.

* *Gandavi, P.-F. de Goetsin-Verhaeghe, 1821 ; in-8^o, 40 pp. diss. pp. 15-26.*

Université de Gand, 4 octobre 1821, remise du rectorat.

Verbeeck, F.-E., recteur sortant.

1822 — (La physiologie, fondement principal et unique de toute étude médicale).

* F.-E. Verbeeck oratio de Physiologia principe et unico omnis studii medici fundamento publice habita Gandae die VII octob. a M. DCCC. XXII cum magistratu academico abiret.

Annales Academiae Gandavensis V ; (n^o 8) 36 pp. (1) diss, pp. 5-29).

Extraits en français :

* *Journal de Gand, 8 octobre 1822.*

Université de Gand, 7 octobre 1822, remise du rectorat.

Garnier, Jean-Guillaume, recteur sortant.

1823 — (Les sciences philosophiquement considérées).

* *JohannisGuileilmi Garnier oratio de scientiis philosophice spectatis publice habita Gandae die VII octob. a, M. DCCC. XXIII cum magistratu academico abiret.*

(1) Le discours est suivi du rapport sur le concours académique, pp. 30-36.

Ann. Acad. Gand, VI ; (n° 6) 36 p. (1) (diss. pp. 5-31).

Université de Gand, 7 octobre 1823, remise du rectorat

de Ryckere, Pierre-Joseph, recteur sortant.

1824 — (De l'interprétation des lois).

* Petri-Josephi de Ryckere rectoris magnifici oratio de Legum interpretatione quam publice habuisset die IV octobris M. DCCC. XXIV quo ipsi supremus academicae magistratus deponendus erat, nisi gravior quidam casus domesticus intervenisset.

Ann. Acad. Gand, VII ; (n° 6) 22 p.

Université de Gand, 4 octobre 1824, discours préparé par M. de Ryckere pour être prononcé à la séance solennelle de remise du rectorat, mais que la mort presque subite de sa belle-mère l'empêcha de lire. (2)

1825 — **M. Raoul**, recteur sortant, remplaça la dissertation sur un sujet scientifique par un rapport sur la situation de l'Université de Gand, ses professeurs et ses élèves.

* Ludovici Vincentii Raoul rectoris magnifici oratio publice habita Gandae die III octobris M. DCCC. XXV cum magistratu academico abiret.

Ann. Acad. Gand., VIII ; (n° 6) p. 5-13. (3)

(1) Le discours est suivi du rapport sur le concours académique, pp. 32-36.

(2) La séance solennelle de rentrée fut présidée cette année par le prorecteur, M. Garnier, qui lut le rapport sur les concours académiques de l'année :

* *Johannis Guilielmi Garnier prorektoris oratio publice dicta a. d. IV octobris M. DCCC. XXIV.* — *Ann. Acad. Gand VII ; (n° 7, 9) p.*

(3) Suivi des *Judicia facultatum.*

* *Gandavi, P.-F. de Goesin-Verhaeghe*, 1825; in-8°, 16 pp. (1)

En français :

* *Gand, P.-F. de Goesin-Verhaeghe*, 1825; in 8°, 24 pp. (2)

Université de Gand, 3 octobre 1825, remise du rectorat.

1826 — M. le recteur **Kesteloot** avait composé un discours *de custodienda et amplificanda Belgarum in re medica pristina gloria et dignitate*.

Mais la séance coïncida avec l'inauguration du palais académique, le recteur, eu égard à cette circonstance extraordinaire et au public nombreux et mêlé qu'elle devait amener, parla en hollandais et fit un simple discours de circonstance.

* Redevoering uitgesproken bij de inwijding van het Academisch Paleis, door J.-L. Kesteloot, hoogleraar in de Geneeskundige Faculteit aan de Hoogeschool te Gent, bij het nederleggen van het Rectoraat, op den 3^{den} van wijnmaand 1826.

Ann. Acad. Gand, IX; (n° 6) 30 p. (diss. pp. 1-16).

* *Gent, A.-B. Steven*, 1826; in 8°, 23 p.

Université de Gand, 3 octobre 1826, remise du rectorat.

(1) Sous l'adresse et la date : *fussu et sumptibus Collegii Curatorum*. Quelques exemplaires de format in-4°, sur papier fort.

(2) Voici le titre exact de la brochure : *Discours prononcé à l'ouverture des cours de l'université de Gand, le 3 octobre 1825, par M. L.-V. Raoul, professeur de philosophie et de belles-lettres, recteur sortant. Traduction libre du latin*.

Quelques exemplaires de format in 4°, sur papier fort.

En tête de cette traduction française se lit cette note : « Les discours académiques de cette cathégorie (sic), sont insérés dans les Annales de chaque Université; celui de M. Raoul a mérité une

Hauff, Charles, recteur sortant.

1827 — (De l'amour platonique des sciences).

* Caroli Hauff oratio de scientiarum amore platonico habita calendis octobris anni M. DCCC. XXVII cum magistratum academicum solenni ritu deponeret. Adjecta est telescopii Renksiani descriptio.

Ann. Acad. Gand, X ; (n^o 7) IV + 69 p. + [1] et 3 planches (diss. pp. 1-22).

Université de Gand, octobre 1827, remise du rectorat.

Haus, Jacob-Joseph, recteur sortant.

1828 — (De la souveraineté basée sur le contrat entre les citoyens).

Jacobi Josephi Haus, philosophiae et juris utriusque doctoris ; in academia Gandavensis juris professoris ordinarii, oratio de summo imperio civium conventionione fundato, publice habita die XVI septembris M. DCCC. XXVIII, quum rectoris magnifici munere abiret.

Gandavi, P.-F. de Goesin-Verhaeghe, 1828 ; in 8^o, titre + 49 p.

Université de Gand, 16 septembre 1828. remise du rectorat.

distinction toute particulière ; il a été imprimé de suite, sur la demande et aux frais des curateurs, et c'est l'épilogue par lequel il est terminé qui a motivé cette demande... (Cet épilogue est un panégyrique enthousiaste du roi Guillaume.) En faisant imprimer ce discours sans attendre la publicité tardive que les Annales devaient lui donner, le Collège des Curateurs a voulu se rendre l'organe de la reconnaissance si solennellement exprimée, envers l'auguste Fondateur de l'Université, et nous avons cru, en en donnant une traduction libre ne point déplaire aux amis des sciences et des lettres qui s'intéressent aux succès de notre institution et qui apprécient toute l'étendue des bienfaits du Prince... »

Lammens, recteur sortant.

1829 —

Kluyskens, Joseph-François, recteur sortant.

1830 — Sur la civilisation ancienne et moderne.

* *Gand, F. et E. Gyselynck*, 1844 ; in 8^o, 37 p.

Université de Gand, 1830, discours que le recteur Kluyskens devait prononcer à la réouverture des cours en octobre 1830. Les événements de septembre empêchèrent de tenir la séance solennelle. (1)

Moke, professeur.

1842 — [Historique de l'Université de Gand]

* *Gand, C. Annoot-Bracckman*, 1842 ; in 8^o, [4] † 19 p. (2)
diss. p. 1-16.

* *Moniteur-belge*, 1842, n^o 310.

* *Messenger de Gand*, 5 novembre 1842.

* *Ann. des Univ. II*, 1843, 2^e année ; p. 617-627.

Université de Gand, novembre 1842, fête donnée par la ville de Gand pour célébrer le XXV^{me} anniversaire de la fondation de l'Université.

En 1843, le recteur sortant **M. Rassmann** s'est borné, comme il le dit lui-même (p. 954) à un simple exposé des faits :

* *Ann. des univ. III*, 1844, 3^e année, pp. 951-965.

(1) M. Kluiskens ne publia pas le travail qu'il avait préparé, mais après sa mort, son fils, le professeur Hippolyte Kluyskens, le fit imprimer pour servir d'introduction aux mémoires laissés par son père, qu'il avait l'intention de publier.

(2) Il a été fait dans le format in-4^o, un tirage de la même composition.

En 1844, **M. Van Coetsem** n'a pas prononcé de discours proprement dit, mais un simple rapport.

* *Ann. des univ.* IV, 1845, 4^e année ; p. 605-630.

Margerin, recteur sortant.

1845 — [Sur l'organisation des Universités belges, leurs vicissitudes, leur état présent et leurs destinées futures]

* *Gand, C. Annot-Braeckman* (1845); g^d in 8^o [2] † 26 p.

Résumé :

* *Moniteur belge*, 1845, 8 novembre ; n^o 312, p. 2641.

Université de Gand, novembre 1845, remise du rectorat. (1)

Minne-Barth, recteur.

1846 — [La liberté de l'enseignement et le droit de conférer les grades]

* *Ann. des univ.*, VI, 6^e et 7^e ann. ; p. 825-839 (diss. p. 831-839.)

* *Moniteur belge*, 1846 ; 22 octobre.

Université de Gand, octobre 1846, remise du rectorat.

(1) M. le Ministre de l'Intérieur Van de Weyer, qui assistait à la séance de réouverture, y prononça une allocution qui fut publiée dans les *Annales des universités*. (V, 5^e année, p. 821-822) et à la suite de laquelle on lit la note suivante :

« Il a été décidé, le 17 avril 1845, (Dép. minist. 26904, litt. A) que le discours de M. Margerin, recteur sortant, ne serait pas inséré dans les *Annales universitaires* ».

Roulez, recteur.

1847 — [Des causes de la supériorité des Grecs dans les arts de l'imitation]

* *Ann. des univ.*, VI, 6^e et 7^e ann. ; p. 933-945 (*diss.* p. 933-939).

Université de Gand, octobre 1847, remise du rectorat.

1848 — M. le pro-recteur **Roulez** s'est borné à un simple rapport.

* *Ann. des univ.*, VII, 8^e et 9^e ann. ; p. 624-635.

Manderlier, recteur.

1849 — [Tableau de nos progrès récents dans les sciences physiques et mathématiques]

* *Ann. des univ.*, VII, 8^e et 9^e ann. ; p. 695-708 (*diss.* p. 695-705).

Université de Gand, octobre 1849, remise du rectorat.

1850 et 1851 — Il n'y eut pas de séance de réouverture.

« Trois ans se sont écoulés, dit M. le recteur Manderlier » dans son discours de 1852, depuis la dernière séance » solennelle qui a eu lieu à l'occasion de la reprise des » leçons académiques sous l'empire des nouvelles dispo- » sitions de la loi du 15 juillet 1849. Par l'une de ces » dispositions, le rectorat a été rendu triennal et c'est » pour ce motif que j'ai cru ne pas devoir faire précéder » d'une séance publique la réouverture des cours de ces » deux dernières années. » *Disc. de 1852, initio.*

1852 — Le discours de cette année est plutôt un rapport dans lequel le recteur insiste (p. 864-870)

tout particulièrement sur le but et les avantages de l'École des arts et manufactures.

* *Ann. des univ.*, IX, 12^e, 13^e et 14^e ann. ; p. 858-872.

* *Moniteur belge*, 1852, 16 octobre, n^o 290, p. 3256-3258.

Lefebvre, recteur.

1853 — [Considérations sur la marche et le développement des hautes études en Belgique et sur la nécessité de fortifier l'esprit scientifique]

* *Gand, C. Annoot-Braeckman*, 1853 ; in 8^o, [2] + 11 pp.

* *Ann. des univ.*, IX, 12^e, 13^e et 14^e ann. ; p. 955-965 (diss. p. 959-965).

* *Monit. belge*, 1853, 30 octobre, n^o 303 ; p. 3662-3664.

Université de Gand, octobre 1853, ouverture des cours.

1854 — Il n'y eut pas de séance de réouverture.

Lefebvre, recteur sortant.

1855 — [Le grade d'élève universitaire]

* *Gand, C. Annoot-Braeckman*, 1855 ; in 8^o, 24 pp. (diss. p. 8-20).

* *Annales des universités*, X, 15^e et 16^e années, 3^e partie, p. 40-59 (diss. p. 47-59).

* *Moniteur belge*, 1855, 22 octobre, n^o 295, p. 3451-3455.

* *Moniteur de l'enseignement*, III^e série, t. III, p. 117-132.

Université de Gand, 16 octobre 1855, remise du rectorat.

1856-1857 — Pas de séance solennelle.

Roulez, recteur.

1858 — Les mœurs électorales à Rome.

Gand, Annoot-Braeckman, 1858, in 8^o, [2] + 30 p. (1)

** Belgique judiciaire, 1859, XVII; c. 145-154.*

Université de Gand, octobre 1858, ouverture des cours.

1859 — Le recteur, **M. Roulez**, s'est borné à son rapport un peu plus étendu que d'habitude sur la situation de l'université.

** Gand, C. Annoot-Braeckman, 1859; in 8^o, 19 p.*

** Moniteur belge, 1859, 16 octobre, n^o 288, 2^e semestre; p. 4180-4182.*

Fuerison, professeur.

1860 — Étude sur les deux Hamlet de Shakespeare.

Bruxelles, 1863; in 12^o, 17 pp.

Revue trimestrielle (Bruxelles) t. XXXIX.

Extrait :

** Moniteur belge, 1860, 20 octobre, n^o 294, p. 4895 (2).*

Journal de Gand.

Université de Gand, octobre 1860, ouverture des cours.

Roulez, recteur.

1861 — Fragment d'une étude sur la vie politique de Cicéron (3).

Université de Gand, 4 novembre 1861, ouverture des cours.

(1) Le rapport a en outre été reproduit :

** Moniteur belge, 1858, 18 octobre, n^o 291; p. 3911-3912.*

(2) La lecture de M. Fuerison a été suivie du rapport habituel du recteur.

** Gand, C. Annoot-Braeckman, 1860; in-8^o, 12 p.*

Roulez, recteur.

1862 — De l'ordre équestre et de son rôle dans la politique intérieure de Rome (1).

Université de Gand, 14 octobre 1862, ouverture des cours.

Roulez, recteur.

1863 — Sur les jurys d'examen.

* *Gand, C. Annoot-Braeckman*, 1863; in 8^o, 24 p. (diss. p. 3-16).

* *Moniteur belge*, 18 octobre 1863, n^o 291, 2^e semestre; p. 5118-5129 (diss. p. 5118-5128).

Université de Gand, 13 octobre 1863, ouverture des cours.

1864 — Le recteur sortant, **M. Roulez**, a lu un simple rapport :

* *Gand, C. Annoot-Braeckman*, 1864; in 8^o, 27 p.

* *Moniteur belge*, 1864, 21 octobre, n^o 295, 2^e semestre; p. 5100-5103.

* *Journal de Gand*, 19 octobre 1864.

* *Moniteur belge*, 1860, 20 octobre, n^o 294, 2^e semestre : p. 4896-4897.

Journal de Gand.

(3) Nous n'avons pas rencontré ce discours. Le rapport a été publié :

* *Gand, C. Annoot-Braeckman*, 1861; in-8^o, 11 p.

* *Moniteur belge*, 1861, 17 novembre, n^o 321, 2^e semestre; p. 5551-5552.

Journal de Gand, 5 novembre 1861.

(1) Nous n'avons pas rencontré ce discours. Le rapport a été publié :

* *Gand, C. Annoot-Braeckman*, 1862; in 8^o, 12 p.

* *Moniteur belge*, 1862, 19 octobre, n^o 292, 2^e semestre; p. 4778-4779.

Haus, recteur.

1865 — Du principe d'expiation considéré comme base de la loi pénale.

Gand, C. Annoot-Braeckman, 1865; in 8^o, 72 p.

* *Gand, C. Annoot-Braeckman*, 1865; in 8^o, 86 p. (diss. p. 3-72). (1)

* *Belgique judiciaire*, 1865, XXIII; cc. 1489-1520.

Université de Gand, 10 octobre 1865, ouverture des cours.

Haus, recteur.

1866 — [La peine de mort, son passé, son présent, son avenir] (2).

* *Gand, C. Annoot-Braeckman*, 1866; in 8^o, 31 p. (diss. pp. 3-16).

Université de Gand, 18 octobre 1866, ouverture des cours.

1867 — La séance solennelle de réouverture fut supprimée à cause de la prochaine célébration du cinquantième anniversaire de l'installation de l'Université et le recteur sortant, **M. Haus**, lut son rapport annuel en séance du conseil académique.

* *Gand, C. Annoot-Braeckman*, 1867; in 8^o, 18 p.

Haus, professeur.

1867 — [Historique de l'Université de Gand]

(1) Le rapport a été tiré à part :

* (Sans titre); in-8^o, 14 p.

(2) Ce sujet a été développé par l'auteur dans son ouvrage intitulé : *La peine de mort, son passé, son présent, son avenir, par J.-J. Haus...* Gand, Ad. Hoste, 1867; in-8^o, 166 p.

* *Gand, C. Annoot-Braeckman, 1867; in 8°, 59 p. (diss. p. 5-33) (1).*

Université de Gand, 3 novembre 1867, cinquantième anniversaire de la fondation de l'Université.

Andries, recteur.

1868 — (Discours sur les écoles spéciales annexées à la faculté des sciences).

* *Gand, C. Annoot-Braeckman, 1868; in 8°, 31 p. (diss. p. 3-18).*

Université de Gand, 13 octobre 1868, ouverture des cours.

Boddaert, R., professeur.

1869 — Sur l'importance des études pratiques en médecine,

* *Gand, C. Annoot-Braeckman, 1869; in 8°, 29 p. (diss. p. 3-14) (2).*

Université de Gand, 12 octobre 1869, ouverture des cours.

Andries, recteur.

1870 — (Considérations sur divers moyens d'exercer l'initiative des élèves pendant leurs études universitaires).

* *Gand, Anuoot-Braeckman, 1870; in 8°, 36 p. (diss. p. 3-12).*

Université de Gand, 11 octobre 1870, ouverture des cours.

(1) Outre le discours de M. Haus, cette brochure contient l'adresse du Conseil communal et la réponse de M. le recteur Andries (p. 34-36), les allocutions de M. Lefebvre et Seresia à M. Haus à l'occasion de son cinquantenaire de professorat et sa réponse (p. 37-49) et enfin, en annexes, les listes du personnel et des lauréats de l'Université, (p. 15-59)

(2) Ce discours est suivi du rapport annuel de M. le recteur Andries.

Fuerison, recteur.

1871 — Coup d'œil sur le mouvement littéraire de la Restauration. Les Classiques et les Romantiques.

* *Gand, Annoot-Bracckman*, 1871 ; in 8^o, 21 p.

* *Gand, Annoot-Bracckman*, 1871 ; in 8^o, 39 p. (diss. p. 3-21)

* Études littéraires par M. J. Fuerison, professeur à l'Université de Gand. — Du mouvement et des tendances de l'art contemporain.

Gand, F. Clemm. 1874 ; in 12, 201 p. — p. 19-65.

Extraits :

* *Moniteur belge*, 1871, 11 novembre, n^o 315, 2^e semestre ; p. 3067-3069. (Diss. p. 3067-3068.)

Université de Gand, 12 octobre 1871, ouverture des cours.

Fuerison, recteur.

1872 — Quelques vues à propos du théâtre contemporain.

* *Gand, Annoot-Bracckman*, 1872 ; in 8^o, 24 p.

* *Gand, Annoot-Bracckman*, 1872 ; in 8^o, 50 p. (diss. p. 3-24)

* Études littéraires par M. J. Fuerison, professeur à l'Université de Gand. — Du mouvement et des tendances de l'art contemporain.

Gand, F. Clemm. 1874 ; in 12, 201 p. — p. 69-124.

Université de Gand, 15 octobre 1872, ouverture des cours.

Fuerison, recteur.

1873 — Considérations sur l'art contemporain.

* *Gand, C. Annoot-Bracckman*, 1873 ; in 8^o, 26 p.

* *Gand, C. Annoot-Bracckman*, 1873 ; in 8^o, 51 p. (diss. p. 3-26).

* Études littéraires par M. J. Fuerison, professeur à l'Université de Gand. — Du mouvement et des tendances de l'art contemporain.

Gand, F. Clemm, 1874; in 12, 201 p. — p. 127-199.

Université de Gand, 15 octobre 1873, ouverture des cours.

Soupart, F. J. D., recteur.

1874 — [Les jurys d'examen.]

* *Gand, C. Annoot-Braeckman, 1874; in 8°, 47 p. (diss. p. 3-25).*

Université de Gand, 13 octobre 1874, ouverture des cours.

1875 — Il n'y a pas eu de séance de rentrée. Le rapport lu à la séance du 17 octobre 1876 porte sur les deux années académiques 1874-1875 et 1875-1876.

Soupart, F. J. D., recteur.

1876 — [Questions inhérentes à l'organisation de l'enseignement supérieur : Les jurys d'examen et les desiderata].

* *Gand, Annoot-Braeckman, 1876; in 8°, 62 p. (diss. p. 3-27)*

Université de Gand, 17 octobre 1876, ouverture des cours.

Soupart, F. J. D., recteur.

1877 — [Questions inhérentes à l'enseignement supérieur : Le principe de liberté de la loi du 20 mai 1876, les concours universitaires et les desiderata],

* *Gand, Annoot-Braeckman, 1877; in 8°, 48 p. (diss. p. 3-20)*

* 10^e rapport trienn., 1877-1879; p. 74-80.

Université de Gand, 16 octobre 1877, ouverture des cours.

Soupart, F. J. D., recteur.

1878 — [Questions inhérentes à l'organisation de l'enseignement supérieur : Des desiderata qui ont trait au corps enseignant, aux matières enseignées et au matériel destiné à l'enseignement].

* *Gand, Annoot-Braeckman*, 1878; in 8°, 43 p. (diss. p. 3-21)

* 10^e *rapp. trienn.* 1877-1879; p. 80-86.

* *Bull. du minist. de l'Inst. publ.*, I, 1878; p. 485-492.

Université de Gand, 14 octobre 1878, ouverture des cours.

Soupart, F. J. D., recteur.

1879 — [Exposé des résultats obtenus par notre enseignement universitaire durant la double période triennale 1873-74 à 1875-76 et 1876-77 à 1878-79].

* *Gand, Annoot-Braeckman*, 1879; in 8°, 51 p.

* 10^e *rapp. trienn.* 1877-1879; p. 86-90.

* *Bull. du minist. de l'Inst. publ.*, II, 1879, VI; p. 23-28.

Université de Gand, 17 octobre 1879, ouverture des cours.

Du Moulin, professeur.

1880 — L'esprit scientifique dans les universités.

* *Gand, Annoot-Braeckman*, 1880; in 8°, 47 p. (Diss. p. 3-18. (1)

* 11^e *rapp. trienn.* 1880-1882; p. 65-71 (2)

(1) A la suite de ce discours se trouve une *Notice sur les séminaires de l'Autriche et de l'Allemagne*, p. 19-25, et l'*Exposé de la situation de l'Université*, par M. le professeur Wouters, p. 27-47.

(2) Annexe, p. 71-75.

* *Bull. du minist. de l'Inst. publ.*, III, 1880; VI, p. 39-44.

* *Moniteur belge*, 1880, 25 octobre, n^o 299, 2^e semestre ;
p. 4124-4126,1

Université de Gand, 16 octobre 1880, ouverture des cours.

Callier, Albert, recteur.

1881 — La réforme de l'enseignement supérieur.

* *Gand, Annoot-Bracckman*, 1881; in 8^o, 26 p.

* *Gand, Annoot-Bracckman*, 1881; in 8^o, 49 p. (diss. p. 3-26)

* 11^e rapp. trienn., 1880-1882; p. 75-85.

* *Bull. du minist. de l'Inst. publ.*, IV, 1881; VI, p. 433-445.

* *Moniteur belge*, 1881, 7, 8 et 10 novembre, nos 311, 312 et
314, 2^e semestre; p. 4035-4036, 4051-4053, 4076-4077.

Université de Gand, 17 octobre 1881, ouverture des cours.

Callier, Albert, recteur.

1882 — L'organisation des universités de l'Etat.

* *Gand, Annoot-Bracckman*, 1882; in 8^o, 23 p.

* *Gand, Annoot-Bracckman*, 1882; in 8^o, 45 p. (diss. p. 3-23)

* 11^e rapp. trienn., 1880-1882; p. 85-95.

* *Bull. du minist. de l'Inst. publ.*, V, 1882; VI, p. 569-581.

* *Moniteur belge*, 1882, 9 et 10 novembre, nos 313-314,
2^e semestre, 4378-4380, 4390-4391.

Université de Gand, 17 octobre 1882, ouverture des cours.

Callier, Albert, recteur.

1883 — L'origine de nos libertés.

* *Gand, Ad. Hoste*, 1883; in 8^o, 24 p.

* *Gand, Ad. Hoste*, 1883; in 8^o, 70 p. (diss. p. 3-24).

* 12^e rapp. trienn. 1883-1885; p. 63-73.

* *Bull. du minist. de l'Inst. publ.*, VI, 1883; p. 268-281.

* *Moniteur belge*, 1883, 24 et 26 octobre; nos 297 et 299, 2^e semestre; p. 4218-4220, 4243-4245.

Université de Gand, 16 octobre 1883, ouverture des cours.

Callier, Albert, recteur.

1884 — La souveraineté nationale.

* *Gand, Ad. Hoste*, 1884; in 8^o, 33 p.

* *Gand, Ad. Hoste*, 1884; in 8^o, 64 p. (diss. p. 3-33).

* 12^e rapp. trienn., 1883-1885; p. 73-86.

Université de Gand, 20 octobre 1884, ouverture des cours.

Callier, Albert, recteur.

1885 — L'assemblée constituante et l'Eglise française.

* *Gand, Ad. Hoste*, 1885; in 8^o, 72 p.

* *Gand, Ad. Hoste*, 1885; in 8^o, 102 p. (diss. p. 3-72).

* 12^e rapp. trienn., 1883-1885; p. 86-116.

Université de Gand, 19 octobre 1885, ouverture des cours.

Kickx, recteur.

1886 — La patrie des plantes et leurs migrations.

* *Gand, Ad. Hoste*, 1886; in 8^o, 59 p. (diss. p. 3-32).

* 13^e rapp. trienn., 1886-1888; p. 61-73.

Université de Gand, 18 octobre 1886, ouverture des cours.

Wolters, recteur.

1887 — Les routes dans l'antiquité.

* *Gand, Ad. Hoste*, 1887; in 8^o, 66 p. (diss. p. 3-26).

* 13^e rapp. trienn. 1886-1888; p. 74-83.

Université de Gand, 17 octobre 1887, ouverture des cours.

Wolters, recteur.

1888 -- Le régime des eaux dans l'antiquité.

* *Gand, Ad. Hoste, 1888 ; in 8^o, 28 p.*

* *Gand, Ad. Hoste, 1888 ; in 8^o, 74 p. (diss. p. 3-28) (1)*

* *13^e rapp. trienn., 1886-1888 ; p. 83-93.*

*Annales de l'Association des Ingénieurs de Gand, t. XII,
1^{re} livraison.*

Université de Gand, 16 octobre 1888, ouverture des cours.

Wolters, recteur.

1889 — Le régime des eaux dans l'antiquité.

(Eaux alimentaires en Assyrie et en Grèce.)

* *Gand, Ad. Hoste, 1889 ; in 8^o, 32 p.*

* *Gand, Ad. Hoste, 1889 ; in 8^o, 64 p. (diss. p. 3-32).*

Université de Gand, 15 octobre 1889, ouverture des cours.

Wolters, recteur.

1890 — Le régime des eaux dans l'antiquité.

(Les eaux dans le monde romain.)

* *Gand, Ad. Hoste, 1890 ; in 8^o, 89 p. (diss. p. 3-35).*

Université de Gand, 21 octobre 1890, ouverture des cours.

Wolters, recteur.

1891 — Les progrès de la science de l'ingénieur.

* *Gand, Ad. Hoste, 1891 ; in 8^o, 64 p. (diss. p. 3-21). (2)*

Université de Gand, 19 octobre 1891, ouverture des cours.

(1) A la suite, se trouvent, sous deux paginations spéciales, les discours prononcés aux funérailles des professeurs Gustave Boddaert, 28 p., et Etienne Poirier, 23 p.

(2) A la suite, se trouvent, sous pagination spéciale, les discours prononcés aux funérailles du professeur Nicolas Du Moulin, (29 p.)

1892 — Il n'y eut pas de séance solennelle de rentrée et le recteur, **M. Motte**, lut son rapport sur la situation de l'Université à la séance du conseil académique du 17 octobre.

Motte, Adh., recteur.

1892 — [Historique de l'université de Gand.]

* *Gand, Ad. Hoste*, 1892 ; in 8^o, 76 p. (*diss. p. 9-27*). (1)

Université de Gand, 13 novembre 1892. Fêtes du soixante-quinzième anniversaire de l'Université de Gand.

Motte, Adh., recteur.

1893 — La politique du duc d'Albe, vis-à-vis de l'Angleterre.

* *Gand, Ad. Hoste*, 1893 ; in 8^o, 65 p. (*diss. p. 3-26*).

Université de Gand, 17 octobre 1893, ouverture des cours.

Motte, Adh., recteur.

1894 — L'amiral Gaspard de Coligny.

* *Gand, Ad. Hoste*, 1894 ; in 8^o, 73 p. (*diss. p. 3-34*).

Université de Gand, 16 octobre 1894, ouverture des cours.

Van Cauwenberghe, recteur.

1895 — Le mysticisme médical.

* *Gand, Ad. Hoste*, 1895 ; in 8^o, 79 p. (*diss. p. 3-37*).

Université de Gand, 15 octobre 1895, ouverture des cours.

(1) A la suite de ce discours, la brochure contient les adresses lues à la séance solennelle, p. 28-37, les toasts du banquet officiel pp. 39-61 et, en annexes, les listes du personnel et des lauréats de l'Université, pp. 63-76.

Van Cauwenberghe, recteur.

1896 — Le mesmérisme, le magnétisme animal et le somnambulisme.

* *Gand, Ad. Hoste, 1896; in 8°, 82 p. (diss. p. 3-35).*

Université de Gand, 20 octobre 1896, ouverture des cours.

Van Cauwenberghe, recteur.

1897 -- Hypnotisme et suggestion.

* *Gand, Ad. Hoste, 1897; in 8°, 104 p. (diss. p. 3-49).*

Université de Gand, 19 octobre 1897, ouverture des cours.

Van Wetter, P., recteur.

1898 — Le droit romain et le droit celtique dans la Gaule. La communauté de biens entre époux.

* *Paris, Chevalier-Marescq, 1898; in 8°, 100 pp.*

* *Gand, Ad. Hoste, 1898; in 8°, 139 pp. (diss. pp. 3-100).*

* *La Belgique judiciaire, 29 janvier, 2, 5 et 9 février 1899, 57^e année, nos 9 à 12, cc. 129-183.*

Université de Gand, 18 octobre 1898, ouverture des cours.

Van Wetter, P., recteur.

1899 — Le droit romain et le droit germanique dans la monarchie franque. 1^{re} partie : La Famille.

* *Paris, Chevalier-Marescq et Cie, 1899; in 8°, 87 pp. (1)*

* *Gand, Ad. Hoste, 1899; in 8°, 141 pp. (diss. pp. 3-82).*

Université de Gand, 17 octobre 1899, ouverture des cours.

(1) Les pages 83-87 sont des additions au discours du 18 octobre 1898 sur le droit romain et le droit celtique dans la Gaule. La communauté de biens entre époux.

Van Wetter, P., recteur.

1900 — Le droit romain et le droit germanique dans la monarchie franque. 2^{de} partie : Les biens et la procédure.

* *Paris, Chevalier-Marescq et Cie*, 1900 ; in 8^o, 66 pp. (1)

* *Gand, Ad. Hoste*, 1900 ; in 8^o, 128 pp. (diss. pp. 3-64).

Université de Gand, 16 octobre 1900, ouverture des cours.

LÉON LOSSEAU.



(1) Les pages 65 et 66 sont des additions au discours du 17 octobre 1899 sur le droit romain et le droit germanique dans la monarchie franque. 1^{re} partie : La Famille.



Mos Portraits

M. HENRI SCHOENTJES

Professeur ordinaire à la Faculté des Sciences de Gand.

Nous croyons répondre à un vœu général en publiant, cette année, le portrait de M. le professeur Schoentjes. Ce nous est, en effet, un devoir bien agréable que de dédier chaque année notre Almanach à ceux de nos professeurs qui nous sont le plus sympathiques, car nous pouvons leur rendre ainsi un faible témoignage de notre reconnaissance et de notre admiration.

Dans sa carrière déjà longue, M. Schoentjes a su s'attirer l'estime de tous, grâce à cette affabilité qui forme le fond même de son caractère. Ajoutons à cela que l'enseignement qu'il professe, est basé sur des données scientifiques qu'il s'est plu à approfondir lui même, pour pouvoir les exposer ensuite avec toute la clarté désirable ; de sorte qu'il réunit aux qualités qui distinguent le véritable savant, celles, non moins appréciables, d'un professeur dans la véritable acception du terme.

Nous pensons, d'ailleurs, ne pouvoir mieux faire apprécier M. Schoentjes, qu'en rappelant les diverses étapes de sa vie, qui fut, comme on pourra en juger, celle d'un travailleur infatigable, toujours préoccupé du progrès de la Science.

Né à Anvers, le 23 mars 1848, M. Schoentjes fit ses études humanitaires à l'Athénée de sa ville natale et remporta là comme aux concours généraux des succès éclatants.

Après avoir consacré une année aux mathématiques spéciales, il entra en 1868 à l'Ecole normale des Sciences, annexée à l'Université de Gand. Reçu professeur agrégé du degré supérieur pour les sciences physiques et mathématiques en 1871, il conquist deux ans plus tard le diplôme de Docteur.

M. Schoentjes fut nommé professeur de physique à l'Ecole industrielle en 1876 et répétiteur à l'Université l'année suivante. Il fut chargé alors des répétitions de physique, de physique expérimentale, de géométrie descriptive, d'astronomie et de calcul des probabilités.

En 1880, le Gouvernement nomma M. Schoentjes professeur à l'Athénée de Gand. Il y enseigna les mathématiques jusqu'en 1885, époque à laquelle il fut choisi comme directeur de l'Ecole industrielle. Dans l'intervalle, il fut chargé en 1883 de professer le cours d'Astronomie physique et de créer, à l'Ecole industrielle, le premier cours d'électricité industrielle qui ait été donné dans le pays.

Nommé professeur ordinaire à l'Université le 25 octobre 1890, il quitta l'Ecole industrielle pour donner les cours de physique expérimentale et de physique industrielle à la faculté des sciences, dont il fut Doyen pendant l'année 1892-1893. Le Conseil académique le choisit comme secrétaire en 1894 et peu après, la Société de Médecine de Gand l'accueillit comme membre titulaire.

Enfin le 19 décembre 1896, à l'occasion de sa nomination dans l'Ordre de Léopold, M. le professeur Schœntjes fut l'objet d'une manifestation à laquelle prirent part tous ceux

qui avaient pu apprécier à sa juste valeur le nouveau chevalier. Professeurs, élèves et anciens élèves se réunirent alors pour lui témoigner leur sympathie et leur reconnaissance, et la cérémonie fut empreinte d'un caractère vraiment familial.

Les nombreuses exigences du professorat n'empêchèrent pas M. Schœntjes de faire publier plusieurs ouvrages didactiques, parmi lesquels nous citerons :

Cours élémentaire de Géométrie descriptive précédé de notions sur les courbes usuelles. Waem-Lienders. Gand. 1878.

Les grandeurs électriques et leurs unités, Ad. Hoste, Gand, 1882, 2^e Ed. 1883.

L'Électricité et ses applications, Ad. Hoste, Gand, 1886, 2^e Ed. 1887.

Cours de physique expérimentale de l'Université de Gand, Ad. Hoste, Gand, 1894, 2^e Ed. 1898.

Quelques leçons pratiques sur l'Électricité et les installations électriques à basse tension, à l'usage des conducteurs de machines, des chauffeurs, des électriciens et des propriétaires d'installations électriques, Edit. française et Edit. flamande Ad. Hoste, Gand, 1900.

M. Schoentjes fit paraître en outre, plusieurs mémoires scientifiques dont voici les principaux :

Sur un mode de génération des Conchoïdes et de la spirale hyperbolique, Mathesis, T. IV et VIII.

Diverses notes publiées dans la « *Revue de l'Instruction publique en Belgique* » et dans les « *Annales de la Société de médecine de Gand* ».

Projet d'expériences destinées à vérifier si la lumière polarisée, dont le plan de polarisation oscille, exerce une influence sur un champ magnétique, Bulletin de l'Acad. Royale de Belg. 1890.

Sur quelques expériences relatives à la tension superficielle des liquides. Bulletin de l'Acad. Royale de Belg. 1888.

Sur les déformations que fait naître la pression dans un hémis-



CH:DOUDELET.
MCM
I

phère métallique, Bulletin de l'Acad. Royale de Belg. 1890-1898.

Sur une simplification de quelques expériences de Tesla, Bulletin de l'Acad. Royale de Belg. 1892.

Contribution à l'étude de l'écoulement de l'eau par les ajutages coniques convergents. Ann. de l'Associat. des Ingénieurs sortis des Ecoles spéciales de Gand. 1893.

Sur un pyromètre portatif, basé sur l'emploi d'un millivoltmètre Weston et d'un couple platine-platine rhodié, Archives des sciences physiques et naturelles. Genève 1898.

Ein neues Baroskop und Apparat für Specificische Wärme, von H. Schoentjes, Zeitschrift für physikalisch und chemisch Unterricht. Berlin. 1900.

A. M.

M. LOUIS STRAUSS

Président d'honneur du Cercle des Anciens Etudiants
de l'Institut Commercial d'Anvers

M. Louis Strauss est né à Bruxelles, le 26 novembre 1844. Après de brillantes études à Anvers, il passa en 1862 avec la plus grande distinction l'examen de sortie à l'Institut supérieur de Commerce. Il s'était déjà fait remarquer, encore étudiant, par des travaux de science financière et d'économie politique et à seize ans, il avait fait ses débuts dans le journalisme en publiant dans « *La Liberté* » un plaidoyer éloquent en faveur de la suppression de la peine de mort.

A 18 ans, par une exception d'âge faite en sa faveur, il reçut le grade d'élève-consul et fut envoyé en Allemagne pour étudier la situation économique et la reconstitution du Zollverein : ses rapports lui valurent les félicitations

unanimes du gouvernement et de la presse. L'année suivante, il visita la France, donna une description du port du Hâvre et des travaux en cours d'exécution. En 1864, il partit en Amérique jusqu'en septembre 1865. Il arriva aux Etats-Unis au moment de la grande lutte du Sud contre le Nord et les évènements auxquels il assista eurent une influence considérable sur ses idées politiques et sociales : il eut toujours d'excellentes relations avec Grant et fut témoin d'une de ses victoires. En 1865, il étudia au Canada la question de la Confédération des possessions britanniques de l'Amérique du Nord puis parcourut le Far-West où il fut en rapport avec les tribus indiennes. Rentré en Belgique, il fut chargé par le ministre des affaires étrangères de rédiger un mémoire concernant la création des services à vapeur transatlantiques. Il conclut à la non-intervention pécuniaire de l'Etat et son travail fut approuvé. La même année, il publia une brochure « les Dollars » afin de faire connaître en Belgique les valeurs américaines et les avantages des arbitrages. En 1866, il fit paraître à la Librairie internationale son volume sur les « Etats-Unis » et en 1867 « Le Canada au point de vue économique ». La même année, il commença à Anvers la publication d'un journal hebdomadaire *La Revue Economique* et l'année suivante, il publia une brochure sur « l'Avenir de la Hongrie » prédisant la rapide extension réservée à la richesse publique de ce pays. A la fin de 1868, à peine âgé de vingt-six ans, il fut nommé consul de Belgique au Japon et se rendit à son poste par la voie des Etats-Unis. Il adressa à certains journaux européens, particulièrement au *Journal des Débats* et au *Précurseur*, des correspondances fort remarquées sur son voyage. Pendant les deux ans et demi

qu'il resta au Japon, il créa entre ce pays et la Belgique les premières relations commerciales, luttant de toutes ses forces contre l'influence du ministre anglais qui avait su accaparer toutes les affaires officielles. Bientôt, il fut soutenu par le ministre des Etats-Unis et d'Espagne. M. Strauss prétendait avec raison que la Belgique ne pouvait avoir d'intérêts politiques en Extrême-Orient et qu'il ne fallait pas confondre avec ceux de l'Angleterre nos intérêts commerciaux et industriels dans ces pays lointains. M. Strauss parvint même à se procurer tous les renseignements relatifs à des concessions de lignes de chemin de fer et à les envoyer en Belgique. Mais le manque d'initiative de nos industriels et capitalistes rendirent infructueux les efforts et le zèle de notre consul. Il quitta le Japon à la fin de 1872, laissant des regrets unanimes et le meilleur souvenir chez les Belges dont il avait si vaillamment défendu les intérêts. A son retour, il se maria à Anvers et donna sa démission de consul ; en récompense des services rendus, le Roi lui conféra le titre de consul honoraire. Le Czar de Russie lui avait accordé la décoration de l'ordre de St-Stanislas, pour des travaux où il appuyait les revendications russes sur l'île de Saghalie convoitée à la fois par la Russie et le Japon.

Ce fut M. Strauss qui créa en mai 1873 le Cercle des Anciens Etudiants de l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers ; dès sa fondation, il en fut nommé président. A différentes reprises, il a été élu vice-président de la Fédération des Chambres de Commerce du pays. En 1876, lors de la réorganisation de la Société commerciale, Industrielle et maritime, il fut nommé Président de la Section d'Economie politique et de Statistique, et depuis lors, il a fait partie du Comité central. En 1880, il se

distingua tout particulièrement au Congrès international de l'Enseignement, du Commerce, de l'Industrie et de Géographie commerciale. Sa compétence en la matière le fit nommer membre correspondant de nombreuses sociétés et à diverses reprises, rapporteur des Congrès auxquels il fut délégué.

En 1890, lors de la création du Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce, il en fut élu vice-président ; en 1892, il fut président du premier Congrès international d'Economie politique et le resta les années suivantes ; en 1893, les membres lui offrirent un bronze d'art et un album avec dédicaces et signatures. Citons celles d'Hector Denis qui y écrivit: « Je suis heureux de rendre hommage à un adversaire scientifique, aussi loyal que bienveillant, savant que dévoué au bien public ».

En 1894 fut offerte à M. Strauss la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold, croix que le gouvernement catholique avait déjà plusieurs fois différée pour des raisons politiques. M. Strauss, dont l'activité semble être infatigable, a, en effet, toujours été et reste encore un vaillant défenseur et un ardent propagateur des idées libérales, C'est un de ces rares esprits larges et vraiment humanitaires qui fondent leurs opinions sur un amour profond de la liberté, dans tout ce qu'elle a de grand et de noble. M. Strauss a fait plusieurs campagnes législatives : pendant les dernières élections, il a mené une active propagande pour le Cartel, préconisant la réunion des partis anticléricaux pour l'adoption de la R. P. et du S. U. Son dévouement à la cause libérale s'est aussi manifesté (et se manifeste encore) par les causeries qu'il donne aux différents cercles d'étudiants, Anvers, Gand, Liège, Bruxelles, répandant partout des doctrines de liberté, s'occupant

sans cesse des intérêts de son pays et de l'humanité.

Enfin un titre, encore est venu consacrer cette large popularité dont jouit M. Strauss dans le monde universitaire : il a été appelé l'an dernier à la Présidence d'honneur du Cercle des Anciens étudiants de l'Institut commercial d'Anvers et c'est pourquoi la jeunesse estudiantine de Gand a réclamé l'honneur de lui dédier l'Almanach de 1901.





Fêtes universitaires de Paris

Or le 4 août, alors que l'Aurore aux doigts de rose entr'ouvrait à peine les portes les portes du Matin, on vit arriver vers quatre heures, à la gare du Sud le chef de Délégation Gantoise suivi de ses compagnons de voyage.

Tous étaient émus à l'idée de quitter leur patrie, car ils s'en allaient bien loin, là-bas, au delà des frontières, représenter notre bonne ville aux fêtes universitaires de Paris. Et l'importance de la mission qu'ils allaient remplir, jointe à la pensée de se trouver transportés bientôt en pleine Ville-Lumière, les pénétrait à la fois d'allégresse et d'appréhension.

Et certes, ce devait être un beau spectacle que celui du départ de ces braves camarades, surchargés de bagages, et emportant néanmoins avec eux leur drapeau, leur symbole et leur égide : Minerve du haut de sa hampe les protégerait et leur indiquerait toujours la voie qu'ils auraient à suivre là-bas : Celle de la Sagesse et de la Vertu.

Sa présence donc les rassurait, non moins que celle du Grand Chef, dont les poches étaient bourrées de renseignements de toute espèce, et que la Présidence de la Littéraire avait habitué à l'art, si difficile, de mener à bien les entreprises délicates.

Ainsi donc ils quittèrent la noble cité des Artevelde, et filèrent à toute vapeur vers douce France.

*
**

Samedi 4 Août.

On arrive vers 11 1/2 h. à Paris et, dès la sortie de la gare, le Notaire s'absente un moment pour... expédier à sa cousine une première carte postale illustrée.

A 7 1/2 h. un banquet offert aux chefs de délégation nous réunit au Café Voltaire, place de l'Odéon, et là, pour la première fois, s'opère la fusion entre étudiants de tous pays.

Le soir chacun regagne le logement qui lui a été indiqué. Mais quel logement, mon Dieu! — Hôtel Lincoln, rue du Sommerard, nom prédestiné sans doute, car on y dort bien peu, tant cet établissement des familles est recommandable par sa propreté exquise et par la blancheur immaculée de ses draps de lit.

Le Notaire qui, depuis huit jours, craint des morsures malsaines, prend son parti en brave et d'un geste noble drapé sa petite personne dans son pardessus quand le moment est venu de se livrer aux douceurs du premier sommeil.

Dimanche 5 Août.

Vers 1 heure, les étudiants se rendent processionnellement à la première séance de leur deuxième Congrès international. Paris vient en tête, puis ce sont les délégués d'Anvers, Bruxelles, Gand, Gembloux, Liège, Mons — Prague — Copenhague — Edimbourg, Oxford, Cambridge — Turin, Rome, Gênes, Naples, Pise, Bologne — Am-

sterdam, Delft — Koloszvar, Buda-Pesth — Christiania — Lemberg — Lisbonne — Bucarest — Helsingfors — Moscou, Karkhof, St-Pétersbourg — Upsala — Berne, Zurich, Genève — Ithaca, Rio de Janeiro — Sidney et Melbourne — du Caire.

Derrière eux, viennent les représentants des diverses facultés françaises d'Aix, Alger, Besançon, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montauban, Montpellier, Nancy, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse et Tunis.

A deux heures, la tête du magnifique cortège pénètre dans le vestibule d'honneur de la Nouvelle Sorbonne. Alors les porte-drapeaux prennent place au haut bout de l'estrade, en dessous des fresques de Puvis de Chavannes où le groupement de leurs bannières aux couleurs vives forme un fond charmant, pendant que les diverses délégations, pénétrant à leur tour dans l'Amphithéâtre, le remplissent bientôt malgré ses vastes proportions.

Au début de la séance, Réveillaud, président de l'A. de Paris dépose l'adresse suivante :

« Les Etudiants étrangers et français, réunis à Paris à l'occasion du 2^e Congrès de la Fédération internationale des Etudiants, unis dans une même pensée fraternelle, adressent à M. le Président de la République française l'hommage de leur profond respect. »

Un étudiant étranger se lève alors et propose d'ajouter : « et l'assurent de leur commun amour pour la France ».

Immédiatement après la séance est levée en signe de deuil. Le roi Humbert venait d'être assassiné et les étudiants, dès le premier jour, veulent donner ainsi une marque de cette fraternité qu'ils voudraient contribuer à établir entre les peuples.

Le même soir Sarah Bernhardt fait aux Etudiants la gracieuseté de leur offrir une représentation en son théâtre, place du Châtelet, et la grande artiste interprète admirablement « l'Aiglon » de Rostand. Un enthousiasme débordant saisit bientôt les spectateurs et tous se sentent délicieusement émus par ce jeu parfait, tant il est bon de se laisser aller à l'influence du moment, bercé par le rythme enchanteur d'une voix suave. Aussi des brassées de fleurs viennent-elles traduire l'admiration universelle, et l'enthousiasme devient du délire quand P. Tissier, ancien président de l'A. se faisant l'interprète du public, vient dire des vers et baiser la main de la charmante actrice.

A la sortie du Théâtre on se rend en monôme au Boul' Mich. Le légendaire boulevard retentit bientôt de mille cris joyeux et, parmi cette échappée de jeunesse, le célèbre « ô Vandenspeereboom » domine bientôt les autres chants nationaux !!

Et ce cri fit fortune, car pendant toute la durée des fêtes le Quartier Latin ne cessa de chanter la gloire du P. Boom. *1 heure du matin.* — Le notaire expédie sa 26^e carte.

Lundi 6 août.

Dès le réveil, grand émoi dans la colonie gantoise : le gros Charles est pris de coliques violentes. Cela ne nous empêche pas de faire un petit voyage de découverte, toujours suivi du Gros, tenant à pleines mains sa respectable bedaine.

On arrive à Notre-Dame. C'est en vain que Barbatus, archéologue à ses heures, y cherche les traces de l'*Ananké* de Victor Hugo.

Une visite à la morgue tente beaucoup plus le Gros qui nous y entraîne et se pâme d'aise à la vue de quatre

macchabées hideux et verdoyants, dont la vue — et les bons soins d'un pharmacien compatissant, finissent par le délivrer de son mal.

A une heure, on se retrouve à l'Opéra Comique. On y donne « Louise » le drame plébéien de Charpentier. Succès éclatant, mise en scène superbement réaliste. De là, les Gantois, désireux de connaître de visu les dessous de la vie parisienne, gravissent courageusement la Butte sacrée. Suants, poussifs, nous parvenons jusqu'à la Basilique. Le Notaire profite d'un moment de répit pour envoyer à sa cousine sa 42^e carte et vers 7 h. on soupe au restaurant du Rat mort, place Pigalle. Maître Jules propose d'y jeter les bases de la *Kluda Phratres* destinée à faire la concurrence à l'autre. Réunion pleine de succès. Que de discours, Seigneur, y furent prononcés !

Maître Jules ouvre le feu en clamant la « Gloire de Montmartre, berceau de la Liberté... »

Mouzin, délégué boer pour la circonstance, répond en flamand. Le gros Charles fait la danse du ventre, Bobèche est « réjouissant » et Barbatous, selon son habitude, embête tout le monde par la manie qu'il a de répandre aux quatre coins de l'Univers les produits de sa Muse incomprise.

N'y tenant plus, deux notables de l'endroit veulent noyer cette éloquence et nous offrent du Champagne. Superbes, nous réciproquons.

On descend sur la Terrasse prendre le café.

Le vieux frère Jules qui, depuis vingt quatre heures promène fièrement le galurin de *Kalukeukomenos* et qui n'a pas oublié ses classiques, lance au Concierge, stupéfait, l'épithète de « pipelet ». Une bagarre épouvantable va s'en suivre : Les deux notables s'esquivent prudemment... oubliant de payer le cognac. Bibi voulant

éviter l'orage, s'empresse de tout régler, et la bande folle, de plus en plus joyeuse, fait irruption au Moulin Rouge. Le vieux cri de guerre : « Hir zi wakre » retentit et ces accents du pays raniment les jeunes cœurs et leur font esquisser un chahut monstre.

Maître Maurice-Zola, dans sa candeur naïve s'informe avec intérêt de la moralité des jeunes beautés qu'on rencontre en ces lieux... Il voudrait bien... mais n'ose pas encore se risquer... Ce sera pour plus tard. Et tandis que le gros Charles vide son n^{ième} verre d'absinthe, le Notaire, de son côté, expédie à sa cousine de Belgique sa (n + 1)^{ième} carte postale.

Et chacun s'en va, Dieu sait où.

Mardi 7 Août

11 heures. Quelques débris de la Délégation se réunissent à grand'peine à « La Source ».

On discute avec complaisance les mérites des diverses Garde-Robes européennes. Le gros Charles, pestant contre la position-grenouille imposée en France, préconise le système inodore gantois. Il essaye, mais en vain, les w. c. pour dames.

Délesté par cette conversation intéressante et ragailardi par un petit vin gris de Lorraine, on s'embarque gaîment sur le bateau-mouche.

En route pour l'Exposition ! — Un concert plus ou moins suédois nous attire au Trocadéro. Cette délicieuse musique septentrionale nous élève l'âme et nous transporte... à la Terrasse où le panorama de Paris nous ramène dans les sphères réelles.

Quelques uns vont constater la blancheur de l'Eléphant Siamois, d'autres entretiennent des créoles — qui le sont

probablement déjà — de propos soutenus ; Charles boit des absinthes, le Notaire expédie des tartes à sa cousine.

Le soir, grande danse espagnole à l'Andalousie au temps des Maures. Boucan infernal. (*)

Le vieux frère Jules, toujours coiffé du galurin de *Kalakeukomenos*, croit reconnaître la divine ballerine gantoise Alida Strouffion et interpelle avec véhémence sa compatriote. Devant tant d'assurance les assistants s'imaginant entendre le nom d'une Etoile, reprennent en chœur ce nom de guerre. Et comme le vieux frère Jules descend sur la scène pour embrasser sa « Sœur » le Régisseur est forcé d'intervenir.

Ce même jour Maurice-Zola, assisté du futur délégué de Tombouctou se décide à le perdre et cette opération s'effectue dans douleur, sous l'œil bienveillant de son acolyte.

Mercredi 8 Août

Cette journée fut, certes, la plus mémorable de toutes. Il était temps d'aller respirer l'air pur de la campagne pour y puiser des forces nouvelles. On s'embarque à 1 h. à la gare St-Lazare pour St-Germain en Laye.

La petite ville est en fête pour nous recevoir.

Le canon tonne, les drapeaux flottent joyeusement à toutes les fenêtres. Le maire reçoit les chefs de délégation et leur offre le vin d'honneur.

Pendant ce temps nous visitons le musée d'Antiquités sous la conduite de M. Reinach, conservateur des Musées nationaux qui nous fait admirer toutes les richesses rassemblées sans le superbe manoir de François I^{er}.

(*) Aperçu le sympathique baron van Dwise, on l'appelle vainement. Peut-être avait-il arboré à Paris le titre de prince ?

Bientôt on se disperse dans la légendaire forêt. Bibi se met en quête de l'arbre du Pendu et, pour faciliter sa tâche, affrète un sapin qui le trimballe pendant deux heures sous des dômes de verdure.

Laissons errer ce philosophe à la recherche de l'Impossible et suivons le commun des mortels à l'Amicale organisée à la « Demi-Lune ».

Les Gantois y entonnent l'« Appel » et, malgré le peu d'harmonie de leur voix, sont fortement applaudis... Les meilleurs chansonniers parisiens leur succèdent. Remarqué parmi eux l'inimitable Marcel Legay. Très applaudie aussi la gracieuse pantomime d'un ancien collaborateur de notre Almanach, Marc Legrand.

— Mais le clou de la journée est certes le banquet monstre. Douze cents invités se pressent sous une tente immense, éclairée à giorno. Tout-à-coup des acclamations enthousiastes annoncent l'arrivée de M. Leygues, ministre de l'Instruction publique, qui vient présider ces juvéniles agapes. C'est là que Gand fraternise avec Toulouse et dès lors les représentants des deux villes ne se quitteront plus, jusqu'à la fin des fêtes.

Je renonce à décrire la fin de cette journée. On m'a parlé plus tard de Maisons prises d'assaut, de vols de jupes de soie, de situations impossibles... mais il vaut mieux abandonner ces mystères au sein desquels le Colonel La Crème se serait attardé, sans doute, pendant de longues journées, s'il avait pris part à cette expédition fameuse.

L'état du Notaire l'empêche d'envoyer à sa cousine son nombre quotidien de cartes.

Jeudi 9 Août

Journée de repos... officiel.

Chacun en profite pour errer à sa guise. Bobèche et le Gros s'en vont à St-Lazare, contempler de près les faces patibulaires des marlous allant visiter leurs marmites. Cette étude de mœurs avait un attrait spécial pour Bobèche, et le Gros suivait, le malheureux, dans l'espoir d'un magnifique festin.

Maître Jules et Bibi se perdent dans le quartier excentrique de Montrouge.

Après avoir versé une larme sur le tombeau de Napoléon, Barbatus et le Notaire, poussés par leur amour commun pour la verdure s'en vont contempler les collines boisées de St-Cloud.

Mouzin ayant perdu son habit.

« Dans tout Paris,
Dans tout Paris,
Le fit tambouriner »

Il le retrouve enfin et l'endosse, tout heureux, après l'avoir orné de la superbe écharpe de président du C. B. B.

Potasse, selon son habitude arpente solitairement Paris, tandis qu'Absalon reste toujours invisible.

Et tous se retrouvent le soir à Bullier où c'est avec plaisir qu'on rencontre une princesse d'auberge gantoise. Barbatus essaye en vain de l'enlever, et comme jusque là il n'a pas lâché d'une semelle le pauvre Notaire, celui-ci profite de la circonstance pour faire à sa cousine son envoi quotidien. Nous ne comptons plus le nombre d'exemplaires.

Vendredi 10 Août

Une visite à l'Exposition occupe toute la matinée. On dîne au Duval et chacun revêt ses plus beaux atours en vue de la Réception présidentielle, annoncée pour quatre heures à l'Elysée.

Cette fête dépasse en splendeur tout ce qu'on peut imaginer. Quoique le ciel fût couvert et que la pluie menaçât sans cesse de tomber, les salons du Palais sont envahis bientôt par une foule considérable de notabilités parisiennes et étrangères. Les invités après avoir salué le Président, se rendent dans le jardin, transformé en salle de spectacle.

« Notre » président, tout fier de la mission qui lui incombe, veut y aller de son petit discours, mais le flot des assistants l'entraîne avec lui et met obstacle à son débordement d'éloquence.

Hélas ! Il s'en fallut de si peu que notre brave Bibi ne reçut les palmes... il ne s'en est jamais consolé.

Le Shah de Perse fait son entrée. Bibi espérant mieux du souverain exotique, se précipite à sa rencontre, mais on le prend pour un anarchiste dangereux, et il est prudemment écarté.

Pendant la fête commence. Le spectacle organisé par M. Gailhard, directeur de l'Opéra, est divisé en quatre parties : danses barbares, danses grecques, danses françaises et danses modernes. Et pendant que ce spectacle féérique retient la plupart des invités, nos délégués croient de leur devoir de vider moultes coupes en l'honneur de l'art chorégraphique français.

« Le champagne est bon.., n'est-ce pas Madame » s'écrie dans un moment de lyrisme aigu le camarade Cusenier et, toujours galant, en apercevant le Shah il clame à pleins poumons: « Vive la chatte, vive la chatte! »

La fête prend fin un peu avant 7 heures, par l'exécution de la Marseillaise. Et chacun s'en va emportant avec lui un souvenir ineffaçable de cette réception grandiose.

Dans la soirée les étudiants se rendent en cortège à

l'Exposition, où l'administration du Vieux-Paris leur offre une redoute.

Pour la première fois, depuis le commencement des fêtes, un certain nombre d'étudiantes se joignent à la bande qui, riant et chantant à gorge déployée fait son entrée par la porte de l'Alma.

Jamais l'Exposition ni le Vieux-Paris n'avaient été aussi brillamment illuminés.

Et jusqu'à la fermeture des portes, les étudiants promènent le long des vieilles maisons si curieusement reconstituées aux bords de la Seine leur cortège bruyant, chantent, dansent, crient, laissent s'exhaler, sous le ciel étoilé l'âme ardente et libre de la jeunesse en fête.

Comme d'habitude on prend un... dernier verre au Quartier, avant de se quitter.

L'absence inusitée de Barbatus nous livre aux plus graves conjectures. Le Notaire signale le fait à sa cousine.

Samedi 11 Août

Nous sommes arrivés au dernier jour des deux Congrès qui se réunissent parallèlement depuis mercredi dernier. Le premier organisé par la « Corda Fratres » sous la présidence de Giglio-Tos de Turin ; le second réunissant tous les étudiants, y compris ceux qui n'ont pas adhéré aux statuts de la « Corda Fratres ».

Dire que les discussions qui eurent lieu sont tout à fait inutiles, serait injuste, affirmer qu'elles ont une importance capitale serait, à coup sûr, exagérer.

Parmi les vœux adoptés nous citerons ceux émis en faveur du féminisme, de l'égalité des charges militaires et des Universités populaires.

A 2 h., les congressistes se réunissent à la mairie St-Sulpice. Tous ont revêtu leurs insignes distinctifs. Le groupe des

Tchèques se fait surtout remarquer. Il est porteur d'un superbe drapeau qui sera remis tantôt, comme souvenir, à l'A. de Paris.

Successivement montent à la tribune les délégués des Universités représentées.

Bibi, en guise de speech, déploie l'affiche multicolore qui annonce nos fêtes de novembre et y convie tous les assistants.

A quatre heures on se rend en cortège à la Sorbonne où nous sommes accueillis par une musique militaire. Les chefs de délégation se rendent avec la bannière de leur nationalité sur l'estrade, pendant que les étudiants envahissent les gradins de l'Amphithéâtre.

M. Leygues ouvre la séance. Réveillaud prononce quelques mots d'adieu. Maître Jules au nom des Gañtois offre aux camarades de Paris une médaille commémorative qui formera, avec le drapeau des Tchèques, un souvenir durable pour l'A. de Paris.

M. Leygues, avec le talent oratoire qu'on lui connaît, célèbre le Congrès expiré, en pensant à l'Avenir, plus qu'au Présent :

« Vous vous souviendrez de l'accueil que vous a fait la France et vous resterez ses amis. »

— « Oui, ouï ! » répond-t-on de toute part, et le ministre cimente cette union en décernant les palmes académiques à Réveillaud, Cord (président du Comité des fêtes) et Gigliot. Décidément, Bibi n'en était pas !

Dimanche 12 Août

Visite d'emplettes à l'Exposition. Et c'est à l'Opéra que pour la dernière fois se trouve rassemblée la jeunesse universitaire du monde entier. M. et M^{me} Leygues nous y offrent une soirée d'adieux.

La salle absolument bondée présente le coup d'œil le plus pittoresque : au milieu des Parisiens en habit, les étudiants russes en leur costume blanc, sabre au côté, les Hongrois

avec leur manteau éclatant, les Tunisiens tout en blanc, les Anglais coiffés du chapska et les Gantois, toujours élégants avec leur feuille de chou, — tous jettent une note spéciale dans un ensemble des plus intéressants.

Le programme est admirablement composé. La Patrie française, si lourde en gloire artistique nous offre ce qu'elle a de plus pur en fait de chefs-d'œuvres.

La représentation est un véritable triomphe pour les remarquables artistes qui y prennent part : Mounet-Sully est superbe dans Hamlet ; Coquelin cadet, exquis dans les « Femmes savantes » ; Alvarez et M^e Ackté, admirables dans « Roméo et Juliette » M^e Segond-Weber, M^{lle} Henriette Fouquier, M^{es} Hartmann-Silvain et Amel, etc., excellentes en des intermèdes.

Quant à M^{lle} Zambelli, dont la grâce et la légèreté dépassent le rêve, surtout dans « La Korrigane » on se doute du succès qui lui fait la jeunesse enthousiaste.

*
**

Telle fut la dernière journée de ces fêtes mémorables.

Heureux furent ceux qui purent y prendre part, car elle restera pour eux une époque des plus agréables dans leur existence d'étudiant et ce serait manquer au moindre devoir, que de ne pas renouveler ici tous nos remerciements aux camarades de Paris qui, avec leur bienveillance habituelle, nous ont promené pendant huit jours de merveille en merveille.

A. M.



Grandes Fêtes internationales de Gand

des 24, 25, 26 et 27 novembre 1900

Il est triste de constater que notre époque de littérature positiviste se voit retirer de plus en plus la faveur de ces muses vibrantes qui jadis entonnaient à pleine voix des chants triomphaux pour célébrer des événements gigantesques. Où donc trouver à l'heure qui sonne la vieille mère l'Inspiration, cet oubli de soi-même où les mots grandiloquents et les harmonies puissantes transportent la plume et la font tressaillir d'un étonnement joyeux au défilé des merveilles qu'elle évoque dans l'inconscience ?

Nous comptons, pour dépeindre la munificence et l'éclat des fêtes internationales commémoratives du XXV^e anniversaire de la S. G. des Etudiants libéraux, recourir au talent descriptif du dernier des épiques contemporains qu'un sourire de la Fortune a fait naître parmi nous. Or Martin, tout comme l'âne, son vieux frère, est possédé d'une paresse innocente et nous n'eûmes pas le cœur de faire subir les mille morts de l'enfantement à ce vestige trop précieux d'un art défaillant. C'est donc par abnégation pour Martin que nous entreprenons un récit auquel

nous serons désolés de communiquer la banalité chevrotante de nos sentiments: veuillez Martin toutefois, présider à cette œuvre modeste.

Nous remonterons d'abord au déluge, ami lecteur, si vous le voulez bien. Nos fêtes étaient donc destinées à fixer par leur lustre une étape glorieuse d'une association estudiantine qui nous est chère : la S. G. des E. L. Ces vingt-cinq années d'âge atteintes par elle sont un phénomène bien digne d'être mis en lumière car tout ce qui s'organise dans notre monde estudiantin semble fatalement condamné à une existence éphémère. Les générations universitaires passent et ne laissent d'ordinaire aux suivantes que ce patrimoine souvent insuffisant pour accomplir de grandes choses : l'Exemple !

Ce qui manque surtout à nos œuvres estudiantines, c'est précisément ce facteur incomparable de durée qui édifie bien plus que ses dogmes, la soi-disant éternité de notre bonne mère l'Eglise catholique romaine ; nous voulons dire : cette sacrée galette, ces richesses épatantes gardées au travers des âges par le système ingénieux des fondations ! — Des rentes, Monseigneur Goosens, cédez-nous vos rentes et nous vous promettons sur notre foi de perdurer à notre tour *per saecula saeculorum* et de porter en terre certain jour qui n'est pas loin les derniers oripeaux de votre Eglise belge !... Au reste, gardez vos richesses (conseil que vous aurez la gentillesse de suivre nous en sommes assurés) et permettez qu'on vous quitte sans plus, pour célébrer ces miracles de tous les jours, grâce auxquels nous perdurons en dépit de nos minces ressources : car les miracles se déplacent et vos dieux sont morts comme disait l'ami Nietzsche ; toutefois il ne songeait pas à vos saintes thunes ?

Une affiche aux couleurs aveuglantes avait hurlé dans le monde entier, de compagnie avec un petit peuple d'invitations, la nouvelle de nos fêtes. S'il n'était toujours imprudent de vouloir expliquer les secrètes intentions de nos modernes esthètes, nous tacherions, avec votre aide, de discerner le symbole puissant qui s'était certainement dissimulé dans ce placard merveilleux.

Pensez donc, c'était une vierge en robe princesse couleur des cieux, campant fièrement sa croupe... profes-sorale (ceci est un gros secret et point ne trahirons le modèle...), élevant aux nues une palme vert-olive et ouvrant la barrière azurée de ses dents (car elles étaient bleues) pour lancer en paroles ailées l'appel que nous humbles et vilains mortels faisons par circulaires à nos collègues du monde.

Cette Renommée aux yeux de pervenche avait une blonde chevelure brossée en ocre et cette toison en belle pâte à carton lui tombait aux chevilles et enveloppait majestueusement des formes délicieuses.

Par la vertu de notre vierge, les adhésions tout au moins « morales » affluèrent de partout : Besançon, Reims, Montauban, Oxford, Grœninghe, Leyde, Utrecht, Upsala, Helsingfors, Turin et Bologne, s'associèrent à nous de cœur et s'excusèrent de ne pouvoir participer à nos fêtes. Nous ne saurions omettre de publier le télégramme que nous adressèrent à cette occasion, les étudiants d'Helsingfors ; à l'heure où le gouvernement russe persécute avec une barbarie inouïe nos amis de Russie, les quelques mots qui suivent, constituent une émouvante proclamation.

CAMARADES,

Les étudiants de Finlande vous remercient cordialement

de votre invitation et vous envoient leur salut de leur lointain pays. Nous désirons rester d'accord avec vous, fidèles dans les fêtes et le travail, à l'idéal suprême de la jeunesse : « liberté et justice, tolérance et fraternité ». Longue vie à votre fédération et à l'intérêt qu'elle porte à la solidarité entre les jeunesses universitaires de toutes les nations.

Pour les étudiants de Finlande,

Zach CASTREN,

Gust MATTSSON.

Le zèle du Comité organisateur eut été éperonné à moins ; d'ailleurs on vit surgir au sein de ce groupe de bonnes gens tranquilles, le président Maurice qui s'irrita et protesta dans une épître indignée contre leur inqualifiable inaction. D'un cœur impitoyable il brisa la carrière de ce pauvre Dictateur des Fêtes qui avait accepté imprudemment la faveur naissante de la gloire :... il fut donc établi en ses lieu et place. Dès lors il se démena comme un beau diable, houspilla ses subordonnés, se surmena, négocia, écrivit six cent soixante six lettres et plus... en sorte qu'au 24 novembre, chose paradoxable : ça y était ; les préparatifs heureusement terminés, plus ne restait qu'à s'en donner à cœur joie !

Les ténèbres ce jour là, s'appesantirent trop lentement sur notre bonne ville, au gré de tous ceux qui attendaient le signal des festivités ; celles-ci débutaient par la réception à la gare du Sud des délégués des Universités étrangères et l'on sait que cette réception pour être entourée des pompes désirables, doit se faire à la faveur de la nuit. La lumière du jour sème toujours un certain ridicule sur les farandoles et les gestes désordonnés parce que sous les clartés solaires, l'imagination s'en laisse difficilement

accroire. Mais avec la nuit commence le temps des rêves, ce temps où nos bons vieux aïeux, accroupis dans leur cavernes, tremblaient à l'aspect des mille fantômes que la flamme vacillante du brasier faisait danser autour d'eux. Par delà les âges, l'entrée de la nuit nous impressionne encore ; nous sentons que nous pénétrons dans le domaine de l'extraordinaire et du bizarre ; aussi les folies nous paraissent-elles plus naturelles.

C'est pourquoi aux premières ombres, pleins de gaieté et d'entrain, nous nous en allâmes vers la gare (encore partîmes-nous plus d'une heure à l'avance), promenant par dessus nos têtes une ribambelle de lanternes vénitiennes dansant dans la mi-obscurité une gigue préparatoire.

Nous sommes de grands enfants et, du reste, personne, pensons-nous, ne pourrait souhaiter que nous fussions autrement bâtis : à la gare ce fut une folle impatience : à tout moment les allumettes flambaient et quelques lampions jetaient dans les rangs leurs douces et discrètes lueurs ; sur quoi, les comitards se dépêchaient, maronnaient et soufflaient les chandelles et les délinquants laissaient faire raisonnablement ; mais il se faisait qu'aussitôt l'orage détourné, les coupables récidivaient timidement et se payaient derechef l'illumination de leur pauvre face morfondu d'avoir tant à attendre.

Un évènement vint faire une heureuse diversion. On vit soudain la grosse caisse accourir, toute claudicante, toute soufflante et rejoindre sa place dans les rangs de nos musiciens.

Notre fameuse harmonie put par suite donner ses premiers et ce fut un vrai ravissement. Mais soudain on sentit passer dans les rangs un frisson incompréhensible car rien ne l'appelait : il n'en annonçait pas moins d'une

façon certaine que tout allait commencer. Le frisson se fait grouillement et celui-ci se transforme en affairément; comme par enchantement les lampions s'irradient et sont hissés tout au bout des « pannelattes » qui les soutiennent... on commence à crier..., l'orchestre se met de la partie et les cuivres grondent ; le charivari bat son plein et sous le signe de tous ces événements apparaissent sous le porche de la gare un groupe compact de drapeaux et un cortège d'étudiants aux écharpes voyantes, en bérêts et en casquettes : celles-ci sont agitées frénétiquement au bout des poings tandis que de l'autre côté partent d'immenses acclamations des gantois. Tout tient du délire, mais du meilleur : accolades bruyantes, cris, exclamations joyeuses., d'où s'en suivent une confusion, une désorganisation terribles : on se mêle, on s'entremêle et il faut tout un temps à la musique pour se retrouver. Enfin, ohé ! hisse le transparent... (1) en avant drapeaux et délégués... et le cortège s'ébranle lentement. Parmi les délégués on remarque beaucoup le représentant traditionnel à nos fêtes, du cercle universitaire de Tombouctou ; il porte le costume national et on le promène en voiture pour honorer son éloignement et aussi pour donner à tous l'occasion d'admirer une poire unique.

De temps en temps un chahut s'organise et le cortège — ce vers luisant dont les facettes phosphorescentes sont tout un peuple de lampions — brusquement se disloque et les lanternes vont et viennent dans la rue, terriblement ballottées ; cependant que toutes ces lumières

(1) Les auteurs du transparent nous ont enjoint de citer leurs noms dans ce compte-rendu. Ils nous flattent s'ils pensent par là passer à la postérité. Que grand bien leur fasse ! Fonsius Charbo dessinavit ; — N. . de Tieu pinxit ; — Laurentinus Bestiarius barbouillavit.

rouges et vertes, oranges et roses se croisant et changeant sans cesse — telles d'exquises combinaisons kaléidoscopiques — forment de loin le plus joli spectacle.

Malgré ces contorsions passagères la marche se poursuit dans un ordre et un calme relatifs si l'on se reporte en esprit à cette sarabande insensée qui marqua les fêtes de 98. Cette fois la solennité des évènements proches retenait la mascarade.

On passe devant la Maison des Étudiants dont la façade est littéralement embrasée ; on acclame en hâte car on est pressé d'arriver au Minard où aura lieu la réception officielle. Les organisateurs avaient mal jugé des capacités du local car on eut beau s'y entasser, le foyer du théâtre déborda de monde.

Maurice De Geynst, président de la S. G., prend la parole et souhaite la bienvenue aux étrangers qui sont venus fraterniser avec les étudiants gantois ; il les remercie chaleureusement et propose d'acclamer tout particulièrement les délégués de l'Université de Paris, toujours sur la brèche lorsqu'il s'agit d'affirmer la solidarité estudiantine. C'est dans le plus grand enthousiasme qu'on se lève et qu'on entonne une Marseillaise à ébranler les poutres de la salle. Réveillaud, président de l'A. G. de Paris, escalade une table et remercie à son tour ses camarades belges de leur ovation à l'Université de Paris et à la France. Il témoigne du plaisir que ses camarades et lui ont éprouvé de se trouver accueillis d'une façon si cordiale dès leur arrivée à Gand ; notre réception a dépassé leur attente par son entrain et sa gaité...

Les cruches de bière circulent, les bras s'allongent et tous sont pressés de vider le premier verre, les Gantois à la santé des étrangers et vice-versa. Dans la salle on

reconnaît, outre les délégués de Paris (Réveillaud, Lanscosme et Ficaïa) les délégués de Lille, de Bruxelles, de Liège, de Mons, d'Anvers, de Gembloux, etc... Les présentations furent l'affaire d'un instant et cette fraternisation qui devait durer quatre jours commença sous les plus heureux auspices. L'ami Byl en donna un bel exemple : d'une voix claironnante, d'une éloquence semée des plus beaux idiotismes des Flandres, il convie ses congénères à le suivre : il va les conduire maternellement au théâtre et l'on comprend qu'il existe quelque relation entre leurs bannières et un balcon... Les énigmes ne sourient pas à ceux qui sont dans la joie et l'on s'écoule bruyamment en se donnant rendez-vous à la représentation gala offerte aux étrangers.

La salle du Grand Théâtre présente un caractère extraordinaire ; sans doute les élégantes de notre bonne ville de Gand font à la salle la parure la plus belle que puissent désirer des yeux de jeunes ; mais à côté de ce sourire frais de toilettes, il faut signaler la bonne humeur et la gaieté de tout ce peuple universitaire qui déborde l'énorme vaisseau du théâtre ; on retrouve partout, aux baignoires, aux loges, au balcon, des étudiants déguisés en chics types et si impeccables que cela ne laisse pas de leur donner une allure plutôt drôle. Les stalles sont rayées d'une belle ligne complète de délégués au plastron barré d'écharpes claires et tous si symétriquement assis, si indistinguables les uns des autres dans leurs habits, qu'ils en prennent un air savoureux de mannequins empalés.

Enfin aux secondes loges, la foule estudiantine se tasse et s'accumulant peu à peu, refoule les nouveaux arrivants jusqu'aux sphères les plus élevées de l'édifice.

Sur le rebord du balcon — et voici la clef de l'énigme de

tantôt — on a tendu tous les drapeaux et toutes les bannières et cette profusion de satins, de soies et d'ors, dont la caractéristique est d'être tous passablement passés ou patinés, met une note fort originale dans l'ensemble du décor.

Quand le rideau se leva toute la curiosité eut pour objet, naturellement, l'oiseau rare que la direction nous avait promis dans le rôle de Manon. Or la direction nous l'avait faite à l'oseille et Manon au lieu d'être la gracieuse et accorte enfant qu'on nous avait permis d'espérer, Manon, hélas, avait près de six pieds : une stature de hussard ! Et elle n'avait point la voix si angélique qu'elle eût fait oublier un abus aussi criant de dimensions. Mais la direction nous avait trouvé une charmante compensation ; car Des Grioux était rossignolet et tout mignon : juché sur les dix jeux de cartes que recélaient ses bottes il parvenait à peine, le pauvre, à lancer la flamme de ses amoureuses paroles à un niveau décent de la plantureuse Manon.

Il fallait donc que le clou de la soirée résidât dans les exhibitions estudiantines : nos amis se surpassèrent. Le Notaire répandait à battre des bans et des bans toute la joie que peut communiquer sa petite personne pansue. Carlos s'esquinta avec un courage que tous admirèrent, à chanter du macaronique pour faire mieux apprécier les folles bouffonneries de Bobèche qui vinrent immédiatement après. Cependant un incident joyeux vint clôturer cette grave partie de chant ; quand les duettistes (Madame Florelli, à la voix charmante de laquelle chacun rendra hommage et le camarade Carlos) eurent terminé l'épreuve qu'ils s'étaient bravement assignée, on vit apparaître soudain par la trappe à Méphisto notre bon ami Gust

tenant embrassée étroitement une immense gerbe de fleurs : c'est qu'il s'agissait de passer au travers de l'orifice étroit et c'était chose peu facile par l'effet de ce nuage de fleurs enveloppant comme d'un vivant poème le bedon naissant du susdit camarade (envoi).

Mais voici notre premier histrion, le roi du Navet ! En minuscule redingote beige (vestige de ses 18 ans) un petit melon chocolat sur le chef... le nez dont un artifice peut être inutile accentuait encore le relèvement en trompette (au naturel il pleut dedans !)... pouilleux à l'avenant... bref c'était un Bobèche idéal ! Ses propos épicés firent la plus agréable impression sur la salle qui eut l'esprit de ne point se remonter le collet ; mais..., même plus, nous avons pu faire sur le vif cette piquante constatation que si l'on perd avec les cheveux gris une verdure menaçante, on n'en a que davantage l'air de goûter l'innocent plaisir des contresens et des choses déguisées :... ô espoir, de nos vieux jours... ?

Après les joyusetés de l'intermède estudiantin, après les « réjouissant... réjouissant... » les « ça m'a dégouté » de Bobèche, la reprise de Manon fut une douche de sentimentalisme. Car la façon à des Des Grieux et celle à Bobèche de comprendre la vie — pour être légitimes et véridiques à leur différent point de vue, ne supportent toutefois la confrontation que très péniblement. Joindre Bruant et l'abbé Prévost nous semble d'un électisme assez macabre. C'est pourquoi il fallut la conviction du Notaire — qui sommeillait pendant les actes de façon à mieux applaudir à la fin — pour recueillir et diriger les bravos indispensables. Les applaudissements qui roulent de bancs en bancs et gagnent toute une salle par une contagion irrésistible, constituent en vérité l'un des rites les plus

agréables de nos représentations théâtrales ; cette habitude bizarre, pleine d'un charme enfantin et qui consiste à battre le plus bruyamment possible les mains l'une sur l'autre, afin de manifester une joie débordante, se perpétue en l'humanité depuis des milliers et des milliers d'années : aussi cet ensemble de mouvements, ce bruit si caractéristique des paumes se rencontrant, se sont-ils associés dans notre esprit à des impressions agréables d'une façon si puissante qu'il nous suffit d'applaudir pour forcer notre mécontentement et revivre le plaisir atavique. Si vous êtes seul et si vous n'êtes pas honteux de vous-même, essayez et vous vous amuserez... Le Notaire était imbu de ces considérations et c'est pourquoi il insistait tant à nous faire battre des bans ; s'il nous reste une impression si agréable de l'interprétation de Manon c'est certainement à ce camarade dévoué que nous la devons.

Le rideau tombé, la gent estudiantine s'en vint se désaltérer à la Maison des Etudiants : celle-ci destinée à héberger des contingents plus modestes, se trouva bientôt envahie de fond en comble ; on y défonça des tonneaux, on y fit des speech ; naturellement. Puis il s'y fit un vacarme épouvantable... tant qu'enfin chacun désireux de se réserver pour les festivités du lendemain, se mit en quête de son tram.

Dimanche

Il pleut et pour d'aucuns, c'est un soulagement ; car les xylostomes ouvrent un large stome et recueillent précieusement, au passage, l'eau fraîche qui dégouline du ciel. Les fêtards crottés comme des barbets, la casquette enfouée sur les oreilles se rendent en groupe au Château des Comtes. M. De Waele reçoit les étudiants avec sa gracieuseté habituelle et entreprend de les piloter au

travers des ruines de l'antique manoir. La marche au long des chemins de ronde, par les escaliers et dans les souterrains du château se poursuit lentement car, outre qu'il fait glissant, tous se pressent, malgré l'exiguïté du passage, autour de M. De Waele pour entendre ses considérations savantes sur le passé architectural de la vieille forteresse. En cours de route, quelques camarades s'étant soudainement égarés, ont découvert un détail piquant sur lequel M. De Waele n'avait pas jugé d'absolue nécessité d'insister. Nos amis ont admiré l'ingéniosité avec laquelle nos pères avaient percé les dalles du chemin de ronde, de jolis trous ronds sous lesquels on entendait le gentil clapotis de l'eau : appareils antiques qui n'avaient donc rien à envier aux nôtres les plus hygiéniques ?

Le concert qui devait avoir lieu à la Place d'Armes, fut donné devant la persistance de l'ondée, au Palais du Skating-Ring. L'immense hall est envahi peu à peu et grâce aux airs entraînants joués par l'Harmonie, on secoue l'engourdissement qui tombe avec la pluie. Bobèche prend le bâton du chef d'orchestre et fait exécuter l'illustre cantate de la Médecine :... tarattatata, etc. La cantate est bissée et réexécutée avec un brio toujours croissant.

Sur ces entrefaites les premiers « Rollmops » (Journal des Fêtes) font leur apparition et on se les arrache comme ils le méritent. Car la littérature en est forte et... même nourrissante ; d'un bout à l'autre on y mange du curé. En écrivant ce farouche réquisitoire contre la tyrannie noire, Bibi a accru d'un numéro de valeur la nomenclature des signalés services qu'il a rendus à la S. G. Gloire à Bibi... mais veuille Dieu que nous n'en ayons pas le tympan percé ?

A deux heures, la Place d'Armes retentit d'un tintamare inaccoutumé : ce sont les cors de De Geynst qui sonnent aux champs et annoncent gaîment à tous les affamés que l'heure joyeuse de la ripaille a sonné. Et de toute part on les voit fondre sur l'Hôtel Royal par bandes bizarres ; ils arrivent chantant dans des mirlitons et des trompettes la faim qui les dévore et leur plaisir de la satisfaire. D'autres surviennent tout essoufflés, bougonnant d'avoir abandonné une ébauche d'aventure galante...

Les salons de l'Hôtel royal présentent l'aspect le plus animé ; trois immenses tables rallient à une extrémité la table d'honneur ; celle-ci couverte de fleurs se détache sur un fond de verdure et l'orchestre dissimulé derrière les palmes entonne la marche d'ouverture ; dans la salle c'est un fourmillement fébrile des convives cherchant la place d'élection où ils caseront idéalement leurs appétits ; ce sont allées et venues et interpellations se fondant en un bourdonnement qui emprunte sa gaieté au rythme entraînant de l'orchestre.

A la table d'honneur, prennent place MM. les professeurs Van Wetter, prorecteur, Depermentier, Boddaert, Deridder, Seresia, Discailles, Rolin et Leboucq et les ailes sont flanquées des officiels des universités étrangères et du comité organisateur.

Maurice De Geynst donne le signal du festin et les premiers services se passent au milieu d'une joyeuse animation ; car l'orchestre et, disons-le, quelques convives qui avaient forcé l'huis en compagnie de leurs cornets inséparables — eurent vite fait de rompre le lourd silence qui rend glacial le début des cérémonies où l'on mange. A la faveur de la musique jouant en sourdine, les conversations s'entament, s'enhardissent, se généralisent bientôt et

les appels se font plus libres et plus haut sans craindre la perfidie des échos.

Des anciens se sont retrouvés et sous l'influence magique du milieu revivent leur folle insouciance d'antan ; plus loin, étrangers et gantois, fraternisent au hasard des rencontres dans cette facilité de rapprochement que provoquent les banquets. L'abondance des mets et la satisfaction dans le luxe, d'un de nos besoins les plus tyranniques : la faim, mettent au cœur même des blasés une gaieté secrète. C'est un coin du vieux rêve social de l'abondance qui se réalise et l'apaisement momentané d'un de nos soucis les plus cruels met en nous une bénignité particulière où la vie se révèle sous un charme éphémère.

Les discours qui furent prononcés en cette fête splendide furent en tout point remarquables. Après que De Geynst eut retracé brièvement dans son speech présidentiel le passé de la S. G. et affirmé sa vitalité et son ferme espoir en l'avenir, M. Van Wetter, prorecteur de l'Université de Gand, prononça au milieu du plus grand silence, les belles paroles qui suivent :

MESSIEURS ET CHERS ÉLÈVES,

Vous fêtez aujourd'hui le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société générale des étudiants libéraux. Vos professeurs se sont associés avec empressement à la fête ; en acceptant votre invitation, ils ont voulu donner leur appui à une œuvre qui n'est pas seulement utile, mais nécessaire.

La jeunesse universitaire constitue, en germe, l'élite intellectuelle de la nation. C'est cette élite qui un jour dirigera notre pays ; dans une démocratie comme la nôtre, elle a le devoir de guider les masses populaires et, selon que sa direction sera bonne ou mauvaise, elle les entraînera d'une

manière irrésistible vers le bien ou vers le mal, au point de vue politique.

De vous dépendent les destinées de la Belgique et à ces destinées se lie étroitement l'intérêt individuel de chacun de nous. Votre mission, comme votre intérêt, vous impose donc impérieusement un idéal politique.

Vous avez choisi l'idéal libéral ; il se résume en ces mots bien simples : liberté pour soi, liberté pour tous les autres, respect absolu de la liberté d'autrui, tolérance. Cette liberté est nécessaire dans tous les domaines et doit être aussi large que possible ; nous avons le devoir d'admettre les revendications les plus radicales si elles sont conformes à la liberté. Son rempart le plus puissant est l'enseignement public, primaire, moyen et supérieur. Si celui-ci est organisé loyalement dans l'intérêt de tous, comme il doit l'être, il respectera nécessairement toutes les libertés et toutes les convictions.

L'enseignement donné ou dirigé par un clergé quelconque les foulera naturellement aux pieds ; il sera toujours sectaire, il aura toujours en vue l'intérêt de la secte religieuse qui en sera maîtresse ; il dévorera la liberté des élèves. Lisez le règlement de l'Université de Louvain : « Tous les étudiants *« doivent »* professer la religion catholique et en remplir les devoirs. » Voilà pour la religion, mais on ne néglige pas la politique. « Les étudiants ne peuvent former des associations, ni donner des fêtes, ni faire des démonstrations collectives sans une autorisation préalable ». C'est l'organisation de la servitude en matière religieuse et politique, et l'enseignement clérical lui-même est dirigé dans le même sens à tous les degrés, à l'école primaire, au collège, à l'Université. Et où conduit-il ?

La plus sacrée de nos libertés est la liberté religieuse. Elle a fait couler des flots de sang ; il semble qu'elle devrait être à l'abri de toute attaque. Et cependant que voyons-nous ? Depuis quelques années, l'Europe presque entière est remplie de clameurs antisémitiques ! Tout récemment encore, à l'occasion d'un procès retentissant qui se déroulait dans un

pays voisin, le correspondant attiré d'un grand journal belge déclarait qu'il était prêt à faire le *coup de feu* contre les juifs, contre les protestants et contre les libres penseurs ! Ces sinistres revenants du moyen-âge doivent retourner à leur tombe, d'où ils n'auraient pas dû sortir.

Si vous voulez protéger la liberté religieuse comme toutes les autres, défendez l'enseignement public avec toute l'énergie dont vous êtes capables. Par lui vous pouvez tout ; sans lui vous seriez réduits à l'impuissance, vous seriez livrés pieds et mains liés à l'ennemi.

Il est un autre point sur lequel j'appelle votre attention la plus sérieuse : *soyez unis*. Soutenez toutes les idées que vous jugez les meilleures et tâchez de les faire prévaloir ; mais ne vous divisez jamais devant l'adversaire ; groupez-vous toujours autour du drapeau bleu. La victoire est à ce prix ; vous diviser le jour de la bataille, c'est contribuer au succès de ceux que vous devez combattre.

Par contre, l'union vous assure la victoire ; l'idée libérale ne saurait périr. Elle peut subir une éclipse ; elle en a subi tant dans l'histoire et toujours après l'éclipse elle a resplendi ; elle resplendira encore. Les nations modernes surtout ne sont pas faites pour la servitude, quelle que soit la forme sous laquelle celle-ci se manifeste, et plus on se sera éloigné de l'idée libérale, plus par la force naturelle des choses le retour à cette idée sera brusque et irrésistible.

Je bois à la prospérité de la Société générale des Etudiants libéraux et au triomphe des principes qu'elle représente.

Cette mâle allocution provoqua un tonnerre d'applaudissements ; M. Van Wetter venait d'exprimer en termes magnifiques le fond même de notre pensée et de nos sentiments. Dès ce moment la salle transportée ne cessa guère d'applaudir et d'ovationner : c'est d'abord une superbe improvisation de M. Thooris, l'un des plus anciens prési-

dents de la S. G., puis une vieille brabançonne libérale chantée par M. Discailles avec une chaleur communicative ; bientôt l'assemblée toute entière reprend les refrains en chœur et au dernier couplet, l'enthousiasme arrive à son paroxysme ; c'est une ovation interminable : d'un bout de la salle à l'autre les bras se lèvent et agitent un nuage blanc de serviettes au milieu desquelles apparaissent les verres et les bouteilles que d'aucuns brandissent en signe d'un contentement plus absolu...

On écoute ensuite la longue théorie des toasts des délégués étrangers ; on remarque tout particulièrement les discours de Réveillaud (Paris) ; Gérard (Liège) ; Devèze (Bruxelles) ; Catteau (id.) buvant à l'Almanach de l'Université de Gand ; Temmerman, délégué du 'T zal wel gaan qui, s'exprimant en néerlandais, parle dans un désert. Mais n'omettons pas de rappeler le speech impayable du bon président Geluyckens qui s'excuse de parler après tant d'orateurs de carrière et se hisse haut sur sa chaise pour montrer à tous sa joviale petite personne.

Enfin, trêve d'éloquence ! Les bouchons sautent, le champagne coule et pétille dans les verres et le banquet peut finir car l'œuvre de fraternisation est amplement consommée !

Les gais convives se répandirent en ville et y tapagèrent comme il convenait à leur exubérance. Nos amis de Paris, Réveillaud, Ficaja et Lancosme que Martin, leur pilote, ne lâche point d'une semelle, exhibent aux profanes une merveille : un petit arbre de la liberté, un gentil araucaria, pauvre sapin mis en pot par des philistins et que nos amis ont soustrait aux contingences banales de la vie. Réveillaud y va de toute son éloquence devant l'huis d'un pâtissier.

D'autres copains s'en furent à la foire humer ces relents de graisse brûlée qui sont la poésie des russes et des choux de Bruxelles. Aux sons des cornets, les étudiants s'appellent dans la cohue (précieux enseignement des Pines) et se rallient. Alors s'exécutent avec une furie toute spéciale des marches, contremarches et monomes extraordinaires à la devanture des façades provinciales tout ébaubies ; ces bonnes gens en pèlerinage traditionnel à la foire, reluquant à pleine bouche les clowns et les pitres sur l'estrade des forains se sentaient mal à l'aise d'en voir surgir soudain à leur côté, en nature, gesticulant et abrutissant tout à leur passage.

Cependant d'autres s'immolaient courageusement au Dieu des Vadrouilles et par leurs sacrifices achetaient le succès de nos fêtes. Et l'on avait transformé en hâte en hôpital l'ex salle de la Littéraire où son président — bien actuel celui-ci — était plongé quant au corps dans le creux moelleux d'un matelas et quant à l'intellect dans le dernier des nirvâna...

Le soir, le Bal des Etudiants fut merveilleux. L'entrain de nos bals ordinaires se trouvait fortement accru par les circonstances exceptionnelles où se donnait celui-ci et par la présence des étrangers qu'il fallait édifier. Les gantois, piqués à ce travail d'édification, rivalisèrent de zèle et tout le monde se mit incontinent à bondir, à chahuter, puis l'impulsion donnée, ce surmenage ne discontinua plus. On reconnaissait dans la salle, bon nombre de bourgeois étoffés, de jeunes gens très chics qui, à peine quittée la place d'Armes et ses cent pas mondains s'étaient assimilés nos mœurs échevelées avec une facilité merveilleuse. Ils dansaient la gigue, roulaient de bras en bras et de femme en femme et faisaient crever dans cette débauche de mouvement le vernis qui d'ordinaire les engaine. Il en fut un qui se fit l'honorable spécia-

lité de chambarder les casquettes et il accomplissait cette tâche avec l'innocence d'un ingénu. Il est vrai qu'en retour on jugea bon de lui passer à tabac son petit boule noir !

Tandis que tout ce tintamarre grondait dans le hall du Skating, à côté, dans le mystère de quelques pièces exigües, qu'éclairaient les rouges lueurs des foyers, le Punch se distillait lentement selon les rites traditionnels. Le gros Charles avait repris la direction de ses anciennes ouailles et rompait les nouveaux punchistes à sa discipline de fer.

Pour honorer exceptionnellement les délégués de Paris, il fut dérogé au secret absolu dans lequel le Punch se doit élaborer. Le chef permit donc qu'on les reçût et leur fit les honneurs du trou au Punch avec cette éloquence de scrongneugneud ont se réclame tout Chef-Punchiste digne de ce nom. Nos amis de Paris que la cordialité gantoise n'avait point habitué à des agissements aussi rébarbatifs, furent d'abord un peu surpris du rude accueil que le gros Charles s'ingéniait à leur faire. Mais les sourires que firent naître leur étonnement un peu pincé leur firent entendre qu'ils se trouvaient au milieu d'un clan farouche où pèse une règle d'airain et qu'il faut respecter cette vénérable institution, l'un des derniers vestiges parmi nous du Ritualisme qui tyrannissait jadis les mœurs estudiantines : ... d'aucuns prétendent que c'est la décadence ?

D'ailleurs, les arcanes du Punch quittées, punchistes et Parisiens exécutèrent bras dessus dessous un maître chahut et s'en furent vider au Cercle la tournée que doivent indistinctement tous ceux qui violent l'interdiction qui frappe la boîte au Punch.

Le Punch est toujours attendu comme le « clou » de nos Bals et ce n'est que justice. Quand on veut anéantir sa personnalité en s'abandonnant aux folies les plus extraordinaires — phénomène hautement moral que ce renoncement momentané à soi-même — ; lorsqu'on veut n'être plus qu'un objet de gaîté et de joie vibrant spontanément à l'unisson des autres, il est désirable que quelques lampées de vin et d'alcool,

grands donneurs d'illusion, fassent sombrer la réalité et ses soucis qui retiennent.....

Le cortège blanc défilait au milieu des danseurs rangés respectueusement sur son passage et sa marche lente était accompagnée des rythmes pleureurs d'une marche funèbre ; dans le silence de la salle, une cloche solitaire scandait chaque pas... Les lourdes cuves sont hissées sur l'estrade et l'on entonne le « *De Profundis* » tandis que de longues flammes bleuâtres lèchent les parois des chaudrons, gignent les louches qui mêlent le filtre et se lèvent, se dispersent et se meurent en une infinité de flammèches.

Brusquement la lumière se fait, la salle se rue, les punchistes en grands tabliers blancs se dépêchent, portant ces lourdes cruches qui embaument les aromates et qu'ils déversent à la hâte dans les verres presque autant que sur les mains et les habits... : tant pis pour les chics types : il faut servir tout le monde ! Des impatientes entreprennent l'assaut de l'estrade et les punchistes ont fort à faire pour éloigner tous les personnages malpropres dont les sales pattes armées de chopines énormes essayent de puiser à même les cuves sacrées !

Heureusement les effets du filtre sont instantanés : les tibias fourmillent et les cervelles s'écervèlent. Le Bal entre dans sa phase épique : verres, cruches et tout l'attirail rentrent au second plan tandis qu'un galop effréné part au travers du hall. C'est une bande hallucinée de nymphes au chapeau tombant sur l'oreille, de bourgeois en goguette et d'étudiants qui beuglent ; les mains dans les mains et par files entières ils tournent en chantant et c'est comme une marche triomphale dont on ignore le but. Mais le spectacle de ces emportements frénétiques n'en a pas moins une signification profonde : c'est un besoin d'oubli d'une jeunesse turbulente que la morale publique mais surtout les brigades de pines astreignent à une conduite trop pacifique et trop terriblement uniforme. Cette vie de sénilité à laquelle on nous contraint pour la grande tranquillité des bonnes gens craintives et peureuses,

appelle fatalement le déchaînement de ce reste d'indépendance que nous portons encore en nous : c'est crânement que cette bande insensée poursuit une course folle entrecoupée de chahuts et de rondes ; se moque sur l'heure du tiers et du quart ; envoie à tous les diables les maximes de tempérance et se bassine l'œil des préjugés et convenances de tous les jours... ouf ! Hurrah !... Sus aux philistins, sus aux pines ...et on s'en f... la diguediguedingue.

Ces danses exubérantes subirent un crescendo inévitable au second Punch : et celui-ci marque en cette nuit de survitalité l'instant où les souvenirs vacillent et se fondent dans les ténèbres : les faits apparaissent mêlés inextricablement aux fantasmagories de la mi-conscience et il nous est impossible de décrire des scènes qui se jouent dans un tel décor de vague ; ...ensuite nous ne sommes point censeurs.

Lundi 26.

La journée du Lundi avait été réservée au III^e Congrès national des Etudiants libéraux. Les délégués étrangers, partant désintéressés, s'en allèrent se reposer dans le calme et la solitude de Bruges-la-Morte du boucan et des orgies de la veille. Heureux amis !

Les Belges s'en furent à leur Congrès national. Fort heureusement pour la réussite du Congrès, il se fit qu'aux fêtards des jours passés, étaient venues s'adjoindre les forces toute fraîches et la voix claire de camarades liégeois, montois et bruxellois, débarqués à Gand le lundi matin pour venir soutenir leurs opinions dans la parfaite lucidité de leur esprit et la pleine possession de leurs moyens oratoires ; un pareil exemple d'ascétisme fit rêver les bons xylostomes ; mais il les fit sourire également quand ces vaillants soldats du libéralisme reprochèrent à leurs bonnes façades, la honte de leur état. Oportet sapere... sed non plus sapere... quam oportet sapere !

Le Congrès fut donc brillant et les ordres du jour votés

après de longues discussions montreront le beau-courant qui entraîne la jeunesse libérale et ne la font point reculer devant les idées et les réformes les plus avancées. Un incident malheureux a cependant jeté un froid et a constitué une tache pour notre Congrès étudiantin. Les délégués du T' zal wel gaan, pour lesquels nous avons personnellement beaucoup de sympathie, y ont fait preuve d'une intransigeance qu'il est triste de devoir constater. Sous prétexte d'un mandat formel de leur cercle, leur enjoignant de parler en flamand, ils ont commis à l'égard des étudiants étrangers — nos invités — un acte de grave impolitesse ; connaissant le français et le parlant parfaitement, ils ont préféré choisir pour développer leurs idées une langue que la très grande majorité du Congrès n'entendait pas. Après cette conduite incompréhensible ils sont venus demander fort sérieusement à leurs camarades, de voter un ordre du jour tendant à réclamer du Gouvernement l'institution d'une Université flamande comme une nécessité sociale (motion Lodewijcks). Demander à un Congrès de se rallier à une opinion qu'on a défendue intentionnellement dans une langue qu'il ne comprenait pas est une de ces perles qu'on doit à l'aveuglement du fanatisme ;... à moins que, de propos délibéré, nos amis du T' zal wel gaan n'aient voulu se moquer de nous ; mais nous ne leur ferons pas l'injure de le croire. En fin de compte, le Congrès a prononcé la clôture d'une comédie qui avait trop duré et ce fut justice.

La question du S. U. et de la R. P. est longuement débattue. Gérard (Liège) voudrait faire déclarer ces deux réformes indissolublement unies. Le Congrès adopte contrairement à ses vues l'ordre du jour suivant, déposé par Brébart :

« Le Congrès national des Etudiants Libéraux, réunis à
« Gand, le 26 novembre 1900, émet le vœu qu'un groupe de
« concentration libérale soit constitué à bref délai au sein du
« Parlement.

« Le Congrès renouvelle l'expression de sa sympathie pour
« la cause du S. U. et de la R. P.

« Espère que les députés et sénateurs du Parti réclameront
« unanimement l'inscription de ces deux principes à tous les
« degrés dans la Constitution et dans la loi électorale. »

La question militaire met aux prises les partisans de la nation armée et ceux des armées permanentes avec les modifications qui s'imposent. Roosens, rapporteur, développe brillamment les arguments qui militent en faveur de la nation armée. Devèze réplique et veut envisager la question au point de vue technique. L'organisation de l'armée doit répondre à la physionomie topographique des différents pays et celle-ci semble commander en Belgique une armée permanente fortement disciplinée. Le Congrès se rallie à la nation armée par 31 oui contre 25 non et 15 abstentions; on remarquera que la majorité acquise à la proposition Roosens n'est que relative; néanmoins le Congrès, à l'unanimité, a tenu à protester contre la nomination de la commission parlementaire au sein de laquelle on ne rencontre aucun partisan de la nation armée (proposition Brébart et Devèze.)

Le Congrès se hasarde ensuite à traiter une question philosophique. Faut-il qu'à l'école, l'Etat se charge d'un enseignement moral? La réponse affirmative est développée par les camarades Hansen et de Sélys, de Liège. Le Congrès, néanmoins préfère la négative par défiance pour la partialité malheureusement trop éprouvée des gouvernants et par crainte d'un enseignement moral frelaté. Saisi en cette matière le Congrès, sur la proposition de De Geynst, en profite pour renouveler sa protestation contre l'introduction du cours de religion dans nos écoles publiques.

Bouché parle ensuite de ce qui manque à notre propagande. Il traite longuement de la réorganisation qui s'impose dans le

parti libéral et propose l'ordre du jour suivant, qui résume ses principales critiques autant que ses desiderata :

« Les Etudiants Libéraux Belges réunis en Congrès national à Gand le 26 novembre 1900, engagent les Cercles d'Etudiants Libéraux à publier des brochures de propagande populaire, à recommander aux Associations libérales non estudiantines, l'organisation de l'œuvre de la Presse Libérale comme elle fonctionne à Liège et à Bruxelles et à étudier dans leur sein, les moyens de créer une organisation forte et durable. »

Cet ordre du jour est voté par acclamation.

Et pour clore dignement cette séance si remplie déjà, on repose l'antique problème du Comité central de propagande. Le projet de restauration du dit Comité est soutenu spécialement par les délégués d'Anvers, Gembloux et de Mons. Dans ces instituts spéciaux l'organisation des cercles estudiantins est placée dans des conditions défavorables, si on la compare aux ressources dont jouissent les associations universitaires : celles-ci pourraient au besoin se renfermer dans leur tour d'ivoire et se contenter d'une existence égoïstement autonome ; mais en prenant cette attitude elles porteraient aux cercles libéraux moins favorisés, un préjudice incompatible avec nos idées de camaraderie et de solidarité.

Duvivier, Proumen et Grell ayant affirmé et développé l'utilité du comité central de propagande, le Congrès exhume ce rouage vénérable du néant où il l'avait placé l'an dernier. Il est entendu que le Comité central n'aura d'autre but que de faire activement de la propagande ; il devra se défendre tout empiètement sur la liberté d'action des différents cercles.

Enfin un ordre du jour suprême charge les comités des différents cercles d'organiser dans tout le pays des jeunes gardes sur les bases arrêtées au Congrès de Liège, du 28 janvier 1900.

Avant de lever la séance, Orts propose de réunir le prochain Congrès à Mons, à l'occasion du XXVe anniversaire du

Cercle des Etudiants libéraux. Et le Congrès accueille à grand renfort d'acclamations cette agréable invitation de loger ses pénates l'an prochain au pays borain.

Pour dissiper cette lourde fatigue qui devait peser sur les esprits après un Congrès aussi chargé, le Comité organisateur des Fêtes avait prié les délégués officiels à un Banquet intime servi à la Maison des Etudiants. On retrouve à table — non sans plaisir — nos gais amis de l'A. rentrés très heureusement de leur excursion à Bruges la Morte ; entre les services Lancosme, un tantinet allumé, conte ses escapades de jeunesse et Ficaja donne ses impressions sur les femmes de Gand. Et partout on se fait des petites confidences dans la plus grande gaieté en attendant que l'heure fatale des toasts sonnât. Ceux-ci sont portés dans une forme et dans les genres les plus divers. Geluyckens toujours juché sur une chaise, étale la bonhomie de son gros bedon trapu qui surplombe en harmonie la bonne zwanze de sa joviale faconde. Ficaja, terrible, acclame la Belgique libérale et nous promet, à l'heure du danger, l'appui de ses 3000 Corses, qui depuis, sont devenus légendaires parmi nous.

La soirée donnée par la Compagnie universitaire du Navet termina cette troisième Journée des Fêtes ; la Fête se donnait dans les salons aristocratiques de la Salle Concordia.

Bobèche s'y tient la hauteur de sa réputation météorique ; on donne deux pièces d'ombres : « la légende de St Nicolas et le rêve de Joël ». La « Sœur » du Navet, Madame Brévaly va de sa chanson et de sa voix frêle et extraordinaire comme sa petite personne qui minaude. Elle obtient un grand succès, qui ne fait que s'accroître dans « le Commissaire est bon enfant » où elle remplit son rôle avec une sûreté remarquable. La bande du Navet fut fort applaudie ; mais au fond, peut être avait-on plus de souci de témoigner sa sympathie à la bande des vieux copains qu'on reconnaissait sur les planches, plutôt que

d'apprécier leur exécution. Et c'est pourquoi la soirée du Navet fut un plein succès.

Mardi

Vers 11 heures, quelques cadavres ambulants se dirigent vers les ruines de l'Abbaye de St-Bavon. Par curiosité ? Non. Ce sont les acharnés, les convaincus qui suivent à la lettre le programme des fêtes. Comme le conservateur, M. Van Wervek n'était pas là, le président De Geynst épate tout le monde par sa profonde érudition ? Bibi s'en mêle, et débite d'un ton convaincu tout ce qu'il a retenu des leçons de M. Cloquet sur l'art roman. D'aucuns les écoutèrent, mais la plupart se contentent d'admirer l'assemblage poétique des vieilles pierres sur lesquels grimpe le lierre éternellement vert. (1)

Ce fut, non sans peine on le comprend, qu'on put arracher tous les bons copains à leur admiration du lierre éternellement vert. Il fallait cependant bien qu'ils en fissent une raison ! Audenarde les attendait.

On part à midi, à travers la plaine flamande morne et triste, malgré le soleil de novembre. De ci de là, quelques silhouettes dégingandées de moulins à vent. Dans le train spécial, qui nous véhiculait, c'est un tintamarre, un vacarme épouvantable, ailleurs c'est un abrutissement morne : le phénomène de la gueule de bois, en plein !

Mais tout cela va bientôt s'uniformiser.

Voici la descente à la gare ; sur le quai, s'avancent quelques têtes surmontées de riches tuyaux, vite distingués dans le tohu-bohu hétéroclite des casquettes innommables et des bérêts cascadeurs. On entre à Audenarde, au son éclatant des trompettes thébaines réquisitionnées pour la circonstance

(1) Nous avons pu obtenir à force de sollicitations que Martin écrivit quelques lignes de ce compte-rendu. Il est l'auteur de cette belle phrase ; on l'y aura déjà reconnu.

dans les décors du Théâtre Royal. Elles sont accompagnées par les tambours que commande une tête de pipe prestigieuse (elle est de Nimy) remplissant à merveille ses fonctions de tambour-major. Quelle maëstria, bon Dieu, et comme les suaves demoiselles d'Audenarde contemplant avec amour sa barbe charbonneuse...! Après la musique s'avance une longue ribambelle d'étudiants, tous plus estudiantins les uns que les autres. A la Grand'Place, le défilé se transforme en farandole monstre au son de tous les instruments possibles et impossibles. Ce petit spectacle est fort goûté par les Audenardais : ils sont tous là, sur leur belle Grand'Place, mais très prudents, ne lâchent que d'un pied le seuil de leurs portes.

Voyons, mettez-vous à leur place et dites-nous si, bon bourgeois que vous êtes ou pourriez être, vous seriez fort rassuré en voyant une bande de pareils dératés envahir votre pays natal ? La police d'Audenarde est cependant sur pied, au grand complet... mais faudra-t-il vous dire que ces vénérables dépositaires de la Force publique sont deux, alors même qu'on leur adjoint le commissaire et le garde-champêtre !!

A l'Association libérale, on nous reçoit avec la plus grande cordialité ; les discours de bienvenue et de remerciements sont prononcés suivant le meilleur protocole. Après quoi, on va se ranger sur les marches du perron de l'Hôtel de ville et les vieux lions de pierre font au groupe un fond de circonstance. Devant, un appareil photographique nous regarde surnoisement d'en dessous et son œil unique et impassible a l'air de se moquer de notre impatience. Enfin la pose est obtenue, on entend un dé clic et tout le monde s'élance : cette abominable contrainte par corps a pris fin !

Un groupe s'en va à Leupegthem défoncer un tonneau d'Audenarde dans la maison hospitalière d'un ancien copain ; les autres s'attaquent à un voyage d'exploration et de découvertes dans ce vaste Audenarde qui se trouve tout dépaycé. Jamais la bonne vieille ville n'avait vu tant de monde, surtout du monde si bruyant, si peu respectueux des habitudes régulières, des pas mesurés, des verres bus à l'aise en suivant

d'un œil béat les spirales bleues de l'Appelterre. Oh ! ces verres surtout !...

Malheureusement il n'est si bonne chose qui ne doive avoir une fin ; — ...mais on vous jure que cette bière de la Pomme d'Or, qu'un respectable « Gros Notaire » nous fit servir, rendit les adieux déchirants.

Au retour, tout était triste et cela se conçoit. Après les exubérances de l'après-midi et la surexcitation continuelle des quatre jours de fête, la réaction allait commencer.

Quelques copains au retour essayent une vaine diversion à la tristesse qui les accable en s'occupant gravement d'éprouver d'après les données des Ecoles, la résistance des matériaux de traction. L'épreuve fut déplorable pour l'Etat ; que voulez-vous : l'Etat est si mauvais industriel !?

Un dernier éclair d'énergie est jeté à la rentrée à Gand, mais c'est plutôt une affaire d'habitude, et d'habitude prise depuis peu. Le parcours jusqu'à la Maison, accompagné de chants divers, mais tous d'intonation plus que monotone, se fait entre deux haies d'une foule sympathique. Le soir, on se réunit au Cirque, où autant qu'il nous en souvienn, notre présence ne doit être que passagère.

Et puis, et puis, plus rien... Ce fut triste. Aussi fallait-il voir combien furent touchants les adieux pathétiques qui eurent pour théâtre les arcanes estudiantines. Des ruisseaux de larmes s'épanchant et inondant un plancher plus habitué cependant à boire des ruisseaux de triple, eussent fait un piètre tableau de notre désolation. Les gorges desséchées se refusaient à parler encore : le geste y suppléa beaucoup. Les étudiants étrangers, surtout les Parisiens, portaient enchantés de nos fêtes. Le camarade Réveillaud, au nom de l'A. de Paris offrit aux étudiants gantois une superbe médaille frappée spécialement à leur intention. Ce furent des embrassades infinies, des promesses de se voir, de s'écrire, d'aller fêter aussi à telle ou telle université les anniversaires à venir. Mais surtout ce qui se dégageait de ce que quelques uns parvinrent à dire, c'était un véritable sentiment de recon-

naissance pour l'hospitalité à nulle autre pareille que tous nos camarades étrangers avaient reçue à Gand.

Et maintenant que nous voici au terme de ces quatre journées qui doivent rester radieuses dans notre souvenir, permettez-nous, ami lecteur, de ne point baisser le rideau sur ce récit ; il est trop triste de quitter les choses qui sont irrédialement passées. Mais regardons avec confiance un avenir qui ne nous effraie pas (qu'est-ce donc qui pourrait effrayer une jeunesse forte et indépendante ?) et souvenons-nous des enthousiastes paroles que prononçait M. Thooris au banquet de nos fêtes. Souhaitons avec lui — nous les vieux de demain — de revenir dans vingt cinq ans célébrer un anniversaire plus glorieux encore : et l'heure sera belle quand, au déclin de notre vie, nous aurons le bonheur de constater, qu'il est toujours une jeunesse libre et puissante, éternelle comme la vie qu'elle incarne !

ACHE ET UN LUXEMBOURGEAIS.





G A L E R I E

DES

POIRES ESTUDIANTINES

Quand je me trouve dans la nécessité toujours agréable, je dois l'avouer, de dire du mal d'un de mes semblables, je commence prudemment par lui demander quelque service ; ma tâche dès lors s'effectue d'elle-même par le jeu naturel de la reconnaissance bien comprise.

J'allai donc sonner chez Maurice et lui demandai l'hospitalité. Il m'introduisit aussitôt dans son cabinet de travail avec une parfaite cordialité : une grande baie y donne vue sur le parc de la ville et le voisinage des arbres qui s'enveloppent, à cette époque de l'année de brumes violettes, met un grand charme dans cet austère bureau où s'élaborent les discours et les desseins de notre président.

Fort satisfait, je me calle bien à l'aise devant le bureau-ministre — ou tout au moins présidentiel... en attendant — et Maurice m'apporte gracieusement tout ce qu'il me faut pour écrire sur lui une notice suffisamment perfide. Mazette ! quel linge ! Du papier chiffré !... Si j'en étais



Maurice De Reynet
PRÉSIDENT
de la Société Générale et
de la
Fédération des Étudiants Libéraux

ER

Broode, le 18 Janvier 1911

Mon cher René,

Si tu n'as rien de mieux à faire, accorde moi le plaisir de t'avoir à Souper dimanche prochain, 22 Et.

Pour gouverner, la petite réunion se fera en famille: Campione, Létor & Heppner. On se mettra à table à 6 heures. -

J'aime à croire que je t'aurai au nombre de mes convives.

Cordialement à toi et poignée de main

Félicé



PRINCE ALBERT DE LIGNE

déjà à mon œuvre de débîne systématique peut-être y voudrais-je trouver un brin de suffisance...?

*
**

Maurice DE GEYNST

Gand, le

190

Président
de la Société Générale
et de la
Fédération des Etudiants libéraux

Sur Maurice De Geynst

Pour attraper la définition de Maurice, il suffit d'un coup d'œil : c'est un échalas sec et noueux qui parvient toutefois à porter la redingote avec élégance : signe certain du succès qui l'attend à tous les postes officiels et raison suffisante des titres étalés ci-dessus.

On entend dire dans une rumeur très lointaine que sa Redingote, il y a belle lurette déjà, avait la nette conscience des brillantes destinées qui s'ouvriraient devant elle ; on dit aussi que la belle impatiente voulut forcer le cours trop lent dont les choses humaines arrivent... et fort heureux est-il que tout arrive encore à ceux qui après coup, se résignent à attendre ?

Une chevelure de jais (je me défends de dire une toison de moricaud) légèrement bouclée, s'enracine d'un petit air obstiné dans le cuir chevelu de Maurice ; le masque a une tournure énergique car les arrêtes sont vives ; et comme je considère cette physionomie sèche et résolue surmontant un corps fluet, un peu bossu — selon l'expression pittoresque de Martin — je pense que telle, dans l'être moral de Maurice, une âme solidement trempée, est chevillée sur une jovialité de gavroche.

Maurice est décidé dans l'action ; ses actes se succèdent avec la régularité et la surtê caractéristiques des compteurs automatiques et cela rend lyrique mon ami Pierre quand il lui arrive d'y

songer. — « Voilà le type qu'il nous faut : un gaillard qui ne connaît que des faits... chez lui, tout ça est clair comme un, deux, trois, quatre, etc... Tandis que moi, camarades (!!!), ces sacrés avocats, ça me... »

Hâtons-nous de lui fermer le bec. Il n'en est cependant que très vrai que c'est à ces qualités de Maurice que l'ami Pierre met en lumière en termes vigoureux, que nous devons le grand succès de nos fêtes universitaires de cette année. Maurice a révélé à cette occasion une activité effrayante et je recommanderai à ceux qui seraient désireux de considérer un travail cyclopéen et qui ne reculeraient pas devant un abrutissement certain, de compulsier les dossiers des Fêtes et les comptes fantastiques qu'en a dressés Maurice. On y retrouvera jusqu'aux dépenses en ficelle d'un vice-président concussionnaire qui est possédé du plus violent besoin de se venger de ce vilain tour.

C'est donc de mon air le plus venimeux que je regarde Maurice lisant tranquillement dans l'encoignure de la fenêtre et sa sérénité pas plus que celle du parc dont les brumes violettes se nuancent déjà d'un peu de vert pâle (détail charmant que je n'avais pas remarqué tantôt), tout ce merveilleux décor de paix et de calme, ne sauraient apaiser le courroux qui me déchire la poitrine. J'ai peine à retenir un cri de triomphe en constatant que Maurice a les lèvres fines et pâles : c'est une marque évidente de méchanceté ! Et, en vérité, on n'imagine pas un combattif pareil ! C'est un Don Quichotte toujours en quête de moulins à démolir et l'énumération des noises qu'il a cherchées à quantité de pauvres diables tout aussi innocents que moi-même, vous révélerait une laideur morale singulière ! Hélas, pauvre Blicek, ex-dictateur des fêtes — pauvre Bordeau, qu'un amant malheureux persécute — pauvre Tem, le renégat ! — etc..., etc... ; autant de pots de terre !

Le patron du Télégraphe est émiétté ! Maurice a encore écrasé une vierge imprudente qui s'en était prise à lui (quel guépier, pauvre petite !) La malheureuse a dû s'aplatir en excuses ! Enfin, tout dernièrement encore, Maurice est parti en bataille contre l'Université flamande et Maurice que son instinct belliqueux

transfigurait, s'est révélé brillant meetinguiste au Valentino...

...Alors ? Vous ne savez pas ? C'est une blague ! Quelle bonne blague ! Maurice que vous auriez pu croire enragé ne l'était pas du tout ; il s'accordait simplement la satisfaction dont il raffole : rouler son monde, s'asseoir triomphalement dessus, lui dire tout ce qu'il y a de plus méchant et puis se mettre à rigoler de son petit rire nerveux : hi-hi-hi quelle bonne blague ! Et Maurice de bonne humeur fait une demi-douzaine d'abominables calembours tandis que se contorsionnent son torse fluet — et sa petite bosse comme dit Martin. — C'est dans un de ces instants de jovialité que Maurice, lors d'une protestation virulente contre la législation sur le teirlinck-bak, nous a développé à quelques amis et à moi-même, le caractère hautement scientifique du teirlinck-bak que la bêtise de nos députés taxe de jeu !

Voici quelques règles qui démontreront que le hasard n'a rien à faire en cette matière : (x)

1^o Avant de jouer, recommande Maurice, ramassez vos dés dans la main gauche et donnez leur une propriété magique par friction sur le derrière : l'autre côté est peut-être plus efficace encore (mais, si mes souvenirs sont bons, Maurice n'a pas dû s'exprimer textuellement ainsi).

2^o Voulez-vous un cavalier ? Faites flamber une allumette-bougie et sacrifiez à l'Esprit du feu. C'est tout-à-fait exceptionnellement que les produits de Balthazar Mertens sont tolérés, grâce à sa qualité d'ancien chef-punchiste.

3^o Pour couper court à la veine de votre adversaire, touchez lui subrepticement les poils de la barbe.

4^o Buchez ferme la théorie des bandes etc... etc...



Et commé arrivé à ce point du caractère de Maurice,

(x) Reproduction interdite dans tous les pays, y compris la Suède et la Norvège.

je me sentais glisser invinciblement à l'éloge, j'ai ramassé hâtivement mes papiers, j'ai jeté un rapide salut à Maurice et m'en suis couru.

ACHE.

UN HOMME PUBLIC

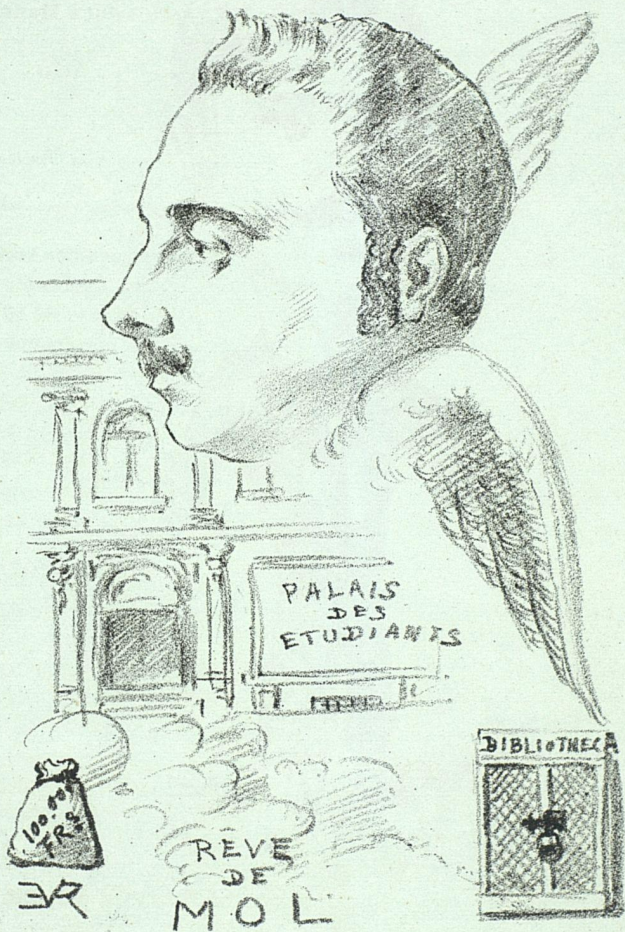
*99 moutons et un Campinois
font 100 bêtes.*

(PROVERBE POPULAIRE)

Moll. — Monsieur l'administrateur est chargé de veiller aux intérêts matériels de la Maison des Etudiants et remplit ces hautes attributions avec la gravité d'un magistrat. N'admet pas qu'on doute de l'importance de ses fonctions ; quand il en parle à Collinet il ne le fait jamais qu'en des termes qui sont de nature à en inspirer le respect : « les devoirs..., les ennuis..., les charges..., la situation difficile que nous traversons. » — Garde le décorum exigé au milieu de toutes les orgies, contemplant impassiblement olympique les joies désordonnées et le débraillement de ses administrés.

Même rigidité dans ses fonctions de cerbère de la bibliothèque de la Littéraire. Placé par Billard à la porte de la susdite armoire, qui contient tant de trésors, livres rares, estampes précieuses, Moll a toujours fait preuve d'une fidélité bouledoguienne. Grognement énergique dès qu'un misérable se permet d'effleurer la porte verrouillée, cadénassée et barrellée du Sacro-Saint. Grognement désespéré quand on pousse l'outrecuidance jusqu'à réclamer un elzevir, dont la sortie ferait un vilain trou noir dans la rangée bien étiquetée et époussetée d'un plumeau diligent.

Est arrivé deux ou trois fois avec des propositions



PALAIS
DES
ETUDIANTS

BIBLIOTHECA

100 FR

REVE
DE
MOL

RE



incongrues au sujet de la ci-devant bibliothèque de la Littéraire.

N. B. — Son aspect sévère de vieux magistrat de province n'est, assurent ceux qui l'ont approché qu'une fausse apparence causée par la vue à distance. De près il ressemblerait fort à un bébé gros, rose mais encore mal éveillé.

*
**

On nous apprend au moment de mettre sous presse que poussé par son ardeur dévorante, il s'est chargé de l'administration d'un petit établissement aux environs du beffroi. La lettre accusatrice n'est pas signée.

Comme il convient de se défier des dénonciations anonymes, nous engageons nos lecteurs à n'y ajouter foi qu'après avoir constaté de visu la déchéance et l'opprobre de notre pauvre camarade.

T.

Bobèche.(x)— Il sera inutile, je pense, d'insister longuement sur la personnalité de cet illustre camarade. Ses éclatants succès sont encore trop récents pour qu'une biographie, rapidement esquissée, puisse mieux faire connaître cette figure aussi originale que sympathique.

Le camarade René Gilbert — c'est sous ce nom, qu'il y a quelque 21 ans, il fut inscrit sur les registres de l'état civil de Bruxelles — ne compte que des amis de tous genres et de tous sexes. C'est assez dire, je pense, pour vous faire comprendre sa grande affabilité ; il s'entend en effet aussi bien avec les intellectuels qu'avec ceux plus portés à paresser et à nocer. Bobèche est artiste au fond de l'âme et rien qu'artiste ; pas politicien pour un sou, par exemple. Allez chez lui et vous ne verrez qu'illustrations, affiches, bouquins bizarres,

(x) Il a semblé au Comité de l'Almanach que l'auteur de ce dithyrambe était visiblement acheté par l'infâme Bobèche.

La seule publication de ce morceau de genre constituera pour ces vendus, un stigmaté suffisant !!!

que personne n'achète, mais cependant intéressants, photographies des plus jolies actrices, le tout arrangé avec un beau désordre et décorant avec un cachet tout spécial son modeste home de la rue Guillaume Tell.

Il est très lié avec un camarade beaucoup plus dans l'ombre, en compagnie duquel on le rencontre partout. Ils se livrent à eux deux aux investigations les plus mystérieuses. Beaucoup se doutent quelque peu de l'objet de leurs recherches et de leurs nombreuses discussions, mais peu cependant en connaissent le fin mot. Pour ma part je crois que... c'est vrai le comité de l'Almanach me défend d'empiéter sur le domaine de la vie privée. (1)

Tout le monde connaît, sans aucun doute les jolis succès que Bobèche s'est taillés, cette année. Mais que d'étonnant ? Ne s'adonne-t-il pas avec un soin jaloux, une volonté de fer, une activité constante à son métier d'artiste... amateur, bien entendu.

Encore potache, il eut déjà une prédilection marquée pour le métier d'acteur et en compagnie de quelques jeunes camarades, il égayait sur une scène minuscule, mais cependant savamment montée, ses nombreux neveux et nièces.

Il se perfectionne constamment par la fréquentation assidue d'artistes bruxellois. Aussi la plupart sont-ils ses amis.

Arrivé à Gand, il y a trois ans, comme étudiant à l'école des Arts et Manufactures, il se trouva assez dépaysé au début. Mais il n'avait pas perdu ses goûts d'artiste. L'année dernière, il rêva de créer une société artistique, qu'il aurait intitulée « la Dramatique ». Mais le talent des sujets engagés lui parut, à juste titre, trop rudimentaire pour pouvoir espérer une saison fructueuse. La première tentative avorta donc.

Le « Navet » naquit bientôt. Plus personne, aujourd'hui, n'ignore la célébrité du « Navet »; je n'insiste donc pas. Gilbert y fut admis et se plaça, aussitôt, à la tête de la jeune, mais cependant talentueuse phalange.

(1) Le lecteur est prié de n'en rien croire. (N. D. L. R.)



Mögglen

ER

C'est même grâce à sa vigoureuse et infatigable collaboration que le « Navet » ne fait que prospérer et c'est également en sa qualité de premier qu'il s'intitule, modestement, Bobèche.

Mais franchement, il ne peut pas se plaindre, car il a été largement récompensé du mal qu'il s'est donné.

Sa grande vogue date surtout de l'intermède estudiantin qui eut lieu lors de la représentation théâtrale donnée en novembre dernier, à l'occasion du XXV^e anniversaire de la Générale.

Au cours de cet intermède, Bobèche mit la salle en délire et on remarqua que l'empressement à témoigner de la satisfaction venait surtout du beau sexe. Heureusement le cœur de la femme est assez inconstant, car sinon que serions-nous devenus, nous autres pauvres jeunes gens ? Sa renommée gagna également la province, où même, raconte-on, une jeune fille, quasiment fiancée, aurait demandé à réfléchir, si à ce moment là, Bobèche se fût présenté...

J'ajouterai, pour faire plaisir à ses parents, qu'il est considéré comme bon sujet par ses professeurs.

J.

Max Mögglen. — Individu d'un physique lamentable : décharné, bossu, mal rasé, mal coiffé, regard veule et cynique, en somme d'un abord peu ragoûtant.

Là, voilà ! Ça y est ! Je m'étais pourtant juré de ne pas éreinter mon personnage et de n'en révéler que les bons côtés. Et cela pour deux motifs : le premier c'est qu'il pourrait se fâcher et... dame ! le second c'est qu'il sera beaucoup moins long pour moi de dire ses qualités que ses vices.

Donc je commence.

CHAPITRE UNIQUE

A coups d'encensoir ou la Psychologie d'un Abruti.

EN EXERGUE : Max ! Max ! ah ! qu' t'es rigolo !
T'as un' gueûle comme un poireau,
T'es pas joli, joli, joli garçon
Mais t'as beaucoup d'poignon !

Lors de l'avènement au trône de Monsieur, Ex-Prince de Galles, l'opinion publique s'occupa beaucoup de lui trouver un remplaçant en tant que « Roi de la Mode. »

Tous les regards se portèrent immédiatement sur M. Max Mögglen qui s'était de tout temps distingué par la forme et la couleur de ses chapeaux, de ses gants et de ses imperméables dont il porte les cols toujours relevés à cause de leur aspect crasseux.

Le choix ne pouvait être meilleur et le nouvel arbitre de la mode mieux choisi.

Rien de plus dernier bateau en effet que la marche fatiguée de lutteur forain de notre héros, surtout lorsqu'il est flanqué de sa fameuse valise jaune.

Une valise unique, énorme, lourde, massive, contenant brosses, aiguilles, savons, fioles de toutes natures, rasoirs, peignes, bilboquets, seringues, etc., etc., le tout d'une valeur réelle de 250 francs !

De peur d'abîmer cet article de luxe, il le promène souvent (vide bien entendu) histoire de lui faire prendre l'air et d'épater son public.

Des objets multiples qu'elle contient, jamais il ne s'en sert : à part toutefois, des seringues et des bilboquets.

Car les bilboquets et les cartes, voilà ses occupations favorites.

...Jouerait aux cartes pendant un siècle sans boire ni manger, prenant de temps à autre la position de « l'Ancien Romain » et rognant comme un cheval lorsqu'il perd.

Les « cartes », c'est sa vie entière ! Il ne vit que pour elles !

La géographie et Me^{lle} Gabrielle M. sont là pour en témoigner.

Discute des heures un coup d'écarté ou de piquet et en tire des règles de probabilités qu'il croit inébranlables.

En dehors de ce chapitre restreint, vous n'entendrez jamais Mögglen émettre la moindre opinion sur quoi que ce soit. S'en fiche-t-il ? Peut-être ! Peut-être encore, disciple de Conrard, garde-t-il un silence farouche par prudence ou abrutissement.

Plus ténébreux que le « coléoptère » il ne communique jamais rien à ses amis ; aussi ne connaît-on rien de sa vie privée.

Fait de mystérieux voyages hebdomadaires à Bruxelles. Malgré toute son habileté de peau rouge, Wigglén lui-même n'est jamais parvenu à soulever le voile sombre dont le digne Mögglen entoure ses expéditions qui ont rudement fait marcher les langues.

Histoire de femme a-t-on dit et même on a prétendu qu'il était fiancé ! Allons-donc ! Fiancé ! Lui ! Lui qui n'embrasse jamais que de vieilles et dignes matrones !

Vous me direz que j'oublie le vieux dicton : « Cherchez la femme ». Eh non ! je ne l'oublie pas, au contraire ; je crois même qu'il faut dans le cas qui nous occupe, le mettre au pluriel et s'écrier : « Chercher les femmes ».

Car Max se révèle parfois sous un jour... un jour... heu... diable ! c'est que c'est difficile de dire cela ! Bref, je crois pouvoir affirmer que ses débordements de passion ont des aspects aussi variés que ceux du Vidame Bonaventure de la Braguette, dont Max d'ailleurs adore le genre littéraire.

Tour à tour est d'une avarice crasse ou d'une prodigalité insensée, prodigalité qui ne s'exerce toutefois qu'en pralines et en fleurs.

Sa passion de thésauriser lui a fait dénicher un appartement d'un prix très modique. (1) Elle l'astreint encore à une sobriété excessive : la sobriété du « serpent d'ébène » (2).

Sobriété d'occasion seulement car un jour, « bibit... ad oculum atque fuit potus ! » Aussi roula-t-il lui, sa valise (valeur réelle 250 fr.) et son violon sous les rails du chemin de fer.

Heureusement pour l'Art et le... Navet, il ne fut pas écarbouillé !

Pour l'Art ? Eh ! sans doute, car, paradoxe étrange, cet être si prosaïque occupe les loisirs que lui laisse son érotisme à faire des lais, des « relais », des virelais et de la musique de chambre.

S'est même risqué sur les planches : Tout le succès fut pour son baluchon (valeur réelle : 250 frs) qu'il avait à toute force voulu y exhiber.

Tares. — Vise en tout à l'épate et rate toujours ses effets. Fume de très bonnes cigarettés et en offre d'exécrables à ses amis.

Répète quarante fois par minute les bons mots de Wigglen ou Bordeau sans pourtant les comprendre et présentera cette année, un examen extraordinaire.

Zut !

(1) Spécialité de la maison.

(2) Expression inepte dont la paternité revient à Max.



Nizoum Pacha. — Grave affaire que celle que j'entreprends là, car certes elle est au dessus de mes moyens.

Notre ami Charles est encore un des seuls survivants de la vraie race des Etudiants. J'entends par Etudiant, non pas un être qui travaille mais un Bohême se fichant du tiers et du quart ; traînant dans les cafès, connu de tous et qui malgré tout a toujours son petit mot à dire. Voilà Charles. « Les plus belles années de ma vie seront celles que je passerai à l'université, et j'en profite. » C'est un philosophe.

Sa carrière. — La première année qu'il passe à Gand est pleine d'incidents. Il a un défaut, c'est d'être beau garçon, aussi obtient-il son petit succès auprès du sexe faible et voyez jusqu'où ce défaut peut conduire... jusqu'au duel. Oui, oui, c'est par là qu'il débute ! J'allais passer l'histoire, mais je vois que vous brûlez de la connaître ; donc en deux mots : Charles avait découvert un grain de beauté à certaine place que d'aucun prétendait être le seul à connaître ; d'où vous comprenez, échange de témoins, etc.

Vous voyez, il commence bien. Pour se remettre de ses émotions, Charles s'en alla à Mons représenter les Etudiants gantois, ce qu'il fit très dignement, paraît-il.

Toujours belliqueux, il se livra à une nouvelle lutte, mais d'un autre genre que la première quoique aussi germanique : il conquiert à la société de Brasseurs, le titre de champion des buveurs !

Ce qui lui rapporte un diplôme, une gastrite et... une nuit à l'hôtel du Libre Echange (propriétaire M. Penne).

Pour continuer ses exploits, à une représentation organisée au Cirque Allegria, au profit des Colonies scolaires, il présente avec son ami Geuens, de joyeuse mémoire, un numéro sensationnel : La digue de Buffalo Bill : Madame

Munster et sa fille. Inutile de parler du succès qu'il y remporta.

Toujours la même année, prit part à Malines à une imposante manifestation libérale (des balais) avec le Plastic-club, dont il prétend être à l'Université le seul survivant.

Mais tout cela n'était pas fait pour lui faire passer ses examens ; aussi crut-il prudent et sage d'aller faire un stage à l'École des Mines de Mons. Stage qui ne dura pas car le souvenir de la bière et des petites femmes de Gand qu'il trouvait si charmantes, le ramena bientôt dans la cité des Artevelde.

Au début il reprit ses bonnes habitudes : on le revit au Midi faire quotidiennement sa partie de cartes ; mais un beau jour, oiseau volage, il s'éclipsa. Ce fut un cri général. Il est marié ! Or il s'occupait très sérieusement de science.

Appliquant ses théories de descriptive, il ne rêvait plus que paraboloïdes de révolutions et cherchait la plus courte distance d'un sein à un autre... pardon, d'un point à un autre, sous l'œil bienveillant de ses professeurs. Ces études trop approfondies lui firent plus de mal que de bien ; encore une fois l'examen en souffrit et il dut se résigner à prendre quatre mois de vacances qu'il alla passer à la campagne. Le grand air et la verdure le calmèrent.

Aussi Charles redevint sérieux et ne resta le bon frère que pour quelques rares, ses amis.

Sa présence à Gand s'est manifestée plus que très simplement.

Si je ne craignais de blesser sa modestie, je vous parlerais de son bon cœur ; mais bah, puisque j'y suis, autant tout vous dire, mais tout bas pour qu'il ne l'entende pas ; je vous rappellerai donc qu'un jour il s'est rendu au cirque

muni de choux et de carottes qu'il a généreusement distribués pendant la représentation même et leur travail, à des malheureuses chéries étiques, dont la maigreur le faisait souffrir.

Ayant souvent entendu parler de son musée je me suis rendu chez lui dernièrement. C'est au bout du monde : heureusement il était chez lui. Le brave me reçut de la façon la plus cordiale et pendant la longue interview que je lui fis subir et à laquelle ils'est prêté avec la meilleure grâce, j'ai pu contempler à l'aise les pièces qui constituent sa collection. Je dus alors subir l'épreuve du café. Il paraît que c'est l'usage quand on va chez lui et je m'y suis conformé.

Ses murs sont tapissés de souvenirs de sa vie d'étudiant. Je ne pousserai pas l'indiscrétion à vous en dire tous les détails, mais on y trouve les choses les plus bizarres et même des bas-reliefs en bronze. Et tout cela lui rappelle d'abondants souvenirs : aussi me parle-t-il avec volubilité.

De temps en temps je vois poindre une larme dans le coin de son œil et deux secondes après, il rit de bon cœur, au souvenir d'une bonne blague.

Je suis assez fort, me dit-il; aussi est-ce tout naturel que je fasse des études de chimiste; et il ajoute cyniquement : j'adore manipuler des corps nus... Bon, j'allais m'enfuir mais il me retint.

Il me rappelle alors son dernier voyage aux fêtes de Paris où il assiste à la perte d'un symbole précieux que trimballait avec lui son compagnon de chambre, un jeune avocat..., et ses discours flamands « au rat mort » où il est délégué Boer.

Enfin vous dirai-je deux mots de son caractère poli-

tique : Interpelle souvent, mais est plus souvent encore, seul de son avis ; se proposait lors du dernier congrès de développer la question des sociétés de secours mutuels, mais il a dû, faute de temps, remettre le discours qu'il avait préparé au prochain congrès.

En somme bon fieu et qui ne demande qu'à rendre service à ses copains. BOB.

Le Notaire. — Un ami d'enfance, presque un frère et qui m'a prêté souvent cent sous, les jours où j'avais oublié mon porte-monnaie !

Aussi le comité de rédaction fut-il mal avisé, en s'adressant à moi pour dire tout le mal possible et imaginable sur le compte de ce brave petit jeune homme.

Un pot à tabac auquel se serait accolé un simulacre de tête, donnera une idée assez exacte du baron de la Marne que ses fonctions futures ont fait surnommer : « Notaire ».

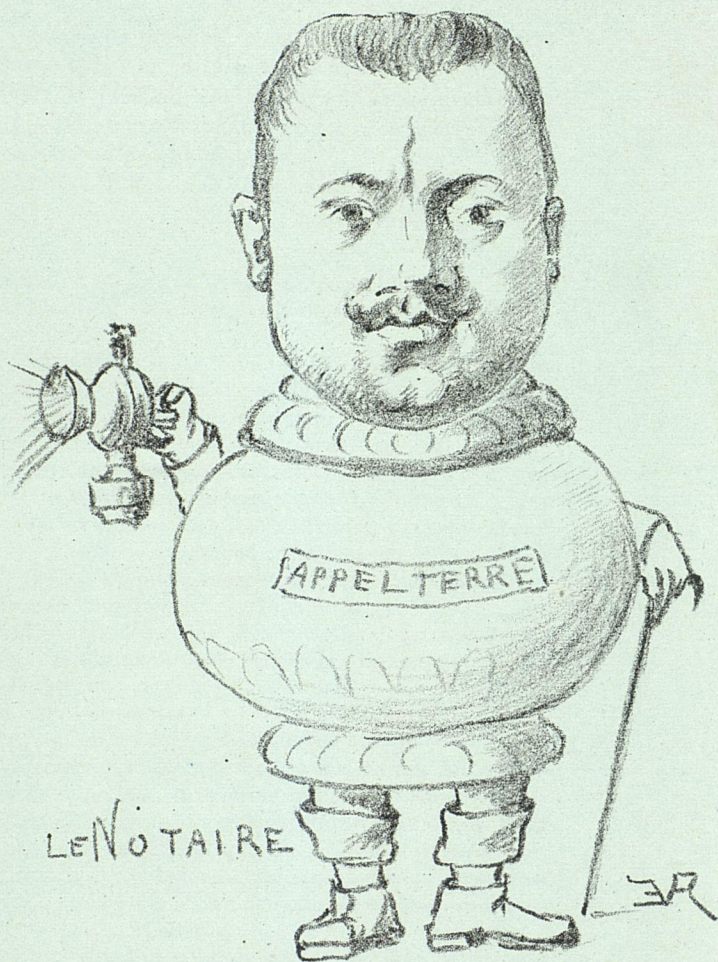
Il est tout rond, tout mignon, un véritable « bijou » comme l'avaient si élégamment nommé ces dames du d'Harcourt et de Vachette lors de notre mémorable excursion à Paris.

Le Notaire y fut frappé de cartophilie aigue.

Il avait promis d'enrichir la collection de cartes illustrées d'une demi douzaine de demoiselles ; galant homme, les dix jours que la bande de gantois passa dans la ville lumière, le Notaire écrivit des cartes.

A l'Exposition, à l'Opéra, à Bullier, au Moulin-Rouge, au... horresco referens, le Notaire écrivit des cartes. Au restaurant, en omnibus, sur le trottoir roulant au sommet de la tour Eiffel, le Notaire écrivait. Aussi était-il avantageusement connu par « Bibi la purée » qui chaque soir lui fournissait sa provision pour le lendemain. Le gros Carlos statisticien de mérite a établi, que le Notaire salissait en moyenne quarante et une cartes à l'heure.

Ce trait choisi entre mille, vous fournit une idée de son



LE NOTAIRE

ER



ALLONS
CAMARADES !!

ER

caractère. Le Notaire avait promis, il tint parole. C'est un têtù, un décidé.

Il voulait passer ses examens avec distinction ; il les passe avec la grande. Quand une idée a germé dans son crâne, il faut qu'elle s'exécute ; il voulait faire partie du « Navet », on l'admit à l'épreuve. Il vient de remporter un succès éclatant dans le rôle du Notaire Rissolet. Il est entièrement dévoué à la petite phalange artistique : c'est lui qui fournit les accessoires, fabrique les téléphones et éclaire la compagnie avec sa fameuse lanterne — qui d'ordinaire ne brûle pas — lorsque les frères du Navet vont rendre une visite nocturne au grand pontife Bobèche.

Au reste, le Notaire a adopté la douce philosophie du « je m'en foutisme » il laisse venir les évènements et sourit ; aussi longtemps qu'il aura sa chope et sa pipe, il sera heureux. Quant aux femmes, d'après ses dires, il n'y tient pas. Cependant on m'a rapporté qu'un matin de bal on a trouvé mon notaire discutant au Dock avec un « penne ». Il s'agissait, je crois, de la stabilité des ponts tournants. Qu'allait-il faire si loin ? Ce mystère n'a jamais été tiré au clair.

Je me rappelle aussi une aventure qui faillit être dangereuse pour sa vertu. C'était en plein milieu de l'ère Lucienne... *Sancta Lucia*... le Notaire follement amoureux de Malvina entra dans le sanctuaire... Mais je m'arrête, le Notaire pourrait se fâcher ; ...et comme on ne peut pas savoir ce que nous réserve la vie, si par hasard, j'oubliais encore mon porte-monnaie... ?

... ATUS.

Pierre Beyaert. — *Allons Camarades !!*... Tel est son cri de guerre... Comment, vous ne l'avez pas reconnu?... Il est vrai que je ne l'ai pas encore dépeint, mais cette simple exclamation suffit à ceux qui le connaissent, pour évoquer l'image de notre « Chaud Camarade-Pierre ». Et comment décrire cette âme si complexe ? Enfin je ferai ce que je

pourrai et m'efforcerai de me tenir à la hauteur de la tâche que j'ai entreprise.

Pierre [est] de taille (?) moyenne ; je le soupçonne bien membré. Figure grave, ayant toujours l'air de ruminer une pensée profonde. — Cheveux bruns, barbe qui serait abondante, si elle n'était rasée. Après quelques essais de favoris n'a gardé que la moustache, rousse, à la russe... Une vraie moustache de don Juan ; aussi est-il le coq convoité par bien des petites poupoules... Mais Pierre semble garder la froideur de son nom, il paraît inflexible. Serait-il de *Carton-Pierre*? (!!)

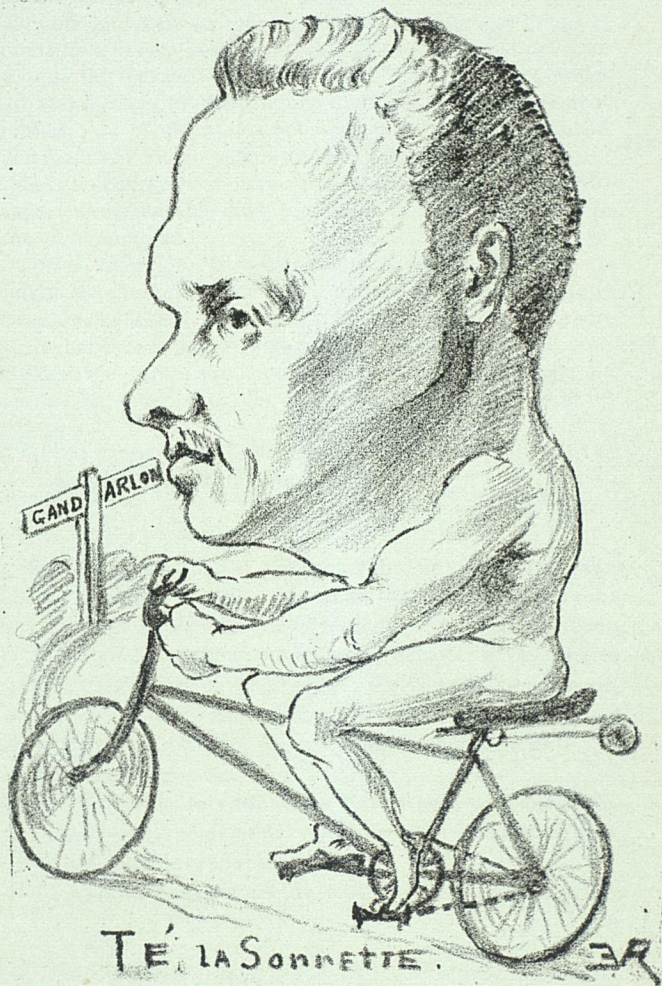
Entend très bien la plaisanterie, lorsqu'elle vient d'un ami, mais sait se faire respecter de tous. A la réplique prompte, riposte souvent d'un mot sec, tranchant, qu'il s'est plu, *Pierre*, à *aiguiser* (!!?) Demandez plutôt au Comte Charles. Naturel très jovial cependant, d'une gaîté saine et très communicative, impossible de rester sérieux quand *Pierre* rie (!!!!)

Est resté l'un des rares échantillons de la vraie race de l'étudiant. Original s'il en fut, son souvenir restera toujours vivace à la mémoire de ceux qui l'ont connu.

Pierre a pris part à tout ce qui pouvait relever la vitalité estudiantine. A toutes nos fêtes, il fut toujours en tête du mouvement ; aussi fut-il nommé punchiste, il y a deux ans, et commissaire de la « Générale » cette année. Il y remplit encore maintenant, avec beaucoup de tact, le poste ingrat et délicat de Secrétaire-adjoint.

Je le disais froid, tantôt. Il ne faudrait cependant pas en déduire que... non, non, loin de là. Et son ami Potasse, toujours caustique, l'avait gratifié d'un surnom qu'il n'a jamais pu justifier d'ailleurs... et qui est allé au cœur de notre ami Pierre. Aussi s'offre-t-il à faire céans la preuve contraire des allégations mensongères émises au sujet de son...calorique.

Pierre est rangé. Il rentre généralement tôt, toujours même et doit dormir d'un sommeil profond car il arrive souvent que le matin il a grand'peine à ouvrir la bouche. De



son gosier, s'échappent des sons bizarres qu'on n'est à même de comprendre qu'après une assez longue fréquentation de son individu. Vers 10 heures, cela va sensiblement mieux et à midi, il a la voix la plus agréable du monde. C'est du reste ce qui lui permet de faire entendre, dans les grandes circonstances, quelques produits d'une muse essentiellement gauloise, où abondent les sous-entendus *graveloux*. Faut-il s'en étonner ? Pierre se montre jusque dans ses chansons.

Très au courant des menus potins de la ville, il serait l'auxiliaire indispensable d'un bureau de renseignements. — Je vous le recommande.

Détail distinctif. — Si vous rencontrez au bal un être gesticulant et chantant à tue-tête, pudiquement habillé d'une élégante... chemise de femme, n'hésitez pas : c'est lui. Abordez le hardiment par un vigoureux : « Camarade » et il vous donnera des conseils précieux, car sa longue expérience lui permet de jouer près des jeunes un rôle bienveillant et paternel.

Allons, Camarades ! Je vous souhaite de lui ressembler et de devenir aussi sympathique que lui.

BOBÈCHE.

Té la Sonnette. — Figurez-vous un être extraordinaire, au front bombé, aux yeux petits, à la moustache naissante, aux maxillaires fortement prononcés. Tout son individu est en proie à une agitation fébrile, il va, il parle par saccades. Son front se plisse, ses yeux se rapetissent, sa bouche se contracte et le voilà qui émet sur n'importe quel sujet les opinions les plus abracadabrantes. — Ne vous en étonnez pas.

Lorsque vous le connaîtrez d'avantage, peut-être l'appréciez-vous même et parviendrez-vous à voir clair dans ce complexe déconcertant.

Et d'abord quand vous lui parlez, attendez vous à une

réplique virulente. Té est un imbu de contradiction, tout comme son ami Ache, mais tandis que ce dernier n'y voit qu'un sport agréable, concordant admirablement avec cette teinte de scepticisme qu'il affectionne, Té, au contraire, est un convaincu. S'il vous contredit, ce n'est pas par pose, mais par besoin d'originalité.

Rien ne lui répugne plus que ce qui est admis par tout le monde et il éprouve une répulsion instinctive pour tout ce qui est ordre et règlement. Si vous voulez en avoir la preuve, allez le trouver chez lui. Vous serez bien reçu, n'en doutez pas, car en dépit de l'acrimonie qu'il met dans la discussion — ou plutôt dans la contradiction — c'est au fond un gentleman accompli, faisant avec une grâce parfaite les honneurs de son home.

Il vous présentera un fauteuil moëlleux et tout en vous offrant une tasse de moka qu'il a préparée lui-même, il vous développera ses théories favorites. Et quelles théories!.. mon Dieu!.. anarchie, utilitarisme et surtout individualisme à outrance, tels sont les principes qui le régissent et qui lui servent de facteurs dans ses faits et gestes. Peut-être serez vous surpris d'y trouver une pointe d'aristocratie ; que cela ne vous déconcerte pas : sachez que Té est d'origine noble et que ses aïeux, selon toute probabilité, ne furent pas étrangers aux Croisades (?) C'est cette influence atavique qui le détermina, sans doute, à accepter une invitation au Bal du Bourgmestre. Empressons-nous d'ajouter qu'il s'y conduisit on ne peut plus correctement, appréciant en connaisseur parfait toutes les... choses... délicates et fines qu'il y trouva, prouvant une fois de plus que pour lui l'Utilitarisme n'était pas un mot vide de sens.

Il ne s'occupe pas, cependant, que des... choses...

purement matérielles et, dans le domaine intellectuel, comme dans l'autre, c'est un original fini.

Ainsi ce fut lui qui fit connaître Tristan Klingsor et Marius Fontane, dont les œuvres, sans son intervention, seraient encore inconnues pour beaucoup d'entre nous ; petit Mécène, il les a patronnées avec cette obstination farouche qui le caractérise, en bon Luxembourgeois qu'il est.

Individualiste en action, comme en paroles, il fréquente peu le monde étudiantin et s'il est assidu à la Littéraire c'est qu'il y trouve un champ libre à sa contradiction native.

Il est étonnant cependant que cet anarchiste convaincu ait accepté la présidence temporaire que Bibi lui offrit un jour. Toujours est-il qu'il s'empara avec frénésie de la sonnette présidentielle et qu'il en abusa au point de se faire gratifier d'une épithète nouvelle.

C'est à la Littéraire d'ailleurs qu'il accomplit maints exploits fameux, propres à perpétuer son souvenir chez ceux qui le connaissent. Vous parlerais-je de la méthode qu'il voulut introduire dans la gestion de la bibliothèque et surtout du thé mémorable qu'il nous offrit certain soir, dans ses appartements privés...? ce serait allonger considérablement cette exquise et je préfère vous renvoyer au compte-rendu fait par Ache, où se trouve relatée cette réception unique en son genre.

Et pour terminer rapidement, je me bornerai à dire qu'il ne fait rien comme les autres. Il a sa manière à lui de suivre les cours et de les étudier en vue de l'examen, prétendant qu'un exercice préliminaire de trigonométrie est indispensable pour bien se pénétrer des principes du Droit civil. Il a une manière à lui d'orner son appar-

tement où se rencontrent les objets les plus hétéroclites : appareil de gymnastique voisinant avec des piles de bouquins, murs ornés de gravures, de fleurets, d'un loup (?), d'un bonnet grec, d'un sabre japonais....que sais-je... d'un tas de choses. Il a une manière à lui de se distraire et quand l'étude du droit le lui permet, sa distraction favorite est d'enfourcher sa bécane et de s'en aller bien loin... à Tourcoing ou à Arlon, sa ville natale où il rêve de s'établir un jour dans une maison originale où il pourra se livrer à son aise à la culture des plantes de serre.

Jef Apollon. — Faire une notice sur un homme comme Jef n'est pas ce qu'il y a de plus facile.

Je me demande encore toujours pourquoi on m'a chargé de faire ce travail alors que tant d'autres s'en seraient beaucoup mieux tirés ; Apollon nous le dirait de suite, car ce bon camarade s'explique tout.

Ce gros blond, au menton poilu, a la redingote légendaire, vit le jour pour la première fois à Anvers en l'an de grâce 1870 ; y fit ses humanités et vint échouer à Gand, lieu de naissance de ses ancêtres.

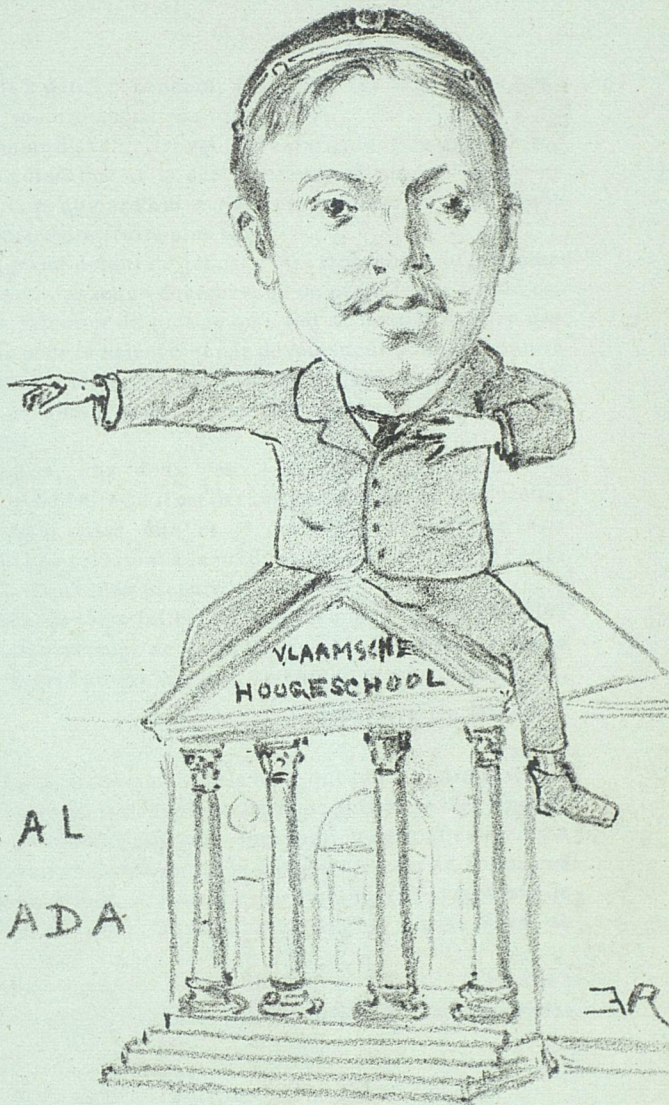
Pendant sa première année de résidence en notre bonne ville, il fut peu connu ; et peut-être bien serait-il resté inactif et ignoré de tous durant sa vie d'étudiant si, un beau jour, un camarade perspicace on ne peut plus, n'avait trouvé en lui le portrait vivant du Dieu des arts et de la poésie.

Dès que Jef fut convaincu de sa ressemblance avec Phébus, il n'y tint plus ; il alla crier partout qu'il était Jef Apollon ; il devint insupportable pour les camarades et amis qu'il s'était subitement faits, car il avait dans son caractère quelque chose de céleste qui l'empêchait de s'entendre avec ceux de ce bas monde.



APOLLON
L'illustre
MEDECIN

ER



LE BAL
À
DADA

ER

Petit à petit, cependant, Jef perdit ses illusions et parvint à se faire chérir par tous.

Homme d'avenir, travailleur infatigable (lire ses œuvres, sur la coloration et la décoloration), chirurgien entreprenant, il a aujourd'hui acquis une réputation qui ne peut que porter des fruits plus tard.

Le grand défaut de Jef est d'être trop modeste: il n'aime pas qu'on l'appelle « docteur », qu'on parle de ses ouvrages, de son talent et de tout ce qu'il fait de beau et de bien par amour pour la science et par dévouement pour l'humanité souffrante; mais, je veux cependant qu'il ne soit pas toujours méconnu, et voilà pourquoi je vous le présente tel qu'il est.

Apollon, aux doux yeux, ne serait pas content si j'oubliais de dire qu'il est parfois passionnément amoureux; mais cela passe vite et je crois pouvoir affirmer sans mentir que cela tient à la prédilection très prononcée de Jef pour le lapin bien préparé.

Enfin, ce cher Jef est un des membres les plus assidus de la Générale et de la Médecine; il est aussi, et après ceci on peut ouvrir la porte, un enragé pêteur... de couion.

PALMYR DE BLOCK.

Le Bal. — Comme vole la balle que lance l'adroit joueur, tel l'esprit du Bal, dans son extrême puissance d'extension, vole et dévore l'espace... Incarnation de tout ce qu'il y a d'impulsif et d'espiègle dans l'étudiant, type de l'amuseur et de l'amusant, il est aimé partout pour la sympathie de sa poire et pour l'encoignure souriante de ses lèvres de faune... ouf !

Il faut avoir vu le Bal quand il mime... Bathilde; c'est un pantin délicieux, qui devient inouï dans la grad-

tion de sa trille, dans les accidents de la chromatique que parcourt sa verve endiablée et canaille. Cynique jusqu'au dévergondage, bon comme un gâteau quand il s'agit de rendre service ; l'être le plus sociable, donc le plus vertueux humainement parlant, il a tous les vices et par conséquent toutes les qualités, histoire de compenser les premiers et de rétablir son équilibre.

L'avez-vous déjà vu chanter une de ces gauloiseries qui font sa spécialité ? Sa bouche prend ce pli de satire que Rops a si bien rendu dans le frontispice de Curieuse. Il est devenu l'arbitre des grivoiseries, rarement trop prude, souvent trop cru. Ame d'artiste, ce qui se reconnaît d'ailleurs à son toupet, sectateur fervent de la mystification (olmisme), le Bal est toujours en quête de quelque fumisterie, jamais méchante d'ailleurs.

Cet esprit déluré a deux faces, ou plutôt a deux phases : une phase folle, comme les vierges dont il est par essence l'ennemi, et une phase sage, comme Socrate, quand il ne se délassait pas de ses occupations sérieuses. Flamboyant convaincu et naturellement partisan enragé de l'université flamande, où un beau jour il occupera une chaire (il ne faut pas croire que c'est là le but qu'il poursuit ; oh ! non, le Bal est bien trop désintéressé ?) ; très cultivé dans toutes les littératures occidentales, historien profond et original(?), amateur de vieux bouquins quand il s'agit de les vendre, érudit et patient chercheur, on ne le reconnaît plus quand il quitte son cabinet. Comment est-il possible, qu'en un homme des goûts si différents se réunissent pour former une âme, une et indivisible !

Détails intimes : le Bal a des prétentions à la vieille noblesse gantoise ; ceux qui ont déjà vu le Bal en chemise



LEGR0S

ont pu se convaincre de la vérité de son assertion ; l'auréole y est. Mais pour les non initiés, son nez aux ailes trop peu raffinées, semble indiquer une origine bien démocratique ; il s'appelle néanmoins, vicomte de la Fleur... de Blé.

Ira loin, même sans automobile, dont il roucoule toujours la chanson ; il semble avoir gagné pour la science, quelque héritage de ces patients frères Prêcheurs, dont il est le successeur... du moins dans leur habitation. Le Bal est profondément antiféministe, parce qu'il aime toutes les femmes. Fait des discours épatants, s'en frotte les mains de contentement, est naturellement toujours joyeux. J'espère qu'il le sera encore.

KAFFER.

Le Gros Dewier : le nouveau chef Punchiste.

Un jour, le gros Gustave et son inséparable Franz résolurent d'inviter les camarades.

La veille de la date fixée, le bilan accusait à l'actif : une pièce du pape et un sou troué ; au passif, trois cents francs étaient inscrits. Ce qui ne les empêcha naturellement pas d'aller prendre leur nectar au plumet et de s'endormir parfaitement tranquilles, confiants dans le hasard.

Au matin, comme les notes du carillon tapotaient à la vitre, le gros qui, justement, rêvait que la Fortune, après lui avoir bourré les poches, lançait des louis à la ronde, s'éveilla. Dans sa précipitation à étendre le bras hors du lit, il renversa son pot de chambre et, croyant voir ruisseler les flots dorés du Pactole, il entreprit une barcarolle qui acheva de le réveiller. Dès lors, cruellement désillusionné, il se mit à réfléchir au moyen de réunir la fortune de trois écus qui lui paraissait à ce moment, colossale.

« Nous devons avoir quelques bouquins à bazarder » hasarda Franz ; mais la minutieuse perquisition n'amena qu'une couverture de farde.

Enfin, en désespoir de cause, le gros s'arma de toute son éloquence et ses poches lui tenant lieu de gibecière, il partit en battue chez les camarades. Ainsi équipé, il arriva après maintes pérégrinations chez le pianiste virtuose Maurice, étudiant à ses moments perdus. La chambre de l'artiste était encombrée de partitions ; ce fut une inspiration pour le gros.

— J'ai acheté un piano, dit-il, et je viens chercher tes plus jolis morceaux pour t'éviter la peine de les porter toi-même, ce soir.

— Tu es bien gentil, dit Maurice, quels opéras préfères-tu ?

— J'adore Faust, Lakmé, Carmen, les Huguenots, Manon, le Trouvère, la Traviata, Guillaume-Tell, répliqua effrontément le gros qui n'en connaissait pas un seul air. Et à mesure qu'il énumérait, un obélisque de cahiers s'élevait devant lui.

— Il te faudra une valise, dit Maurice.

— Parbleu !...

Vingt minutes après, les livrets de Maurice pendaient chez le bouquiniste du marché du Vendredi et sa valise était religieusement déposée au mont-de-piété. Finalement le gros rentra chez lui, un peu gris, essoufflé, jubilant, portant trois bouteilles, des mastelles, une saucisse, deux lampions et un reliquat de sept centimes en acompte sur les dettes.

Franz qui, entretemps, avait nettoyé les vitres, donna un coup de balai avec une brosse à cheveux emmanchée d'une canne, puis rangé sur la cheminée, les verres, pipes et autres objets d'art, manqua se trouver mal, à la vue de

tant de merveilles. Le vin surtout lui parut un paradoxe.

— Comme ça, dit le gros, on boira tant qu'on voudra : « il faut mettre de l'eau dans son vin ».

Après un brin de toilette, tandis que le premier invité faisait entendre son pas dans l'escalier, nos amis illuminèrent. En se reculant un peu, le coup d'œil leur parut féérique. Les mastelles avaient été savamment découpées en morceaux qui devaient servir tour à tour de bonbons secs, massepains, petits beurres, macarons...

Nos hôtes volaient au devant des arrivants, les recevaient avec des mots aimables, le sourire sur les lèvres. Hargot sonna d'abord ; Abel et Angenot vinrent ensuite ; le virtuose Maurice fut le dernier ; il avait sous le bras la partition de Carmen que Gustave avait oubliée ; il s'étonna de ne pas apercevoir le piano. On lui assura que c'était un retard du marchand.

En remarquant le vin sur la table, tous se crurent mystifiés, mais le gros les entraîna vers le lit et leur montrant des traces humides : « nous avons du champagne, dit-il, mais un accident a brisé les bouteilles ».

Angenot chanta « en cette vie ». Abel raconta des histoires d'amour et tous pleurèrent. La saucisse admirablement grillée au dessus du quinquet, fit sensation.

Lorsque les bouteilles furent vides, Maurice alla en chercher deux nouvelles.

Vers minuit, les lampions expirèrent. Angenot voulut acheter du punch ; il descendit et ne revint plus.

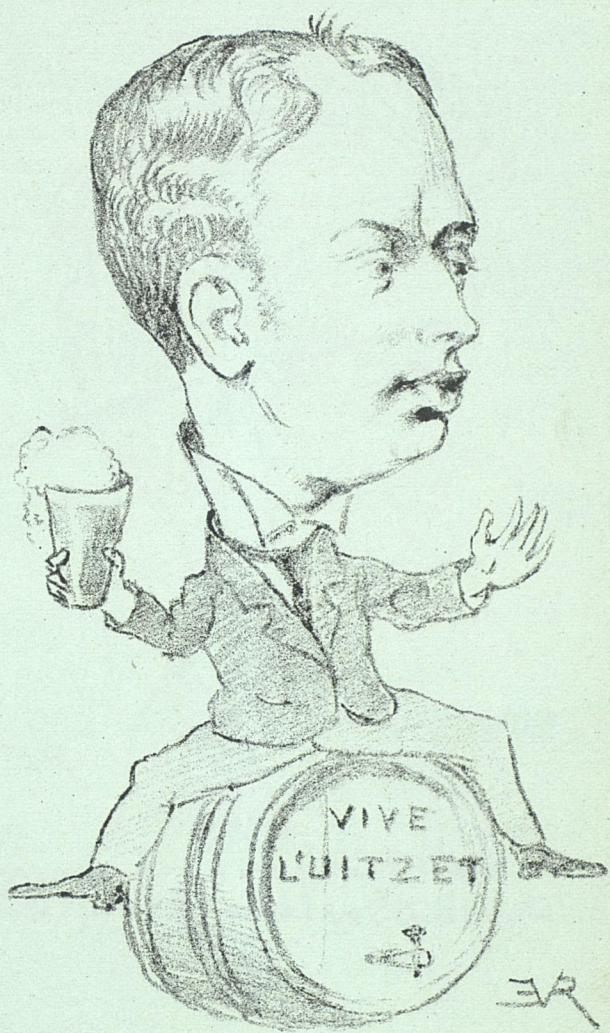
Hargot invita la société à prendre le café à la « Cintra ». On s'y rendit, bras dessus, bras dessous, en chantant à tue tête. Le gros étala ses talents oratoires en une savante improvisation : « de l'influence des cabinets téléphoniques sur les chalets de nécessité ».

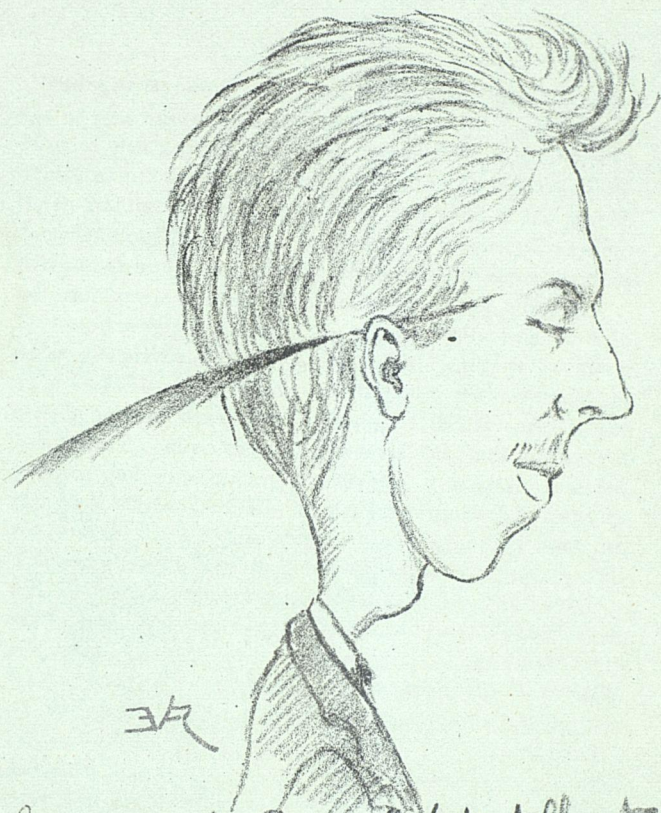
A deux heures, Abel offrait de grands « chnics » au buffet de la gare. En passant rue de Brabant, le gros s'était obstiné à sonner chez Beyer pour réclamer un piano.

A l'aube, tous les cinq se baignaient dans la Lys. Gustave donnait sept centimes au gamin qui avait gardé les habits.

A huit heures, ils dormaient à poings fermés sur les bancs de l'université.

Un Brasseur : Oedenkoven. — Fritz pour les dames qui le connaissent bien; « le petit noir » pour celles qui le connaissent moins. Toujours beau, surtout quand, en buson, il déambule par la place d'Armes. Parfois gesticule d'une façon dangereuse, pour ses voisins; inutile de vous rapprocher pour savoir ce qu'il dit : il discute sur l'Université flamande, car il est flamingant, notez-le bien; c'est même pour cela qu'il a fait ses études à Chimay; c'est aussi pour cela qu'il ne parle jamais le flamand. Est grand partisan également de l'« Esperanto ». Mais rien ne vaut chez lui l'amour des Régates : il les suit assidûment, parfois jusqu'à la porte de Bruges. Mais chut ! nous allons être indiscret ; mieux vaut ne pas l'accompagner dans ces parages lointains et rentrer en ville, où nous le retrouverons inévitablement chez le pâtissier Van Aise, comme tous les gens distingués. Participe activement aux fêtes de novembre : ces jours là s'est montré très russophile. Il est vrai qu'on trouve la Russie et même le Tsar à Gand. Ce fut lors des mêmes fêtes que germa en lui l'idée d'une société libérale de brasseurs. Le drapeau existait, donc la société devait exister.





EA

le camarade Bouché distillant
un article p^r le Journal des Etudiants

BRUXELLES

Georges Bouché. — Président des libéraux. Bouché dès sa plus tendre enfance, le restera sans doute jusqu'à l'âge le plus avancé. Imberbe, observateur, silencieux au début, gagne beaucoup lorsqu'il sort de sa réserve. Politicien habile, unissant un grand bon sens à un travail consciencieux, il occupe brillamment les fonctions délicates dont on l'a chargé. Son discours d'ouverture restera un vrai modèle d'éloquence forte et de pensée concise.

Ne laisse guère pénétrer des regards indiscrets au sein de sa vie privée. Croque, ainsi qu'on l'imagine, la poule sans la faire crier. Travaille d'ailleurs sérieusement et sera plus tard un esculape distingué. N'est sorti de ses habitudes de calme que lors des dernières fêtes de Gand et prouva, que sous cet angle nouveau, il saurait rester en tête de sa délégation. Fut un des inventeurs de la Rapière tonitruante, l'élégante société qui parcourut tout un dimanche matin les rues de Gand, sabre au clair et clairon en bouche. Obtint cinq pour cent sur les bénéfices réalisés par le grand bazar à cette occasion. Fut d'ailleurs contraint d'avouer les turpitudes de cette époque dans le compte-rendu qu'il en écrivit pour le journal des étudiants, et en profita pour émettre les plus basses et les plus inavouables insinuations au sujet d'une de mes proches parentes. Une rencontre, décidée à ce propos, ne put avoir lieu par suite de la grève des dockers et du développement inattendu que prit la télégraphie sans fil...

Imperfection notoire : limite tous ses toasts à l'étudiant belge et les termine, à l'exemple du glorieux Corse, par vive la Belgique libérale...

TESTE HERCULE.

Albert Libiez. — Voici dans toute sa majesté, le généreux, enthousiaste et intelligent fondateur de la Fédération internationale des Etudiants Gulolignes, dont le but est, faut-il le dire ?, l'évolution mondiale vers l'arbitrage et la paix. Fut acclamé président par son assemblée générale et représente la Belgique avec la haute distinction qu'on lui connaît. A part ce titre, Albert est le grand congressiste de Bruxelles, le secrétaire pour comités centraux, l'orateur infatigable et parfois long, long, long, qui s'acharne à démontrer et à convaincre. Libéral énergique, propagandiste effréné, il travaille aujourd'hui pour l'exportation et va répandre en province la nuance céleste de sa parole. Physiquement, se rapproche d'Henri IV par la beauté du visage et par la barbe, de Louis XIV par la prestance et la stature : personnage hautement décoratif, si pas encore décoré. Connu principalement sur le turf d'Ixelles, où il s'ingénie à rapporter au bercail les petites brebis égarées qu'il rencontre. Homme de lettres, a écrit énormément de vers et plus encore de proses, qu'il recopie d'une main calligraphique mais qu'il s'abstient modestement de livrer à la curiosité des foules. Aristocrate malgré son progressisme, Albert croit à l'élite intellectuelle et proclame sans hésiter que le vulgaire est « filandreux, macaronique et notarial ». Paraît destiné d'ailleurs à finir Président du Sénat et m'a demandé dès maintenant de prononcer son « *Elouges* » funèbre...

Signe particulier. — N'est jamais parvenu malgré les efforts les plus consciencieux, à noyer sa raison dans le monstrueux alcool. Sans aucun doute, doit être partisan du système capacitaire, d'autant plus que souvent il y met le *cup* à *Cythère*....



Albert Pibier



LAUDE

Emile Laude. — Un bon grand garçon, avec un franc sourire, une large main toujours tendue et deux yeux d'un bleu pâle dissimulant une flamme de malice, tel est Emile, Millaud, Attar ou Trick-Allais, selon les moments, les œuvres et les situations. Aura bientôt vingt-trois ans et, s'il a encore toutes ses dents et tous ses cheveux, n'a plus qu'une portion très restreinte de ses illusions. Fort prisé du beau sexe pour son élégance morale et sa robustesse physique, il a entrepris d'inculquer aux divers mondes bruxellois les immortels principes du libre-examen. Humoriste attitré de l'U. L., il est l'auteur ou le coauteur toujours spirituel et toujours applaudi de nos revues : la bissexualité de son trumeau restera comme un monument dans les âges futurs. Très redouté au fond de nos leaders, Emile n'a jamais voulu ascendre vers les honneurs universitaires, mais possède un sens terrible du ridicule qui en ferait l'adversaire le plus redoutable s'il pouvait avoir des ennemis. A part sa vie publique, l'ami le plus serviable, le camarade le plus dévoué qui soit. Il est celui qui sait réparer les tire-bouchons, disposer asymétriquement les photographies, peindre un décor, enlever un rôle et compulser en de savantes recherches les volumes les plus poudreux de la Royale. Très instruit d'ailleurs, il a pour lectures préférées la Pasicrisie, les Pandectes Belges, la Belgique judiciaire et les Nouvelles de Justinien. La principale de ses préoccupations est, il faut bien le dire, la recherche des intentions du législateur ; la seconde, celle du calembour le plus nouveau, de l'à peu près le plus inédit ou de la fable express la plus abracadabrante. Est propriétaire d'un rire sonore, qui s'épanouit en fumées, et dilate implacablement les rates circonvoisines : dissimule néanmoins sous sa gaieté un fonds

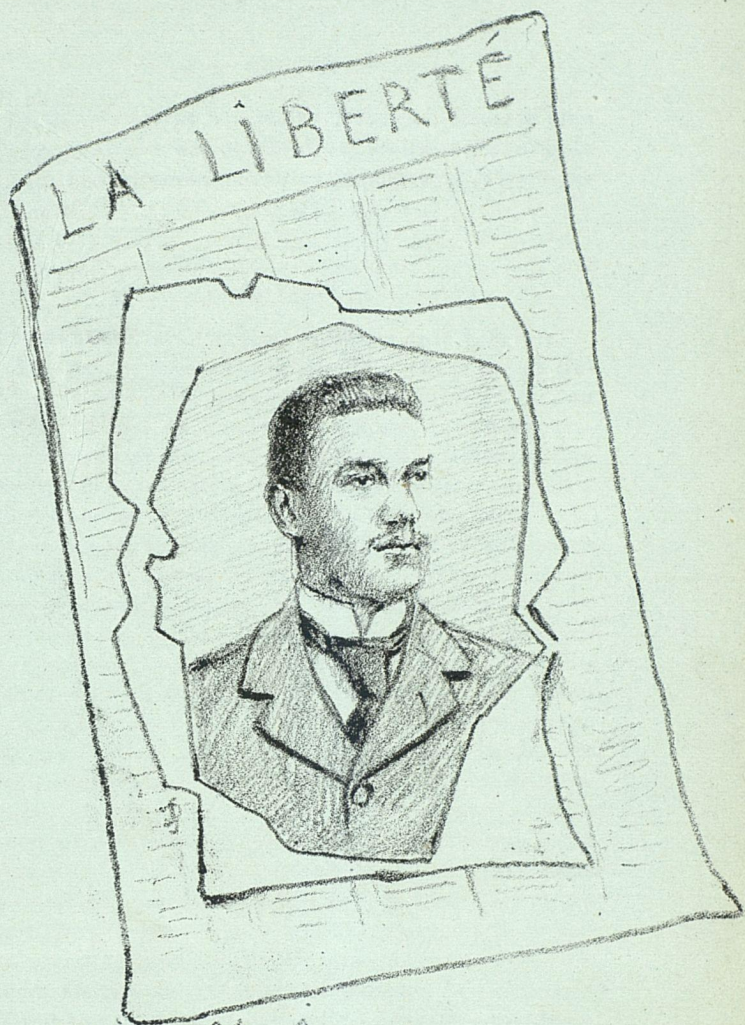
très réel de sentimentalité et une légère couche de Werthérianisme. Car (il ne faut pas le répéter) Emile est un artiste et un passionné, un vrai petit morceau d'étoffe qui n'attend qu'une étincelle pour flamber, mais flamber, à en communiquer le feu à tout ce qu'il frôle... Heureusement, il possède en contre-poids une quantité raisonnable de bon sens qui suffit à l'enrayer dans ses emballements périodiques. Fut un instant menacé d'alopécie précoce, lorsqu'il professa la littérature dans un pensionnat de miss anglaises : parvint à force de patience et de ruse à n'en séduire aucune. Enfin, a contracté depuis quelque temps la vilaine habitude d'affirmer que j'ai un nez plus gros que l'autre, ce qui est une contre-vérité évidente.

N. B. Si vous voyez Emile, n'oubliez pas de le féliciter au sujet de son Musée. Je vous en donne ci-joint le catalogue :

1. trois pipes de Carlsbad ;
2. un crâne de singe ;
3. le sabre de son père ou plutôt l'épée de son oncle ;
4. un traité de xylostomie ;
5. un moulage authentique du nez de Cyrano ;
6. une photographie représentant une revue des écoles à Bruges ;
7. un verre « olmar » ;
8. un radius humain provenant des fouilles opérées par lui à Gand, au Château des Comtes, en l'an de grâce 1898. Ce voyage... archéologique paraît lui avoir laissé d'ailleurs d'étranges et intempérants souvenirs.

VALBERT.

Ps I. — Philanthrope distingué, Emile est Calp de la fédération internationale des Gulolignes. Mon distingué camarade Ta du Gulo se chargera de vous en expliquer la nature.



Jules Guell

Ps. II. — Acteur non moins distingué, Emile a tenu à livrer son faciès à la postérité sous les traits allégoriques d'un Pierrot agonisant. Tous les grands hommes ont leurs faiblesses.

V.

ANVERS

Jules Grell. — Cinquième président de la Libérale.

Nous l'avons connu successivement aux postes de trésorier, secrétaire et président de notre cercle. C'est l'un de ces éléments au dévouement robuste, que le découragement n'atteint pas, ardent au travail, toujours sur la brèche, lorsqu'il s'agit de la défense des idées libérales. Nous avons tous été heureux de lui voir prendre la direction de la Société générale des Etudiants libéraux, parce que nous étions persuadés que sa présidence lui assurerait une ère nouvelle de prospérité. C'est lui qui fonda la « *Liberté* » et c'est lui encore qui rédigea quasi seul les neuf numéros de ce journal. Depuis la création du bulletin des Etudiants libéraux de Belgique, la « *Liberté* » a cessé de paraître et le zèle de son rédacteur s'est reporté sur notre organe commun, auquel il adresse la chronique anversoise. Malheureusement, Grell va abandonner la direction de notre Société ; personne n'a appris cette nouvelle sans de graves appréhensions ; en effet, n'est pas président de la Libérale qui veut ; il ne s'agit pas d'une Société d'étudiants telle que nous l'entendons en général. Les fêtes et les vadrouilles en sont rigoureusement exclues, et je ne dois pas vous dire, combien dans de telles circonstances il est difficile d'intéresser nos bons camarades.

Grell a ce talent tout particulier ; chaque semaine un sujet nouveau paraît à l'ordre du jour, il nous fait un char-

mant exposé de la question, suivi d'une discussion, qui parfois se prolonge bien tard : et puis soudain, lorsque le sacramental « je lève la séance » est prononcé, le président austère et solennel se transforme en un joyeux comique, qui nous dit avec un bon goût exquis les dernières créations du chat noir. Et comment voulez-vous qu'un tel président ne parvienne pas à tirer grand profit des ressources si restreintes que met à sa disposition le règlement!

Il conduisit nos relations avec les autres sociétés avec beaucoup de diplomatie ; la libérale n'est pas sans susciter la jalousie de sociétés dont la marche est moins brillante, et la bonne harmonie, si nécessaire à notre développement, eut bien subi quelques froissements sans le tact et l'habileté dont notre président fit toujours preuve. C'est lui enfin qui nous représenta aux Congrès de L.ége et de Gand et c'est en partie à lui que nous devons la reconstitution du Comité Central.

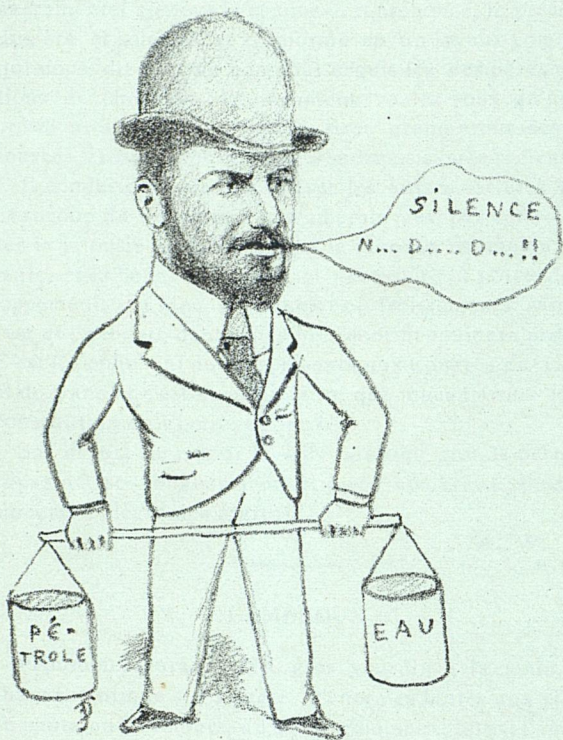
Son départ sera pour la Libérale une grande perte et causera à ses collaborateurs et à ses nombreux amis de sincères et légitimes regrets.

A. W.

GEMBLoux

Proumen Henri. — Un gros gourdin à la main, un chapeau antique sur la tête, d'énormes bottes aux pieds, un pantalon de velours, un col de gommeux, tel est l'accoutrement favori de cet être étrange.

Président de la Société de Gymnastique, il la dirige d'une main de fer. Se fâche parfois tout rouge aux séances, menace de donner sa démission et reste toujours ! Ne fait jamais le moindre exercice de gymnastique et se borne



Henri Proumen



Georges de Lixis.

simplement à inventer de nouveaux appareils qui le plus souvent ne servent à rien.

Membre assidu de la Libérale, défend avec un acharnement inouï ses idées politiques. Il est excessivement rare de le rencontrer sans qu'il entame une discussion politique.

Se trouve à tous les banquets en qualité de délégué et aime à y prononcer des discours véhéments toujours très longs.

Appliquant ce principe : « C'est du choc des idées que jaillit la lumière », il contredit tout et a des idées parfois burlesques.

Plus couramment désigné sous le nom de Pétrole !

Signes particuliers : Ne boit jamais d'eau. Barbe ressemblant beaucoup à celle du bouc. Fumeur enragé. Frétilлон.

F. G.

Georges Alexis. — Venu de l'Université de Liège où après quatre années d'un travail surhumain et continu il obtint comme récompense le titre de candidat en sciences, Alexis ou mieux le Petit Père, est l'hôte de l'Institut depuis deux ans. Il y dirige avec une rare énergie et une sagacité surprenante la Société Générale dont il est le président. Les vibrantes paroles qu'il prononça lors de sa nomination à la présidence et qui resteront à jamais gravées dans la mémoire de ceux qui assistaient à cette séance, étaient donc bien le prélude d'une présidence idéale !

Ses qualités physiques sont trop remarquables pour qu'on les passe sous silence. D'une taille de pygmée, le petit père a par contre un nez d'une longueur démesurée qui lui permet parait-il, de flairer une lieue à la ronde.

Ses cheveux tombent en grand nombre (conséquence

terrible de ses années de blocus à Liège) et laissent voir un crâne nu et luisant sous lequel est logé un cerveau de poids, si du moins il remplit toute la boîte crânienne qui extérieurement est vraiment phénoménale.

Serviteur fervent de Bacchus, il s'enivre aussi souvent qu'il le peut et préfère de beaucoup noyer son chagrin dans une grande goutte que de flâner rêveur dans les couloirs de l'Institut.

Il paraît cependant s'être corrigé un peu depuis sa dernière cuite qui lui a coûté cher. Ce n'est sans doute pas pour rien que toute une nuit entière il s'est vautré dans son lit au milieu d'une bouillie à odeur spéciale qu'il rejetait dans des spasmes fantastiques !

Au moral excellent garçon, la bonté même !

Eh... va donc, petit père, enfant chéri de Bacchus, passe à la postérité et sois dans l'avenir ce que tu es dans le présent !!!

F. G.

Debrier. — Albert-André-Joseph-Ghislain Debrier, né à Malplaquet en France, l'an de grâce 1882, le jour du premier quartier de la lune rousse. Tel est le nom de l'étudiant qui depuis bientôt deux ans arpente les couloirs de l'Institut.

Les curieux sobriquets dont il fut doté au cours de sa carrière estudiantine resteront à jamais un inoubliable souvenir de quelques unes de ses escapades furibondes.

Connu dans le principe sous le doux nom de « Don Quichotte » et cela pour avoir voulu renverser une colonne en pierre sous prétexte qu'elle lui barrait le passage. (Il est vrai qu'il avait la tête un peu lourde !)

Il ne tarda pas à devenir « le Scolytien » nom qui lui fut gracieusement donné par son ami Eugène, parce que

disait-il, André se battait un soir avec un noyer et pour cause : il prétendait que l'arbre se refusait de lui payer un verre!

Ces noms n'eurent pas une grande vogue et tombèrent bientôt en désuétude pour faire place au véritable nom de notre héros : André.

Malheureusement pour lui cette dénomination qu'il affectionne tant ne devait pas être éternelle.

André est un peu bavard et sa mauvaise habitude devait lui coûter cher. Il nous révéla un jour qu'une belle du doux nom de Marguerite était son idole adorée.

Grand émoi dans le cercle des amis. Comment !.. toi !.. tu !.. Inévitablement André devint Marguerite et serait resté tel si ce vilain Arthur n'était encore venu tout embrouiller en dotant notre camarade du nom fantastique de « Faust » par analogie, disait-il, avec Faust le séducteur de Marguerite.

Séducteur, André, je ne crois pas qu'il le soit, mais enfin on ne connaît jamais son monde à fond.

Faust donc, puisque c'est ainsi qu'il faut l'appeler, ne paraissait pas ravi de s'entendre ainsi hêler.

César qui n'aime pas de voir souffrir ses compagnons prétendit lui trouver un autre nom. Il chercha et trouva ! Et maintenant André s'appelle, d'après César, ... José ! (ne pas lire Josué).

Après la question des noms, (il n'est pas facile sous ce rapport ce garçon là) je me fais un devoir de parler de l'importante personne de José en général !

Doté de jambes peu communes, véritable cas de tératologie, il marche avec une rapidité incroyable quoiqu'il soit un peu cul-de-jatte. Le corps, les bras et les mains sont bien conformés ; aussi est-il beau à voir

ce grand jeune homme sanglé dans sa redingote noire!

Quant au visage il donne de loin, une vague idée de ces profils énergiques des anciens guerriers grecs et quelques poils épais poussent sur la face rubiconde (si rubiconde elle est) de ce José à peau lisse.

C'est avec une cruelle impatience qu'il attend la naissance de sa barbe qui d'après lui doit être verte ! Songez un peu, quelle horreur ! Mais hélas, elle n'est pas pressée de pousser et ceux des lecteurs de l'Almanach qui voudraient faire un acte d'humanité sont priés d'envoyer à ce pauvre déshérité de la sève capillaire, quelque recette pour provoquer la pousse de sa barbe.

Comme il serait heureux ! Oh José, puisse ce vœu se réaliser !

Tel est au physique cet homme étonnant qui a nom André Debrier.

Le côté moral est admirable et compense largement les minimes défauts physiques. Je dois dire cependant, que lorsqu'il se trouve avec son ami Joseph, André est parfois belliqueux, mais cela est excusable. Dernièrement encore il était sur le point d'employer des arguments frappants pour le convaincre !

Ainsi fut, est et sera toujours (je le souhaite de tout cœur) ce bon et loyal Albert-André-Joseph-Ghislain Debrier.

HORRESCO REFERENS.

LIÈGE

Le Nourrin. — La foule passe soumise, asservie par sa lâcheté et son indifférence.

Mais soudain un homme s'en est détaché, la crinière

LE NOURRAIN.



HOTEL DE L'UNIVERS

BÉMI
INVT

LIBERTÉ ET PROGRÈS



ORBAN

BÉMI
INYI

hérissée, sous le pince-nez tremblant de généreuse indignation, l'œil étincelle.

Dans sa fougue, il escalade une borne, se hisse à l'impériale d'un sapin et s'installe au faite d'un réverbère.

Et de là Roosens parle... *conticucrc omnes*. Et sur les têtes courbées dans un effarement, les idées cinglent en souffle de tempête.

La période se fait large, sonore, le poing se dresse menaçant. Puis au « rush » final, c'est un vulgurant bouquet de chaleureux appels, que ponctuent, tonitruantes explosions, les mots de solidarité... vérité... justice.

Etudiant depuis quelques heures, alors que les autres *bleus* frémissaient parmi les vieilles casquettes de l'A. G., le *Nourrin* se leva et dans une apostrophe restée fameuse, donna le premier échantillon de sa virulente et tamtamesque éloquence.

Roosens, sous son nom à consonnance flamande, dissimule toute l'impétuosité wallonne.

Lutteur au bras puissant de populaire robustesse, il brandit les vérités comme une masse d'armes. A moi les indifférences, la routine ! A moi les mensonges, les sophismes ! A moi les compromissions, les palinodies !

Et sous la grêle des coups, les panaches s'abattent, les armures dorées se bossuent, les boucliers se brisent.

Puis, après la mêlée, Roosens rasséréné, reprend son placide sourire de père de famille, et d'un pas rapide, il va vers le conjugal foyer mettre en pratique ses idées de libre-examen.

Z.

Eugène Orban. — Eugène, un jour, passant devant le local des libéraux, vit les fenêtres illuminées et monta.

Or il se fit que la réunion, ce soir là, devait élire un président ; elle fut séduite par la prestance de ce grand jeune homme, élégamment barbu.

Eugène fut élu ; il prit timidement la sonnette présidentielle et fit son premier speech.

Par la suite, afin qu'on ne le prit pas pour une poire et que la légende ne se répandît pas qu'il visait à l'originalité, Eugène nous resservit moult fois ce même speech. Et quand il ne se faisait pas remplacer par le vice-président, aux conférences, manifestations, congrès des étudiants libéraux, nous étions assurés d'entendre le stéréotype : « Je croirais manquer au plus impérieux des devoirs... » Et cependant lorsqu'il nous quitta, bans et rebans lui prouvèrent les sympathies que lui avait attirées son caractère affable et conciliant.

Depuis lors, Eugène vit retiré au fond... du « Canterbury » où entre deux scotch-ale, il s'occupe des lourdes charges que lui créèrent les étudiants en droit, en l'appelant à leur tête.

MORDAX.

MONS

Auguste Orts. — Est le distingué président de la Société des Etudiants libéraux de l'Ecole des Mines de Mons.

Elu il y a plus d'un an, il s'attache surtout à faire prospérer « sa chère société », chose en laquelle il réussit complètement.

Grâce à son talent et à sa grande amabilité, il parvint à conquérir les sympathies de tous.

Il est certes aujourd'hui un des étudiants les plus populaires de Mons. Délégué au comité central de Propagande, il y est toujours écouté avec la plus bienveillante attention.

Dirige les séances de la Libérale avec autorité et rappelle impitoyablement à l'ordre les membres bruyants.



Orts



Edouard François

Signes caractéristiques. — A toujours la pipe en bouche et est le bienvenu près du beau sexe.

R. P.

Edouard François. — Un gros garçon joufflu, jovial et bon enfant ; tel est le président du « Cercle Borain » de l'Ecole des Mines de Mons.

Ne met pas sa voix en poche... surtout lorsqu'il préside les séances.

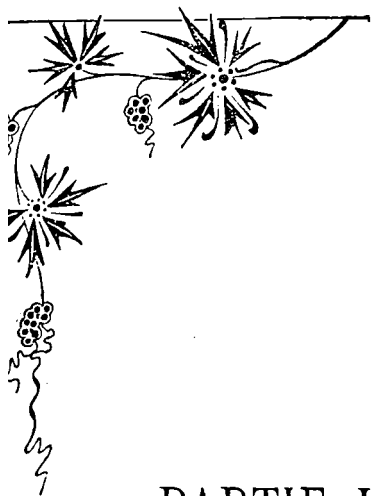
Enguirlande proprement celui qui n'est pas de son avis et menace de le f... dehors.

Est très bienvenu près des jolies filles du Borinage. N'est-ce pas M^ôssieu Edouard ?

Le cœur sur la main, libéral progressiste dans l'âme, un peu vif, mais au demeurant le meilleur garçon du monde. Voilà en deux mots quel est celui qui est à la tête de tous ces joyeux Borains, aussi criards et amateurs de bonne chère que leur Président.

R. P.





PARTIE LITTÉRAIRE



L'Odeur du Pauvre

J'avais hérité d'un parent quelques centaines de mille francs qui, solidement placées, m'assuraient une existence enviable. J'avais des chevaux. Mes maîtresses figuraient dans l'armorial de la galanterie, et comme je possédais un bon estomac, je supportais avec endurance les fatigues de ma vie de plaisir. Il est bien entendu que j'étais dépourvu de toute espèce de sens moral. Je ne me souciais donc guère de savoir si j'avais une âme ; je subissais simplement des impulsions qui, en s'accordant avec mon état de fortune, me procuraient des voluptés faciles.

L'argent après tout, ne constituant une puissance que par le contraste avec sa privation, peut-être je dus à cette fatalité de me découvrir une sensibilité à rebours de celle des autres hommes. Moi, le riche, je fus heureux en faisant le malheur du pauvre, ce qui, toute vaine apparence écartée, est encore, je crois, la seule manière d'être heureux pour le riche.

L'enfant était délicieuse et humble. Il n'importe

comment je fus amené à lui parler ; je la vis, le désir s'éveilla, ce désir de l'ogre repu, gorgé de vins et de nourritures fortes, qui est le plus constant état du riche. Cependant, ce ne fut pas l'attrait de sa chair novice, ni le parfum discret de sa simplicité qui tout de suite me tenta. Ce fut un autre arôme bien plus troublant, l'âcre et subtil bouquet de sa pauvreté qui, en m'attestant une humanité différente de la mienne, me persuada de me l'approprier comme une chose rare et précieuse, comme une infiniment savoureuse. Mon goût blasé de chasseur courant les pistes banales aux parcs de l'amour, inopinément s'aviva à ce fumet bien autrement insinuant que le relent faisandé de mes habituels gibiers. Ni les muscs pétulants, ni les aphrodisiaques les plus enragés ne m'avaient encore communiqué le vertige que tout à coup j'éprouvai à renifler les âcres et dolentes tubéreuses de ce petit être de misère. Comme une senteur de faunes, il me parut subodorer le suin morbide des miens dans les profonds halliers de mon hérité misérable.

Une trouble ascendance, sans doute, à mon insu remonta dans le flux de sang orageux et fraternel qui, sitôt que je l'eus élue, me fit reconnaître la sœur des anciennes détresses de ma race. Oui, je le crois, aux replis obscurs de mon être, un louche mélange de pitié et mépris, d'abord, s'éveilla pour cette graine éclatée du terreau où fermenta la tourbe des anonymes ancêtres. Ensuite, je ne subis plus que la frénétique et perverse nostalgie de l'essence

d'humanité insolite qui émanait de sa pauvreté.

Le pauvre pour le pauvre n'a pas d'odeur, mais pour le riche il sent bon la bauge ; il dégage un événement de brassin humain ; il a une pestilence chaude de charnier et d'étable. Bien qu'à mes débuts dans la carrière de l'endurcissement, je m'appliquais laborieusement déjà à mériter l'éventuelle et enviable estime des piteux coquins, pourvoyeurs de caravanes noires ou trafiquants de pacotilles blanches. Enervé de bouquets frelatés et composites, ce fut donc le fumet si personnel du pauvre qui bientôt me relança tout entier, ce capiteux fumet fait de chair nue et mal savonnée, de gros linge perméé de la sueur des marches, d'étoffes de robes cousues à la chandelle et puant le remeugle de la mansarde.

Elle avait perdu sa mère et vivait du gain précaire de ses journées d'ouvrière. J'allais l'attendre à la sortie de l'atelier. Je métais composé les dehors d'un honnête garçon médiocrement appointé. J'avais imaginé l'histoire d'un patron pompeux ; je lui dépeignais sa vie en me souvenant de la mienne ; je savourais à travers ces fables l'ironique et secret plaisir de la tromper en l'émerveillant sur moi-même. Je me payai ainsi ce luxe de riche de m'égalier presque à sa pauvreté en lui apparaissant un jeune homme de qui elle ne prenait pas défiance et qu'elle admirait pour approcher de si près l'insolence d'un puissant seigneur. Quand enfin elle m'ouvrit sa porte, je connus dans sa plénitude l'odeur rare de l'amour d'une pauvre.

Ce fut un discret et mystérieux roman dans l'ombre. J'éprouvais un sentiment léger et rafraîchissant en descendant de fiacre au coin de sa rue et en montant les cinq étages au bout desquels m'attendaient ses bras tendus. J'en oubliais, dans ma fourbe et ma joie, l'homme qui avait déjeuné au Cercle, après avoir fait un tour de Bois et qui, tout à l'heure, en la quittant, s'en irait passer une heure chez la belle Rosa de Rosarès, ma plus récente maîtresse. Cette ingénieuse comédie m'assura les bénéfices d'une chère et toujours nouvelle aventure où je vivais la sensation d'une existence double et pathétique à travers un incessant mensonge qui, auprès d'elle, faisait de moi l'humble et sûr ami, et, loin d'elle, me faisait l'illusion de me mentir à moi-même. Je la trompais et à la fois je goûtais le plaisir de tromper ma belle Rosa, me vengeant ainsi à son insu de la satisfaction que cette dame peut-être éprouvait à me tromper de son côté. Ce sont là des nuances subtiles que seul peut apprécier un cœur délicatement corrompu. Je les goûtais d'autant plus vivement que je ressentais réellement pour cette petite pauvre un attrait innocent et dépravé qui me venait du ragoût de ses robes saturées d'une odeur de rue aussi bien que de sa claire jeunesse ; et le charme de ma duplicité s'induisait, je crois bien, de la franchise avec laquelle, en la caressant, je m'avérais le plus perfide et le plus sincère des hommes.

• Je ne sais quelle caustique odeur s'emparait de moi aux effusions de sa sensibilité. Elle avait une

fraîche et incomparable virginité d'âme ; ses yeux se perlaient dans le bonheur. Il m'arriva plus d'une fois de m'attendrir moi-même en la voyant si confiante et en admirant la beauté de ma rouerie. Je lui laissais croire que je pleurais du même tourment divin qui lui mouillait les yeux.

Fidèle à mon secret personnage, je lui apportais, en venant, trois sous de violettes. Elle me grondait comme pour une folie ruineuse ; et, sitôt après, écrasant le petit bouquet à ses joues, elle en aspirait, ses yeux fixés sur les miens, de toute sa vie arrêtée jusqu'au spasme, le tiède et frêle parfum comme si ainsi elle eût aspiré mon amour même. Quelquefois, j'entrais acheter chez le traiteur un pâté composé d'inavouables résidus ; elle étendait un napperon sur la table en hâte déblayée ; et nous nous passions de la bouche à la bouche des déchets qui eussent découragé la faim d'un cannibale. Les soupers qu'avec de jolies filles maquillées nous prolongions sous les lustres des grands restaurants de nuit ne valurent jamais ces laborieuses pâtures condimentées de baisers et qui, sur ses lèvres amusées, finissaient en volées de chansons. Comme elle n'avait qu'un verre, nous y buvions à la même place. Je ne sais pas comment je vins à bout de consommer sans écœurement les litarges dont elle descendait se munir chez le troquet voisin.

Oui, ce furent bien là les fêtes du pauvre, dans ce galetas boréal, fait pour mûrir de rétives phtisies. Je n'y connus cependant que le vent léger des nuits

de l'été ; par la lucarne glissait une molle clarté d'étoiles qui, sur ses jolis seins nus, se fondait dans les reflets roses de l'abat-jour de papier coiffant la lampe. Un soir, elle me confessa qu'elle ne m'avait résisté si longtemps — mon Dieu oui, quinze jours — que parce qu'elle ne possédait qu'une seule chemise. Elle s'était promis de ne m'appartenir que le jour où elle aurait pu s'en acheter une seconde. En épargnant sur ses repas d'oiselle nourrie de miettes de pain qu'une goutte d'eau arrose, elle se procura enfin ce luxe qui me valut le don magique de sa beauté. Dans sa misère, elle trouva ainsi, pour me combler, le moyen d'être plus riche que je ne me serais montré moi-même en faisant ruisseler sur son édredon de bourre grossière la pluie d'or de Danaë. N'en eut-elle possédé qu'une, de ces deux chemises qui étaient son luxe secret, je ne m'en serais guère aperçu, d'ailleurs, dans la joie qu'elle avait de s'offrir comme la petite Eve sans voiles de mon paradis de mensonge et d'amour. Elle ne se cachait vraiment, en un sentiment de délicieuse pudeur, que pour les lessiver dans sa cuvette.

Je crois bien que ce furent là les meilleurs instants de ma vie. J'appréciai le déllice du bel Egmont désertant la fadeur des cours et arrivant se rafraîchir à la petite source profonde d'un obscur amour. Encore apparaissait-il à la tendre Claire comme un prince des légendes qui, en relevant son manteau, l'éblouissait de la splendeur de sa Toison d'or. Mais ma petite pauvre à moi ne sut jamais quel homme elle aimait ; elle s'amusait de m'entendre vanter les exploits

de mon chimérique patron et ne se doutait pas que c'était ma vie que je lui narraïis. Alors, elle battait des mains et s'écriait : « Mon Dieu ! m'ami, se peut-il qu'on soit si riche que cela ?... Tu dois être bien heureux de voir un tel homme si près... Et, n'est-ce pas il est beau, il doit tourner la tête à toutes les femmes ? » En redescendant à la rue, une moiteur me venait aux yeux ; je jouissais à la fois d'éprouver une sensibilité si corrosive et d'y pouvoir accorder mon âme cauteleuse.

D'usure et de lassitude, l'équivoque idylle prit fin un jour. Le charme aride de mes feintes, à la longue, s'émoussa. Je ne me sentis plus la force d'ingurgiter les pesantes vinasses qui abreuyaient nos mélancoliques festins. Mais, en disparaissant, je voulus être jusqu'au bout l'artificieux passant inconnu pour lequel elle avait retiré sa chemise. Elle ignora toujours quel donateur secret, un matin, lui fit parvenir, par la banale entremise du facteur, la petite fortune qui, sans doute, la consola en lui faisant maudire la fausseté des hommes. Mon hypocrisie ainsi, en m'assurant la satisfaction d'une dette payée, savoura la joie détestable de s'être généreusement libérée des prodigalités de son probe et crédule amour. Le riche encore une fois, confiant dans les vertus de cet argent où pour lui se résume la vie, s'exonéra de l'élémentaire devoir de la bonne gratitude, et consumma l'injure féroce de payer avec une poignée de louis, le sacrifice du pauvre.

CAMILLE LEMONNIER.



L'AUMONE

Pièce en quatre actes par GUSTAVE VAN ZYPE.

PREMIER ACTE

En pleine campagne au bord d'une route. D'un côté, un cabaret; de l'autre, les arbres et les champs.

SCÈNE I.

FORTIER-RATIEUX

FORTIER

(Vêtu d'une redingote rapée a conservé une attitude de persistante distinction; c'est le bourgeois déchu Il est assis sur un talus.)

Je n'en puis plus, je reste là.

RATIEUX

Nous ne sommes plus qu'à une demi heure de la ville.

FORTIER

A quoi bon ! Serons-nous mieux à la ville ?

RATIEUX

On ne sait pas.

FORTIER

Qu'espères-tu ?

RATIEUX

J'ai des copains là-bas. Peut-être qu'on pourra dormir.

FORTIER

Non, tes amis je sais ce qu'ils sont ; je ne veux rien accepter d'eux.

RATIEUX

Tu ne veux pas dormir ! Tu ne veux pas manger ?

(Fortier ne répond pas.)

RATIEUX *(continuant.)*

Tu fais encore le délicat ! Eh ! bien, on ne les verra pas mes copains. Tu vois, je te fais des sacrifices. Je ne sais pas pourquoi depuis trois jours que nous trimardons ensemble, je suis prêt à toutes les concessions. C'est pas que tu commandes, non, mais il me semble que je t'obéis. Je te trouve ridicule d'être honnête homme dans cet équipage. La misère pèse assez lourd, faut pas y ajouter des scrupules... Et avec ça je fais bêtement ce que tu veux. Tu dois avoir dans les veines du sang de ceux qu'ont servi mon père et mon grand-père. Drôle que je n'échappe pas à ça, moi le rebelle,

moi l'irrégulier, moi le réfractaire, moi la fripouille qui n'eut jamais ni loi ni maître. C'est drôle; devant ceux à qui je devine une origine mon premier mouvement est d'obéir, mon premier sentiment la docilité. Ça ne dure pas longtemps, mais tout de même, je le sens... Ça doit être un héritage...

FORTIER

Tu as tort; obéir est vil.

RATIEUX

Aussi, je ne veux pas. Mais c'est plus fort que moi. Si un jour je devenais honnête homme, je serais domestique, c'est sûr. Et je continuerais à voler, c'est pas douteux. C'est donc pas la peine. Je reste comme je suis.

FORTIER

Tu n'as jamais eu ce désir d'être honnête, de mener une vie régulière et paisible ?

RATIEUX

Peut-être bien. C'est les moyens qui m'ont manqué. Je n'aurais pu être honnête qu'en crevant de faim. J'aime mieux vivre pas propre que de mourir pour l'être. Je n'ai pas tes délicatesses encombrantes; je suis un gueux mais pas une dupe.

FORTIER

Vivre, tu appelles ça vivre ! Et tu tiens à la vie même comme ça ! Je t'ai rencontré, il y a trois

jours sur la grand'route où je marchais comme toi. Encore j'avais un but et tu n'en avais pas. Tu avais faim, il me restait quelques sous. Nous avons mangé du pain à deux ..

Depuis ces trois jours nous couchons dans les granges ou dans les champs; nous avons mangé chacun la soupe donnée par un paysan qui t'a pris pour un rebouteux — une soupe volée — et deux tartines échangées contre une dernière chemise tirée de mon sac. Depuis trois jours tu cherches sans bien oser me le dire, ce que tu appelles, un coup à faire. . Tu vis avec la peur du garde-champêtre ou du gendarme entrevu; tu te dérobes lorsque l'un d'eux apparaît. Quand tu l'auras fait ce coup, tu seras tranquille, peut-être, pendant quelques jours, tu mangeras à ton gré, tu dormiras dans une ville, à peu près caché; puis reviendront la faim, la grand'route et les marches sans fin dans les souliers trempés de boue et l'accueil effrayé ou impitoyable des paysans et les rencontres menaçantes qui te font rentrer sous terre... Et tu tiens à cette existence de bête peureuse, sournoise et affamée !

RATIEUX

C'est tout de même vivre !

FORTIER

Et ça dure depuis quand ?

RATIEUX

J'avais quinze ans quand ma mère est morte.

FORTIER

Et tu as maintenant ?

RATIEUX

Quarante-deux.

FORTIER

(le regardant un moment.)

Et tu vis ! Pour moi cela dure depuis douze jours. . Et je suis las... las.

RATIEUX

Je vis... oui. Et je veux vivre. D'abord c'est encore bon tout de même. Et puis, la vie, pour moi, c'est une victoire dont je suis fier. Depuis vingt-sept ans je me bats pour elle, je me bats comme je peux, n'ayant pas le choix des armes, comme un fauve si je suis le plus fort, traîtreusement ou par ruse s'il le faut, mais je me bats toujours. J'essaie parfois de me rappeler comment mois par mois, j'ai trouvé le moyen de manger toujours, quoique toujours sur le point de mourir de faim, de retrouver tout ce que j'ai risqué ou tenté pour faire, malgré tout, vingt-sept années de vie. Et je ne retrouve pas ; je reste étonné, stupéfait, ahuri. Alors j'éprouve une joie, une joie sauvage mêlée de défi à respirer, fut-ce dans l'étable où je dors et à me dire que je vis, que je vis... quand même.

FORTIER

Que tu souffres quand même.

RATIEUX

Oui mais je vis, donc je ne suis pas vaincu. Et puis sait-on jamais pourquoi on ne veut pas mourir ? Je sens bien seulement que je ne veux pas, voilà tout, et je préfère voler, tuer même...

FORTIER

(sourdement.)

Tu as tué déjà ?

RATIEUX

Je ne sais pas.

FORTIER

Comment, tu ne sais pas ?

RATIEUX

Une nuit, très loin, dans une ville, un ivrogne que j'avais arrêté pour avoir de l'argent s'est mis à crier. Je ne tenais pas à le bousculer mais fallait qu'y se taise. J'ai sorti mon couteau. Il est tombé. Il n'était pas mort. Je me suis sauvé. Et je n'ai jamais su si je l'avais tué, je n'ai jamais osé retourné dans le pays. Mais je ne crois pas.

(après une pause.)

Je ne crois pas...

FORTIER

Tu n'y penses jamais ?

RATIEUX

Oh ! si, des fois. Tiens, à cette heure-ci quand je suis seul sur la route cela me revient. Dans les villes je n'ai pas peur ; il y a tant de bruit, tant de monde qu'on ne fait pas attention les uns aux

autres, et puis qu'on ne s'entend pas penser. Je me sens caché dans la foule. Mais dans la campagne, dans le silence, vers la nuit, lorsque personne ne passe, je ne suis pas toujours à l'aise; il semble que quelque chose me regarde. Et c'est bête, chaque fois que je sens cela je pense à l'homme de là bas, étendu par terre. Et j'ai peur ! Pourtant il n'y a là personne. Seuls les arbres et les nuages peuvent me voir. Et ce n'est pas d'eux, bien sûr, que me viennent ces idées.

FORTIER

Peut-être.

RATIEUX

D'ailleurs, tu sais, ça ne dure pas longtemps. Je me secoue. Je pense à moi et je me dis que ce n'est pas de ma faute si j'ai dû cogner. Avant tout, je défendais ma peau, tant pis pour celle des autres... Tiens, voilà quelqu'un...

(Il fait quelque pas sur la route).

C'est un paysan, un paysan chic. Ça doit être un gros fermier.

(Le paysan passe, Ratieux s'approche de lui).

SCÈNE II.

LES MÊMES-UN PAYSAN

RATIEUX

Pardon, Monsieur. Nous sommes encore loin d'Alleux ?

LE PAYSAN

(s'écartant défiant.)

Trois kilomètres. Vous n'avez donc pas vu le poteau ?

RATIEUX

(humble.)

Excusez, Monsieur. Nous sommes très fatigués et nous n'avons pas mangé...

LE PAYSAN

(faisant tourner sa canne.)

Eh ! bien, faites comme moi, j'ai travaillé toute la journée.

(Il s'éloigne. Ratieux fait un geste de menace. Fortier est demeuré immobile.)

SCÈNE III.

FORTIER-RATIEUX

FORTIER

(après un silence.)

Tu n'as jamais travaillé ?

RATIEUX

Je ne connais pas de métier. J'ai fait le terrassier quelquefois. J'ai aussi trié des résidus dans une raffinerie. Mais c'étaient pas des métiers. Ça me dégoûtait.

FORTIER

Il fallait apprendre autre chose.

RATIEUX

Tu ne vas pas me faire de la morale. Il suffit bien que tu me fasses traîner ici. Je ne sais vraiment pas pourquoi je reste, pourquoi je suis là, depuis trois jours à écouter les balivernes que tu me racontes.

FORTIER

C'est vrai. Et moi je ne sais ce qui m'a fait me rapprocher de toi. A de certains moments tu me fais peur.

RATIEUX

Oui, on ne se ressemble pas. Mais on a faim l'un comme l'autre. Alors, ça fait oublier le reste. (*Une pause*) Ah ! ça, maintenant, tu comptes rester là ?

FORTIER

Va-t-en seul. Je suis trop las. D'ailleurs pourquoi aller plus loin. Ce sera la même chose là-bas qu'ici. Ils seront plus loin comme ce paysan défiant et brutal qui nous jeta son mépris.

RATIEUX

A la ville, les gens sont moins durs. Je ne sais pourquoi. C'est pas qu'ils soient moins pauvres, car aux champs les plus durs sont les plus riches. C'est sans doute parce qu'ils vivent moins seuls qu'ils apprennent à avoir pitié. Enfin faut bien essayer ; là peut-être on trouvera quelque chose.

FORTIER

A la ville, ils te paraissent moins durs parce

qu'ils sont la foule, et ainsi ceux qui donnent font nombre plus facilement. Mais ici et là, ils se valent, ici et là quand ils donnent, c'est par crainte, par calcul ou par vanité, jamais par pitié.

D'ailleurs je ne sais pas mendier.

RATIEUX

Alors, on va crever ici.

FORTIER

Je suis las. Je voudrais dormir. Tout à l'heure quand il ne passera plus personne et quand ce cabaret sera fermé, je me coucherai dans le champs. J'irai à Alleux demain matin. Je n'y puis rien faire ce soir. Demain je pourrai voir quelqu'un et peut-être trouver à travailler.

RATIEUX

Mais ce soir on trouverait sans doute de quoi manger.

FORTIER

Où ça ?

RATIEUX

Chez mes amis.

FORTIER

Je ne veux pas les connaître.

RATIEUX

Alors, en demandant.

FORTIER

Je t'ai dit que je ne veux pas mendier.

RATIEUX

Alors, si tu ne m'avais pas rencontré, tu serais mort sur la route ?

FORTIER

C'est possible. Mais je ne peux pas, vois-tu, je ne peux pas. Quelque chose de ridicule peut-être, me retient avec une invincible force.

RATIEUX

Tout ça, c'est des mots ; le souvenir des choses qu'on t'a débitées dans le temps. Tu as dû être élevé par des gens qui connaissaient la faim, seulement pour en avoir entendu parler. Toi-même, tu ne la connais pas encore bien. Quand elle vous tenaille, quand elle vous tord et vous écartèle les boyaux, elle fait la tête aussi vide que le ventre. On oublie les règles de conduite et les maximes, et l'orgueil et les lois ; on mendie sans réfléchir, va, on parle de l'estomac, on pense par les tripes et l'on jure autant que l'on prie, on menace autant qu'on implore.

FORTIER

Peut-être as-tu raison. Je n'ai pas encore assez faim sans doute. C'est étrange, j'ai été toujours jusqu'ici très vaillant et très honnête. Si j'arrive à ce degré de misère et d'abandon, il n'y a vraiment pas de ma faute. J'aurais le droit d'éprouver plus de colère que toi, d'être, plus que toi, révolté. Mais ce sont ceux là dont la révolte serait le plus justifiée qui demeurent le plus soumis.

RATIEUX

Ils sont lâches.

FORTIER

Non. Ils sont retenus par des sentiments confus et tenaces, des sentiments qu'ils ne peuvent justifier par le raisonnement clair, dont ils ne peuvent préciser la source parce que leur racine s'enfonce dans le lointain de leur origine. Rien n'est despotique comme ces idées éprouvées confusément, leurs formes incertaines, leur autorité furtive n'offrent pas prise ; on ne peut plus les réfuter qu'on ne maîtrise les fantômes.

RATIEUX

Tu parles bien; tu dois sortir de ce qu'on appelle une bonne famille

FORTIER

J'ai en moi de ces fantômes toujours présents dans les lointains de ma conscience et de ma raison; ils se précisent à de certaines heures, aux heures troubles où la colère m'échauffe, me pousse à penser comme toi ; ils s'évanouissent dès qu'ils m'ont calmé et que je veux les étreindre. Ce sont les fantômes de la pensée de ceux dont nous sommes nés. J'en percevais un, tout à l'heure pendant que tu parlais ; il objectait que pour avoir le droit de se révolter, il faut être vraiment irréprochable et bon, il m'imposait cette idée. Maintenant qu'il est évanoui je me dis que la bonté pourtant rend la révolte inefficace et impossible... Et je ne

comprends plus bien mais j'obéis tout de même au fantôme.

RATIEUX

Oui, tu parles très bien. Mais ces idées-là malheureusement, ça ne nourrit pas.

FORTIER

Et tu as faim n'est ce pas ?

RATIEUX

Tiens, ça t'étonne ?

FORTIER

Non ; moi aussi j'ai faim.

(Ratieux s'est dirigé vers la droite, regarde nouveau la route.)

Que regardes-tu ? Où vas-tu ?

RATIEUX

Chut !... des femmes

FORTIER

Eh ! bien quoi ?

(vivement.)

Tu ne vas pas leur faire de mal ?...

SCÈNE IV.

LES MÊMES-DEUX FEMMES

RATIEUX

Mais non, mais non... Sois tranquille.

(Deux femmes, deux petites bougeoises, paraissent à droite marchant d'un pas

pressé. Ratieux brusquement surgit de l'ombre devant elles. Les deux femmes poussent un cri, Fortier s'est levé.

RATIEUX

Vous effrayez pas, mes bonnes dames. Nous sommes deux pauvres diables qui ne voulons de mal à personne... Mais nous sommes très malheureux.

(Les deux femmes s'écartent peureusement.)

PREMIÈRE FEMME

(tendant d'un geste craintif une pièce de monnaie.)

Tenez...

(Elle se sauve.)

DEUXIÈME FEMME

(donnant une aumône.)

Si ce sont des malheureux, Dieu nous le rendra.

(Elle suit sa campagne.)

SCÈNE V.

FORTIER-RATIEUX

FORTIER

(sourdemment après un silence.)

Comme la première avait peur !

RATIEUX

C'est pour cela qu'elle a donné.

FORTIER

(amèrement.)

Et la seconde prêtait à Dieu... Ni l'une ni l'autre n'avait pitié.

RATIEUX

Ça fait tout de même quatre sous.

FORTIER

Tu es content ?

RATIEUX

Eh bien, et toi ? Tu es triste ?

FORTIER

Je suis honteux.

RATIEUX

Honteux de quoi ?

FORTIER

De ces aumônes insultantes.

RATIEUX

Dame, on ne met pas des gants frais pour nous les offrir. Et tu vois bien que tu as tort de faire avec tout ce monde là de la délicatesse.

FORTIER

C'est parce qu'ils sont ainsi que je ne peux pas mendier. Devant quelqu'un que je saurais bon et pitoyable je serais paisible et confiant...

RATIEUX

Et devant les autres tu te tais. Tu me laisses mendier tout seul...

FORTIER

(froidement.)

Je ne te demande rien, à toi non plus.

RATIEUX

Là, là, ne fais pas le fier avec moi, va. Je ne te

reproche rien. Je te l'ai dit. J'ai des envies de te servir. Je ne sais pas pourquoi. Tu me parais plus pauvre que moi. Moi, il me semble presque naturel d'être gueux. Ça me ressemble, ça me va bien .. Autrement je serais ridicule, je m'étonnerais moi-même, je serais embarrassé, je serais gauche... Je n'y croirais pas. Mais toi, au contraire, ça ne me paraît pas naturel que tu sois si misérable. Depuis vingt-cinq ans que je trimarde, tu penses si j'en ai rencontré sur la route, des bougres qu'étaient pas riches. Ça ne m'a jamais beaucoup ému, j'avais autant de raison d'avoir pitié de moi que d'eux. Eh bien, toi, ça me remue de te voir comme ça ! Pourtant je ne te connais pas, et t'es d'une autre race que moi c'est bien sûr... ! C'est peut-être pour ça... parce que t'étais pas né pour être pouilleux ça te fait plus lamentable. Et il me semble que je dois t'aider, et voilà que je trouve presque juste de faire ce que tu ne veux pas faire toi. T'as l'air si triste et... je ne sais pas comment dire... si seul à côté de moi... On va acheter une miche... dis ?

FORTIER

Je te remercie... Tu devines bien un peu Je suis plus en détresse que toi parce que je n'en ai pas l'habitude et que je ne suis pas armé contre la misère. Je n'en avais pas encore eu. D'abord je suis plus jeune que toi ; je n'ai que vingt sept ans. Il n'y a que cinq ans que mon père est mort au lendemain de sa ruine. Avant celà, j'étais riche.

J'ai passé ces cinq ans là aux colonies sans jamais avoir tout à fait faim. Mais je suis devenu malade. Et je ne trouve pas à travailler. Je vais à pied à Alleux; un ancien ami demeure là; il pourra peut-être me procurer quelque chose. C'est tout.

RATIEUX

Ça n'est pas encore une carrière de miséreux. Moi il me semble que j'avais déjà faim avant de naître. Ma mère sans doute ne mangeait pas assez... J'ai eu faim toujours... Et puis quand le père avait bu sa quinzaine, je devais déjà mendier lorsque j'avais cinq ans. Alors tu comprends... je suis habitué.

(on entend, dans le lointain, un accordéon jouant un air de valse)

RATIEUX

Tiens, de la musique... C'est sans doute un batelier ! ou bien c'est un bal.

FORTIER

C'est triste.

RATIEUX

Moi, cette musique là, ça me rappelle des souvenirs; des jeunesses que j'ai fait danser... Une surtout, une belle fille qui a eu de moi un gosse et pour qui je suis presque devenu honnête : je travaillais dans une usine, mais on m'a mis à la porte quand on a su...

FORTIER

Quoi ?

RATIEUX

Rien... Des bêtises... Alors je suis parti... Ça m'a fait beaucoup de mal, car cette femme là, vois-tu, je l'aimais bien. Et, je ne sais pas comment ça c'était fait, auprès d'elle je me sentais tout changé. J'en ai eu d'autres, j'ai culbuté bien des filles. C'était pas la même chose ; elles en avaient envie autant que moi. C'était pour s'amuser, ou parce que je les voulais bien, tout simplement et que je les bousculais. Celle-là, en se donnant, elle avait vraiment eu l'air de se laisser prendre pour moi, parce qu'elle m'aimait bien, qu'elle voulait me donner du bonheur, puis qu'elle avait confiance en moi. Ça m'avait bouleversé d'être traité comme un autre homme, un régulier... ça me faisait penser à toutes sortes de choses, à des devoirs. Près d'elle et du petit, je devenais un brave homme. Mais j'ai pas pu...

FORTIER

Et tu ne sais pas ce qu'ils sont devenus ?

RATIEUX

Je sais pas.

FORTIER

Et ça ne te tourmente jamais ?

RATIEUX

Quelquefois... Quand j'entends cette musique, je pense à un certain bal, à la mère, au jour où je l'ai eue, au petit... (*Écoutant.*) Je voudrais bien qu'il se

taise .. (*un silence*). Voilà qu'on sort du cabaret...

(*La porte du cabaret s'est ouverte
et trois hommes en sont sortis.*)

SCÈNE VI.

LES MÊMES. — TROIS BUVEURS.

PREMIER BUVEUR

Au revoir, Monsieur le receveur...

DEUXIÈME BUVEUR

Bonsoir Marchu. Tâchez de marcher droit.

TROISIÈME BUVEUR

Nous faisons le même chemin, Marchu.

(*Ratieux s'est approché.*)

LE TROISIÈME BUVEUR

(*l'apercevant.*)

Dites donc, vous ? Vous avez perdu quelque chose par ici ?

PREMIER

Mais non. C'est un chemineau. Offrons-lui la goutte. Il a l'air d'un bon type.

RATIEUX

Nous n'avons pas envie de boire la goutte. Mais si vous vouliez être assez bon pour nous don...

PREMIER

Ah ! tu n'es pas seul. Pourquoi ton copain se cache-t-il ? Allons je paie la goutte...

(*Fortier ne bouge pas.*)

RATIEUX

Nous avons marché toute la journée.

LE DEUXIÈME BUVEUR

Marchu, laissez donc ces gens-là. Voyons... Vous ne savez pas d'où ça sort...

PREMIER

Mais non, mais non, la goutte les remettra... On peut toujours boire la goutte ensemble. Moi, j'aime les trimardeurs. J'ai des sentiments généreux. Et je ne suis pas fier.

RATIEUX

Nous avons faim... Si vous vouliez...

LE PREMIER

Quoi ! de l'argent ? Tiens, voilà deux sous. Mais viens boire la goutte avec nous.

LE DEUXIÈME

(sentencieux.)

Voyons, Marchu, vous êtes déraisonnable. Au lieu de pousser ces gens à boire, vous devriez les détourner de ce vice qui probablement n'est pas étranger à leur misère... Pourquoi ne travaillez-vous pas mon ami ?

RATIEUX

Je trouve pas de travail.

LE DEUXIÈME

Et votre camarade ? Il ne trouve pas de travail non plus. Cela me paraît bien extraordinaire.

D'ailleurs, si avant le chômage vous aviez économisé sur votre salaire au lieu de gaspiller votre argent, sans doute vous ne seriez pas où vous en êtes .. Enfin, tout de même, si vous avez des papiers en règle, allez à la maison communale et dites que le receveur vous envoie pour qu'on vous permette de dormir. Et songez à mes conseils...

LE TROISIÈME

Et puis, vous feriez bien de ne pas vous embusquer ainsi au coin des routes. Ça me paraît louche. C'est pas une heure pour mendier.

(Ils s'éloignent.)

LE PREMIER

C'est égal. On aurait dû leur faire boire la goutte...

LE DEUXIÈME

Vous êtes fou.

LE TROISIÈME

Et vous avez eu tort de lui donner de l'argent. Il ira peut être le boire. Moi, c'est un principe, je ne donne jamais aux pauvres que je ne connais pas. Je ne veux pas être dupé par des fainéants.

LE PREMIER

Bah ! Au fond, donner est plus prudent.

(Ils sortent.)

SCÈNE VII.

FORTIER-RATIEUX

FORTIER

(avec un geste las.)

Et tu fais cela depuis toujours !

RATIEUX

Ça commence à te mettre en colère, hein ? Voistu, c'est ça qui enlève les scrupules, le petit vieux, là cet imbécile qui faisait de la morale et l'autre le menaçant : ils ne savent pas si c'est pas vrai que je cherche du travail, puisque t'en cherche bien toi. Eh ! bien ils refusent tout-de-même et ils sont convaincus que tu es une fripouille comme moi. Ils nous traitent en ennemis. Tu vois bien que c'est idiot d'avoir de l'honnêteté.

FORTIER

(se tait. Un silence. On entend toujours l'accordéon dans le lointain.)

RATIEUX

Nous avons six sous tout de même. Si tu voulais venir à la ville, il ne faudrait plus ramasser grand' chose pour nous payer à dormir. Tu dois être éreinté. Nous avons marché onze heures...

(écoutant.)

Encore un passant...

(Il regarde.)

C'est un vieux...

FORTIER

(d'un ton lassé.)

Ne demande plus... S'il refusait encore...

RATIEUX

Tu t'habitueras.

SCÈNE VIII.

LES MÊMES-UN VIEUX PAYSAN

(Un vieux paysan arrive par la droite.)

RATIEUX

(s'approchant.)

S'il vous plaît... monsieur...

LE VIEUX PAYSAN

Eh ! ben. Qu'est-ce qu'il vous faut ?

RATIEUX

La charité !

LE VIEUX PAYSAN

Je n'ai point d'argent.

RATIEUX

Nous n'avons pas mangé.

LE VIEUX PAYSAN

(s'arrêtant.)

Et vous avez très faim ?

RATIEUX

Nous avons faim et nous sommes fourbus. Nous avons marché toute la journée.

LE VIEUX PAYSAN

Comme ça... vous venez de loin ?

RATIEUX

Nous venons de Vielmont.

LE VIEUX PAYSAN

Vous n'êtes pas du pays ?

RATIEUX

Non.

LE VIEUX PAYSAN

Vous n'y êtes jamais venus ?

RATIEUX

Jamais.

LE VIEUX

Alors... on ne vous connaît pas.

RATIEUX

Non.

LE VIEUX

Ah !

(Il semble réfléchir.)

Comme ça vous n'avez pas de chance. C'est la guigne. Oui je sais bien les temps sont durs. Et il y a tant d'injustice... Eh ? bien, moi, j'ẽ suis pas un sans cœur. Je vas vous donner quelque chose... oui... j'aime pas les injustices, moi. Et puis il y en a de trop pauvres à côté d'autres trop riches... Ainsi tenez, vous voyez là bas cette grande ferme dans la vallée. Eh ! bien c'est à un homme qu'avait rien de rien il y a pas seulement vingt ans. Maintenant ça fait le maître ici, et c'est insolent avec les braves

gens, comme moi qu'ont moins volé le monde... Et on fait tout ce que ça demande. J'ai eu beau réclamer, aller au tribunal on a fait passer devant son champ le chemin qui devait être devant le mien. Des choses comme ça, ça crie vengeance. Et ça ne donnerait pas un sou, pas une tartine à un meurt-de-faim.

(insidieusement.)

Pourtant, il suffirait d'un accident pour qu'ils ne soient plus si riches, hein ? Suffirait qu'un pauvre chemineau comme vous, se mette en colère et fasse flamber leur baraque, après la rentrée des récoltes... comme à présent... Ce serait justice...

(après une pause.)

Tenez, je ne suis pas riche, mais je donnerais cinq francs pour que ça leur arrive...

(une nouvelle pause. Ratioux regarde Fortier.)

Et ça serait facile... par la grange... Et ça ferait plus tant d'embarras devant le pauvre monde... Oui, je donnerais bien cent sous:

(Ratioux ne répond pas. Fortier s'est levé et s'avance.)

LE VIEUX PAYSAN

J'irais même jusqu'à dix francs... oui, dix francs. C'est déjà une somme. Et je n'aurais pas de regret. Ça ne serait que juste.

FORTIER

(qui est arrivé près du vieux, avec colère.)

Taisez-vous ! Allez-vous en.

LE VIEUX PAYSAN

C'est bien, c'est bien. Je ne vous demande rien.
C'est une façon de parler, une supposition...

FORTIER

(menaçant.)

Allez-vous en !

LE VIEUX PAYSAN

(s'éloignant.)

C'est bien, on s'en va, on s'en va. Je croyais que
vous vouliez gagner votre pain...

SCÈNE IX.

FORTIER-RATIEUX

RATIEUX

T'as peut-être eu tort. Je l'aurais roulé.

FORTIER

(avec emportement.)

Laisse-les ! Je t'en supplie, laisse-les, ne leur
demande plus rien. Laisse-les. Abandonnons la
route. Je préfère avoir faim. Ah ! c'est odieux et
c'est lamentable, et j'ai honte d'être homme !
Laisse-les. Sinon que verrions-nous encore ? Tu as
dit que nous avions faim et nous n'avons pas trouvé
une aumône de pitié sincère, de générosité simple,

d'instinctive solidarité. Pas une ! Le premier homme à qui tu as parlé t'as menacé de son gourdin. Puis une femme t'a donné par peur, une autre par usure attendant de la providence un bienfait double de sa charité. Après cela sont venus l'ivrogne prudent, le moraliste imbécile et l'homme pratique et grossier. Et voici le fourbe, le lâche, celui qui veut bien nous faire manger moyennant un crime satisfaisant sa rancune... De la bêtise, de la peur, de l'injure, du calcul ou de la haine, nous n'avons trouvé que cela, chez ceux qui donnent comme chez ceux qui refusent. Oh ! non ne demande plus, ne demande plus. Laisse-les ! C'est trop de honte, c'est trop d'écœurement, et en moi je sens se lever de la haine... de la haine pour tous !

RATIEUX

Viens à la ville.

FORTIER

Non. Je veux demeurer ici. A la ville j'aurais peur d'obéir à ma colère.

RATIEUX

On se vengerait.

FORTIER

(après un silence.)

Non...

RATIEUX

T'as encore des scrupules. Ta haine n'est pas dangereuse.

FORTIER

Ce sont les fantômes familiers dont je te parlais

tout à l'heure... Ils se dressent et me retiennent. Et je veux les écouter encore. J'irai demain à la ville, je tenterai la dernière démarche.

RATIEUX

Et si elle échoue... Si tu es reçu là comme ici...

FORTIER

(d'un ton navré.)

Si elle échoue ?.. Alors, je ne sais pas... je ne sais pas...

RATIEUX

Tu te résigneras, comme un bon citoyen à mourir de faim ?..

FORTIER

(avec énergie)

Non !..

RATIEUX

Eh ! bien ne reste pas ici. Viens avec moi.

FORTIER

Je veux rester. J'ai peur de voir des hommes. J'ai peur de ce qui gronde en moi et me déchire la poitrine.

RATIEUX

C'est la faim.

FORTIER

Je veux rester ici, loin des paroles humaines, menteuses et cruelles. Vois-tu, j'ai été déjà très malheureux, certes. Mais je croyais encore à de la bonté, je croyais au moins à de la pitié. Et je suis étourdi ; ma raison est hagarde, désorbitée... mon cœur agonise. Là bas, tu demanderais peut-être

encore. Et si je voyais, si je devinais dans une aumône ou dans un refus un peu de la bassesse que je viens d'entrevoir, il me semble que mes mains convulsionnées étrangleraient... Je ne veux pas. Je reste ici, ici où je puis encore écouter les fantômes, où il me semble que le ciel, les arbres, le vent tiède, la nature clémente, tout ce qui vit et n'est point humain, disent des choses rassurantes pitoyables et protectrices, des choses fraternelles qui me permettent encore de croire, maintiennent en mon âme cet obscur et exaltant émoi d'une communion, d'une solidarité... Je reste ici, je reste ici pour ne pas me sentir tout seul, pour endormir la révolte qui me gagne et dont j'ai peur.

RATIEUX

T'es stupide...

— RIDEAU —





TRUANDAILLES

*Jadis on ripaillait, dit-on,
Mieux, dans les bouges et les fermes :
Les gars avaient les reins plus fermes,
Et les garces plus beau téton.*

*Alors dans les longues tablées,
Autour de mets grossiers mais bons,
Autour des lards et des jambons
Et des mangeailles rassemblées,*

*De gros buveurs ventrus, fougueux
Riaient, chantaient, gueulaient à boire
Bafraient à casser leur machoire
Hurlaient à réveiller les gueux.*

*Chacun avait, à droite, à gauche
Chair de femelle à savourer,
Chair grasse, prête à se cabrer
Dans des ruades de débauche.*

*Chacun avait là deux brasiers
Deux yeux allumés, deux prunelles
Bûchers de volupté charnelle
Où rôtit, des amours entiers.*

*Deux seins tout frais, tout ronds, tout rouges,
Frais et ronds à mordre dedans,
A les marquer d'un coup de dents,
Deux seins appétissants de gouges,*

*Bombant le haut des tabliers
Et ressemblant aux pommes mûres,
Qu'on voit rondir dans les ramures
Gigantesques des espaliers .*

*Toutes ces garces en folie
Sablait aussi des brocs d'étains
Et comme leurs gars, ventre plein
Menton froissé, langue salie,*

*Râlaient en proie au rut fiévreux
Dans un enmêlement farouche
Criaient, juraient à pleine bouche.
Et pour leurs mâles amoureux*

*Se battaient, tombaient pêle-mêle,
Parmi les tables, dans les coins,
Ruait des pieds, tapait des poings,
Roulaient dans une ivresse telle,*

*Qu'on eut dû entendre le bruit
D'une lutte à mort dans les bernes
Et que les chiens veilleurs des fermes
Hurlaient d'effroi toute la nuit.*

ÉMILE VERHAEREN.



Impressions de Voyage

STRASBOURG

Il est peu de villes où l'on puisse se procurer, comme ici, en quelques minutes, le contraste de deux siècles, de deux pays et de deux races. La vieille cité, où mon fiacre s'engage en quittant la gare, est toute en ruelles, en maisons irrégulières, noircies, moussues, penchées de vétusté : on y retrouve les yeux et les cheveux noirs, les teints basanés, l'allure libre, vive, débraillée, familière de la race d'avant la guerre. Les conquérants ont créé une ville neuve, tout contre, entre la Citadelle et l'Orangerie, qui est mille fois plus belle, plus monumentale, plus aérée. Des femmes blondes y apparaissent aux balcons ou dans le feuillage des parcs, entourées d'enfants roses et joufflus. Des officiers à casquette plate, sanglés dans d'immaculés uniformes clairs, poussent la grille de petits jardins bien entretenus. Tout y respire la vie de garnison et la vie de famille, correctes, confortables, hiérarchisées, avec un

grand air de luxe, cet air de dignité à la fois intime et publique, qui est devenu comme l'atmosphère de toute l'Allemagne.

Ecrasé par l'indiscutable grandeur des nouveaux quartiers, la petite ville française s'est rencoignée davantage, recroquevillée, retirée autour de ses petits monuments à elle, pas bien anciens sans doute, mais qui se sont mis à vieillir par coquetterie, à vieillir tant qu'ils ont pu. Les toits pointus encapuchonnés de tuiles ont incliné leurs auvents comme de petits vieux rageurs qui rabattent sur les yeux leurs calottes renfrognée. Les enseignes en fer forgé se sont mises à grincer exprès comme si elles étaient enroutées par des siècles et des siècles de balancement. Les carreaux se sont découpés en réseaux de plomb ou tout au moins ont affecté une teinte verdâtre très antique. L'ancien Strasbourg s'est juré d'avoir l'âge de sa cathédrale, et il a tourné le dos aux spendeurs nouvelles qui s'étaient dans le quartier allemand, et il a lâché entre le bec de ses gargouilles un « Fû ! Fû ! » de mépris, un « Jeunesse ! Jeunesse ! » de quelqu'un qui en a vu bien d'autres ! Devant le jeune Empire tout frais étamé qui caracole de l'autre côté du Rhin, la vieille France a fait comme ces douairières bougonnes qui tapotent leur tabatière avec un haussement d'épaules dédaigneux, pendant que leur jeune neveu étale son insolente confiance dans la vie.

Je me suis arrêté devant la cathédrale et j'y suis revenu plusieurs fois sans épuiser mon admiration.

La pierre, la pierre rouge d'Alsace, a pris le ton brun du sang caillé, et le monument entier, avec ses nervures, ses colonnettes, ses ogives, son étirement sublime, semble un écorché à genoux, les mains priantes désespérément tendues vers le ciel. L'élan fou de cette architecture, ce bondissement ailé de la matière, cette tour presque sans substance pondérable dont chaque détail est une envolée nouvelle, cette façade, enfin, fouillée au ciseau, peuplée de toute une humanité souffrante, militante et triomphante, est-il clairon plus formidable clamant la douleur des ancêtres, leur génie cabré et la ruade exaspérée dont leur mysticisme maladif frappa la face de cette Terre ? Et l'on voudrait que nous, les petits-fils de ces hommes d'angoisse et de folie, nous eussions en partage une paix sereine, un génie naturel et ordonné ? Allons donc ! Nos cathédrales sont des crises d'épilepsie. Nous sommes des fils d'épileptiques. L'accès reviendra.

J'ai promené sous la voûte des nefs mes pieds qui ébranlaient le silence. Les yeux un peu éblouis par le plein air du dehors, boivent ici dessous une obscurité exquise. Une grande rosace versicolore y verse en tremblant des lueurs bigarrées. Elle défend au ciel clair d'entrer, et, emprisonnant le vitrail enflammé, semble une araignée luttant corps à corps avec le soleil et suçant lentement le sang de ses plaies. Il me restait encore à admirer le panorama des Vosges et de la Forêt-Noire en montant sur la plate-forme de la tour. Le grand Goethe se vante d'y

avoir goûté bien souvent, mais le temps ne me parut pas assez limpide pour valoir l'ascension de trois cents soixante marches et j'ai renoncé à aller constater par moi-même si l'on y trouve encore les deux veilleurs d'incendie qui jadis, là-haut, devaient sonner de la grosse cloche tous les quarts d'heure pour prouver qu'ils n'étaient pas endormis. Quant à la fameuse horloge à bonshommes qui décore le portail du Sud, elle joue au coup de midi. Je ne l'ai pas attendue. Une horloge toute nue, avec ses deux aiguilles qui nous fauchent lentement et implacablement le peu d'heures que nous avons à vivre, m'a toujours paru plus effroyable, que le Mané-Thécel-Pharès des murs de Babylone. Je sais trop ce qui sortira pour moi de ce cadran fatidique; ma dernière heure y est tapie et je veux bien que ma mort ne soit rien, mais elle m'est plus, à tout prendre, que tous les guignols imaginés par Schwilgué et l'horloge de Strasbourg ne me contera rien que ne me content toutes les autres.

BADEN-BADEN

« Bade est un parc Anglais fait sur une montagne...
...Vers le mois de juillet quiconque a de l'usage
Et porte du respect au boulevard de Gand
Sait que le vrai bon ton ordonne absolument
A tout être créé possédant équipage
De se précipiter sur ce petit village
Et de s'y bousculer impitoyablement. »

Ce sont ces vers, médiocres au demeurant, d'Al-

fred de Musset qui m'ont trotté en tête tandis que je roulais entre Strasbourg et Carlsruhe et décidé à un détour de quelques heures pour voir cette ville d'eaux si célèbre dans les Mémoires français du milieu de ce siècle.

...D'eaux, je n'en ai point vu lorsque j'y suis allé.

Musset exagère. D'eaux j'en ai vu, et tout un ruisseau, coulant sous les ombrages magnifiques de Lichtenthal, sur un lit pavé avec autant de soins qu'une baignoire de millionnaire. J'ai découvert Bade au mois de mai, il y faisait délicieusement désert. Les immenses et luxueux hôtels répandus ça et là dans les jardins, me forcent à croire pourtant que l'Europe y va encore pendant l'été. La France seule en a un peu oublié le chemin, depuis que l'influence du vertueux empereur Guillaume a fait fermer le salon de roulette. Le temple interdit n'est plus qu'un restaurant et des billards y étalent seuls encore un inoffensif tapis vert.

...On entre à la maison de Conversation :
C'est comme un temple grec tout recouvert en tuile,
Une espèce de grange avec un péristyle,
Je ne sais quoi d'informe et n'ayant pas de nom,
Comme un grenier à foin bâtard du Parthénon...

C'est bien cela, mais, qui pis est, on y est réduit, du moins par les fraîches matinées de printemps comme celle-ci, à repeupler par le souvenir l'allée de Lichtenthal et les salons de la Conversation. Et il y a peu d'endroits sur terre plus mélancoliques qu'un lieu de plaisirs défunt. Ce pauvre Musset vint

ici en 1834 chercher à oublier Georges Sand et les fièvres aussi bien morales que physiques de son voyage en Italie avec la grande sirène du romantisme. De son propre aveu, il venait moins chercher l'ombre paisible des forêts que la dissipation du bal et du jeu ; ce sont là les médecins qu'on réclame à vingt-cinq ans et Musset n'en a guère connu d'autres pendant toute sa vie. Je me suis rappelé avec douceur la petite anecdote qu'il nous conte de son séjour à Bade : Un soir, après jouer, ne possédant plus rien qu'un grand mal de tête, il s'était assis sur un banc du parc, et rêvait, vous devinez à quoi :

S'il venait à passer sous ces grands maronniers
Quelque alerte beauté de l'école Flamande,
Une ronde fillette échappée à Teniers,
Ou quelque ange pensif de candeur allemande :
Une vierge en or fin d'un livre de légende,
Dans un flot de velours traînant ses petits pieds...

Mais les fillettes de ce genre qui pouvaient se trouver à Baden-Baden ce soir-là, ignorèrent le vœu secret du poète, et leur bon ange les préserva de «l'amour immortel» qu'il se proposait de leur jurer. Il passa seulement un enfant avec sa bonne; l'enfant pleurait. (Notez qu'il devait être fort tard puisque Musset avait passé une partie de la soirée au jeu. Cet enfant avec sa bonne dans un parc public au milieu de la nuit est tout à fait extraordinaire. Et voilà qu'en vous racontant l'aventure de Musset, je ne sais plus trop si je dois y croire...) La vraisemblance voudrait que ce bambin pleurât de som-

meil. Mais non. Il pleurait parce qu'il n'avait pas « de quoi donner aux mendiants ». Et Musset de lui verser incontinent dans la main les deux derniers écus épargnés par le rateau du croupier.

Le seul verre de vin pour mon prochain diné.

A quelques jours de là, Musset au bal rencontrait la mère de l'enfant et jouait sur les numéros qu'elle lui conseilla des louis tout neufs venus de Paris par la poste du matin. Il gagna, dit-il, tout un trésor.

Je me souvins alors de ce jour de détresse
Où j'avais à l'enfant donné mes deux écus
C'était par charité ; je les croyais perdus.
De Celui qui voit tout, je compris la sagesse ;
La mère, ce soir-là, me les avait rendus.

On voit que dans ce Bade, où les enfants et les mendiants erraient la nuit par les chemins, la Providence divine n'était pas moins merveilleuse. Que ne veillait-elle avec la même sollicitude sur les paysans de la Forêt-Noire qui venaient jeter sous le rateau la sueur d'une année ! Pour que la roulette parût morale, il lui suffirait de ruiner les coquins au profit des pauvres et des poètes. Malheureusement, elle agit là dessus exactement comme au jeu de la vie. Aussi l'a-t-on supprimée, comme trop injuste ou peut-être parce qu'elle faisait double emploi avec la Destinée elle-même.

MAURICE DE WALEFFE.

à ARMAND RASSENFOSSÉ.

HYMNE AUX ARBRES

*Louons les arbres d'être beaux et de bruire
Si doucement dans les vergers et dans les bois :
Rameaux éoliens où le ramier soupire,
Branches frôlant les tuiles brunes des vieux toits,
Célébrons-les tous à la fois.*

*Il est des pommiers retombants
Dont le feuillage fait comme un feu d'artifices,
Il est des peupliers inquiets qui frémissent
Au plus léger souffle du vent.*

*Parmi les rocs, les pins sévères
Épandent un grave murmure,
Les saules gracieux trempent dans les rivières
Leur ondoyante chevelure.*

*Les acacias des jardins
Balancent au soleil leurs grappes embaumées,
Les ormes bienveillants qui bordent les chemins
Tendent leurs bras vêtus de mousses veloutées*

*Les bouleaux ont des robes d'argent où l'aurore
A laissé le reflet de sa face ricuse,
Les tilleuls chuchoteurs tremblent, les sycomores
Sont pleins d'ombre mystérieuse.*

*Les hêtres tressaillants s'entrelacent, les frênes
Semblent flamber au crépuscule,
Quand la nuit monte, un grand rêve circule
Dans la frondaison pensive des chênes.*

*Aïmons les arbres qui nous aiment,
Unissons notre voix à leur voix fraternelle,
Répétons, avec eux, les strophes d'un poème
Où chantera la vie universelle*

*Que le rythme profond des forêts nous enlève,
Que toute essence nous accueille,
Que notre cœur lutte selon les sèves
Que notre âme se fonde en l'océan des feuilles.*

ADOLPHE RETTÉ.



SUR LA MODE

La mode préside à tous nos passe-temps ; elle nous fait une obligation de la villégiature et des voyages, des saisons passées à grelotter sur des plages brumeuses, à nous entasser dans d'abominables logements garnis, dans des hôtels ruineux.

Elle nous a fait jouer naguère au lawn-tennis.

Maintenant, elle nous fait faire de l'équilibre... instable sur deux rayons de fil de fer, et nous pédalons avec solennité sur la bicyclette, le joujou du jour.

Avant de pédaler, on fascinait ; c'était la mode de l'hypnotisme. Vous ne pouviez entrer dans un salon sans y trouver un amateur qui, communiquant son fluide aux personnes de la société, procurait des extases aux dames et faisait manger des légumes crus à des messieurs très bien.

Et puis il y a eu les « liseurs de pensée », qui s'en allaient, les yeux bandés, la main d'un médium appuyée sur le front, renversant les chaises, heur-

tant les buffets, se cognant avec grâce à tous les coins...

Et les passe-temps des dames !

Je ne vous parlerai que de ces fleurs en papier que toutes chiffonnaient si joliment il y a quelques mois encore... Quand j'étais petit enfant, on voyait déjà des fleurs en papier, mais conservées sous des globes de verre, chez de très vieilles personnes ; on en riait, et elles disparurent peu à peu, avec la génération qui les avait fabriquées. Qui eût prévu que, trente ans plus tard, elles feraient l'amusement de toute une année ! Et les voilà déjà presque retombés dans l'oubli.

Dans quels détails de nos occupations la mode ne va-t-elle pas se nicher ? Avez-vous un billet à écrire, vous savez, comme moi, que le papier mauve est le favori de cette année ; qu'il doit être de forme longue, à l'italienne, avec enveloppe pareille, et le cachet de cire à droite, dans le coin ; que l'écriture *chic* est l'écriture anglaise très large et haute ; que la signature doit être en biais, en travers de la page, et que la date du jour doit suivre dans le bas de la page.

N'est-ce pas admirable ?

Ce qui ne l'est pas moins, c'est l'action de la mode sur ces passe-temps d'un ordre plus élevé, les arts.

D'abord, aujourd'hui, l'art en général est à la mode ; tout le monde en parle, tout le monde l'aime,

tout le monde le célèbre et le protège et, ce qui est plus fort, tout le monde le comprend ; c'est un peu la religion du jour ; il y a peut-être bien quelques faux dévôts dans le nombre des fidèles, mais ils contribuent à montrer la vogue du culte. Aimer les arts est devenu un titre à la considération publique ; Mécène ! c'est une carrière, maintenant...

Et ce que les amateurs entendent par l'Art — l'Art avec un grand A — n'est, au fond, que l'art à la dernière mode, l'art du jour, lequel abroge tous les autres genres d'art passés, présents... et même futurs.

Les romantiques, si féroces autrefois pour les classiques, ont trouvé leurs maîtres dans les adeptes des écoles nouvelles et sont conspués férocement à leur tour. C'est fini de peindre des *Prise de Jérusalem* et des *Abdication de Charles-Quint*, plus fini que de peindre des *Lazare* et des *Enlèvement de Sabines*. Le genre, à présent, c'est de peindre des houilleurs, des paysans, des cocottes et des choses symboliques.

Autrefois, on étendait la couleur sur toute la toile; maintenant, on la pointille, et on laisse passer la toile au travers... Le tableau-écumoire est le dernier cri. Il semble que la peinture ait eu la variole.

La littérature ne s'éloigne pas moins de ses conceptions antérieures. Elle est terrible, maintenant, la littérature ! Elle a bouclé la pauvre humanité sur une table d'opérations et là, armée d'un grand scalpel, elle farfouille dans les entrailles de la victime. Tout écrivain est un vivisectionniste impitoyable.

Il hausse les épaules quand on lui parle de ce vieux cœur humain que croyaient connaître Molière, Corneille, Racine. C'est dans les circonvolutions du cerveau qu'il étudie les passions. Et il exprime ses découvertes dans un langage nouveau, un langage où il y a des mots du jour qui font penser, par leur banalité prétentieuse, aux plats du jour sur la carte des tavernes. D'année en année, il en surgit de nouveaux. Ainsi, nous avons vu toutes les *vapeurs* devenir *buées*, les *odeurs* devenir *relents*, les *souvenirs* devenir *évolutions*, les choses autrefois *significatives* passer *suggestives*, et ainsi de suite.

La portée des mots change ; et c'est un grand compliment, aujourd'hui, de dire à une femme qu'elle a des lèvres *cruelles*. ou des yeux *pervers*. Je ne vous parle pas de l'insupportable *fin de siècle*, dont nous sommes tous gavés, ni de l'inévitable *lutte pour la vie*, dont tout le monde parle si volontiers, tout en sachant si peu ce que c'est.

Et vous savez comment, à côté de ce naturalisme échevelé, la mode fait surgir et patronne le symbolisme réveur et fait un retour vers les mythes des anciens âges.

Le théâtre suit le mouvement ; lui aussi dissèque à sa façon ; les personnages des Augier et des Dumas, qui semblaient si puissamment observés il y a quinze ans, nous paraissent souvent bien faux, bien artificiels aujourd'hui ; et nous tenons pour enfantines et insupportables leurs savantes combinaisons dramatiques, toute cette horlogerie théâtrale qui tenait

charmées et haletantes des salles pleines de gens qui, à tout prendre, n'étaient pas — passez-moi le mot — beaucoup plus bêtes que nous.

Il nous faut du naturel à tout prix, des tranches de vie, de la psychologie, des effets intenses et précipités, sans préparation, du théâtre concentré... L'art de la mise en scène en est tout bouleversé; nous ne voulons plus du jeu du souffleur, pour la salle; ce que nous aimons, c'est le ton de la conversation courante, les voix assourdies, les acteurs qui parlent en allant et venant, dans les coins du théâtre, sans s'occuper du public... Ce qui donne une certaine raison à cette boutade du directeur du conservatoire de Paris, qui disait dans un de ses derniers discours de distribution de prix, que » l'art à la mode consisterait, pour le comédien, à parler bas, de dos et » dans l'obscurité, en disant, d'une voix peu distincte, des choses très fortes ».

Que voulez-vous ? Notre santé même n'échappe pas à l'influence de la mode. N'avons-nous pas des maladies dont elle fait la vogue : la névrose, l'hystérie et plus récemment l'influenza ? Le choléra même s'attrape par entraînement... Et si la mode développe les épidémies, c'est peut-être elle aussi qui les fait passer, au bout d'un certain temps, quand elles ont cessé de plaire.

Pourquoi, d'ailleurs, n'y aurait-il pas de maladies à la mode, puisqu'il y a bien des médecins à la mode et des remèdes à la mode ? Je ne parle que des vrais

médecins et des vrais remèdes, comme la lymphe du docteur Koch, par exemple.

C'est de l'un de ces remèdes qu'un docteur sceptique disait qu'il fallait en prendre bien vite, pendant qu'il guérissait encore. Le mot est connu, mais il reste toujours... suggestif !

Au bon vieux temps, on saignait les malades dans une quantité de cas. Et puis pendant nombre d'années, on ne les a plus saignés ; et voilà maintenant qu'on les resaigne. Ils guérissent tout de même. Les savants expliquent très bien la chose: c'est de l'auto-suggestion. Encore une invention à la mode.

Il y a bien une mode dans les vices. C'est ainsi que pour le moment, l'alcoolisme et la passion du jeu préoccupent les moralistes, en attendant autre chose.

Il y en a une certainement dans les crimes et délits ; messieurs les voleurs se livrent tous, vers certaines époques, à des opérations du même genre : tantôt il n'est question que de vols au camion ; puis de vols à la mansarde ; puis ce sont des femmes qui enlèvent les boucles d'oreilles des petites filles ; puis des cambrioleurs qui pénètrent dans les propriétés en perforant une porte au moyen d'un vilebrequin.

Pour les attentats, tantôt le vitriol obtient la préférence et tantôt le revolver, quand ce n'est pas la dynamite. Des criminalistes ont appelé cela la contagion du crime ; « la mode dans le crime » serait plus exact.

Nous ne jugeons plus même les criminels comme

ci-devant: jadis, on ne voyait sur les bancs de la cour d'assises que d'infâmes gredins à faces patibulaires; maintenant, on n'y rencontre plus que de malheureux dégénérés, d'intéressants neurasthéniques qui portent sur leurs physionomies « les stigmates des fautes de leurs ancêtres ». C'est la tache originelle qui revient !

C'est au point qu'on peut se demander s'il n'y a pas de modes politiques qui renversent les partis ou les élèvent au pouvoir, de modes économiques qui font prévaloir alternativement le libre échange et la protection, de modes mêmes dans les formes de gouvernement. Sans insister sur ce sujet délicat, je rappellerai seulement l'exemple que nous a fourni un pays voisin, la mode du boulangisme, qui a failli renverser une république bien assise au profit d'un César de café-concert.

Le domaine de la mode est donc si vaste, qu'il est bien difficile, semble-t-il, de définir ce qui le sépare de celui de l'usage, et même de celui des mœurs.

« L'usage est une longue mode, la mode est un court usage, » dit le judicieux Larousse.

Les usages et les mœurs ont commencé, apparemment, par être des modes comme les autres, mais des modes qui ont varié plus lentement, qui se sont accumulées, agglomérées en un édifice plus solide.

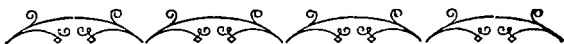
C'est ainsi que les modifications infinitésimales que tous les ans la mode introduit dans nos vêtements,

nos habitudes et nos goûts, finissent par changer complètement, au bout d'un siècle ou deux, l'aspect du monde et de la société.

S'il n'y avait pas tous les ans une quantité de modes nouvelles, il n'y aurait pas tous les siècles de nouveaux usages et de nouvelles mœurs. Rien ne changerait, et c'est ce qui arrive chez les peuples orientaux, chez les Chinois, auxquels la mode est inconnue.

EDMOND CATTIER.





CHANT D'ÉTÉ

--

*Sous mes pieds la prairie
Et tout là-bas, le bois.
Dites, ma rêverie
Où courez-vous parfois ?*

*Vers la source chantante
Où se rythment les bruits
Des arbres qui s'éventent
Et de l'oiseau qui fuit ?*

*Est-ce dans les vergers
Clairs des pommes velues,
Chauds des tendres pêcheurs,
Ou dans les fleurs émues*

*Des frissons des cétaines ?
L'air est voluptueux
Et les rouges pivoines
Disent des chants joyeux !*

*Non, c'est vers vous ma mie
Que s'en vont mes, penseurs.
Car je berce ma vie
Au son des peupliers.*

OLYMPE GILBART.



CONTES DU PASSÉ

—

Nicetas

Gnôthi scauton.

—

— Nicetas, dit une voix mâle, Nicetas, à quoi songes-tu ?

Le jeune homme tressaillit et s'éveillant soudain du rêve profond qui l'absorbait depuis un long temps déjà, assis sur le rocher froid, la tête appuyée sur la main, l'œil vague perdu dans le lointain ondulement des eaux, — il se dressa.

— C'est toi maître, répondit-il ; je méditais...

Le vieux philosophe leva lentement sa tête blanche et redressa sa haute taille courbée comme sous le poids de graves pensées : appuyé sur son bâton noueux plus grand que lui-même, livrant sa tête nue et sa barbe longue aux jeux du vent léger du large, il parut à l'éphèbe comme le symbole du temps qui s'écoule et qui fuit.

— Mon fils, dit enfin le vieillard, entends ces rires joyeux qui montent de la plaine ; entends ces cris,

ces chants, ces appels; écoute la cadence des danses enivrantes, écoute ces voix de femmes, fraîches comme leurs joues de roses ou leurs seins aussi blancs que l'écume des mers, pures comme leurs âmes qui éclosent à l'amour.

Ce sont là les méditations et les pensées qui conviennent à ton âge. Va ! va rire avec eux, va danser avec elles : il sera temps encore, vois-tu de rester solitaire, lorsque le poil blond qui commence à peine à duveter ton menton sera devenu long et blanc comme celui des vieillards, et que l'approche de la mort te conseillera d'apprendre à rester bientôt seul, éternellement...

— Maître ! répondit l'éphèbe, cambrant orgueilleusement sa taille juvénile, mon premier maître Architas, que nous respections et admirions tous, te respectait et t'admirait. Et pourtant Architas jamais ne nous conseilla les rires et les jeux, le vin et les amours, mais méprisant Bacchus et son culte dégradant, la femme et les passions qu'elle nous inspire, il ordonnait la solitude, la méditation. Et souvent il répétait ces mots qu'il avait appris, disait-il, de toi-même et qui étaient selon toi le secret de la suprême sagesse, ce veut dire, du suprême bonheur : Eloigne-toi de la foule des profanes, — éloigne-toi de leurs plaisirs ; pense, — médite, — connais-toi !...

Le vieillard courba son front blême : et son visage long et triste sembla se contracter.

Enfin d'une voix basse et douce comme un souffle, il murmura :

— Je l'ai cru... longtemps... longtemps... Un instant... oh... si court ! j'eus l'orgueil de penser que j'avais vaincu la mort, car je croyais avoir trouvé, même en notre vie, le suprême repos qu'avec mes maîtres je considérais comme le suprême bonheur ! Hélas ! au moment où la tête se penche et où l'esprit fatigué implore le sommeil... l'illusion s'est envolée, ne laissant le regret. En vain dans la nuit qui a fait place à ce que je croyais être le jour et qui n'était qu'un reflet trompeur, je cherche la lueur d'espérance qui montre au blessé errant le chaume hospitalier où il pourra reposer sa tête, pour mourir en la paix.

— Architas, ton élève est mort avant toi, et suivant tes doctrines il est mort le front calme. Cette sagesse qui lui fit envisager la mort avec la même confiance que la vie, il en révéla le secret à ses disciples en leur ordonnant de le répandre ; et c'est suivant ses conseils suprêmes qu'isolé sur ce rocher, je médite, pour acquérir pour moi-même la paix, afin de la communiquer aux hommes.

Et les bras étendus, la taille haute, il semblait vouloir embrasser le monde auquel il promettait ce bonheur !

Le vieillard pensif se tut d'abord, puis répondit :

— Rêve de fou ! Orgueil insensé ! Espérance vaine !...

Oui, ainsi je professai jadis, suivant moi-même les leçons de mes maîtres plutôt que les enseignements de ma propre pensée : Architas alors m'en-

tendit : esprit subtil, mais peu profond, il fut charmé par les raisonnements fallacieux qui me trompèrent moi-même de leur mirage : il mourut sans avoir songé un moment qu'il pouvait s'être trompé.

Laissant se flétrir inutiles la vigueur et la beauté de mes jeunes années, je m'étais enfoncé dans la solitaire méditation... Un jour le doute soudain entra dans mon esprit ; et je me demandai : toi qui depuis tant de mois recherches la vérité, as-tu fait un pas vers le but que tu prétends atteindre ? Et ma raison effrayée me répondit : non !

Je vis alors le vide immense que ma volonté avait creusé en mon être, en mon cœur desséché, je revis les traces des passions que j'avais atrophiées, le reste des ardeurs que j'avais contenues et un immense orgueil d'avoir trouvé et vaincu le néant !

O ironie ! mineur infatigable j'avais sondé le roc, je l'avais attaqué de mes outils de fer et, oubliant ma douleur et ma peine, je l'avais enfin percé ;.. et au moment, où renversant le dernier bloc, je croyais avec une joyeuse terreur voir soudain mon front blême illuminé des rayons éclatants de la vérité et du bonheur, ... je vis en un vertige effrayant qui faillit entraîner ma raison comme dans un abîme, je vis devant moi le vide noir, béant, immense, silencieux, insondable...

Un enfant passait qui sifflait un air bachique. Sa mélodie aigüe détourna un instant mon esprit et m'arrêta sur le chemin de la folie.

Cet enfant était presque nu, n'ayant pour vêtement que quelques lambeaux disparates ; depuis qu'il était au monde, il n'avait dû connaître que la faim et le froid et pourtant oublieux des maux passés, il livrait sa chair blonde aux caresses d'un soleil de printemps et la gaiété brillait en son regard...

J'enviai cet enfant, et je me pris soudain à penser qu'il me serait impossible de goûter sa naïve jouissance.

Je compris l'erreur de mon orgueil insensé ! Tout ce qui m'entourait, me devint en cet instant odieux ; et voulant fuir les hommes autant que moi-même, je cherchai dans la fatigue et l'agitation des voyages l'oubli de ma misère.



Sur le navire qui cinglait vers l'Egypte emportant avec moi mes noires pensées, des matelots allaient, couraient, chantaient ; insoucians des dangers, ils s'accrochaient aux cordages et suspendus au-dessus de l'abîme menaçant qui semblait les appeler de son vertige hoûleux, ils riaient et narguaient la tempête. Je touchai l'un d'eux et lui dit :

— Comment oses-tu rire, comment oses-tu chanter toi qui peux à tout instant périr, toi dont le père est mort sur la mer, dont les enfants périront dans les lames blanchies, toi qui n'as point d'espérance d'échapper au même sort. Quel secret as-tu pour être parfois heureux ?

Il me regarda avec une profonde stupéur et me répondit.

— Je n'y ai jamais songé.

Et indifférent il partit en sifflant; mais il s'arrêta soudain à fixer au loin un point noir qui grandissait, puis se tournant à demi vers moi, il murmura entre ses dents :

— Maudite tête grise, puisse ton lugubre présage retomber sur toi...

La tempête fut terrible et quand le matin sur le pont nous vîmes poindre au loin le disque d'Apollon, la voix triste des matelots nous parla d'un absent — et du grand cri qu'ils avaient entendu dans la nuit pendant qu'une vague emportait dans l'Hadès leur compagnon de peine.

Et mon œil effrayé chercha mais en vain dans leurs rangs attristés le matelot à qui j'avais parlé la veille.

* * *

Le feu blanc qui scintille en l'île de Pharos nous annonça la nuit suivante la terre basse d'Égypte et la blanche ville d'Alexandrie. Sur le port, ainsi que des fourmis autour de leur nid, courait et s'agitait une foule affairée. Un jeune marchand dont le nez recourbé témoignait l'origine sémitique, vint à ma rencontre si brusquement qu'il me heurta.

Je chancelai.

— Excuse moi, s'écria-t-il, mais la joie me rend un peu vif.

— Quelle raison as-tu, lui demandai-je aussitôt, d'être si content aujourd'hui ?

— Argeton, le naumarche du vaisseau qui t'amène vient de m'annoncer que mes deux navires sont arrivés à bon port au Pirée, évitant heureusement la tempête, les écueils et les pirates. Que faut-il donc de plus pour exalter ma joie ?

— Et de telles joies suffisent à ta vie ?

— Ne sont-elles point meilleures et ne durent-elles pas plus longtemps que celles que procure Astarté ? Mais pourquoi ces questions ? je n'aime point, vieillard morose, les visages attristés quand la gaiété brille en mes yeux. Cherche ailleurs qui te réponde.

Et il me laissa à mon tour étonné.

*
**

Ainsi j'allais par la ville, scrutant le visage de ceux que je rencontrais, interrogeant souvent et recevant peu de réponses. Mais chez chacun je découvrais des douleurs et des peines immenses qu'un peu de joie suffisait à effacer : j'avais toujours pensé, n'ayant point sur moi-même expérimenté la chose, que la douleur humaine était si grande, si profonde que les étoiles ne doivent entendre monter de notre terre qu'un immense soupir, qu'un long sanglot. Et pourtant je voyais maintenant qu'après la lourde angoisse, le rayon d'un instant de bonheur suffisait chez les hommes, à faire oublier le mal torturant leurs membres, étreignant leurs cerveaux.

Et plus triste encore de n'avoir jamais connu en ma vie uniforme où la douleur pas plus que la

joien'étaient venues jamais me distraire un moment, cet instant où la vie même est oubliée, — j'allais par la ville.

A l'ombre du Sérapéion, où le savant chauve ignorant le monde qui le porte, vit en son illusion dans les mondes dorés qui scintillent en la nuit, j'entendis des chants et des rires, des baisers et des soupirs qui ne ressemblaient point à ceux qu'arrache la peine.

Et je me vis soudain au milieu des amours.

J'avais fui la femme — comme tu la fuis maintenant — croyant conserver mieux loin d'elle toute la force de mon esprit ; et maintenant comme si se fussent réalisés soudain les rêves qui venaient jadis troubler le sommeil de mes jeunes années, je voyais devant moi ces beaux corps frais et blancs, je voyais ces enlacements affolés où les couples se pâmaient, j'entendais les baisers, j'écoutais les râles de l'amour. J'en vis d'autres pleins d'une gracieuse jeunesse qui, les yeux dans les yeux, s'emblaient s'enivrer de leur beauté et retarder leur étreinte comme retenus par la peur de voir s'envoler leur naïf bonheur.

Et je m'écriai :

— Malheureux inconscients ! Malheureux qui pour jouir de cette heure, oubliez l'heure qui s'avance ! Songez qu'après ce jour de folie, demain peut-être apportera la vieillesse à vos corps débilisés ! Songez...

Mais l'une d'elles se levant et entourant mon col

de ses bras de marbre chaud et levant vers moi sa gorge et ses seins éblouissants, mit ses lèvres rouges et avides sur mes lèvres desséchées :

— Qu'importe, dit-elle que demain nous apporte la vieillesse et la douleur, s'il nous laisse le souvenir du bonheur d'aujourd'hui ! Viens, ô philosophe austère, viens dans mes bras : que t'importe encore d'y perdre une pensée nouvelle, si tu y cueilles un plaisir nouveau ?

Et je sentais comme la chaleur de son corps pénétrait mon corps de vieillard ; et soudain éperdu, emporté d'un sentiment connu depuis les premières années de mon adolescence, je voulus l'enlacer ; mais mes bras raidis semblèrent se briser, ma lèvre aride ne sut point répondre à son baiser de feu et je m'enfuis, le rouge au front, poursuivi de son rire triomphant.

*
* *

Et je fuyais par le désert...

Après des jours passés à errer perdu dans les sables sans pouvoir me distraire un instant de ma pensée obsédante, je vis soudain s'élever à l'horizon le triple sommet des grandes pyramides ; et en me dirigeant vers ces tombeaux cyclopéens attestant aux siècles à venir, l'orgueil insensé de ceux qui dorment sous leurs masses écrasantes, je me pris à penser aux Rois qui se disaient issus des Dieux et qui voulurent laisser d'eux-mêmes un tel souvenir ; et je les voyais dans leurs palais de marbre obsédés d'un désir unique, possédés d'une

seule pensée pendant leur veille comme pendant leur sommeil, arrêtant toute l'activité de leur royaume pour la consacrer à un seul but : porter jusqu'aux siècles les plus lointains un témoignage de leur puissance inassouvie ; je les voyais aussi, ces Rois, à la tête de leurs troupes innombrables, écrasant les Rois, leurs voisins, se vautrant dans le sang des ennemis, y baignant leurs chevaux jusqu'au poitrail pour ramener enfin, après les campagnes, les peuples vaincus, enchaînés, qui venaient peiner, souffrir et mourir afin d'élever encore de quelques coudées le tombeau orgueilleux de l'orgueilleux tyran. Et ces tyrans pourtant eurent des heures heureuses ! ils furent heureux à l'instant même de leur mort, de voir, en un dernier rayon, que la cime de leur pyramide dépassait celle des autres pyramides... et ces hommes qui allaient au néant furent heureux, oui heureux, en cet instant, de la gloire qu'ils laissaient et qu'ils ne connaîtraient pas !

Et dans le meurtre, les pleurs, la tyrannie, l'orgueil, maux terribles de l'humanité, ces potentats eurent des instants de joie !

Ainsi parlais-je, car inconsciemment j'avais élevé la voix, entraîné par le flot des pensées qui se pressaient en mon esprit.

— Oui, me répondit une autre voix, creuse et rude, oui ils eurent des instants de bonheur orgueilleux, mais la punition qu'ils souffrent aujourd'hui, les châtie assez des maux qu'ils ont causés pendant leur vie. Et c'est pour me garantir de cet orgueil

tentateur et maudit que j'ai installé ici-même mon ermitage pour avoir le matin à mon réveil, comme le soir à mon coucher, présent toujours à ma vue comme à mon esprit cet exemple des suggestions maudites de l'Esprit malin.

— Que parles-tu, vieillard, — m'écriai-je, envoyant devant moi un pauvre hère ridé et décharné, couvert d'une bure rude et déchirée et dont les cheveux et la barbe sales et en brousaille, rendaient l'aspect repoussant, — que parles-tu de souffrances qu'endurent aujourd'hui ces trois défunts depuis des siècles : Dans le néant où ils gisent, ils sont à l'abri des maux et des joies, comme des tentations de cet Esprit malin que ton imagination a créé.

Je-le vis soudain reculer et pâlir et traçant devant lui des signes rapides en forme de croix, il s'écria terrible :

— Passe ton chemin, va-t-en, blasphémateur envoyé par le démon pour me corrompre, sous la forme d'un philosophe raisonneur. Laisse-moi à ma solitude, laisse-moi faire pénitence de mes péchés pour jouir un jour de la vue de mon Dieu, quand la mort m'aura mené vers lui.

— Folie ! Quel est donc ce plaisir problématique auquel tu sacrifies les rares instants de paix que la vie réserve à ceux qui savent en profiter ? Quel doctrine insensée, ô vieillard, est donc la tienne ?

— La doctrine du Juste ! Jadis je croyais comme, hélas ! presque tous les hommes encore, à la puissance des démons que les païens adorent en leur

Olympe. Mais la Vérité s'est révélée à moi ; et avec une joie enthousiaste, je fais pénitence de mes fautes pour goûter les allégresses qu'Il a promises à ceux auxquels Il s'est révélé.

— Ainsi, pauvre fou, il ne te suffisait pas de trembler devant les dieux que les nourrices grecques présentent à leurs nourrissons comme des mormolukéïa ! Tu t'es créé à toi-même un nouveau Zeus plus terrible, plus injuste encore que celui que tu adoras jadis, qui exige de toi la misère et la saleté et devant lequel tu t'inclines plus bas que le dernier des esclaves des bords du Nil ne s'incline devant le Bœuf blanc !

— Tais-toi ! hurla-t-il, tais-toi, ou crains que le Dieu qui s'est sacrifié ne t'extermine de sa foudre : sache que je fus jadis compté parmi les plus riches et les plus aveugles marchands du temple et que l'ennui et le dégoût étaient mes seuls compagnons de peine ; et la paix n'est venue dans mon âme que lorsqu'elle s'ouvrit à la Lumière. Sache aussi que les plus grands plaisirs des hommes qui empestent la grande cité ne sauraient procurer le bonheur que je ressens à souffrir pour mon Dieu !

Et s'exaltant à ses propres paroles, il se mit à gesticuler, et ses yeux tournés vers les étoiles avaient un regard effrayant ; ses ongles aigus labouraient sa poitrine qui se rougissait de son sang et son visage semblait refléter une extase plus profonde chaque fois que ses doigts arrachaient un plus large lambeau de chair.

Lors, j'ouïs parler d'un solitaire qui depuis de longs ans vivait au bord du grand désert sur un rocher si escarpé que les chèvres mêmes ne pouvaient l'escalader. Un soir, sa silhouette s'était dessinée dans le ciel déjà sombre et les femmes s'étaient enfuies effrayées. Depuis lors, on l'avait souvent revu, mais personne ne l'avait jamais approché, car une crainte superstitieuse arrêta les plus déterminés. Mais comme il n'était jamais descendu de son roc où il vivait des fruits sauvages que la nature y murit en toutes saisons, les femmes s'étaient habituées à voir sa haute taille se découper au crépuscule sur le ciel empourpré.

Je crus d'abord que c'était de nouveau un cénobite qui s'était imposé une humiliation plus effrayante encore que celle de l'illuminé qui vivait au pied des pyramides. Mais pensant qu'il pourrait peut-être me révéler le secret de cette extase qui fait oublier la douleur, je résolus de l'aller trouver.

Les stades s'ajoutant aux stades, je me trouvai un jour au pied du roc qui servait de royaume indiscuté au grand solitaire ; et je m'en demandai comment un homme avait pu escalader cette muraille aussi roide que celle d'une citadelle. Mais comme le choix de cette île inaccessible au milieu des terres témoignait du désir qu'avait son mystérieux habitant de s'écarter à jamais des hommes, je ne me sentis que plus porté encore à tenter l'aventure d'aller l'interroger.

Mon argent m'aidant, j'obtins les cordes et les

échelles nécessaires à mes vieux bras pour cette folle entreprise, car aucun des rares nomades qui habitent et parcourent cette contrée maudite ne voulut me suivre en cette expédition. Mais pour la première fois, je sentais en moi une ardeur juvénile qui me poussait et m'enhardissait. Après avoir sué, peiné, gémi pendant plusieurs heures, je parvins enfin à atteindre la crête du roc abrupt. Là une pente plus douce me fut favorable : je m'y aventurai.

Soudain dans un creux du rocher où se glissaient les rayons du soleil à son déclin, j'aperçus un être humain assis. C'était un vieillard d'une maigreur effrayante, son crâne osseux était chauve et luisant, sa barbe longue était son seul vêtement. Son œil fixait la pierre et son immobilité était complète. Il ne m'avait point vu, lorsque mon corps interceptant tout à coup les rayons du soleil, il sentit ma présence et leva la tête : un instant, il fixa sur moi une prunelle vide, puis soudain se dressant d'un seul bond, il se précipita à ma rencontre. Sa taille était gigantesque et son bras décharné levé au ciel semblait me menacer.

— Va-t-en, va-t-en, cria-t-il d'une voix mal assurée comme celle d'une personne qui n'a plus parlé depuis de longs jours, va-t-en toi qui viens violer mon asile ! Va-t-en maintenant que tu m'as vu : car tu es sans doute encore un de ces marchands qui voyagent par le monde et sont heureux à leur retour au foyer de pouvoir se vanter des choses extraordinaires qu'ils ont visitées ? Beaucoup sont

déjà venus dans la plaine espérant me voir et chacun d'eux fit plusieurs fois le tour de mon domaine, mais ils ont craint mon rocher. Toi, plus audacieux et plus vil, tu n'as point su respecter ma solitude. Retourne donc chez toi ! Va-t-en te glorifier d'avoir troublé le repos du Grand Solitaire !

Et lentement il rentra dans sa grotte, se rassit, et le regard fixé sur la pierre, il sembla bientôt m'avoir oublié.

— Mon père, lui dis-je, car malgré mes cheveux blancs je crois pouvoir t'appeler ainsi, je ne suis point un de ces marchands stupides et grossièrement curieux. Je suis un philosophe et c'est comme tel que je suis monté jusqu'à toi pour te demander le secret de ta vie isolée, le secret de ton repos.

Alors je lui contai ma vie et tout ce que je viens de te conter. Je lui narrai ma tristesse, je lui montrai le vide qui était en moi et je lui demandai le secret du bonheur que j'avais trouvé chez chacun, chez le matelot, chez le marchand, chez la courtisane, chez le cénobite et que je ne connaissais point car il n'était point en moi. Et pendant ce long récit, j'aurais pu croire qu'il ne m'écoutait pas si je n'avais vu sur sa face terreuse se former lentement, d'abord à peine visible à la commissure des lèvres, un pli qui bientôt grandit, sembla suivre entre les rides de ses joues un chemin bien souvent parcouru et finit enfin en un rictus affreux, effrayant et indicible. Et quand j'eus cessé de parler, le visage du vieillard ressem-

blait à celui que les sculpteurs donnent aux satyres ivres :

— Toi aussi, articula-t-il alors, toi aussi, être imbécile, tu as commis la faute irréparable ! Toi aussi tu as été maudit comme tout ceux qui firent comme je fis et comme moi furent maudits ! En ta jeunesse enthousiaste, tu fis ce beau rêve insensé d'être celui qui apporterait aux hommes le secret des éternelles jouissances ! Observateur superficiel et élève docile, tu vis et tu crus que les passions des hommes leurs causaient parfois de grands maux dont ils se plaignaient à grands cris ; tu en conclus aussitôt qu'il fallait faire disparaître les passions de ce monde. Tu voulus raser l'édifice pour le reconstruire ensuite. Mais tu ne t'étais point aperçu que les passions leur procurent aussi des plaisirs infinis dont ils ne parlent guère, comme s'ils en étaient jaloux. Tu ne compris pas que la douleur hurle toujours, mais que le bonheur est silencieux souvent et tu aurais voulu voir les heureux manifester aussi bruyamment leur joie que les désespérés manifestent leur désespoir. Tu rasas donc en toi le temple des Passions mais, architecte imprudent, sans savoir d'abord comment tu le remplacerais.

» Ainsi, souvent firent des philosophes qui pourtant ne tombèrent point dans la mélancolie qui te ruine et te dévore. C'est qu'ils avaient inconsciemment gardé au fond du cœur quelques passions, une seule peut-être, mais la plus indéradicable de toutes, celle que les hommes s'avouent le moins et possèdent

tous, car elle est indispensable à l'existence même du monde : l'orgueil ! Et cet orgueil seul suffit à leur bonheur comme il a suffi à ton disciple Architas !

» Mais un jour, tu la sentis en toi cette passion dernière ; philosophe trop réel, tu eus le triste courage de te l'avouer ; tu l'arrachas de ton être, tu la piétinas, tu l'anéantis... et l'ironique sacrifice fut accompli ! Tu possédais enfin le Néant ! Car tu avais détruit en toi tout ce qui y existait d'humain en dehors de la machine elle-même.

» Cauchemar hideux, rêve infernal, tu assistes, en vie, à ta mort ; être incompris tu ne pouvais plus comprendre les autres êtres ; toi qui voulais pour eux le bonheur, tu ne sais plus que le leur arracher sans profit. Chaque fois que tu élèves la voix pour questionner un humain, tu mets en sa part de joie un peu de fiel : ainsi fis-tu pour le matelot, ainsi pour le cénobite. Ta vie est pernicieuse aux autres, elle t'est odieuse à toi-même. En étouffant en toi les passions, tu as étranglé tous tes désirs : indifférent devant la vie comme devant la mort, tu ne peux même avoir la tentation d'abrégéer tes jours. Feuille desséchée, détachée de l'arbre, emportée et roulée par le vent jusqu'à la pourriture qui la désagrège, tu ne peux même plus goûter l'âpre plaisir de souffrir...

» Va-t-en du monde ! retire-toi ! cherche un rocher plus inaccessible encore que le mien puisque tu as su m'y venir réveiller un instant de la mort que j'y goûte de mon vivant. Va-t-en cacher là où personne

ne pourra jamais le voir ni le connaître ce résultat inouï d'efforts et de travaux surhumains : le Néant ! Et crois avoir goûté le dernier moment de contentement que la vie et le monde te réservent, si tu t'es bien convaincu de cette idée :

Que les passions qui tuent l'homme, le font également vivre de la vie réelle, fussent-elles de celles que l'on a coutume d'appeler bonnes, comme de celles que l'on appelle mauvaises; car dans le crime même, le criminel éprouve un plaisir, comme dans son orgueil le cynique trouve la force de supporter tous les maux de la chair. Mais songe aussi que ce contentement, te dis-je, est le dernier, car qui a pu s'en convaincre par soi-même, s'est effacé du monde... C'est déjà trop d'y avoir pensé !... »

*
* * *

Puis je revins ici promener sur ce rocher mon incurable mélancolie, que berce le bruit des flots et n'ayant avec les hommes que les rapports nécessaires à l'entretien de ma triste existence

.

Ecoute, Nicetas, écoute ces cris joyeux qui montent de la plaine ; entends ces cris, ces chants, ces appels ; entends la cadence des danses enivrantes, entends ces voix de femmes, fraîches comme leurs joues de roses où leurs seins aussi blancs que l'écume des mers, pures comme leurs âmes qui éclosent à l'amour.

Ce sont là les méditations et les pensées qui con-

viennent à ton âge. Va ! Va rire avec eux, va danser avec elles : il sera temps encore, vois-tu, de rester solitaire, lorsque le poil blond qui commence à peine à duveter ton menton sera devenu long et blanc comme celui des vieillards et que l'approche de la mort te conseillera d'apprendre à rester bientôt seul, éternellement...

Nicetas oppressé l'écoutait : comme s'il sentait déjà peser sur ses épaules juvéniles la sombre mélancolie du vieux philosophe, il frissonnait ; et sans répondre un seul mot, lentement il reculait vers la crête des rochers.

Là il fut aperçu de la plaine et soudain une voix cristalline venant du lointain l'interpella :

— Nicetas ! Nicetas ! Viens-t-en près de nous ?

Comme en un réveil, Nicetas vit la plaine, les jeunes femmes, les éphèbes s'enlaçant et dansant ; il lui sembla que le soleil baisait la terre en une caresse plus chaude et plus douce ; puis il revit la mer et le vieillard qui regardait au loin, et il sentit comme un froid de glace lui tomber sur le front pendant que de la plaine montait comme un léger parfum de printemps.

Soudain prenant sa course, il bondit par le sentier de chèvres qui descendait vers les prairies et bientôt il se mêla haletant au groupe des éphèbes.

— Enfin, Nicetas, tu viens à nous ! s'écrièrent-ils et toute la bande joyeuse lui fit fête.

Lors une jeune fille aux longs cheveux noirs vint

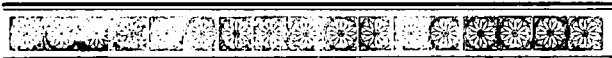
à lui et lui passa les bras autour du cou pendant que ses beaux yeux veloutés imploraient une caresse. Grisé subitement par le tiède frôlement des deux bras ronds qui lui faisaient un adorable collier, Nicetas enlaça la taille souple de l'amante qui s'offrait à lui et s'élança dans la folle ronde de Bacchus. Et voulant comme s'enivrer de l'haleine parfumée de l'enfant qu'il serrait dans ses bras à l'étouffer, il l'enleva du sol pour approcher sa gorge de ses lèvres.

Mais tout à coup, en un rapide regard, il vit là haut dans le ciel se dessiner la blanche silhouette du philosophe morne ; et comme en un éclair repassa devant ses yeux toute la vie errante du vieux maître, en lui il crut reconnaître en cet instant le Grand Solitaire du rocher désert. Sa gorge se serra, son cœur se ferma et laissant aller de ses bras son amante d'un instant à la fois attristée et fâchée, il murmura l'âme angoissée d'une indicible mélancolie :

C'est déjà trop d'y avoir pensé !...

CHARLES HERVÉ.





A Fritz Van Loo.

Mourtant...

*Ami, relève-toi ; vois, ce n'est qu'une idole.
Ose arracher le voile à ce front qui t'est cher,
Enlève de ces bras les parures frivoles,
Les larges bracelets qui rehaussent la chair.*

*Fais tomber ce manteau qui cache et divinise,
Mystérieux et bleu comme l'ombre du soir,
Et qui trompe tes yeux par sa forme indécise.
— N'hésite pas, ne tremble pas, mais — sache voir.*

*Ah, tu pâlis d'amour en la voyant si belle !
Mais ce corps, frémissant de gracile vigueur
N'a pas comme les dieux la jeunesse éternelle ;
Il n'est qu'un seul moment de mortelle splendeur.*

*Tu crois qu'en son amour, sous ses baisers, se lève
La soudaine clarté qui fait voir l'Infini.
Mais tu n'y trouveras qu'une ivresse trop brève,
Mais tu n'y trouveras qu'un rêve dans la nuit.*

— *Pourtant — si dans ses yeux tu crois voir la lumière,*
Parle lui simplement, en lui prenant la main ;
Si les mots de sa bouche, étranges et lointains,
Ont le parfum de fleur d'une âme douce et claire,

Remets à ses bras blancs les lourds bracelets d'or,
Voile pieusement son front et drape encor
Le velours qui la garde en sa chaste caresse,
— *Et puis, prosterne-toi : c'était bien la déesse.*

CARL REYCHLER.





LA RÉVOLTE

« Antje, — dit ce jour là la vieille Griet, avant de se rendre à vèpres, — il faudra soigner pour que Wannes ne manque de rien à son retour. J'irai le chercher tantôt à la gare, et j'annoncerai en passant la bonne nouvelle à Kaatje, pauvre enfant ! »

Et la bonne vieille partit, à travers la plaine de bruyères, vers la petite église dont la flèche se voyait au loin, dominant les bois de sapins et dont les cloches répandaient à travers la campagne leurs sons frêles et mats. Elle allait, trotinant à petits pas, toute heureuse à l'idée de revoir bientôt son fils, son Wannes, dont elle était si fière, parti depuis deux ans déjà, bien loin, là-bas, à la Ville, pour faire son service militaire.

Elle avait eu beaucoup de chagrin lors qu'elle avait dû s'en séparer, car elle redoutait pour lui le danger de l'inconnu, et, depuis, elle comptait anxieusement les jours qui s'écouleraient encore avant son retour.

Mais maintenant elle était heureuse.

« Il va venir » disait-elle machinalement et il lui semblait que les cloches sonnaient plus joyeusement que de coutume.

« Il va venir ». Et elle voyait son robuste garçon reprendre avec entrain le travail de la terre et ramener l'aisance dans leur pauvre logis.

« Il va venir » répétait-elle. Et déjà son imagination fertile la faisait assister au mariage de son fils avec Kaatje, leur gentille voisine. Et elle souriait en pensant aux petits-enfants qu'elle endormirait un jour dans ses bras, comme elle avait fait jadis pour Wannes et Antje, quand son pauvre défunt vivait encore.

Elle marchait sans s'en douter, toute à son rêve de bonheur, lorsque, en contournant la petite place qui s'étend devant l'église, elle rencontra le fils du bourgmestre, Toon Kessel, sortant de l'auberge du « Lion Rouge. »

Une crainte subite la prit alors.

Elle se rappela brusquement l'inimitié qui existait entre lui et Wannes, à propos de Kaatje, qu'ils avaient courtisée tous les deux, et les menaces qu'avait proférées Toon quand il s'était aperçu que son rival l'emportait sur lui.

Wannes était parti avant que Toon eut pu mettre ses desseins à exécution, mais le fils du bourgmestre n'avait pas oublié sa rancune.

Coureur de filles, passant sa vie au cabaret en compagnie d'une troupe de vauriens qu'il amusait par le récit de ses fredaines et qu'il s'était attachés en leur payant largement à boire, Toon était haï

des autres. La considération que son père s'était attirée comme bourgmestre, apportait seule quelque tempérament à cette haine, d'autant plus violente chez la plupart, qu'elle était cachée.

Wannes n'avait jamais eu connaissance des menaces de Toon. La vieille Griet les lui avaient toujours soigneusement cachées, car telle est la tendresse des mères, qu'elles voudraient dissimuler aux yeux de leurs enfants tout ce qui pourrait mettre un obstacle à leur bonheur.

Et cependant Wannes n'était pas violent, c'était au contraire une âme simple. Elevé en pleine campagne, au milieu d'une nature sauvage, son esprit s'était façonné peu à peu à l'image des choses qui l'environnaient. La vie solitaire des champs l'avait rendu taciturne et renfermé ; mais les passions qui naissaient en son âme se développaient lentement et avec ténacité, et le germe qu'elles y déposaient produisait des racines profondes.

Absorbé dans sa lutte contre le sol ingrat, il passait parfois des jours entiers sans voir une figure étrangère. Et, lorsqu'à la tombée du jour, les membres brisés de fatigue, il rentrait au logis, à travers les landes marécageuses et par les sentiers ombreux, c'était pour se reposer, comme une bête de somme, à qui chaque jour réserve sa peine, toujours la même, sans trêve.

Wannes ne connaissait pas les distractions bruyantes. Le Dimanche, il se promenait à travers la campagne, observant les changements qui s'y pro-

duisaient. Ou bien il restait chez lui, assis tranquillement au coin de la cheminée et regardant fixement les tisons qui brillaient dans l'âtre ou les bouffées de tabac qu'il tirait de sa courte pipe en terre.

Alors des profondes méditations l'absorbaient. Son imagination vierge et primitive suscitait en son cerveau des espoirs charmants. Elle faisait abstraction des misères de la vie, pour ne lui présenter qu'une image riante de l'existence simple et champêtre. Volontiers, alors la figure de Kaatje s'associait à celle de Griet et d'Antje et jetait un vivifiant rayon de soleil sur cette apparition qu'il se plaisait à poursuivre, aussi longtemps qu'il le pouvait, sans s'en lasser jamais.

Et, cependant, il gardait ses rêveries pour lui et lorsqu'il rencontrait parfois Kaatje, en revenant du travail, ils faisaient ensemble un bout du chemin, silencieux tous les deux, mais éprouvant au fond du cœur la joie de leur présence.

Puis était arrivé le jour du départ pour la ville. L'idylle avait été brusquement interrompue, mais Wannes était parti, confiant dans l'avenir et Kaatje lui avait promis qu'elle serait sa femme dès qu'il reviendrait.

*
* *

La date du mariage approchait et avec lui allait se réaliser bientôt le rêve de Wannes. Courageusement il avait repris le dur travail de la terre, resté en souffrance depuis qu'il était parti pour la ville.

Maintenant, comme autrefois, il passait parfois

des jours entiers, seul, livré à lui-même, au milieu des landes à défricher.

Mais ses pensées n'étaient plus aussi sereines qu'auparavant. Non qu'il appréhendât le sort qui l'attendait, mais une ombre obscurcissait le tableau qu'il s'était formé de son futur bonheur.

Des idées nouvelles avaient pris place à côté des anciennes, et lui, jadis indifférent à la destinée des autres, se prenait parfois à réfléchir, maintenant, à l'inégalité sociale.

Pendant son séjour à la ville, des camarades l'avaient entraîné dans des réunions populaires, où il avait entendu s'élever les plaintes des malheureux. Des orateurs fougueux, en attaquant les bases de la société, lui avaient dépeint les souffrances des pauvres. Ils avaient prêché l'égalité parfaite de tous et la poésie qui ressort de cette utopie lui était allée droit au cœur, tout en lui cachant ce qu'il y a d'inique dans les moyens de la réaliser.

L'existence du travailleur lui était apparue sous un jour nouveau. Il s'était rappelé la misère des tâcherons qui peinent toute leur vie au profit des autres, sans se reposer jamais, et lentement un sentiment de haine lui était né contre les inutiles qui jouissent du dur labeur des malheureux.

Ce sentiment, maintenant, l'obsédait. Il songeait avec amertume à la vie qu'il avait menée jusqu'alors lui-même, pleine d'humilité et d'effacement, et la Révolte se levait sourde mais puissante.

Un Dimanche il apprit que le soir même, un mee-

ting aurait lieu au « Lion Rouge ». Un des orateurs qu'il avait entendus à la ville, viendrait exposer ses doctrines dans ce village perdu, au fond de la campagne.

Wannes se rendit à la réunion où se trouvait déjà une assistance nombreuse, mue par un sentiment de curiosité auquel se mêlait une certaine méfiance à l'égard de l'étranger. Mais bientôt, chez la plupart, gens pauvres et laborieux, cette méfiance s'apaisa.

L'Étranger se mettait à leur niveau pour épouser leurs revendications. Il compatissait à leurs peines et flétrissait avec violence la conduite des maîtres, des adversaires qui les exploitaient. Puis, il flatta adroitement leurs passions, il fit briller à leurs yeux l'aurore de la délivrance, les engagea à secouer le joug qui les opprimait et, quand il partit, il avait gagné sa cause.

Seuls, quelques-uns restaient railleurs. Non qu'un raisonnement sain leur eut montré ce qu'il y avait de chimérique dans le but de l'orateur, mais parce qu'il leur avait déplu d'entendre attaquer ouvertement leurs propres vices.

Toon Kessel était de ceux-là. Il était arrivé avec le parti pris de réfuter devant ses compagnons de débauche les arguments de cette théorie du travail universel et avait dû taire ses ricanements tant que l'étranger était là, car des murmures s'étaient élevés dès qu'il avait voulu protester. Mais maintenant que le meeting était terminé et que la foule s'écoulait lentement, il s'en donnait à cœur

joie ; et ses acolytes riaient de ses goguenardises, en vidant avec lui force rasades.

Soudain il aperçut Wannès et cette vue l'excita encore d'avantage. La haine qu'il lui avait vouée jadis lui revint brusquement à la mémoire et s'ajouta au dépit qu'il avait ressenti de devoir taire ses saillies en public. Alors, il ne se retint plus : « Que lui importait le sort des pauvres diables qui peinent ? C'était bien fait. Pourquoi devaient-ils se révolter ? N'était-ce pas leur lot, à eux, de travailler pour les autres, puisqu'aussi bien ils se laissaient gruger par tout le monde ? Eh pardieu ! Il se souciait peu de ces niais. Ce ne seraient pas eux qui l'empêcheraient jamais de vivre comme bon lui semblait et de s'amuser à leurs dépens, en buvant ferme et en faisant la cour aux belles !

Et l'ivresse lui montait peu à peu au cerveau, tandis que ses compagnons applaudissaient à ses paroles et prenaient un malin plaisir à provoquer ses confidences.

Wannès, lui, attendait, impassible, dans la salle presque vide maintenant.

Involontairement, il se rappelait les paroles de l'Étranger et, devant les propos insensés de l'ivrogne, il éprouvait un sentiment de dédain et de dégoût pour ce propre-à-rien qui, non content de gâcher sa vie, osait encore bafouer celle des honnêtes gens.

Toon, cependant, ne s'arrêtait plus. Les injures les plus grossières se succédaient sur ses lèvres,

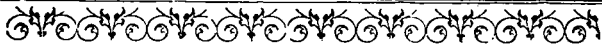
avec les calomnies les plus viles et il en arriva à mêler Kaatje à une série de bonnes fortunes dont ils se vanta avec ostentation.

Brusquement, alors, Wannes devint pâle. Une rage subite le prit contre cet être malfaisant qui salissait tout ce qu'il regardait, lui, comme sacré et comme inattaquable. Sans réfléchir, sans penser que l'acte qu'il allait commettre briserait à jamais son propre bonheur, il eut un mouvement de colère spontanée. Et, levant sur Toon un gourdin qu'il tenait à la main, comme il eut écrasé une bête venimeuse, il l'étendit raide sur le sol.

Puis, avant que les autres, stupéfaits, eussent eu le temps d'intervenir, il gagna la porte et s'enfuit, dans la nuit, à travers la campagne déserte.

A. MOLITOR.





L'idéal

*Sous le grand ciel de mai, dans les fleurs du chemin,
Un jeune enfant tenait une coupe à la main :
Un nectar inconnu l'emplissait de sourires,
Tandis que les doigts fins et moelleux des zéphyres,
Sur le profond miroir du breuvage vermeil,
Berçaient une étincelle de soleil.*

*L'étonnement naïf agrandissait ses yeux ;
Et l'arôme émanant du liquide soyeux
Enivrait tout son sang d'un doux frisson de fièvre ;
Et du calice d'or il approcha sa lèvre,
Espérant, en buvant le breuvage vermeil,
Boire aussi l'étincelle de soleil.*

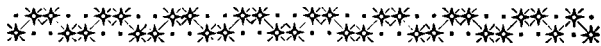
*Il retira la coupe à moitié pleine encore ;
Mais ô fleur du nectar, l'étrange perle d'or
Se balançait avec de glissantes caresses.
Et toujours plus, — en proie aux naissantes ivresses,
Il voulut qu'en son cœur, et d'un éclat vermeil,
Brillât cette étincelle de soleil.*

*Il se remit à boire, à boire en se hâtant,
Craignant de ne saisir le trésor là flottant ;
Mais en détours sans fin, la sauvage paillette
Echappait à sa lèvre avide et inquiète ;
Il but la lie amère après le flot vermeil,
...Fasciné par la perle de soleil*

*Et le pauvre enfant, ivre au milieu du chemin,
Regardait sans comprendre, en sa tremblante main,
Le fond mystérieux de l'attristant calice.
Et ses grands yeux ravis fixaient avec supplice,
Si lointaine, enfouie en le métal vermeil,
La vague et douce perle de soleil...*

EMILE GÉRARD.





LA GUERRE

Pour Maurice ANSIAUX.

*Des temps les plus obscurs aux ans contemporains,
Accouplée au viol, fille de l'infamie,
Symbole de la haine et de l'ignominie,
L'Idole au front rougi règne sur les humains.*

*Elle commande aux rois ; elle ordonne aux destins,
Et riant de se voir par le monde obéie,
De sang éclaboussée et de fange salie,
Elle sacre de grands les plus vils assassins.*

*Mais, monstre ! si tu peux au son de quelque sistre
Feter aux malfaiteurs une gloire sinistre
L'idéal a maudit ton pouvoir éhonté ;*

*Et comme un jour viendra qu'aux sillons de la terre,
Il sera le semeur de la Fraternité,
Tu tomberas enfin, toi l'Horreur, toi la Guerre !*

FRANÇOIS PIETTE



MARIVAUDAGES

—

BALLADE DES YEUX

I

*Tendres comme l'azur des cieux
Dont ils ont la teinte pâlée,
Ils sont profonds, mystérieux,
Assombris de mélancolie.
Vrais chefs-d'œuvre d'orfèvrerie
Taillés en saphir précieux
Ou bien en turquoise polie,
Les yeux bleus sont de jolis yeux !*

II

*Sous l'ombre de longs cils soyeux
Les yeux noirs, brillants de folie,
Ont un éclat impérieux
Auquel à jamais on se lie.
Onques leur regard ne supplie...
Et malgré leur air orgueilleux
Devant eux tout s'incline et plie :
Les yeux noirs sont de jolis yeux !*

III

*Moins durs et moins audacieux,
Empreints d'un soupçon d'ironie,
Les yeux bruns sont plus sérieux,
Semblent connaître mieux la vie ;
Remplis d'une étrange magie
Ils ont des reflets merveilleux
Qui séduisent l'âme ravie.,.
Les yeux bruns sont de jolis yeux !*

ENVOI

*Des yeux que jamais je n'oublie
Qui me poursuivent en tous lieux
Ce sont les chers yeux de ma mie,
Mais ce sont de si jolis yeux.*

M. M.



Une Femme passe...

Pour une Parisienne.

*Lentement la brume descend
Enveloppant tout dans sa mante.
Seul, comme un trait phosphorescent,
Dans le bois un sentier serpente,
Chemin pierreux par là jeté,
Tel un long ruban de c'arté.*

*De tous côtés les fleurs s'éteignent,
Endormant leur subtil parfum
Sous les pétales qui s'imprègnent
Du b'eu crépuscule, un à un.
La nuit tombe lente et muette
Endeuillant chaque violette.*

*Dans cette ombre calme, soudain,
Telle une éclosion joyeuse,
Paraît élégante et riieuse,
Dans un frisselis de satin,
Toute en linon, toute en pâleur,
Emmusselinant sa blancheur,*

*Une femme, une svelte blonde,
Cambrure élancée, yeux profonds.
La jupe a des éploîments d'onde,
Un bijou sème des rayons...
Pâle, frissonnante et fugace,
Une Parisienne passe. .*

*Les cheveux noués seraient lourds
Sans le chatoïement d'une écaille
Qu'un haut col borde de velours.
Nul ruban ne cercle la taille ;
La silhouette a pour tracé
L'espace d'ombre déplacé.*

*Plus rien d'Elle ne se devine,
Seuls, les yeux un moment ont lui.
C'est un envol de mousseline
Qui parfois prend forme, qui fuit,
Cherchant la caresse des mousses
Qui rampent se faisant plus douces...*

*Les fleurs pardonnent l'impiété
De cette grâce sacrilège
Frôlant leur candide beauté.
Ce n'est qu'artifice, que piège,
Une habilité de faiseur !
Et cependant, c'est une sœur...*

*Qu'elles soient faites de nature
Avec du soleil pour cheveux,
Une exquisite fleur de culture
Peut se mirer aux mêmes cieux !
Le flirt galant d'un orchidée
Plaît à la simple graminée.*

*Ne lui sachant rien envier,
Les fleurs dorment dans la nuit terne
Et le lui livrent tout entier
A leur sœur, la Femme moderne,
Le rayon de lune argenté
Qui m'a révélé sa beauté...*

ROBERT CATTEAU.



L'ÉTERNELLE SOUFFRANCE

Pour Albert LIBIEZ.

AUBE

*Mets ta main dans la mienne et marchons par la vie,
Le regard imprégné de rêve et d'éternel,
Car je veux me mirer dans tes grands yeux de ciel
Et me griser de ta tendresse inassouvie...*

*Très chastement, tu resteras pour moi l'Amie,
Car je ne chercherai dans ton baiser charnel,
Que la fraîcheur et l'inconnu de l'Irréel,
Et n'éveillerai pas ta jeunesse endormie...*

*Nous serons des amants très naïfs et très doux,
Et les rosiers en fleurs feront neiger sur nous
La candide fierté de leurs pétales blanches ;*

*Dédaigneux du mensonge et de la volupté,
Nous aurons deviné l'immortelle Beauté
D'une autre âme embrassant une âme qui se penche...*

SOIR

*Les heures ont coulé comme un fleuve mystique ;
Au fond des soirs sang'ants, les grands soleils blessés
Dans leur manteau de pourpre rouge sont passés ;...
Voici l'hiver par les sentiers mélancoliques...*

*Et nous avons tendu vers la nuit prophétique
Le râle déchirant de nos cœurs angoissés,
Mais rien n'a fait surgir nos espoirs trépassés
De l'ombre menaçante et du tombeau tragique.*

*Nous n'avons pas vécu notre rêve h. au. ain ;
Le fier songe d'amour ébauché le matin
Fut la vague d'orgueil qui s'effondre en écume ;*

*Je me suis incliné sur ton corps palpitant :
Ma lèvre n'a cherché la tienne qu'un instant :
Le baiser de la lèvre était fait d'amertume ..*

NUIT

*Tu souffres ; et tes yeux sont des sources troublées
Où j'ai vu le mépris du Rêve audacieux,
Titan fatal et lourd qui menace les cieux
Et que la foudre jette aux ombres affolées...*

*Je n'ai pas apaisé ton âme inconsolée,
Car mon cœur est un sphinx au sommeil orgueilleux
Dont nul n'a deviné le mot mystérieux
Et qui ne pleure pas notre idylle en allée...*

*Séparons-nous ! Je suis le sinistre Passant,
Qui, le front dans la nue et les pieds dans le sang,
Suit d'un pas éternel la route de la vie.*

*Où je vais ? Je ne sais. Je marche dans le soir,
Attendant l'heure auguste où je pourrai m'asseoir
Au banquet du Silence où la Mort nous convie...*

ALBERT DEVÈZE.





TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Dédicace	V
Avant-propos	VII

PARTIE ACADÉMIQUE

Administration et personnel enseignant	XIII
Renseignements divers	XVI
Nécrologie	XXII
Cercles universitaires gantois	XXIII
Institut supérieur de commerce d'Anvers	LXXXIII
Université de Bruxelles	LXXXVI
Institut agricole de Gembloux	LXXXI
Correspondance de Liège	LXXXIII
Correspondance de Mons	LXXXVI
Institut commercial du Hainaut	LXXXIX

<i>Fédération, Maison et Générale.</i> — A. MOLITOR	XC
<i>L'Université flamande.</i> — J. VERCOULLIE	XCVI
<i>La Belgique au XX^{me} siècle.</i> — PAUL HYMANS	CX
<i>Causerie de Droit politique</i> — PAUL ERRERA	CXXXII
<i>A propos de l'enseignement des sciences sociales dans les universités belges.</i> — E. WAXWEILER	CXLIII

	Pages
<i>Bibliographie des discours prononcés aux séances solennelles d'Ouverture des Cours de l'Université de Gand.</i> — LÉON LOSSEAU	CLIX

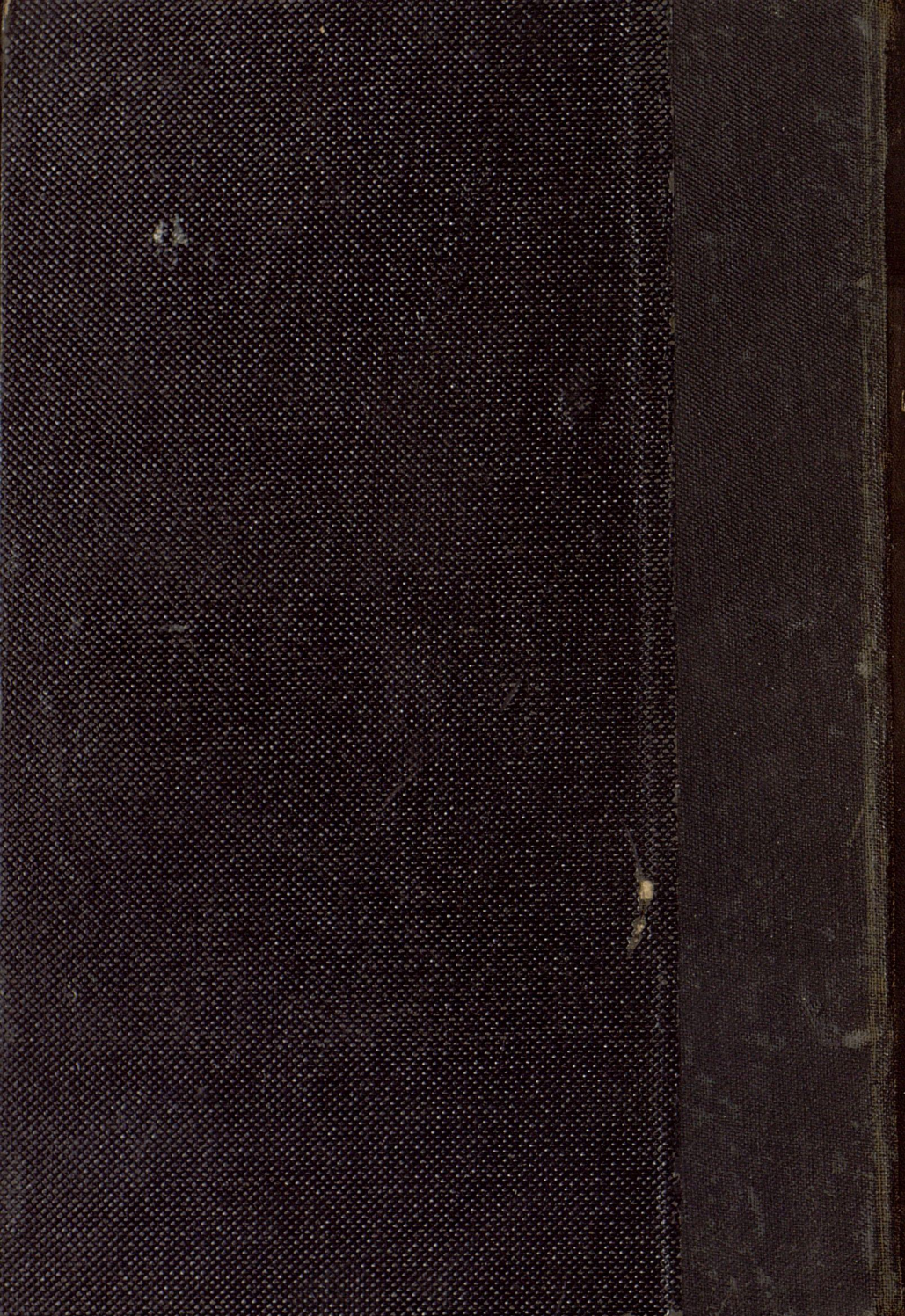
NOS PORTRAITS

<i>M. Henri Schoentjens</i>	CLXXXVI
<i>M. Louis Strauss</i>	CLXXXIX

Fêtes universitaires de Paris	CXCIV
Fêtes internationales de Gand	CCVII
Galerie des Poires estudiantines	CCXXXVI

PARTIE LITTÉRAIRE

<i>L'Odeur du Pauvre.</i> — CAMILLE LEMONNIER	2
<i>L'Aumône.</i> — GUSTAVE VAN ZYPE	9
<i>Truandailles.</i> — EMILE VERHAEREN	38
<i>Impressions de Voyage.</i> — M. DE WALEFFE	40
<i>Hymne aux Arbres.</i> — ADOLPHE RETTÉ	47
<i>Sur la Mode.</i> — EDMOND CATTIER	49
<i>Chant d'été.</i> — OLYMPE GILBART	57
Contes du Passé. — <i>Nicetas.</i> — CHARLES HERVÉ	58
<i>Pourtant.</i> — CARL REYCHLER	78
<i>La Révolte.</i> — A. MOLITOR	80
<i>L'Idéal.</i> — EMILE GÉRARD	88
<i>La Guerre.</i> — FRANÇOIS PIETTE	90
<i>Ballade des Yeux</i> — M. H.	91
<i>Une femme passée.</i> — ROBERT CATTEAU	93
<i>L'éternelle souffrance.</i> — ALBERT DEVÈZE	96



Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).
Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.